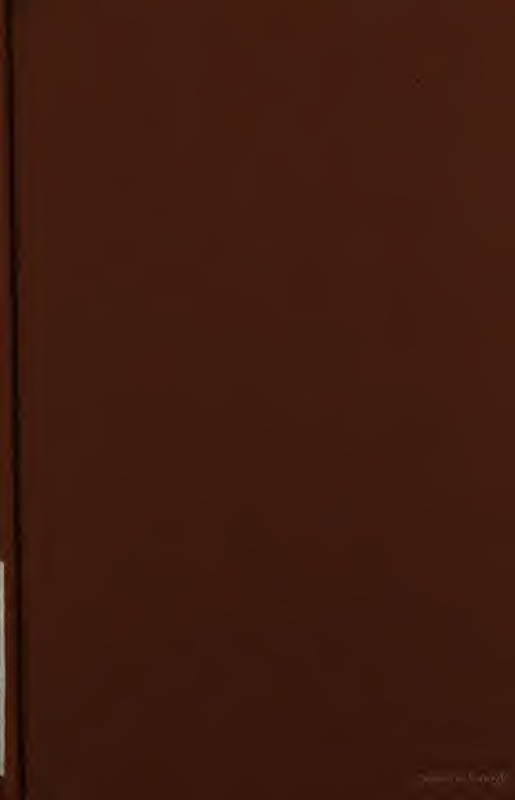
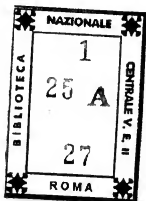



NAZIONALE
BIBLIOTECA
CENTRALE V. E. II
ROMA
1
25 A
27

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR M. CAPEFIGUE.

—

TOME II

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Cᵉ.

—

1843


NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
1
25-A
27
ROMA

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

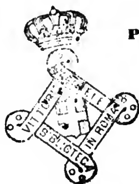
IMP. DE HAUMAN ET Cº. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE



PAR. M. CAPEFIGUE.

TOME II.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Cᵉ.

1842

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE XI.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'AU 10 AOUT.

Puissance des idées d'agitation. — Les jacobins ramassent le gant de l'Europe. — Chute du parti constitutionnel. — Dénonciation du comité autrichien. — Méfiance. — Retraite du ministère Dumouriez. — La journée de juin. — État de la presse; — des clubs. — Propagande. — Doctrines sur l'Europe. — Menées à l'extérieur. — Propagande alsacienne en Allemagne. — De la Flandre et de la Belgique. — Doctrines sur la famille; — sur la propriété; les personnes. — Idée que se font les étrangers de cette société. — Fraternisation du genre humain. — Thomas Payne. — Bœhmer. — Souveraineté du peuple. — Insurrection. — Commune. — Les colonies perdues. — La Corse. — L'anarchie. — Le 10 août. — Gouvernement provisoire. — Caractère de ce nouveau conseil.

Avril—août 1792.

Dans les temps agités, il n'y a de force en politique que pour les idées nettes; toute combinaison mitoyenne et modérée n'est pas comprise; elle ne sert

qu'à rendre impossible la force de gouvernement et à perdre l'État. Une fois entré dans la voie révolutionnaire, il ne pouvait, il ne devait plus y avoir d'énergie que dans la démocratie; une opinion qui ne calcule rien et brise tous les obstacles suit et accomplit sa marche irrésistible; elle s'avance toujours, broyant de droite et de gauche. Et telle était l'idée jacobine, seule forte, seule conséquente au milieu de l'effervescence qu'on avait jetée dans toutes les âmes : que pouvait être la royauté du malheureux Louis XVI, sorte d'anomalie dans cette constitution qui ne lui laissait ni volonté ni liberté? point d'initiative de lois, aucune action administrative, partout des corps élus et populaires, des autorités sans hiérarchie; une royauté incessamment persécutée, sans crédit sur le peuple! Mieux valait donc marcher franchement à la république, le dire haut, le souhaiter fortement, et c'est ce qui donnait tant de supériorité au parti jacobin; lui, sans cacher jamais ses desseins, avait osé la révolution, et sa volonté était de la soutenir par toutes les mesures. Fallait-il le pillage, lé sang, le renversement de la propriété, de la famille? qu'importe? si le salut public le demandait. Son droit public était celui de Moor dans les *Brigands* de Schiller; c'était la même fermeté, la même énergie de caractère. Les résolutions de tels hommes doivent nécessairement dominer quand tout est faible autour d'eux.

Ainsi l'Europe ne s'occupait réellement que des jacobins; eux seuls lui paraissaient redoutables, parce qu'ils s'étaient déclarés en dehors de tout système de

ménagements. Avec les constitutionnels il y avait toujours moyen de s'arranger; mais avec des hommes de la trempe des sans-culottes qui ne respectaient ni gouvernement, ni force régulière; avec ces démocrates ardents qui se jouaient des vieilles idées, des antiques souverainetés, que vouliez-vous gagner? Aussi tous les manifestes de l'Europe dénonçaient les jacobins; on ménageait les expressions pour les constituants, pour les girondins même; mais le mobile, le prétexte de toutes les terreurs et de toutes les attaques, c'étaient les jacobins. Et on s'explique très-bien cette crainte par l'aspect de cette large affiliation qui avait plus de rapport qu'on ne croit avec la ligue du XVI[e] siècle; le hasard avait même fait qu'ils s'appelaient jacobins comme les grands meneurs de la confédération catholique.

En effet, pour réaliser d'autres idées, c'étaient les mêmes moyens et les éléments semblables d'action sur les masses; depuis le haut de la hiérarchie jusqu'au dernier chaînon, tous s'entendaient; hommes de pouvoir, ils voulaient par tous les moyens le succès de la démocratie, et Marat n'avait-il pas appelé un dictateur à la tête de la chose publique (1)? Les jaco-

(1) Les autographes de Marat sont fort rares. Je dois à l'obligeance de M. Lalande la communication suivante d'une lettre de l'*ami du peuple*; l'écriture en est fort belle.

Lettre de Marat au président du club des Cordeliers.

« Monsieur le président,

« Je réclamerais aujourd'hui l'engagement pris par les amis des droits de l'homme de propager les principes de l'*Ami du peuple*,

bins n'étaient pas des hommes de liberté constitutionnelle, mais des caractères énergiques préoccupés d'un seul but, le triomphe de leur œuvre, et en cela fort conséquents. Les constitutionnels de la législative, esprits généralement médiocres, avaient créé le désordre, puis ils tremblaient de peur devant cette anarchie. Les girondins, faiseurs de harangues, nourris de Rousseau, de Mably, de l'abbé Raynal, privés de toute action forte, gens de vanité, sans pensée énergique, devaient nécessairement compromettre toute résolution, toute unité de gouvernement. Aussi l'Eu-

si je croyais avoir besoin d'un autre motif que leur civisme pour les porter à concourir avec moi à éclairer le peuple, à ranimer le patriotisme et à faire triompher la cause de la liberté.

« Après avoir combattu sans relâche pendant trois années consécutives contre le despotisme renaissant, je me suis vu forcé de quitter enfin une carrière où je n'ai trouvé que fatigues, peines, chagrins, misère, périls, tribulations, dégoût, et dans laquelle je n'avais plus de bien à faire au peuple, moins découragé toutefois par les attentats des ennemis de la patrie, que par l'aveuglement et la tiédeur de ses enfants. Mais en cessant d'être l'une des sentinelles journalières du peuple, je n'ai point abandonné ses intérêts ; j'ai seulement cru que ce serait le servir plus utilement que de développer à ses yeux le tableau frappant des machinations des cruels ennemis conjurés à sa perte, de la politique artificieuse de l'assemblée constituante, et des vices de la constitution, qui font le malheur de la France, et qui seront une source éternelle d'anarchie, de troubles et de discussions civiles, jusqu'à ce qu'ils soient corrigés.

« Après tous les ressorts qu'a fait jouer le gouvernement pour supprimer mes écrits, les dénaturer, décrier leur auteur et le faire croire vendu aux ennemis de la patrie, l'ouvrage que je me propose de publier ne saurait produire tout le bien que l'on doit en attendre, si les patriotes des départements n'ont la certitude qu'il sort de la plume du véritable ami du peuple.

rope ne dénonçait que les jacobins, que seuls elle redoutait, et ceux-ci ramassèrent le gant avec hardiesse, car cette préoccupation de l'étranger les grandit et les éleva aux yeux des patriotes; rien ne donne plus de puissance à une idée que lorsqu'elle est incessamment signalée par l'ennemi; qu'une opinion se pose hostile à l'étranger et qu'elle soit par lui dénoncée, voyez quelle puissance morale viendra tout naturellement vers elle!

Les jacobins se servirent donc contre leurs adversaires de cette force populaire; seuls ils se dirent

« La société que vous présidez, monsieur, connaît mes principes, elle s'en est déclarée la propagatrice; j'attends de son zèle pour la chose publique qu'elle voudra bien se charger de faire passer le prospectus de mon ouvrage à toutes les sociétés patriotiques du royaume, en les engageant à lui donner la plus grande publicité possible. De mon côté, je prendrai tous les moyens de le mettre à la portée des citoyens les moins aisés.

« Destiné à mettre le peuple en garde contre ses infidèles conducteurs, à lui développer les piéges des fripons soudoyés pour l'enchaîner, à lui faire connaître les lois à réformer et les lois à faire pour assurer la liberté et la félicité publiques, cet ouvrage deviendra l'école des patriotes.

« Je vous prie, monsieur, de mettre ma demande sous les yeux de la société et de faire passer sa détermination au citoyen chargé de vous remettre ma lettre.

« Recevez mes salutations patriotiques,

« Marat, l'ami du peuple.

« Paris, ce 3 mars 1792.

« L'ouvrage paraîtra sous le titre de l'*École des citoyens*; il contiendra les morceaux les plus saillants de l'*Ami du peuple*, et tirera au moins six cents pages. »

nationaux : M. de La Fayette ne les insultait-il pas, comme le faisait M. de Cobentzl, et, parlant tous deux le même langage, n'étaient-ils pas complices? Dès ce moment, les jacobins signalèrent le comité autrichien, et la faction prussienne offrant un trône au duc de Brunswick.

Par ce mot de comité autrichien, ils embrassèrent à la fois le parti de la reine Marie-Antoinette (1) et les constitutionnels modérés, qui, par l'organe de MM. de Narbonne et de Noailles, avaient traité avec l'Autriche et Léopold, pour régler la marche de la constitution en France, et fixer la tenue d'un congrès. En se séparant du parti prussien, les jacobins brisaient également toute cette longue intrigue favorable au duc de Brunswick; ils se posaient comme le seul parti en dehors de toute action de l'étranger, et c'était une bonne situation : l'ardent amour de la patrie s'excuse même dans ses excès; ces têtes d'énergie pouvaient tout se permettre, avec les idées profondément inculquées dans le peuple d'incorruptibilité et de nationalité. Les partis constitutionnel et girondin s'étaient déjà usés aux affaires en acceptant le ministère de Louis XVI; le premier, subitement tombé avec MM. de Narbonne et de Lessart, avait essayé un dernier effort avec M. de La Fayette. Quoi de plus ridicule que cette

(1) Pour comprendre combien il était atroce d'accuser Marie-Antoinette d'appartenir au parti de l'étranger et de la guerre civile, il faut lire encore une admirable lettre autographe que doit publier M. Feuillet, et dans laquelle la noble femme dit que la guerre étrangère et la guerre civile perdront la couronne.

fanfaronnade d'un général qui abandonne son armée après un échec, pour venir dicter un programme à une assemblée décousue, déclamatoire? La constitution de 1791 était morte, bien morte; un roi sans royauté, une assemblée dominée par mille assemblées, une administration opprimée par les clubs, est-ce que tout cela pouvait marcher? La démarche de M. de La Fayette n'était au fond que puérile; les jacobins la présentèrent comme odieuse, et ils eurent raison et succès.

Maîtres absolus du ministère, qu'avaient fait aussi les girondins pour le gouvernement du pays? Le général Dumouriez, la seule tête forte, expérimentée, avait jeté la royauté dans la guerre pour échapper à l'agitation intérieure, et cette agitation s'était depuis accrue; lui-même, reconnaissant l'incapacité de ses collègues de la Gironde, s'en était séparé. Les deux autres ministres si pitoyables, MM. Clavière et Roland, par leur attitude insolente et grossière à la face de la royauté, espéraient faire oublier le vide de leurs conceptions et la faiblesse de leurs idées politiques: était-il quelque chose de plus odieusement hypocrite et méchant que ce rapport adressé à la royauté couronnée de Louis XVI, pour lui faire sanctionner les décrets de proscription contre la liberté des prêtres, et pour la violation de la propriété des émigrés? Le ministère Roland se retira et le pouvoir fut un moment confié à des constitutionnels inconnus, qui achevèrent la décadence de la royauté; on se sauvait de l'insolente trahison d'un parti en se réfugiant

dans l'incapacité de quelques hommes pusillanimes. Il fallait donc oser le dire : la royauté était une superfétation dans l'ordre nouveau qu'avait créé la révolution, et les jacobins seuls marchèrent droit au but; chaque gouvernement a ses conditions d'existence, sa force vitale; ôtez à la monarchie la prépondérance du roi, que reste-t-il? Un rouage embarrassant qui enlève toute énergie à la puissance publique, et un pays ne peut s'en passer.

Aux hommes faibles, incrédules, on dut démontrer cette vérité d'une manière presque sauvage, et la journée du 20 juin, l'invasion du palais des Tuileries par la populace, eut cette pensée; je ne sache pas de démonstration furieuse qui ait montré plus cruellement aux constitutionnels, au parti de MM. de Narbonne, La Fayette, Barnave, tout le vide et l'impuissance de la constitution de 1791, et l'état d'anarchie qu'elle avait jeté dans le pays : il y a une assemblée, et la voilà stupéfaite, sans voix et sans pouvoir devant une émeute; il existe un département, un procureur syndic, une commune, un maire de Paris, l'un se nomme M. Rœderer, l'autre M. Péthion, et tous ces gens-là qui parlent au nom de la loi, qui portent les textes de la loi jusqu'en sautoir, avec l'écharpe tricolore, ne peuvent rien faire pour la compression d'un mouvement populaire! Louis XVI, le roi de France, le premier gentilhomme du royaume, est réduit à se coiffer du hideux bonnet rouge, et on l'en félicite; on le reproduit ainsi dans mille gravu-

res (1), destinées sans doute à populariser le dernier reflet de la royauté expirante : la voilà bien cette grande royauté de Louis XIV, telle que les constituants l'ont faite, ombragée du bonnet rouge! L'invasion des Tuileries fut comme une de ces scènes de halles aux temps des Armagnacs et des Bourguignons, lorsque le dauphin fut violemment obligé d'arborer les couleurs des bouchers de Paris sur son vêtement de serge et son chaperon mi-parti. Ceux qui voulaient réchauffer l'amour et l'esprit de la constitution se perdaient à l'œuvre. Le culte de la royauté, c'était la foi sociale, la religion du moyen âge, et vous l'aviez détruite! Le roi était désormais le bouc émissaire de tous les crimes; y avait-il une trahison d'armée, une désertion à l'ennemi? Louis XVI en était la première cause; la misère publique, la pénurie du travail, n'avaient qu'une source certaine, fondamentale : le roi, le tyran; et tous les échos des corps politiques retentirent désormais de la question de déchéance.

L'assemblée législative, maîtresse de toutes les forces de gouvernement, organisée en comités, si poltronne devant le peuple, prenait plaisir à démolir les grandes bases de l'ordre social. Dans les commotions publiques, la famille est toujours ce qui est le plus violemment attaqué, parce que la hiérarchie du toit domestique est le puissant préservatif des mœurs et

(1) Ces gravures, qui causent une pénible émotion, se trouvent déposées, au nombre de plus de trente, à la bibliothèque royale, division des estampes. Ce rouge du bonnet annonce que le sang des victimes va couler.

des lois; quand on veut consolider la pensée d'une révolution active, il faut hardiment bouleverser la propriété, la famille et la religion antique. La propriété n'était plus désormais préservée par aucun principe, par aucune pensée d'ordre; l'assemblée constituante, dans sa déclaration philosophique des droits de l'homme, avait aboli la confiscation, et il se trouvait que depuis deux ans jamais confiscation n'avait été plus odieusement appliquée. On avait saisi d'abord tous les biens de l'Église, les propriétés de l'ordre de Malte, des commandeurs de Saint-Lazare. Sous prétexte que les rentes foncières étaient entachées de féodalité, on abolit les redevances régulières qui avaient la terre pour origine; dans les vieux temps, le propriétaire concédait à son fermier, le seigneur à son vassal, un pré, un moulin, moyennant redevances; et ce contrat de liberté et de propriété venait d'être aboli par les lois; le paysan demeurait affranchi de tout fermage. On en était maintenant au séquestre sur les propriétés des émigrés, et du séquestre on marchait naturellement à la confiscation; par le simple progrès des idées révolutionnaires, la loi de succession morcelait, hachait la grande propriété : plus de substitution, plus de transmission fixe, immuable; la terre n'était désormais qu'un meuble dont vous privait une loi, un acte capricieux d'assemblée délibérante.

La famille subissait la même révolution que la terre. Le comte de Mirabeau avait attaqué violemment dans l'assemblée constituante l'autorité paternelle; sa jeu-

nesse orageuse, longtemps comprimée par un père hautain, s'était soulevée contre cette puissance qui avait proscrit et presque déshérité l'amant de Sophie; il s'était souvenu de cette lutte violente du travail contre le besoin, qui avait absorbé sa vie dans l'exil. Mirabeau, le plus ardent adversaire de l'autorité paternelle, l'avait brisée sous le toit domestique (1) par la majorité fixée à vingt et un ans, par l'émancipation à dix-huit ans, puis par la faculté et la liberté absolue du mariage; il l'avait contenue, cette autorité, en déterminant le préciput de chaque enfant par égale part, sans permettre la liberté de testament; la transmission devenait désormais fixe, immuable. La loi régla inflexiblement tout ce qui touchait la propriété foncière, parce que la succession, d'après le nouveau droit politique, était une faculté en dehors des lois éternelles de la nature et que la société seule pouvait régler.

Avec l'autorité paternelle, tombait bien affaiblie la puissance du mariage, cette source de la famille. Comme le sacrement que Jésus-Christ avait sanctifié était réduit aux simples proportions d'un contrat civil, naturellement il dut pouvoir se briser; l'union que l'officier municipal avait froidement cimentée, au moyen de quelques paroles, pouvait être détruite par un acte contraire. Le divorce fut admis, non-seulement pour les cas graves, les mauvais traitements,

(1) *Voyez* le plus beau des discours du comte de Mirabeau sur le droit de tester; il fut lu à la tribune après sa mort par M. de Talleyrand.

mais encore par le consentement mutuel, c'est-à-dire que le mariage ne fut plus qu'un contrat ordinaire; on se prenait, on se délaissait avec toute liberté; plus de chasteté pour l'épouse, qui changeait de mari comme d'amant; l'unité si pure du mariage chrétien cessait d'être la loi sociale; la liberté et l'égalité formaient la base de la famille comme de la société politique. Tandis qu'on veut singer Rome républicaine avec son sénat, ses lois, on oublie que la première garantie, la première loi de la république romaine, ce fut la famille, le despotisme du père sur les enfants confondus avec la *familia* des esclaves. C'est que les lois de l'assemblée constituante étaient faites par des hommes haineux contre un passé qui les avait trop blessés peut-être. Les uns, cadets de race, brisés par le père, avaient à se venger de quelques privations de jeunesse; les autres, d'obscure origine, sans éclat de naissance, voulaient tout bouleverser pour arriver à la fortune, au moyen de l'égalité qui n'est pour le plus grand nombre que la jalousie des positions ou des qualités supérieures.

La religion enfin était fatalement attaquée; la constituante comptait trop encore de prélats et d'hommes pieux pour briser la base fondamentale de la foi catholique. Dominée par l'esprit janséniste, elle avait réalisé et exagéré surtout dans la constitution civile du clergé les idées de la pragmatique-sanction de Charles VII. L'assemblée législative alla plus loin : sa majorité même dans le sens royaliste était composée de philosophes, de déistes, d'adeptes de la philoso-

phie du XVIII[e] siècle, de partisans d'Helvétius et de Voltaire. Quand on voit un esprit aussi sérieux que M. de Pastoret composer lui-même l'inscription du Panthéon (1) et arracher cette église de la montagne au culte naïf et populaire de sainte Geneviève pour la consacrer *aux grands hommes*, on peut se faire une idée des entraînements de l'époque et de l'esprit de l'assemblée législative; esprit niais d'abord, persécuteur ensuite.

Ces hommes-là ne comprenaient pas la résistance de la conscience religieuse; quand ils eurent décrété que les prêtres prêteraient serment à la constitution civile du clergé, ils imposèrent cette loi impérativement, et, comme il n'y eut qu'un petit nombre de mauvais prêtres qui obéirent, les législateurs furent entraînés à la persécution; ils avaient proclamé la liberté des cultes, et les catholiques fidèles ne purent avoir un temple. Les facultés naturelles de l'homme furent étrangement violées par la loi qui détruisait les communautés d'hommes et de femmes; qu'elle est tyrannique cette loi d'un pays qui prohibe la vie de solitude et de prières, après les grands désenchantements de l'existence! Que la jeune fille ne soit pas jetée au couvent par une mesure de famille, c'est de droit naturel et d'humanité; mais en dehors de là il y avait despotisme à comprimer les âmes pieuses dans leur élancement vers Dieu! L'assemblée législa-

(1) Cette phrase un peu niaise : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, est de M. de Pastoret.

tive fut entraînée à la persécution, parce qu'il n'y a rien de plus persécuteur que les philosophes. Après avoir imposé la constitution civile, elle condamna les réfractaires à la déportation ; on sépara les prêtres de leur église, les religieux de leur monastère; on les emprisonna par milliers, sous prétexte de désobéissance; ils furent jetés dans ces terribles prisons jusqu'au jour qu'ils se réveillèrent au glas des funérailles. La législative, dominée par les philosophes, voulut préparer la chute de la foi religieuse; elle agit à la manière de Julien l'Apostat, par la ruse et la violence, et ce fut triste à voir que cette réunion de législateurs dont toute la pensée fut la haine de l'Église, principe et source de toute législation.

Quand on parcourt la collection des lois (1), on

(1) Voici un court résumé des actes de l'assemblée législative :

15 octobre 1791. Décret portant qu'il y aura un chirurgien-major attaché à chacun des bataillons des gardes nationales destinées pour la défense des frontières.

18. Règlement à l'usage de l'assemblée nationale.

19. Décret concernant la distribution des prix d'encouragement accordés aux artistes.

23. Décret relatif à l'enseignement public.

29. Décret qui fixe le délai après lequel Louis-Stanislas-Xavier, prince français, serait censé avoir abdiqué son droit de régence, s'il n'est pas rentré dans le royaume.

1er novembre. Décret relatif à une nouvelle fabrication et émission d'assignats de 5 livres.

9. Décret relatif aux émigrants.

28. Décret relatif aux masses de boulangerie et de fourrages de l'armée.

29. Décret relatif aux troubles excités sous prétexte de religion, et aux ecclésiastiques qui ont prêté ou refusé le serment.

est vivement frappé de la petitesse des objets qui occupent le corps politique; les lois des assemblées doivent être rares, graves, car le législateur a besoin de tout mûrir et de solennellement discuter; eh bien! cette assemblée multiplie les mesures à ce point qu'elle fait descendre le législateur jusqu'à régler les boutons des guêtres des soldats; réunissant ainsi tous les pouvoirs, confondant toutes les autorités, elle rend des

29. Décret relatif aux rassemblements des émigrés.

1er décembre. Décret qui accorde des secours aux pères de famille détenus pour mois de nourrice.

5. Décret relatif à la police de la navigation des ports de commerce.

8. Décret relatif aux acquéreurs de domaines nationaux.

17. Décret relatif à une nouvelle fabrication d'assignats.

21. Décret relatif à l'échange des petits assignats.

24. Décret qui accorde des fonds pour les travaux du Panthéon français.

28 Décret concernant la formation, l'organisation et la solde des gardes nationaux volontaires.

2 janvier 1792. Décret portant qu'il y a lieu à accusation contre Louis-Stanislas-Xavier, Charles-Philippe, Louis-Joseph, princes français; Calonne, Laqueiulle et Grégoire Riquetti.

4. Décret relatif à la fabrication des assignats de petite valeur.

5. Décret relatif à l'organisation de la gendarmerie nationale.

24. Décret relatif au mode de recrutement et d'engagement des troupes de ligne.

25. Décret relatif aux dispositions hostiles de l'Autriche.

26. Décret relatif à la fabrication de la monnaie de cuivre.

30. Décret relatif aux coupons d'assignats.

1er février. Décret relatif aux passe-ports.

4. Décret relatif à la fabrication des assignats de 25 livres.

4. Décret relatif aux certificats de résidence.

6. Décret relatif à la nouvelle formation du corps de la marine.

décrets qui ne s'élèvent pas au delà des fonctions d'un commissaire de police. La jalousie qu'elle porte à ce qu'elle appelle le pouvoir exécutif est si extrême, qu'elle ne laisse au roi que la proclamation de la loi, et le veto tellement illusoire, que l'insurrection gronde toutes les fois que le roi résiste.

A côté de ces petitesses de choses, l'assemblée se perd dans les grandes proclamations de principes

9. Décret relatif au séquestre des biens des émigrés.

10. Décret relatif aux bataillons de volontaires nationaux.

13 mars. Décret relatif au service des transports militaires.

19. Décret concernant les enrôlements.

20. Décret relatif au mode d'exécution de la peine de mort.

29. Décret relatif à l'habillement des gardes nationales volontaires.

4 avril. Décret qui augmente de cinquante millions la masse des assignats en circulation.

14. Décret relatif à la fabrication de la monnaie provenant du métal des cloches.

17. Décret qui augmente le corps de l'artillerie.

20. Décret portant déclaration de guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.

1er mai. Décret relatif à l'organisation de la marine.

4. Décret relatif aux prisonniers de guerre.

14. Décret relatif à la fabrication des poudres et salpêtres.

17. Décret relatif à la discipline de l'armée.

27. Décret sur la déportation des prêtres insermentés.

28. Décret relatif à la formation de 54 compagnies franches.

26. juin. Décret portant qu'il sera élevé dans toutes les communes un autel à la patrie.

11 juillet. Décret qui déclare que la patrie est en danger.

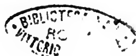
12. Décret relatif à la fédération.

20. Proclamation du roi sur les dangers de la patrie.

31. Décret portant création de 300 millions d'assignats.

philosophiques : on ne parle que de l'homme en l'état de nature, de ses facultés intimes, de l'émancipation du genre humain, et en même temps on persécute la liberté la plus simple de mouvement et d'action ; on encombre les prisons de captifs ; on multiplie les catégories de proscrits. Cette assemblée, qui descend aux plus petits détails administratifs, laisse envahir son pouvoir de gouvernement par la municipalité de Paris : la commune gouverne en contradiction avec le corps législatif ; ses arrêtés sont plus puissants que la loi ; c'est elle qui persécute, incarcère, proscrit, impose la carte de sûreté ; elle fait fermer les églises, saisir les prêtres ; composée d'hommes plus énergiques que la législative, elle ramasse le pouvoir que celle-ci laisse à terre. M. Bailly, la pusillanimité incarnée, appartient à l'école de M. de Lafayette, avec moins de confiance en lui-même et plus d'abandon ; M. Rœderer, le procureur-syndic, est plein de jalousie contre la classe supérieure, et d'étroites haines historiques contre les rois ; mais Pétion est le plus coupablement égoïste, le plus maussade de tous ces fonctionnaires ; c'est l'insolent à froid envers le noble et malheureux Louis XVI.

La garde nationale est gâtée par ces hommes et ces idées ; en majorité, elle veut l'ordre, la répression ; puis sans volonté, sans énergie, elle assiste l'arme au bras à toutes les insurrections qui ne poursuivent que le roi, et ceux qu'on appelle ignoblement les calotins et les aristocrates. La terrible, l'anarchique commune de Paris, sous la conduite de Danton, n'est



pas libérale ou philosophique; elle est simplement révolutionnaire, n'examinant jamais les moyens, mais le but. On a voulu un changement radical dans l'état de la société, on a armé le peuple, eh bien! il faut subir tout ce que ce nouvel ordre de choses impose. Essayer de la philosophie dans le ravage et le sang, c'est une de ces folies béates et sans portée des constituants. Les jacobins seuls pouvaient et savaient gouverner la révolution; seuls ils dirigeaient la presse; seuls ils pouvaient imprimer la terreur dans toutes les âmes, afin de centraliser la force de gouvernement en leurs mains; seuls ils dominaient les clubs, les assemblées, le peuple, les faubourgs; ils n'avaient pas fait une révolution sans en mesurer la portée; les petites oppositions ne les arrêtaient pas; au besoin ils feraient rouler le char sur les cadavres; mais le char roulait et le but était atteint.

C'était particulièrement contre les gouvernements étrangers que débordaient ces déclamations des assemblées. Aussi l'Europe allait se décider à une lutte contre l'esprit et la tendance de la révolution française : tant que ces vives émotions se renfermèrent dans les limites territoriales, les gouvernements n'eurent à craindre que la contagion de l'exemple, et en tous les cas pouvaient-ils exprimer légitimement des griefs contre des faits d'administration intérieure qui ne les touchaient pas? Mais l'assemblée législative ne s'était point paisiblement bornée à proclamer des principes; si elle avait dit que la France ne voulait plus faire de conquêtes, afin de réaliser sans doute le

rêve de l'abbé de Saint-Pierre, elle avait plus tard ajouté un petit commentaire en déclarant : « Qu'elle ne se mêlerait jamais des gouvernements étrangers à moins que la majorité du peuple n'en voulût changer la forme ; » ce qui préparait une imminente révolution dans toutes les souverainetés voisines.

Avec tous ses verbiages sur l'émancipation du genre humain, sur la fraternisation des peuples, la législature avait effrayé le monde, et ce sentiment universel ne permettait plus aux cabinets de rester indifférents ou neutres dans une querelle où les couronnes légitimes étaient en jeu. Y avait-il un rêveur en Europe, un agitateur de masses? aussitôt l'assemblée législative lui tendait la main pour l'admettre à l'honneur du titre de citoyen français. Au moment même où l'on avait tant à ménager l'Europe, un seul décret décernait le rang de citoyens au docteur Joseph Priestley, qui avait démoralisé la société par ses principes philosophiques ; à Thomas Payne, espèce d'agitateur cosmopolite ; à Jérémie Bentham, le démolisseur de toute jurisprudence conservatrice ; à William Wilberforce, l'adversaire de tout système colonial et par conséquent l'ami des noirs ; enfin à Anacharsis Cloots, qui prenait modestement le titre d'orateur du genre humain. Ce baron Jean Cloots, qui prit depuis le surnom d'Anacharsis, était Prussien d'origne, et en rapport avec toute l'école allemande, rêvant la république universelle, l'émancipation de toutes les races ; et en vertu de ce titre il se mettait en fureur contre toutes les souverainetés légitimes et régulières ; pour lui Fré-

déric-Guillaume n'était qu'un Sardanapale dont la tête devait être mise à prix comme celle du duc de Brunswick ; l'acte qui lui paraissait le plus glorieux dans l'histoire, c'était l'assassinat de Gustave III ; et pourtant cet énergumène était solennellement admis à une récompense nationale.

Dans cette grande fournée de citoyens on trouvait le modeste Klopstock ; la lyre du poëte s'était consacrée à la liberté ; lui aussi rêvait l'émancipation de l'Allemagne, l'unité de la grande nation germanique, comme une idée de philosophie simple et progressive. Schiller n'était-il pas le chantre de Charles Moor et le poétique déclamateur contre les préjugés de l'ordre social ? Quand le drame des *Brigands* retentissait sur tous les théâtres, l'assemblée législative lui décernait le titre de citoyen français. L'Italie était représentée par Pestalozzi, et la Pologne par Thaddée Kosciusko, un de ces agitateurs qui la perdirent, car lorsqu'un pays est à sa ruine, vous voyez apparaître les sinistres voix qui aveuglent et trompent les peuples (1).

(1) Décret du 26 août 1792.

« L'assemblée nationale, considérant que les hommes qui, par leurs écrits et par leur courage, ont servi la cause de la liberté et préparé l'affranchissement des peuples, ne peuvent être regardés comme étrangers par une nation que ses lumières et son courage ont rendue libre ; considérant que si cinq ans de domicile en France suffisent pour obtenir à un étranger le titre de citoyen français, ce titre est bien plus justement dû à ceux qui, quel que soit le sol qu'ils habitent, ont consacré leurs bras et leurs veilles à défendre la cause des peuples contre le despotisme des rois, à bannir les préjugés de la terre et à reculer les bornes des connaissances hu-

Jusqu'ici cette propagande était toute morale; les puissances pouvaient bien se plaindre de la tendance politique de la révolution, mais rien au monde ne pouvait empêcher qu'un gouvernement libre, indépendant, admît comme citoyens des étrangers qui excitaient son admiration ou ses sympathies vives et profondes. L'attaque commença plus directe, à mesure que ces étrangers se mettaient en rapport avec les sujets eux-mêmes des gouvernements établis, pour les provoquer à la révolte; ils remuaient les populations paisibles en préparant le triomphe du principe révolutionnaire. Cette propagande, que les jacobins maniaient avec habileté, excitait la plus vive inquiétude même en Angleterre, où les idées de liberté ne permettent pas les répressions violentes. M. Pitt était inquiet de ces agitations qui remuaient l'Irlande, l'Écosse et les classes inférieures de l'Angleterre; le gouvernement était attaqué par sa base; on demandait à grands cris la réforme; les clubs prenaient une

maines; considérant que s'il n'est pas permis d'espérer que les hommes forment un jour, devant la loi comme devant la nation, qu'une seule famille, une seule association, les amis de la liberté, de la fraternité universelle n'en devront pas être moins chers à une nation qui a proclamé sa renonciation à toutes conquêtes, et son désir de fraterniser avec tous les peuples; considérant enfin qu'au moment où une convention nationale va fixer les destinées de la France et préparer peut-être celles du genre humain, il appartient à un peuple généreux et libre d'appeler toutes les lumières et de déférer le droit de concourir à ce grand acte de raison, à des hommes qui, par leurs sentiments, leurs écrits et leur courage, s'en sont montrés si éminemment dignes; déclare déférer le titre de citoyen français, etc. »

atttitude hostile, non seulement au ministère, mais encore au gouvernement et au principe aristocratique, qui était toute sa constitution En Allemagne, les jacobins correspondaient avec la partie démocratique de la population, par les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie, les illuminés et les juifs. Tout ce qui est mystère plaît à l'imagination germanique, depuis l'association des francs juges au moyen âge, jusqu'à la franc-maçonnerie, avec l'égalité et la liberté patriotique, dans les toasts de vin du Rhin, ou de bière de Passaw. De cette idéologie sur l'émancipation du genre humain, de cette liberté contemplative à l'action vive, séditieuse, il n'y avait qu'un pas, et une fois franchi, qui pourrait arrêter l'Allemagne?

Les professeurs d'université à Iéna, Heidelberg, nourris des études classiques, se plaçaient à la tête de ces agitations philosophiques. Le nom de Boehmer devint célèbre aux cités de Souabe et de Thuringe; lui seul travailla plus l'Allemagne que les gouvernements ne le purent eux-mêmes. Au moyen de l'Alsace, on employait la communauté de langues et d'habitudes, et tous les mécontents trouvaient asile à Strasbourg, comme tous les agitateurs de la Flandre avaient Douai et Thionville pour refuge. Des clubs correspondant de frontière à frontière, s'entendaient avec cette merveilleuse intelligence des opinions qui conspirent; on prêchait ouvertement la chute des royautés; on déclamait à l'aise contre les princes en préparant leur ruine. Les juifs secondaient merveilleusement ces projets. Indépendamment de l'idée de lucre qui s'attache à la

trahison, à leur besoin de trafiquer et de vendre, depuis le Christ le sauveur des hommes, il y avait dans leurs synagogues un désir d'émancipation et de liberté. La situation des juifs en Allemagne était misérable ; à peine traités comme des esclaves, on les frappait du bâton. Or la première condition des idées nouvelles n'était-elle pas l'émancipation des juifs et leur appel dans la pratique même du gouvernement ? Les enfants d'Israël, méprisés partout, devaient tous saluer l'aurore de cette révolution qui leur donnait la liberté.

Ces dangers de séditions populaires étaient bien capables d'inspirer de vives inquiétudes en Europe, et de faire naître ce *casus belli* qui devait embraser le monde ; l'esprit jacobin, répondant à la provocation des cabinets, ramassait le gant. Ce qu'il importait aux puissances, ce n'était pas le gouvernement intérieur de la France, mais le résultat que pouvait avoir sur elles-mêmes la double propagande de l'exemple et des agitations secrètes ; nulle puissance n'était épargnée, pas même celle qu'on aurait eu le plus vif intérêt à ménager : l'Angleterre, qui gardait une exacte neutralité, n'était-ce pas la pousser à la guerre que de soulever la basse démocratie dans ses ateliers ? L'opinion vulgaire était alors que la Grande-Bretagne devait subir une révolution radicale ; on le disait, comme on le répète aujourd'hui, sans connaître la puissance de l'esprit aristocratique et la fierté de ses desseins. L'Angleterre profitait de toutes les déclamations de l'assemblée législative, de la démolition profonde,

immense de la société française et de la monarchie de Louis XIV; elle savait que toutes les déclamations sur les colonies allaient atteindre jusque dans ses derniers éléments le beau système maritime de Louis XVI; la France ne serait plus redoutable pour elle, ni dans l'Inde, ni dans l'Amérique. Les vastes et nobles projets de M. de Vergennes pour l'agrandissement de la marine tombaient devant les déclamations de l'abbé Grégoire (1) et de M. Pétion (2), les amis des noirs, et qui processionnaient partout nègres, mulâtres, Polonais, Tartares, pour montrer, comme dans une sorte de ménagerie, la liberté et l'affranchissement des castes et des peuples.

Ces mascarades avaient un lugubre retentissement: Saint-Domingue était en feu; la plus belle terre du monde échappait à la France; les colonies avaient péri selon la fatale sentence; et des colonies, l'esprit de séparation s'était étendu jusqu'à la Corse; renoncerait-on à cette belle conquête du règne de Louis XV? Paoli avait pris les armes; on parlait d'émanciper la Corse, de la séparer d'avec la mère patrie. Et l'Angleterre laissait se développer toutes ces causes de ruine,

(1) Henri Grégoire, né le 4 décembre 1750 près Lunéville, était curé d'Embermesnil lorsque la révolution éclata; nommé député du clergé aux états généraux, il fut ensuite membre de l'assemblée constituante. Le 18 janvier 1791, cette assemblée le choisit pour son président.

(2) Jérôme Pétion de Villeneuve, né à Chartres vers 1753, fils d'un procureur de cette ville, était avocat en 1789 lorsqu'il fut nommé député par le tiers état aux états généraux. Le 14 novembre 1790 il fut élu maire de Paris.

sans s'inquiéter d'autre chose que de ses propres clubs agitant la population travailleuse : que lui importait la chute du pouvoir de Louis XVI? n'était-ce pas son ennemi le plus acharné, qu'elle voyait avec joie dans l'abaissement? Le drapeau blanc s'était plus d'une fois mesuré avec l'étendard de la Grande-Bretagne; elle n'avait plus à redouter les d'Estaing, les Lamothe-Piquet, les vaillants officiers rouges, presque tous émigrés. Qu'acquérait la France de haut et de fort dans cette décadence et cette ruine de toutes traditions du passé?

Pour arriver à quelque résultat énergique, il fallait marcher droit à la forte démocratie, et c'est ce qui crée la puissance de Danton et justifie le 10 août. La royauté affaiblie, déconsidérée, anéantie, n'était désormais qu'un embarras. Rien n'est plus dangereux dans les crises qu'une autorité qui n'est qu'un fantôme. On avait forcé Louis XVI à déclarer la guerre, et quand les hostilités commencèrent honteusement par la terreur panique des volontaires, on cria à la trahison; cela devait être. Le comité autrichien fut dénoncé comme d'intelligence avec le roi; la révolution avait l'instinct que, pour conduire fermement la guerre, il fallait autre chose que cette royauté flétrie qui se coiffait d'un bonnet rouge aux Tuileries. Le 10 août fut un moyen révolutionnaire de régulariser une situation équivoque, et il ne faut rien d'équivoque en révolution. La prise des Tuileries sur le roi n'était que le complément de ce siége poursuivi depuis quatre ans contre la royauté; nul ne pouvait sauver la couronne.

En supposant la victoire des loyaux défenseurs de Louis XVI, est-ce qu'on aurait préservé la royauté? Nullement : la lutte datait de loin et elle devait aboutir comme tout principe inflexible. La déchéance du roi, solennellement prononcée, ne fut qu'une hypocrisie de moins, et en général pour être fort, il faut savoir être sincère. Est-ce que Louis XVI n'était pas déchu de plein droit depuis la convocation des états généraux? Est-ce qu'il était maître encore du pouvoir vis-à-vis des cabinets et de lui-même?

C'est sous ce point de vue qu'il fallait juger le nouveau conseil provisoire du gouvernement, chargé de préparer les voies à la république, ou à tout système révolutionaire qui pouvait prêter les mains aux négociations. En tête de ce conseil, il faut placer Danton (1), le véritable tribun révolutionnaire. Sa force venait de ce qu'il avait compris une pensée vraie : c'est que, quand tout le monde a peur, l'audace vous donne le diadème. Là fut son secret; quand tous tremblaient, Danton eut du courage; il donna l'impulsion, parce que nul n'osa lui dire : « Qui es-tu ? d'où viens-tu? quelle est ta mission? Je joue ma vie contre la tienne dans un duel. » Aux époques de terreur, une médiocrité audacieuse peut devenir toute-puis-

(1) Georges-Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube le 28 octobre 1759, était avocat au conseil du roi lorsque éclata la révolution, et dès cette époque il devint le principal chef de la populace parisienne; choisi pour présider le district des cordeliers, après l'émeute du Champ de Mars, il fut nommé substitut du procureur de la commune de Paris.

sante. Au fond, qu'était ce tribun populaire ? un homme brutal, peu instruit, avec l'instinct et les vices du bas peuple ; mais il osait vouloir, et se raillant des obstacles, il savait que pour faire marcher les timides il faut inspirer des craintes, et que la terreur est l'arme puissante contre les poltrons.

Danton était à lui seul le gouvernement, car pouvait-on compter pour quelque chose le ministre de la guerre Servan, simple officier de cavalerie, le frère de cet avocat général Servan, aux lamentables réquisitoires, expression du mauvais goût philosophique dans le noble sanctuaire des lois ? M. Monge (1), ingénieur et mathématicien, avait la marine, spécialité de travaux sans doute ; mais comme capacité d'organisation, qu'avait-il de comparable à M. de Vergennes, ce ministre qui avait si bien compris la vieille rivalité de la France contre l'Angleterre ? M. Roland prenait le ministère de l'intérieur, où allaient désormais retentir les belles phrases de cette femme philosophe, qui faisait de la famille avec l'*Émile*, de la vertu avec la *Nouvelle Héloïse*, et de la politiqne avec l'état de nature. Clavière, banquier génevois, mélange de l'école de M. Necker et de Marat, avait les finances, c'est-à-dire le double mobile des confiscations et des assignats. Enfin les affaires étrangères, le poste si important, si élevé, tombait aux mains de l'abbé Tondu, plus connu sous le nom de Lebrun.

(1) J'ai donné une notice sur Monge dans mon travail de *Louis XV*.

Nul ne savait l'origine de Pierre-Henri-Marie Tondu (1), qui va pourtant jouer un certain rôle dans les négociations diplomatiques; tour à tour il avait porté le petit collet et l'uniforme de soldat. Dans les troubles des Pays-Bas, l'abbé Tondu se fit journaliste, et gagna quelque renommée dans une feuille intitulée le *Journal général de l'Europe*, à ce point de se rapprocher du baron de Dohm, le remarquable publiciste. Dumouriez l'avait appelé aux bureaux des affaires étrangères, qu'il peupla de réfugiés de la Belgique et de l'Allemagne, dans un dessein de propagande; de là il s'éleva jusqu'à l'intelligence des intérêts généraux. Lebrun ne fut pas un négociateur sans capacité; dévoué à Danton et aux girondins, il préférait les voies de transaction aux mesures violentes, et une certaine intelligence des cabinets le mettait à même d'ouvrir toute espèce de négociations avec les hommes d'État de l'Europe. Au reste, je le répète, dans le conseil provisoire Danton était tout, dominait tout.

Il y avait ceci de particulièrement favorable dans la formation de ce conseil provisoire de gouvernement, qu'il permettait bien des choses pour les négociations avec l'étranger : ce n'était plus la monarchie de Louis XVI, ce n'était pas encore la république, on pouvait dès lors parler à toutes les ambitions, se

(1) L'abbé Tondu, dit *Lebrun*, né à Noyon en 1754, fut élevé aux frais du chapitre de cette ville, et placé au collége Louis-le-Grand à Paris, où il acheva ses études; on l'admit ensuite à l'observatoire, au nombre des élèves dont le roi payait la pension, et c'est là qu'il prit le petit collet.

mettre à l'aise avec tous les projets : rétablir Louis XVI; élever le dauphin avec un conseil; changer la dynastie pour offrir la couronne au duc d'Orléans; créer un stathoudérat ou une dictature au profit du duc de Brunswick, en proclamant la république; aucune question n'était résolue, et l'on attendait la convention nationale pour les décider toutes.

La situation était largement simplifiée; Danton supportait le poids des affaires publiques; l'Europe le connaissait parfaitement; il y avait chez lui de la corruption et de l'ambition, deux cordes qu'on peut faire vibrer profondément; alors les cabinets hésitèrent moins dans leurs projets. Louis XVI n'était plus roi, on le détenait en otage dans la tour du Temple!

CHAPITRE XII.

DIPLOMATIE ET MARCHE DES ALLIÉS CONTRE LA RÉVOLUTION.

Situation particulière de l'Angleterre. — Neutralité. — Précautions politiques. — M. Pitt. — L'opposition. — Les clubs. — Mission de MM. de Talleyrand et de Chauvelin. — Notes. — La Russie. — Avénement de la maison de Saxe en Pologne. — Opposition de Catherine II. — Occupation de la Pologne par les Russes. — Inquiétude de la Prusse, de l'Autriche. — Situation des cabinets de Berlin et de Vienne. — Armées sur le Rhin. — Question du manifeste. — Notes autrichiennes; — prussiennes. — Causes du manifeste du duc de Brunswick. — Invasion du territoire français. — Prise de Longwy. — Marche sur Verdun. — Capitulation. — Inquiétude sur le succès.

Avril — septembre 1792.

A la face du monde, l'attitude de l'Angleterre en ce qui touche la révolution française était celle d'une neutralité surveillante. Elle ne s'en était même pas départie depuis que la France, prenant elle-même l'initiative, avait déclaré la guerre à l'Autriche. En

examinant, sous le double rapport des principes et des résultats, le grand mouvement qui s'accomplissait en France, l'Angleterre devait y adhérer par ses sympathies; n'était-ce pas en vertu des idées anglaises que la révolution française avait agi et s'était développée? Les maximes de l'assemblée constituante, ses déclarations sur les droits de l'homme et du peuple souverain devaient trouver une immense adhésion en Angleterre, comme renouvelées des pamphlets de l'époque de Cromwell et du royaume des saints, dans le long parlement. Thomas Payne (1) lui-même avait de si nombreux adhérents dans les trois royaumes ! Or, il est de coutume en Angleterre que lorsqu'une cause est trop populaire, les ministres n'osent la heurter; il faut travailler d'abord l'opinion publique, la convaincre, la persuader, et ce n'est qu'alors que les hommes d'État croient possible d'agir contre elle. Jusqu'aux grands désordres de la révolution française, et l'assassinat du roi Louis XVI, il eût été impossible à M. Pitt de déclarer la guerre avec énergie et succès à la France : l'opposition était trop vive, trop soutenue par l'opinion; il fallait préparer les esprits par la presse et les pamphlets, il fallait l'admirable livre de M. Burke (2), sa conversion inattendue, pour agir sur

(1) Thomas Payne était né dans le comté de Norfolk le 29 janvier 1737. Son pamphlet *du sens commun* est de 1776. Il venait de publier (1791) à Londres les *droits de l'homme*, et encouragé par le succès de cet ouvrage, il en donnait alors la seconde partie contenant la théorie et la pratique.

(2) Edmond Burke, né à Dublin, le 1er janvier 1730, vint à

la partie calme et bourgeoise de la nation et du parlement; et d'ailleurs le principe révolutionnaire détruisait la monarchie de Louis XVI, en mettant un frain aux vastes projets pour l'agrandissement des colonies et de la marine ; l'Angleterre obtenait par l'anarchie de la France une pleine victoire sur les desseins de Richelieu.

Tant que la révolution n'avait travaillé que sur elle-même, ou qu'elle avait proclamé des principes favorables au développement des intérêts et des opinions britanniques, tels que l'abolition de l'esclavage aux colonies et de la traite des noirs, le cabinet de Londres avait applaudi avec l'indicible joie de voir tomber pièce à pièce le grand système qui le menaçait par le pacte de famille. Depuis, M. Pitt s'était ravisé; les formes de liberté de la constitution anglaise agrandissaient encore pour elle les dangers de la démocratie; car la constitution laissait la presse libre ; les clubs, les sociétés politiques étaient dans ses habitudes et tellement inhérents à ses mœurs, que nul ministre n'aurait osé y toucher : on se réunissait tumultueusement ; les élections agitées amenaient le peuple sur la place publique ; le parlement, le jury étaient les grandes voix nationa-

Londres en 1753, étudier le droit, puis se fit recevoir avocat ; en 1765, le marquis de Rockingham le prit pour secrétaire particulier ; il fut vers le même temps élu représentant du bourg de Wendover ; et en 1774, les whigs de Bristol le choisirent pour les représenter au parlement. Son ouvrage le plus remarquable sur les troubles de France : *Réflexions sur la révolution française*, parut en 1790 ; il fut traduit aussitôt en français et produisit la plus vive sensation.

les pour les doléances et les griefs. A cette démocratie dévorante, la révolution française donnait encore une augmentation de force; les sociétés politiques se mettaient en rapport avec les clubs français; les jacobins avaient des affiliations partout dans les districts manufacturiers. Fox, le chef de l'opposition, Wilberforce, plus avancé que lui, prêtaient la main aux désordres politiques, soutenus dans la réforme par les lords Grey et Holland. C'était pourtant à la face de ces dangers que Pitt, le ministre si jeune et si fort, luttait avec une grandeur, une puissance de moyens incompréhensibles. Cette physionomie politique se dessine au-dessus de toutes les autres, parce qu'elle est nationale et patriotique. Le fils de lord Chatam avait voué une haine héréditaire à la maison de Bourbon et à la France : il voulait sauver son pays et agrandir sa destinée. En lutte avec le parlement, la démocratie, il avait tout vaincu par la persévérance de son caractère et la puissance de sa volonté, condition essentielle pour créer une tête politique.

C'était à la face de cette situation et de cet homme puissant que M. de Talleyrand et M. de Chauvelin devaient agir à Londres. Pour bien comprendre la mission dont ils étaient chargés en Angleterre, il est important de dessiner ces deux caractères et de pénétrer exactement leurs instructions diplomatiques. J'ai déjà dit que l'évêque d'Autun, abbé de Talleyrand-Périgord, n'appartenait ni par ses principes, ni par son éducation au parti révolutionnaire; lié avec le comte de Mirabeau et les constitutionnels de l'assemblée légis-

lative, il devait représenter ces idées à Londres, comme M. de Noailles les exprimait à Vienne; une indicible souplesse de caractère, une habileté incontestable dans ses jugements sur les hommes et sur les choses, lui donnaient une véritable supériorité au milieu des plus délicates négociations. Le marquis de Chauvelin (1), grand maître de la garde-robe du roi, plus avancé dans le monde révolutionnaire, était le fils de ce marquis de Chauvelin, l'ami de Louis XV, le spirituel causeur des petits soupers, et qui mourut à la face du roi comme le précurseur des funérailles de Saint-Denis (2) ! Quel motif avait déterminé le fils du marquis de Chauvelin, lui-même grand maître de la garde-robe, à prendre parti pour la révolution française ? Évidemment cette frénésie philosophique du XVIII[e] siècle, ce vertige antijésuitique qui avait saisi l'abbé de Chauvelin, ne laissait plus aucun libre arbitre dans les opinions des membres de sa famille. Le marquis de Chauvelin n'était un esprit ni étendu, ni supérieur ; le roi Louis XVI n'avait aucune confiance en lui; il le savait trop lié avec les meneurs du mouvement révolutionnaire pour s'abandonner autrement que d'une manière officielle. On disait même que le roi l'avait éloigné de sa personne et de sa charge pour ne pas avoir auprès de lui un surveillant. Au reste, négocia-

(1) François Bernard, marquis de Chauvelin, né le 29 novembre 1766, sortit capitaine de l'école militaire de Paris, et fut nommé par Louis XVI maître de la garde-robe, charge que possédait son père sous Louis XV.

(2) *Voyez* mon *Louis XV*.

teur médiocre et sans expérience, on lui donnait un guide sûr et habile dans M. de Talleyrand.

La position des deux diplomates à Londres, l'un avec un caractère public, l'autre avec une mission secrète, était tout à fait complexe. L'Angleterre ne reconnaissait d'autre gouvernement que celui du roi Louis XVI. M. de Chauvelin était accrédité par Sa Majesté Très-Chrétienne, et ses lettres portaient le sceau royal, et cependant, par le fait, M. de Chauvelin était plutôt l'envoyé d'un parti que l'homme de confiance de la royauté (1), et c'est ce que savait parfaitement M. Pitt; aussi toujours les négociations avaient-elles un caractère purement officiel, sans confiance ni intimité. M. de Chauvelin fut froidement reçu à Windsor, car George III, très-porté pour Louis XVI, voyait avec inquiétude les principes de la révolution, et M. de Chauvelin en était l'interprète. M. de Talleyrand, pour réparer ce que cette situation avait de fatal, s'était ouvert à M. Pitt sur la possibilité et les

(1) *Note de M. de Chauvelin à lord Grenville* (juin 1792).

« Le roi de France est heureux de renouveler au roi d'Angleterre l'assurance que tout ce qui concerne les intérêts de Sa Majesté Britannique fera l'objet de son attention la plus scrupuleuse.

« Il l'assure en même temps que les droits de ceux de ses alliés qui n'ont pas provoqué la France par des mesures hostiles ne seront pas moins respectés.

« En faisant cette déclaration, le roi remplit le vœu d'un peuple qui ne voit jamais une guerre sans déplaisir, et il s'unit entièrement avec Sa Majesté Britannique pour la tranquillité de l'Europe qui jamais ne serait détruite si la France et l'Angleterre voulaient s'unir pour l'empêcher. »

avantages d'un traité de commerce, renouvelé de celui de 1785 et plus étendu encore : l'abolition de la traite des noirs, la pleine adhésion de la France aux principes de l'Angleterre sur les colonies et la supériorité du pavillon, y compris le droit de visite. Il existait dans ce cabinet des préventions telles que M. de Talleyrand ne réussit pas plus que M. de Chauvelin, car les parties étaient parfaitement liées pour les éventualités d'un mouvement européen.

La France, en déclarant la guerre à l'Autriche, commençait les hostilités qui devaient agiter le monde; dans ces circonstances, M. de Chauvelin reçut l'ordre de sa cour de communiquer cette déclaration et d'en expliquer la portée. La note de l'ambassadeur, ouvrage de M. de Talleyrand, parfaite dans ses termes, repoussait loin l'idée de toute initiative dans la guerre et de tout désir de conquête ou de propagande : « La France, qui ne souffrirait jamais qu'on lui imposât une modification dans sa forme intérieure de gouvernement, désavouait également toutes démarches d'agents publics ou secrets qui tendraient à jeter le trouble dans d'autres États (1) ; » déclaration qui avait évidemment

(1) *Première communication de M. de Chauvelin, au ministre des affaires étrangères d'Angleterre* (mai 1792).

« Par ce motif, le roi de France s'est vu forcé à une guerre qui déjà était déclarée contre lui; mais, fidèle aux principes de la constitution, quel que soit le sort des armes dans cette guerre, la France rejettera toujours toute idée d'agrandissement ; elle conservera ses limites, sa liberté, sa constitution, et surtout son droit incontestable de réformer chez elle ce qu'elle croira nécessaire, et

pour but de calmer toute espèce d'inquiétude au sein du gouvernement anglais. Les principes simples, naturels du droit diplomatique étaient proclamés: point de conquête, point d'intervention; réciprocité dans le respect que le gouvernement et les nations se doivent mutuellement pour les principes intérieurs, ce qui était la vieille maxime de l'Angleterre.

Le langage de l'ambassadeur devient toujours plus rassurant et plus amical à mesure que les plaintes de l'Angleterre se formulent plus vives: « Non-seulement la France respectera les priviléges du gouvernement britannique, mais elle se gardera d'attenter aux droits de ses alliés; elle ne demande pas mieux que de s'ouvrir dans ce dessein à Sa Majesté Britannique. » M. de Talleyrand aperçoit toute l'importance de maintenir la neutralité de l'Angleterre s'il ne peut

ne consentira jamais que, sous quelque prétexte que ce soit, aucun pouvoir étranger lui dicte ou conserve même l'espoir de lui dicter des lois.

« Cette prétention si juste et si naturelle est un sûr garant pour les puissances dont elle n'a reçu aucune provocation, non-seulement de ses dispositions pacifiques, mais encore du respect qu'elle désire maintenir pour les lois, les usages et les formes du gouvernement des autres nations.

« Le roi désavouera hautement la conduite de tous ses agents vis-à-vis des cours avec lesquelles elle est en paix, qui oseraient un seul instant s'écarter de ces principes, et qui, directement ou indirectement, fomenteraient des troubles et des insurrections contre l'ordre établi; qui s'immisceraient dans la police intérieure de ces nations, sous le prétexte d'un prosélytisme qui, exercé dans les domaines des puissances armées, serait une violation réelle des lois des nations. »

obtenir l'alliance ; c'est sa pensée, son but. Toutes ces démonstrations de bons rapports, d'intimité, étaient froidement repoussées par M. Pitt; on répondait à ces avances par des méfiances inquiètes et des exigences souvent abusives. Au fond la guerre était dans la pensée du cabinet; on n'attendait plus qu'un prétexte et un moment favorable.

C'est qu'alors le ministère anglais était informé que la légation française n'agissait pas seulement auprès du cabinet : MM. de Chauvelin et de Talleyrand se mettaient activement en rapport avec les membres de l'opposition, les meneurs de partis, les whigs les plus avancés, tels que lord Grey, M. Fox, Wilberforce, et même avec les chefs des clubs constitutionnels d'Écosse et d'Irlande. Était-ce par instinct, par tendance simple, naturelle, ou bien était-ce le résultat d'instructions particulières? Je n'ai jamais cru M. de Talleyrand populaire et démocratique par goût, même dans sa jeunesse; M. de Chauvelin lui-même aurait aussi préféré l'action régulière et politique auprès des cabinets; mais l'un et l'autre se trouvaient en relation avec les clubs de Paris : obligés de les ménager, ils avaient reçu d'eux la mission de faire une active propagande en Angleterre et en Irlande, toutefois avec beaucoup de prudence, sans jamais se mettre directement en intelligence avec les radicaux. Mais la police de M. Pitt était assez bien faite pour saisir les fils de cette grande conspiration des jacobins, dont le siége était en France. Dès lors, comment pouvait-il exister la moindre confiance entre des États qui visaient

mutuellement à se renverser? A l'effet de révéler cette situation délicate aux ministres, M. de Talleyrand quitta Londres, et il arrivait pour ainsi dire à Paris au milieu de la journée du 10 août, dans le désordre d'un gouvernement nouveau. Son esprit, plein de sagacité, entrevoyait la guerre générale : il n'y avait pas moyen de se maintenir avec un système qui conspirait en pleine paix contre les gouvernements établis. M. de Talleyrand ne croyait même plus à la longue neutralité de l'Angleterre; et le voyage public de M. Jenkinson (1) sur le Rhin, sa présence au camp des alliés, laissaient assez entrevoir qu'il y avait concert arrêté entre les cabinets pour une guerre générale contre la France. Seulement, M. Pitt voulait attendre que l'opinion publique en Angleterre fût plus fortement alarmée par les principes de la révolution française; et en se jetant dans un système d'hostilité, il désirait qu'il fût énergiquement conduit et dignement couronné.

En face de l'Angleterre, et se déployant dans des proportions gigantesques, la Russie accomplissait ses desseins sur la Pologne. Dès que la paix de Yassy eut été signée (2), Catherine II eut à sa disposition 225,000 hommes, soldats aguerris, qu'elle pouvait employer pour ses grandes destinées. Depuis deux

(1) M. Jenkinson, fils du ministre d'État de ce nom (lord Hawkesbury), fut depuis lord Liverpool, de l'école modérée de Pitt, et qui a joué un si grand rôle dans le ministère de 1810 à 1820.

(2) La paix de Yassy fut signée le 7 mai 1792.

ans, la Pologne s'était organisée sous un système de monarchie héréditaire aux mains de la maison de Saxe, et la nouvelle constitution avait été désapprouvée à Saint-Pétersbourg, tandis qu'elle était soutenue à Berlin avec une certaine vivacité. La patiente Catherine, attendant la paix de Yassy, avait gardé le silence, jusqu'à ce que, maîtresse de ses forces, elle soutint les mécontents, les fédérations, les diètes opposantes qui préparaient la domination des Russes : quel ménagement avait-elle encore à garder? La Prusse et l'Autriche allaient s'engager dans une guerre hasardeuse et sanglante contre la révolution française. Le temps était bien choisi, et la Pologne fut inondée de troupes moscovites.

Catherine II déclara qu'il ne s'agissait que d'une simple occupation temporaire, afin d'étouffer la guerre civile de Pologne, laquelle cesserait dans un concert commun : le but pressant était de frapper, de détruire la révolution française; elle y poussait l'Autriche et la Prusse, en déclarant qu'elles auraient la disposition de toutes ses forces pour un but si noble et si utile; toujours enthousiaste pour les émigrés, Catherine promettait son puissant concours à la ligue européenne, et annonçait qu'après avoir comprimé le mouvement révolutionnaire en Pologne, ses troupes se joindraient à l'armée destinée à marcher sur la France. Pour surveiller cette démonstration des Russes sur Varsovie, les cours de Vienne et de Berlin avaient détaché des corps spéciaux à l'extrémité de leurs frontières, appelés à former, selon l'occurrence, ou des

auxiliaires ou des obstacles aux projets de Catherine II.

Cette double situation de la Prusse et de l'Autriche, il ne faut jamais la perdre de vue, au moment où elles se décident à la guerre contre la France : ces deux puissances, loin d'être en pleine sécurité, les yeux incessamment tournés vers la Pologne, ne demandent pas mieux qu'un prétexte pour suspendre les hostilités contre la révolution française. Les hommes d'État des deux cabinets partagent cette conviction profonde qu'on doit hâter une solution pacifique; pour la Prusse, je ne parle pas seulement du duc de Brunswick, temporisateur par excellence, négociant avec les divers partis qui divisaient la France, mais d'un homme qui paraissait alors pour la première fois dans les grandes affaires, je veux parler du comte de Haugwitz. Il appartenait essentiellement à l'école des timidités et des transactions, ce qui le faisait dire très-accessible à la corruption; il y a en politique des caractères qui par incertitude et faiblesse amènent des résultats plus nuisibles que la corruption. Le comte de Haugwitz s'était surtout épris des maximes philosophiques du XVIII[e] siècle, et de ces maximes à la révolution française, il n'y avait qu'un pas, bien facile à franchir. La puissance morale du comte de Haugwitz sur l'esprit du roi, si grande déjà, provenait surtout de cette habitude d'affaires, de cette intelligence du passé, si commode pour un règne; un homme à traditions est indispensable à un prince qui ceint la couronne : comme une archive vivante et toujours consultée.

Le secrétaire du cabinet, Lombard (1), chef de la chancellerie prussienne, était dans les mêmes opinions que le comte de Haugwitz; parfaitement au fait de toute l'histoire diplomatique de la Prusse, il partageait la conviction profonde qu'une alliance avec la France était un point indispensable de la politique; toutes hostilités entre les cours de Berlin et de Paris lui paraissaient une suspension des rapports réguliers et habituels nécessaires à deux gouvernements si liés d'intérêt. Au reste, le secrétaire Lombard, d'une famille protestante réfugiée, devait voir avec quelque joie les principes de liberté religieuse proclamés par la révolution française.

A côté de cette action de cabinet, se plaçait la diplomatie militaire, dirigée par le général Heymann, longtemps au service de France, ami du marquis de Lafayette et du général Dumouriez, et qui partageait les principes du parti constitutionnel. Le général Heymann n'avait dans sa pensée et dans son cœur aucun désir de restaurer la monarchie de Louis XVI dans les conditions du vieux régime, et nul dans le cabinet de Berlin ne pensait autrement. Il faut donc bien remarquer cette commune direction d'esprit de tous ceux qui entourent le roi de Prusse : en tête, le duc de Brunswick en négociations incessantes avec le parti révolutionnaire, puis l'école diplomatique et militaire qui voyait avec répugnance les hostilités contre la

(1) J'ai donné une notice sur Lombard dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire.*

France, quelle que fût d'ailleurs la forme de son gouvernement.

Le même esprit d'incertitude et de faiblesse se rencontrait dans le cabinet de Vienne par rapport à la révolution française. L'Empereur n'avait pas commencé la guerre spontanément; la France avait pris l'initiative, et, dans cet intervalle, Léopold était mort à l'œuvre. Un jeune Empereur tout préoccupé des intérêts allemands, François II, à peine couronné aurait-il cette énergie d'un prince plus mûr, plus décidé? L'Autriche craignait la Russie et cette armée moscovite qui occupait la Pologne; le caractère du ministre autrichien, M. de Cobentzl, chargé de la diplomatie de la guerre dans les Pays-Bas, était mou, faible, toujours porté aux négociations. Pouvait-on attendre plus d'énergie du comte Mercy-d'Argenteau, ou même du comte de Metternich-Winnebourg, caractère pacifique et négociateur? Transiger devait donc être la tendance naturelle de toute cette diplomatie; elle répugnait à faire la guerre, alors tout à fait en dehors même des idées de M. de Kaunitz. Cependant les deux cabinets s'étaient trop avancés pour ne pas essayer une campagne; on avait discuté presque publiquement un plan de guerre offensive contre la France révolutionnaire; l'Autriche et la Prusse complétement liées à ce dessein ne pouvaient désormais reculer sans compromettre l'honneur et la réputation des couronnes. Aussi dans les derniers jours du mois de juin, on arrêta le projet d'invasion, sous la direction absolue du duc de Brunswick : le feld-

maréchal devait marcher droit sur Longwy et Thionville; l'Empereur réservait seulement le commandement de l'armée des Pays-Bas au duc de Saxe-Teschen (1); quinze mille Autrichiens couvraient la droite du duc de Brunswick, avec ordre de se réunir aux Prussiens à Longwy; vingt mille hommes de troupes fédérées se groupaient entre le Rhin et la Moselle, sous le prince de Hohenlohe-Kirchberg (2); le restant de l'armée allemande était réparti sur toute la ligne depuis Bâle jusqu'à Strasbourg, et l'ordre fut donné de se tenir prêt pour une grande campagne. Aurait-elle un caractère purement militaire, comme au temps des rapports réguliers de gouvernement à gouvernement, ou bien lui imprimerait-on une mission politique? tel fut encore le point discuté entre les cabinets.

La cour de Vienne, avec sa prudence et son habileté accoutumées, indiqua la tendance impartiale de sa politique dans un manifeste tout autrichien, où était rappelée la tolérance de Léopold, par rapport

(1) Albert, duc de Saxe-Teschen, fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne Auguste II, et frère de la grande dauphine de France mère de Louis XVI, était né à Dresde le 11 juillet 1738, et épousa en 1766 l'archiduchesse Christine, fille de l'empereur François Ier et sœur de la reine de France Marie-Antoinette. Il était en 1789 gouverneur des Pays-Bas autrichiens, et la sédition qui éclata à Bruxelles le força de se retirer à Vienne; mais l'autorité impériale ayant été aussitôt rétablie, il vint en reprendre le gouvernement.

(2) Le prince de Hohenlohe-Kirchberg avait fait ses premières armes contre les Turcs, qu'il défit en Transylvanie. Il était général d'artillerie.

aux changements survenus à Paris : son jeune successeur ne voulait pas s'en départir, si la France offrait de réparer les justes griefs des princes dépossédés; ses armées avaient envahi sans motif, sans prétexte, les Pays-Bas; comment traiter avec un gouvernement qui tenait son roi captif, et jetait ensuite le désordre et la propagande dans toute l'Europe ? Il suffisait également de bien connaître la composition du cabinet prussien, pour deviner le sens modéré d'un manifeste diplomatique contre la révolution : c'était toujours les griefs des princes allemands qu'on invoquait, les priviléges de la confédération germanique, étrangement violés par la France. Le cabinet de Berlin marcherait de concert avec l'Autriche dans une campagne sans jamais s'en séparer jusqu'à ce que le but commun fût atteint : on y parlait de l'état intérieur des partis. Le ministère prussien se bornait à dire que l'anarchie de la France laissait un très-grand vide dans les relations diplomatiques d'État à État, comme s'il exprimait un regret sur la rupture des vieilles alliances. Au reste, ce manifeste ne s'exprimait sur aucune forme de gouvernement imposé par les étrangers; on y parlait seulement du pouvoir légal sous un principe monarchique; ce qui laissait toute latitude, toute chance pour l'avenir, sans engager d'avance aucune négociation.

Ces deux manifestes étaient des actes de cabinet. Dans les guerres d'invasion qui se mêlent partout aux questions politiques, il est d'habitude qu'une sorte de proclamation soit adressée aux habitants pour leur

dire le but des hostilités et la marche des armées. Depuis que nous avons passé à travers les grandes guerres de la révolution et de l'empire, on sait à peu près la forme de ces manifestes qui accordent protection à ceux qui se soumettent, et menacent d'exécutions militaires ceux qui résistent ; il n'y a là rien que de très-habituel. Un tel acte était indispensable, au moment où le généralissime des armées alliées allait franchir la frontière. On devait prendre en considération l'état des esprits, la malheureuse situation de la famille royale, effrayer les révolutionnaires absolus, favoriser le mouvement royaliste et les opinions constitutionnelles disposées à une restauration de Louis XVI. Aussi l'importance de cet acte paraissait immense.

Quel historien n'a pas déclamé contre le manifeste du duc de Brunswick ? Le duc ne fut ni l'auteur, ni le complice de cet acte, au reste si modéré qu'on ne s'explique pas les fureurs que depuis même il a soulevées. Le duc de Brunswick était trop lié aux actes et aux hommes de la révolution pour tenir un langage de menace : son manifeste fut un de ces documents arrêtés en dehors de lui et qu'il signa comme général en chef. La question d'un manifeste militaire était résolue et concertée entre les chefs des cabinets de Vienne et de Berlin pour inspirer l'espérance aux hommes d'ordre, et la crainte aux partis qui divisaient la France : or, pour cela, on avait consulté les intelligences qui paraissaient le mieux au fait des intérêts et des opinions, et particulièrement MM. de

Calonne, Mallet-Dupan. Si la langue française était familière dans la haute éducation allemande, néanmoins il fallait un Français, un national, pour en saisir toutes les nuances, de manière à pouvoir s'adresser aux imaginations, aux passions et à l'esprit; et M. de Calonne indiqua un des émigrés les plus spirituels, le marquis de Limon, ancien intendant des finances du duc d'Orléans. La première rédaction de ce manifeste était vive, impétueuse; M. de Calonne eut besoin d'en tempérer les termes. Après avoir subi cette correction première, le manifeste fut soumis au roi de Prusse et à l'Empereur qui le modérèrent encore; tel qu'il était réduit et mutilé, le duc de Brunswick le trouva trop expressif, il s'en ouvrit aux ministres des cabinets; selon lui, il se mêlait trop à la politique, et l'on devait le réduire aux termes militaires.

Dans une dernière conférence des cabinets, toute la rédaction du marquis de Limon fut bouleversée, et le conseiller intime Renfner dépeça, recousut le manifeste, qui fut définitivement signé par le duc de Brunswich, à son corps défendant, et pour obéir à la volonté des souverains alliés (1). Ce manifeste portait en substance : « Que les puissances alliées ne voulaient point accomplir des conquêtes sur la France, ni même s'immiscer dans les formes de son gouvernement intérieur, en tant qu'elle ne compromettrait pas la sécurité des autres gouvernements. Les alliés invitaient

(1) Ce manifeste fut publié à Coblentz le 25 juillet 1792.

les gardes nationaux à ne point faire de résistance; autrement ils seraient traités comme rebelles. Enfin, si la commune de Paris attentait à la vie de Louis XVI, le manifeste du duc de Brunswick déclarait qu'elle serait punie par une exécution militaire. » Et qu'y avait-il donc de si extraordinaire dans ce document? n'était-ce pas le droit de la guerre que de menacer d'exécutions les villes ouvertes qui résisteraient, et tous corps francs qui, n'appartenant pas à l'armée régulière, oseraient néanmoins entrer en ligne? Quand la commune de Paris gardait comme otage Louis XVI, ne fallait-il pas hautement lui déclarer qu'elle répondait du roi, et que si elle osait porter sur cette tête une main sacrilége, elle subirait une fatale responsabilité?

La faute était toujours de trop écrire, de trop parler, quand il fallait surtout agir. Il semblait qu'un indicible amour de paperasses, de manifestes se fût emparé des chancelleries. En face d'un mouvement armé aussi vif et aussi profond que la révolution française, il fallait marcher avant tout; on aurait discuté après la victoire, quand le drapeau de la révolution ne se serait plus glorieusement agité, et c'était précisément cette action militaire qui manquait aux coalisés. Pour être menée à bonne fin, la campagne devait commencer le 1[er] juin; alors on pouvait être dans le mois de juillet sur la Marne et la Seine; eh bien! on était déjà au 30 juillet, et l'on continuait ce que le duc de Brunswick appelait un mouvement de concentration. Le 1[er] août, trois fortes colonnes se portèrent sur la

rive gauche de la Moselle, dans la direction de Trèves; là, traversant le magnifique pont, elles vinrent prendre position près le confluent de la Sarre. Le plan de campagne des alliés put alors se développer. L'ennemi allait déboucher en masse par Sarrebourg sur Thionville. C'est dans cette sorte de delta formé par la Moselle et la Sarre, que l'armée d'invasion se concentra, appuyée sur ses derrières par les corps d'émigrés que conduisait le maréchal de Broglie, magnifique division d'infanterie et de cavalerie; les brigades irlandaises, un régiment allemand de Hohenlohe renforçaient l'infanterie, tandis que la cavalerie, sous les ordres du maréchal de Castries, comptait cinquante-sept escadrons. De Coblentz, cette petite et noble armée s'était portée sur Bingen à la face des montagnes, attendant avec impatience le signal des batailles; pleine d'ardeur, aventureuse comme l'esprit gentilhomme, elle comptait marcher droit sur Paris; c'était la croyance aux grandes prouesses de chevalerie. N'accusons point ces cœurs si hauts, ces héroïques folies; l'émigration était une de ces pensées du moyen âge, le dernier reflet des poétiques choses comme les croisades. A Coblentz, les émigrés avaient passé la revue de Monsieur, comte de Provence, et du comte d'Artois; à peine pouvaient-ils contenir leur impatience en contemplant les marches méthodiques des Allemands et les combinaisons mesurées du duc de Brunswick. Les gentilshommes bouillonnaient sous cette tactique prussienne, comme une belle tête jeune et frisée sous un casque de plomb.

C'est qu'en effet rien ne pouvait se comparer à la lenteur des mouvements du duc de Brunswick : depuis le 1er août toutes les masses prussiennes étaient concentrées dans le delta de la Moselle et de la Sarre, et ce n'est que le 12, au lever du soleil, que la frontière de France fut entamée. Les hussards de Brunswick occupèrent Rudemaken à la lisière extrême; l'infanterie prit ses logements à Sierk, après une première exécution militaire, car les habitants avaient tiré des fenêtres. Cette résistance inattendue préoccupa vivement le duc de Brunswick : était-ce là l'esprit de la France ardente déjà pour sa révolution? Le roi de Prusse ordonna que le mouvement d'invasion se continuerait dans les conditions d'un premier succès. L'armée ennemie, appuyée sur la droite par la forteresse de Luxembourg, se développa comme un magnifique éventail d'acier jusqu'au 18 août. Les nouvelles venues de Paris sur la terrible catastrophe du 10 août, excitaient un double sentiment d'inquiétude et d'impatience; le duc de Brunswick attendait pour agir fortement sur la capitale que le corps autrichien eût fait lui-même son mouvement de concentration.

Le 20 août, dix jours après la chute de la royauté, le général Clairfayt opéra sa jonction avec les Prussiens à Tiercelet, petit village situé entre Thionville et Longwy. Par ce mouvement simultané de l'ennemi, ces deux points étaient également menacés, et la route sur Verdun parfaitement ouverte. Le corps si brillant des émigrés suivait le mouvement général des deux

armées (1) ; tous émus de leurs grandes illusions, de leurs rêves politiques, braves gentilshommes ils allaient revoir leurs châteaux, leur cour bien-aimée, ce Versailles d'autant plus ravissant qu'ils avaient vécu errants, exilés sur les bords de la Moselle et du Rhin. Les maréchaux de Broglie et de Castries pouvaient à peine contenir leur impatience de combattre : tous brandissaient joyeusement l'épée; preux chevaliers du moyen âge, ils voulaient croiser le fer avec ces géants que la démocratie allait leur jeter à la face dans ses prodiges de création.

Les généraux émigrés, en conseillant une marche rapide en avant aux alliés, voyaient bien la situation actuelle; dans un mémoire mis sous les yeux du roi de Prusse par les marquis de Pouilly et de Lambert,

(1) Le 23 août 1792, MONSIEUR prononça le discours suivant à la tête de la noblesse armée qu'il commandait :

« Messieurs, c'est demain que nous entrons en France; ce jour mémorable doit influer nécessairement sur les opérations qui nous sont confiées, et notre conduite peut fixer le sort de la France. Vous n'ignorez pas les calomnies dont nos ennemis ne cessent de nous accabler, et le soin qu'ils ont de répandre que nous ne rentrons dans notre patrie que pour assouvir nos vengeances particulières; c'est par notre conduite, messieurs, c'est par la cordialité avec laquelle nous recevrons les Français égarés qui viendront se jeter dans nos bras, que nous prouverons à l'Europe entière que la noblesse française, plus illustre que jamais par ses malheurs et sa constance, sait vaincre ses ennemis et pardonner les erreurs de ses compatriotes. Les pouvoirs qui sont remis entre nos mains nous donneront le droit d'exiger ce que notre intérêt et notre gloire nous inspirent; mais nous parlons à des chevaliers français, et leurs cœurs enflammés du véritable honneur n'oublieront jamais les devoirs que ce noble sentiment leur impose. »

aides de camp, attachés comme gentilshommes à sa personne, ceux-ci avaient nettement exposé l'état de démoralisation de l'armée française : « La désertion d'une partie des officiers avait laissé des vides irréparables dans les rangs, et ces vides ne pouvaient pas être encore parfaitement remplis; les régiments de ligne, et surtout la cavalerie, voyaient avec dégoût les bataillons de volontaires, sorte d'armée de révolutionnaires déguenillés; les officiers émigrés avaient laissé de bons souvenirs parmi ces régiments que naguères ils commandaient, et en se retrouvant sur le front de leurs anciennes compagnies, ces officiers attiraient à eux les vieux soldats. La désertion, au reste, se montrait sur une grande échelle; le marquis de Lafayette épuisé, menacé dans son rôle ridicule, venait de passer aux Autrichiens, événement inattendu qui jetait un nouveau désordre dans la désorganisation même; les Prussiens n'avaient qu'à pousser vigoureusement la campagne, la route de Paris était ouverte; en dix jours on se trouverait sur la Marne. Jusqu'ici aucune résistance n'avait empêché le développement des opérations, et au premier choc le corps français du général Desprès-Crassier (1), qui campait à Fontoy, s'était dispersé dans la plus grande confusion. La défection du marquis de Lafayette

(1) Desprès-Crassier, né à Crassier, près de Ferney, le 18 janvier 1733, fut pris en amitié par Voltaire, et entra au service de France, comme cadet, dans le régiment suisse de Châteauvieux en 1745; puis il passa capitaine dans celui des Deux-Ponts en 1757; réformé en 1763, il fut remis en activité en 1773 avec le grade de

était d'un excellent augure pour l'invasion ; est-ce que l'armée française n'était pas encore sous les ordres de gentilshommes constitutionnels, attachés par le cœur à la monarchie : MM. de Custine, de Biron, de Beauharnais, de Luckner? Dumouriez lui-même, vieil officier de l'armée royale, avait témoigné au roi Louis XVI un vif intérêt, et le général Kellermann, quoique d'une noblesse récente, était néanmoins déjà maréchal de camp avant 1789. On avait donc tout espoir de réussir dans une marche rapide, et singulièrement aidée par la sympathie des chefs et les souvenirs du soldat. » Ainsi raisonnaient les émigrés et les marquis de Lambert et de Pouilly dans leurs mémoires.

Telle n'était pas l'opinion circonspecte du duc de Brunswick : craignant de compromettre, par une marche trop hardie, les destinées des soldats qui lui étaient confiés, il pouvait gagner du temps, négocier, attendre certains événements susceptibles de servir la politique de son cabinet et ses intérêts personnels; s'il comprenait la légitime impatience des émigrés, il était bien loin de la partager; il se faisait déjà certaines idées sur la grandeur de cette révolution qui, ne s'épargnant aucun péril, jetait le gant à l'Europe; ce gant, il le ramassait, mais il voulait combattre à armes sûres et courtoises.

lieutenant-colonel, et fit la guerre d'Amérique; revenu en France, il fut nommé colonel, puis maréchal de camp en mars 1791, et enfin lieutenant général le 5 janvier 1792. C'était un phraseur sans capacité militaire.

Le matin du 20 août, les Prussiens et les Autrichiens, réunis sous le duc de Brunswick et le général Clairfayt, se présentèrent devant Longwy. Une artillerie formidable, conduite par un tacticien habile et un remarquable historien militaire, le colonel Tempelhof, ouvrit le feu contre la place, qui se rendit après une résistance de quatre jours. Longwy devenait désormais un point d'appui, un avant-poste de Luxembourg. Les alliés pouvaient et devaient se porter sur Thionville pour compléter leur système de précautions; la stratégie n'avait pas alors admis le principe de masquer des places par des armées d'observation et de se porter rapidement sur les capitales; il fallait pour cela l'enseignement des compagnies de l'empire, temps d'héroïques aventures. Toutes les opérations, qui désormais allaient s'étendre depuis Longwy jusqu'à Verdun, étaient nécessairement débordées par Thionville sur la gauche et Montmédy sur la droite. Le plan proposé était celui-ci : laisser des corps d'observation devant les deux places; marcher rapidement sur les corps désorganisés du marquis de Lafayette et du maréchal de Luckner, étonnés de toutes les défections; les écraser comme la foudre, pour ensuite opérer en pleine sécurité sur Paris. S'il y avait de la hauteur, de la hardiesse dans ce plan, le duc de Brunswick n'était pas dans une situation d'esprit qui permît de l'exécuter, surtout avec la conscience des grands intérêts qui s'agitaient; car, toujours préoccupé d'une guerre précautionneuse, stratégique, le duc de Brunswick ne croyait pas possible de s'aven-

turer dans une marche en avant, sans s'être emparé de Montmédy et de Thionville : la retraite pouvait lui être disputée, et que deviendraient ses communications? A Longwy, le duc de Brunswick s'arrêta trois jours pour établir des magasins, tandis que 40,000 Autrichiens du prince de Holenlohe enveloppait Thionville, assurant ainsi les communications avec Trèves et la forteresse de Luxembourg.

Ce n'est qu'après ces précautions lentes, mesurées, que le duc de Brunswick continua sa marche sur Verdun; ses étapes étaient fixées, réglées par la plus sévère stratégie, et sans qu'il osât de mouvements hardis. Le 28 août, le duc couche à Longuyon; le 29 à Étain; le 30, les Prussiens s'emparent sans coup férir des hauteurs de Verdun, alors considérée comme place de troisième ordre, fortement couverte par Metz, Thionville et Montmédy. On ne croyait pas à la nécessité de défendre ce point avancé des frontières de France, constamment agrandies depuis Louis XIV. Quand les Prussiens se présentèrent devant Verdun, il y avait peu de probabilité d'une longue résistance. L'artillerie ennemie éclaira de ses bombes pendant quinze heures le ciel brumeux de la Meuse. Un brave gentilhomme, du nom de Beaurepaire (1), jura de s'ensevelir sous les ruines de Verdun; la mutinerie

(1) M. de Beaurepaire, officier de carabiniers avant la révolution, fut nommé en 1791 commandant du 1er bataillon de volontaires nationaux du département de Maine-et-Loire, et cette troupe faisait partie de la garnison de Verdun : toujours des gentilshommes pour les choses glorieuses!

de deux bataillons et de la bourgeoisie effrayée força le commandant à capituler; il se perça de son épée, comme un fier républicain des temps antiques, pour ne pas survivre à ce déshonneur. Verdun abaissa ses ponts-levis devant l'armée prussienne étonnée de si peu d'obstacles; le roi Guillaume y fit son entrée solennelle au milieu d'une joie publique bien fatale : on s'enthousiasma pour la cause royaliste; la blanche couleur de la monarchie fut arborée et les signes de la révolution proscrits. De jeunes filles, jetées plus tard à l'échafaud en couronnant leurs têtes de roses blanches pour accomplir leur sacrifice, offrirent des corbeilles de fleurs au roi Guillaume. La convention ne l'oublia pas. Les choses terribles arrivent quelquefois comme d'inflexibles nécessités pour sauver une nationalité menacée!

CHAPITRE XIII.

RÉALISATION DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE.

Le gouvernement après le 10 août. — Puissante énergie des jacobins et de la commune. — Dangers et mouvements de la terreur. — Tribunal révolutionnaire. — Visites domiciliaires. — Proscription des nobles, des prêtres. — Le 2 septembre. — Dictature civile de Danton. — Dictature militaire du général Dumouriez. — Louis XVI. — Élection conventionnelle. — Armées. — Finances. — Les municipalités. — Correspondance. — Les clubs permanents. — Les camps. — La convention, ses partis. — Les jacobins organisateurs. — La république proclamée.

---

10 août—22 septembre 1792.

Tant qu'une révolution marche, elle est forte ; lorsqu'elle s'arrête, elle est perdue ; et c'est parce que les jacobins avaient puissamment compris cette vérité qu'ils se placèrent à la tête d'un mouvement (et aussi dès qu'ils furent brisés, la révolution ne fut plus qu'un mot et la démocratie disparut). Certes nul gouvernement ne s'était élevé dans une crise plus imminente, que celui qui prit les affaires après la rage

populaire du 10 août (1) : le territoire était envahi par de puissantes armées; jamais les partis n'avaient été plus agités, plus énergiquement animés les uns contre les autres; le peuple se montrait fortement ému; les pouvoirs sans crédit; l'assemblée législative sans force, sans tenue, insolente envers le roi, sans popularité parmi les masses. Seulement la situation était devenue plus nette et par conséquent plus simple : la

(1) Voici le décret du 10 août qui suspend le pouvoir exécutif :

« L'assemblée nationale, considérant que les dangers de la patrie sont parvenus à leur comble; que c'est pour le corps législatif le plus saint des devoirs d'employer tous les moyens de la sauver; qu'il est impossible d'en trouver d'efficaces tant qu'on ne s'occupera pas de tarir la source de ses maux, considérant que ces maux dérivent principalement des défiances qu'a inspirées la conduite du chef du pouvoir exécutif dans une guerre entreprise en son nom contre la constitution et l'indépendance nationales; que ces défiances ont provoqué, des diverses parties de l'empire, un vœu tendant à la révocation de l'autorité déléguée à Louis XVI; considérant néanmoins que le corps législatif ne doit ni ne veut agrandir la sienne par aucune usurpation; que dans les circonstances extraordinaires où l'ont placé des événements imprévus par toutes les lois, il ne peut concilier ce qu'il doit à la fidélité inébranlable à la constitution, avec la ferme résolution de s'ensevelir sous les ruines du temple de la liberté plutôt que de la laisser périr, qu'en recourant à la souveraineté du peuple et prenant en même temps les précautions indispensables pour que ce recours ne soit pas rendu illusoire par des trahisons, décrète ce qui suit :

« Art. 1er. Le peuple français est invité à former une convention nationale..., etc.

« Art. 2. Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que la convention nationale ait prononcé sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. »

royauté, qui n'était plus qu'un embarras, avait disparu ; le conseil exécutif provisoire avait fortement saisi la dictature pendant la crise ; quelques hommes d'énergie avaient déclaré que, mettant leur tête en jeu, ils voulaient rester maîtres absolus de la situation : c'est qu'alors la royauté affaiblie, humiliée, aurait pu sauver le pays de l'invasion ? est-ce que l'assemblée législative bavarde et trembleuse aurait pu préserver le territoire ? Et c'est sous ce point de vue que l'avénement de Danton et avec lui de la commune de Paris eut quelque chose de terrible, de nécessaire. Quand on ouvre l'histoire des triumvirs et des décemvirs de Rome, les proscriptions fatales de Sylla, on ne frémit plus, on juge ; quand les temps s'éloignent, les douleurs sont moins saignantes, le cri des victimes plus éloigné, et l'on se livre à des considérations plus fortes, plus sérieuses, sur un temps et sur les caractères qui le dominent ; quel est l'homme qui s'appartient dans les crises ? lorsque les passions politiques grondent, quelle vie reste pure d'excès ? la violence ne devient-elle pas une religion ?

Par le fait, la grande émeute du 10 août fit passer le pouvoir dans les mains de la commune de Paris. Le conseil exécutif provisoire comptait en majorité des hommes faibles, inconnus, médiocres ; Danton seul élevait sa tête, et Danton était plus encore l'homme de la commune que le ministre de la justice de l'assemblée législative. Cette commune devenait l'autorité importante, souveraine, et cela devait être, parce qu'elle venait du peuple, et qu'elle avait com-

pris les moyens révolutionnaires, pour les appliquer sans scrupule et sans timidité. En révolution, il y a une sorte d'instinct dans les masses qui fait qu'elles délèguent l'autorité aux hommes sanglants et terribles, sans autre force politique que la terreur et le succès. Pour ceux qui avaient rêvé un changement social complet, absolu, rien n'était obstacle, ni les droits acquis, ni la morale, ni la vie humaine; la société leur paraissait mal organisée : la révolution, c'était la guerre aux riches, aux supériorités sociales, à la bourgeoisie tremblante, à tout ce qui faisait obstacle à ce terrible char de la démocratie : pour les imaginations ardentes, s'opposer est un crime. Danton était digne de diriger cette réunion d'hommes, ce décemvirat qui comptait Marat comme écrivain socialiste; Panis (1), Sergent (2), comme têtes d'administration; puis Collot-d'Herbois (3), Billaud-Varenne (4),

(1) Panis, né en Périgord, était avocat avant la révolution; beau-frère du brasseur Santerre, il en suivit l'impulsion et fut, pendant 1789-90-91, un des plus ardents orateurs du peuple.

(2) Sergent, né à Chartres en 1751, était avant la révolution graveur en taille douce à Paris; il devint en 1790 président du district de Saint-Jacques de l'hôpital.

(3) Collot-d'Herbois, comédien ambulant avant la révolution, commença à se faire connaître par l'*Almanach du père Gérard*, et par son zèle pour les soldats du régiment de Châteauvieux envoyés aux galères; c'est à lui qu'ils durent le triomphe de leur marche de Brest à Paris, et la cérémonie civique qui les attendait dans la capitale

(4) Billaud-Varenne, né à La Rochelle en 1762, entra dans la congrégation de l'Oratoire, devint préfet des études à Juilly, puis avocat à Paris; il fit paraître le *Despotisme des ministres de France*,

Tallien (1), comme négociateurs et exécuteurs : réunion farouche, mélange de feu et de sang, de salpêtre et de boue; héritiers en droite ligne de ces chefs des halles qui, sous les Armagnacs et les Bourguignons, faisaient arracher les entrailles des victimes pour en nourrir les animaux immondes. Les temps historiques ont plus de ressemblance qu'on ne croit; les siècles ne font que transformer les mêmes idées, les mêmes passions : quand on lit Juvénal des Ursins, Froissard, ou les annales des époques ligueuses, est-ce qu'on s'étonne encore des fatales épisodes de la révolution? La puissance de cette commune venait précisément de ce qu'elle était en butte aux attaques, aux dénominations de tous les timides et les modérés; elle avait derrière elle le peuple, les faubourgs, 50,000 ouvriers affiliés aux jacobins dans les ateliers. Si l'assemblée législative avait une tribune, la commune avait des clubs publics bien autrement retentissants parmi les masses; le camp de Paris était son armée, le tocsin sa grande voix, l'incarcération et le massacre son dernier mot; et pardessus tout elle voulait, et c'est quelque chose que

3 vol. in-18. L'assemblée électorale l'ayant nommé (1791) l'un des juges du 2e arrondissement de Paris, il prit place parmi les membres les plus ardents du club des jacobins.

(1) Jean-Lambert Tallien, né à Paris en 1769, fit ses études aux frais du marquis de Bercy, dont son père était maître d'hôtel; clerc de procureur, puis de notaire, il devint prote à l'imprimerie du *Moniteur* après la révolution; ses discours et ses écrits le firent remarquer des révolutionnaires, et il fut bientôt un des hommes les plus populaires.

de vouloir, sans jamais s'enquérir des moyens. La commune aurait pu trouver un véritable obstacle dans la garde nationale, mais cette garde était passée de la molle domination de M. de Lafayette à la dictature de Santerre, imitation du brasseur Artwel des troubles des Pays-Bas. Santerre s'était mis au service des faubourgs et des membres de la commune; et d'ailleurs la garde nationale, je le répète, comme toute la bourgeoisie, était dominée par deux sentiments, la jalousie des classes supérieures et la peur des classes inférieures; elle n'aimait ni les nobles, ni les prêtres, ni l'intelligence; puis elle tremblait devant les clubs : situation complexe qui la fit assister sans murmurer à tous les excès de la révolution.

Avec des hommes si terribles à la tête d'un mouvement populaire, il fallait s'attendre, dans la crise publique, à d'implacables mesures. Ceux qui avaient suivi la doctrine socialiste de Marat, depuis l'origine de la révolution française, devaient savoir qu'elle se résumait dans un système de fatalité épouvantable pour aller jusqu'aux dernières limites d'une idée. Marat, préoccupé de la pensée d'une dictature démocratique, la croyait indispensable pour atteindre ces deux cent mille têtes qui lui semblaient un obstacle à la marche de la révolution. Dans ce temps si calamiteux, on s'était familiarisé avec les idées d'échafauds, de têtes et de sang; les masses affranchies du joug religieux se jouaient avec les cadavres; pour un mot on élevait un homme à la lanterne, et depuis deux ans cela se faisait souvent au milieu de jeux et de

rires sauvages! On se façonne même à l'idée du meurtre, et les masses surtout, quand elles n'ont plus Dieu à leur face, sont vivement impressionnables pour le mal : à Rome, dans les cirques, on applaudissait lorsque les chrétiens offraient leurs saintes poitrines à la dent meurtrière du tigre, à la griffe du lion, ou tombaient écrasés sous les larges pieds de l'éléphant ou de l'hippopotame. Malédiction sur les hommes qui prennent à plaisir de déchaîner, de démoraliser le peuple! ils portent sur le front un stigmate terrible : ils sont les Caïns de la fraternité humaine! Cette commune de Paris, ce décemvirat devait donc pousser le tombereau révolutionnaire, et Danton n'était pas homme à reculer.

Dans les temps de violence, les formes lentes, régulières de la justice sont importunes; il ne s'agit pas de juger, mais de frapper. Ne cherchez jamais dès lors les actes d'impartialité : tout s'empreint de l'esprit des commissions extraordinaires et des juridictions exceptionnelles. La révolution devait considérer comme criminel tout obstacle qui s'opposait à sa marche; est-ce que des juges ordinaires pouvaient satisfaire cet impératif besoin d'une situation politique? La création d'un tribunal révolutionnaire fut la pensée de Danton, de Marat et de Camille Desmoulins (1). Je m'explique Danton et Marat : ce sont deux

(1) Camille Desmoulins, né à Guise, en Picardie, en 1762, fils d'un lieutenant au bailliage de cette ville, fit ses études à Paris, au collége Louis-le-Grand, où il avait une bourse due à la bienveillance du chapitre de Laon; dès l'ouverture des états généraux, il fut

types d'énergie et de corruption, natures violentes et désordonnées; mais je n'aime pas les caractères doucereux, spirituels, qui vont au mal avec les apparences de la mansuétude et de la bonté : ce bon Camille, cet innocent Camille, est pour moi une nature aussi mauvaise que celle de ses amis, avec un peu moins de courage à l'aspect des conséquences nécessaires, effrénées, sanglantes, d'une position qu'il a lui-même appelée ; que vient-il donc nous parler de clémence, lorsque la hache s'est rassasiée? Ainsi plus de justice tutélaire et protectrice; ceux que la révolution appelait du nom de conspirateurs pouvaient être traduits, poursuivis devant un tribunal qui frappait comme la foudre sur les ennemis de la démocratie, premier et puissant mobile de la terreur.

La commune, sous prétexte de la sûreté générale, ordonnait des visites domiciliaires (1) : c'était une

l'orateur le plus déterminé des rassemblements qui se formaient au Palais-Royal. Le 12 juillet 1789, à la nouvelle que Necker venait d'être congédié, Camille Desmoulins sort d'un café tenant un pistolet et une épée, monte sur une chaise et invite le rassemblement à le suivre. On sait comment finit ce tumulte. Pendant le règne des assemblées constituante et législative, il se montra le plus furieux patriote; il avait pris le titre hideux de *procureur général de la lanterne*.

(1) Voici le décret du 10 août, qui ordonnait les visites domiciliaires :

« L'assemblée nationale, considérant que, dans les circonstances actuelles, le salut de la patrie exige que les citoyens soient armés, décrète que les corps administratifs et les conseils généraux des communes soient autorisés à vérifier dans les maisons, tant des villes

manière d'ouvrir toutes les portes et de pénétrer dans l'intérieur de chaque citoyen pour y lire ses espérances, ses projets, pour fouiller son cœur et ses entrailles. Ainsi, au milieu de la nuit, les maisons étaient envahies, le toit domestique violé par les plus ardents révolutionnaires; on surprenait les pensées intimes, on arrêtait les suspects; ici on apposait les scellés, là le séquestre; rien de respectable pour eux. Et que voulait donc cette puissante commune dans ses inflexibles mesures? inspirer la terreur, jeter dans le cœur de tous la double crainte de la dénonciation et de la mort.

La révolution avait à redouter les trahisons de quelques-uns et l'affaiblissement des âmes qui est la trahison de tous; il fallait donc qu'elle fût présente à la pensée de chacun pour éviter les émeutes, les complots, les abandons. On arrêtait les suspects, et l'on était suspect dès que l'on ne se jetait pas corps et âme dans le mouvement; la commune voulait arranger les choses de manière à compromettre la France envers les rois, et la jeter tout entière dans la pensée révolutionnaire; on poursuivit surtout avec acharnement les nobles, les émigrés, les prêtres qui formaient les trois classes les plus spécialement opposées au terrible mouvement. A leur égard, aucun respect du droit et même de la vie: la peine de mort

que des campagnes, les armes et les munitions de guerre qui pourraient s'y trouver, et à les faire enlever des maisons suspectes, après en avoir dressé procès-verbal et donné reconnaissance aux propriétaires. »

fut prononcée contre les émigrés avec la confiscation de leurs biens ; les prêtres non assermentés furent emprisonnés, proscrits comme des obstacles qu'il fallait briser, et tout cela dut se faire au milieu de Paris effervescent, craintif, préoccupé de la marche des Prussiens.

Il faut bien se représenter à cette époque la situation des masses et l'agitation des esprits : ce qui restait encore des classes élevées appelait vivement la fin de la révolution, et espérait la prochaine restauration de Louis XVI ; une fraction de la bourgeoisie la réclamait aussi comme le terme à ses terreurs ; le commerce avait peur, bien peur, et n'osait point suivre la marche énergique du mouvement révolutionnaire ; il n'y avait qu'une fraction du peuple qui voulait, comme la commune de Paris, toutes les conséquences d'un bouleversement. Cette fraction énergique, audacieuse, devait s'emparer du mouvement, car la foule n'est qn'un troupeau qui marche avec les forts ; il fallait donc tout à la fois empêcher les complots des esprits hardis, alarmer les poltrons, entraîner les incertains, et diriger les esprits effervescents : telle était la tâche de cette commune de Paris qui pénétrait l'esprit du peuple, comme le peuple pénétrait de son esprit la commune, par une action et une réaction réciproque ; et d'ailleurs où étaient la force et les moyens de défense contre l'étranger ? n'était-ce pas dans ce peuple qui s'enrôlait sur la place publique ? lui seul agitait les piques et formait les faisceaux. Tandis qu'on délibérait si le siége du gouvernement serait

porté sur la Loire, la commune de Paris, sous la pensée de Danton, organisait un système de défense de la capitale au moyen de la terreur. Les images de douleur frappent vivement le peuple; lorsqu'on apprit la prise de Verdun par les Prussiens, on fit promener des drapeaux où se lisaient les dangers de la patrie; des roulements funèbres se firent entendre comme dans un convoi de mort; le tocsin sonna, le canon d'alarme porta au loin l'effroi; on ne parlait que de trahisons, de complots, de traîtres et de lâches. Quand les têtes furent volcanisées comme le Vésuve, quand les cœurs s'exhalèrent comme une lave brûlante, la commune commanda une exécution sanglante avec la régularité des actes du gouvernement.

A plusieurs époques de notre histoire, Paris avait vu des massacres accomplis au nom du peuple ou par le peuple. J'ai déjà parlé de tout ce sang versé dans les halles à l'époque des Armagnacs et des Bourguignons; des magistrats en chaperon avaient encouragé les meurtriers: quelle différence existait-il entre le boucher Legendre de 1793 et les bouchers Lagois et Tribert des halles et de la place Maubert au temps des Bourguignons? entre Danton, Marat, et le bourreau Capeluche, le favori des métiers? Lors de la Saint-Barthélemy, n'était-ce pas encore le peuple, la commune bourgeoise qui avait agi seule par un mouvement d'opinion ardente et de vengeance contre les huguenots, tandis que Charles IX et Marie de Médicis demeurèrent étrangers à la pensée de ces nouvelles

Vêpres siciliennes contre les gentilshommes montagnards, si insolents sous leurs ministres (1)? Chose triste à dire, le peuple colère, déchaîné, aime à déchirer les entrailles des prisonniers! Privé de la croyance religieuse, son instinct sauvage le porte à dévorer ceux qu'il retient captifs; quand il les redoute ou bien qu'il croit avoir à se venger, il est implacable pour ses ennemis : son droit politique, c'est la mort, la seule peine qu'il inflige, c'est la mort.

Depuis longtemps on avait entretenu ce peuple dans la pensée fatale qu'il était entouré de traîtres et d'ennemis. Le conseil de la commune lui avait donné cette fièvre de vengeance par le journal de Marat, par les prédications sanguinaires, par l'aspect de terreur dominant la capitale : ce canon d'alarme qui retentissait; ce drapeau tricolore déployé comme un linceul de mort; ce cri : *La patrie est en danger!* répété comme un glas funèbre, tout cela mettait au cœur de la multitude de terribles desseins. Il y avait répandue sur Paris une odeur de cadavre : c'était une ivresse de sang comme dans un banquet de cannibales. Il suffisait d'un mot pour faire égorger les prisonniers; ce mot fut dit. Rappellerai-je ces épouvantables tableaux des massacres dans les prisons, accomplis pendant cinq jours; ces bourreaux, le sabre à la main; cet égorgement entre des guichets; cette voûte d'acier où s'abaissaient les fronts des vieillards, et les têtes

(1) J'ai largement développé cette idée dans mon travail *sur la Réforme et la Ligue*.

blondes et frisées ; ces meurtres aux Carmes, où les prêtres priaient agenouillés, à l'Abbaye où les cadavres s'amoncelèrent pêle-mêle. Ces jours néfastes (1) témoignèrent de toute la lâcheté d'une assemblée qui n'osa ni ne put rien réprimer ; de la complicité d'un maire et d'une administration départementale, composée de bourgeoisie, qui laissa faire et se contenta de dire : « Ce n'est pas moi qui ai frappé le coup. » Au milieu de ce ramollissement des âmes, on dut remarquer deux faits qui expliquent toute l'histoire de la terreur : l'habitude que prenait le peuple de verser le sang sans sourciller ; la résignation, je dirais presque l'indifférence, avec laquelle les victimes recevaient la mort. Je crois que l'on s'habitue à tous les sacrifices ; le courage de se défendre, qui suppose de l'énergie, est souvent plus difficile que le courage passif de mourir. Dans les massacres de septembre, il y eut de tout : de la politique pour terrifier les âmes, de la vengeance personnelle, de l'instinct cruel, une menace jetée au moyen de cette tête jeune, noble, royale, promenée au bout d'une pique, à une autre tête royale, gardée comme otage de l'invasion ; on voulut rendre Paris complice de tous les excès, et par un acte de désespoir atroce, compromettre tellement la situation, que la France ne fût plus aux yeux de l'étranger qu'une statue colossale de la liberté, coif-

(1) Il existe aux archives de la préfecture de police un livre où se trouvent les quittances des massacres. C'est affreux à dire ! on voit encore l'empreinte des doigts ensanglantés à côté des signatures.

fée d'un immense bonnet rouge et les pieds baignés dans une mare de sang (1).

Dès ce moment, il s'élève deux dictateurs, l'un pour le gouvernement intérieur, l'autre pour la guerre. Danton, depuis les massacres de septembre, est complétement maître de la situation et des affaires; un mot de lui suffit pour sauver ou perdre un homme; il peut librement faire porter devant sa gigantesque personne la hache du licteur. Marat est son écrivain de pamphlets; il ne l'aime pas, mais Danton lui fait peur, parce qu'il est plus fort physiquement, et qu'il sent bien qu'il lui briserait le crâne d'un coup de poing. A côté de ces deux caractères énergiques, Camille Desmoulins a la voix plus doucereuse pour expliquer même le meurtre. Danton réserve Panis et Sergent pour les exécutions communales; l'un et l'au-

(1) Après les massacres de septembre, on vit des voleurs fourmiller dans tous les coins de Paris; les hommes et les femmes étaient arrêtés en plein jour et dépouillés de leurs bijoux; des individus inconnus, revêtus de l'écharpe tricolore, envahissaient les domicile sans autorisation et faisaient des saisies. Les Parisiens étaient épouvantés. Le 14 septembre, le maire Pétion et Roland, ministre de l'intérieur, dénoncèrent ces faits à l'assemblée législative. Roland ajouta que la commune de Paris commettait des dilapidations nombreuses, sous le prétexte et à l'occasion des arrestations qui se faisaient. L'assemblée rendit ce jour-là même un décret par lequel elle défendit à tous ceux qui ne seraient pas magistrats de se revêtir de l'écharpe, et elle ordonna qu'on fit de nombreuses patrouilles. Le lendemain Roland parut à l'assemblée et annonça le vol commis au garde-meuble, ainsi que l'arrestation. « Il a, dit-il, été commis cette nuit un grand attentat, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'en occupe. Aucune patrouille ne parcourait la ville; la garde de l'hôtel était rentrée, sous prétexte du froid. »

tre, de petite bourgeoisie et du barreau, connaissent l'esprit municipal de Paris; au besoin ils signeraient un acte de proscription comme un contrat de mariage ou un acte de décès. Billaud-Varenne est un homme résolu, souple, poli, fort intime avec Dumouriez; on pourra l'envoyer aux armées pour voir, juger et négocier. Tallien, Collot-d'Herbois sont des hommes d'exécution, qui n'ont pas peur. Par Santerre, Danton dispose d'une grande partie de la garde nationale. Le marquis de Saint-Hurugue est fort influent sur les faubourgs. Que peut être le conseil exécutif avec un homme aussi colossal que Danton? Il gouverne, agit: ses collègues ratifient et signent. Danton ne se préoccupe que de Servan et de Tondu-Lebrun parmi les ministres, car l'un administre la guerre, l'autre la diplomatie (1); et Danton, à travers ses formes brusques, ses phrases terribles et brutales, sent tout le besoin de négocier avec l'étranger qui menace Paris.

Le second dictateur, maître de la guerre, dont j'ai

(1) Le ministre Lebrun prit plus tard une couleur diplomatique en dénonçant les divisions de l'Autriche et de la Prusse à la convention.

Extrait d'un rapport du ministre Lebrun à la convention, du 25 septembre 1792.

« Ce qui paraît certain, c'est que la réunion des deux maisons rivales de Prusse et d'Autriche a été généralement improuvée par les grands hommes d'État de Berlin; c'est qu'elle a achevé de produire à cette cour une scission dangereuse pour le roi, dont les suites sont incalculables; c'est que la guerre dans laquelle Frédéric-Guillaume a été entraîné a excité dans ses États un mécontentement universel. »

parlé, c'est le général Dumouriez. Bien des idées ont passé à travers cette tête ardente, forte, puissante, désordonnée : l'ambition en est définitivement maîtresse : il y a des existences qui ne sont à l'aise que dans le pouvoir, et voilà pourquoi elles le recherchent à tout prix. Dumouriez, un moment fort prononcé pour Louis XVI, s'en était séparé lorsqu'il vit autour de lui tant de manque d'énergie, une volonté incessamment avortée. Ce ne fut pas sans regret qu'il renonça aux projets d'une royauté constitutionnelle ; alors, le général qui n'aimait pas les partis incertains, vint se cacher sous les drapeaux. L'armée commençait à être le dernier abri de l'ambition froissée. Dumouriez ne prit d'abord le commandement que d'une division ; plus capable que tous les capitaines qui l'entouraient, il devait saisir la direction de la guerre : l'impuissance du vieux maréchal Luckner était constatée ; le marquis de Lafayette avait passé à l'ennemi ; le général Kellermann, intelligence du deuxième ordre, commandait l'armée de la Moselle. Danton préféra Dumouriez à tous ; celui-ci fut un moment le général de la commune, car les projets hardis lui plaisaient ; il avait quelque chose de confiant, de fanfaron, de téméraire même, qui pouvait déguiser une situation mauvaise dans le développement d'une guerre en face de l'ennemi. D'actives négociations pouvaient s'engager avec le duc de Brunswick, et le général Dumouriez était éminemment propre à ce rôle. C'était le jugement qu'en portait le ministre Tondu-Lebrun, et pour sonder le terrain et amener l'évacuation du territoire par

une transaction diplomatique, Danton confia à Billaud-Varenne une mission secrète auprès de Dumouriez. Afin de s'expliquer la tendance et l'objet de cette mission de Billaud-Varenne à l'armée, il faut examiner trois points, l'esprit de la commune de Paris, le caractère personnel du général Dumouriez, l'impérieuse nécessité d'une négociation pour sauver Paris.

Le but des hommes d'énergie qui composaient la commune, je l'ai dit, avait été d'inspirer à tous une terreur salutaire, de manière à réunir toutes les forces populaires dans un faisceau; il fallut convaincre surtout l'Europe qu'on ne reculerait devant aucun moyen, même devant l'assassinat de Louis XVI au Temple, si cela était nécessaire à la défense publique: avait-on respecté la noble tête de la princesse de Lamballe (1)? et celles du roi et de la reine pouvaient être portées au bout d'une pique ou roulées dans la fange, selon le caprice de Danton. La commune, maîtresse de ces augustes otages, n'avait qu'à les signaler au peuple comme les complices de l'étranger: on n'avait plus rien à ménager, les meneurs de la révolution

(1) Marie-Thérèse de Savoie Carignan, princesse de Lamballe, née à Turin le 8 septembre 1749, épousa en 1767 Louis de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre, qui mourut un an après, le 7 mai 1768, âgé de vingt ans seulement. Mme de Lamballe fut massacrée à la prison de la Force dans les journées de septembre, le lundi 3; sa tête, mise au bout d'une pique et promenée dans Paris, fut apportée en spectacle aux malheureux prisonniers du Temple, et au Palais-Royal sous les fenêtres du duc d'Orléans.

s'étaient si profondément compromis avec elle, qu'ils devaient s'ensevelir sous ses ruines. Si les Prussiens faisaient un pas de plus sur Paris, on pouvait préparer un nouveau massacre plus fatal encore que celui du 2 septembre. Marie-Antoinette suivrait sa chère compagne dans les voies mystérieuses de la mort, et les deux têtes se baiseraient au sommet des piques.

Dans le premier mouvement de terreur, inspiré par le 2 septembre, Danton et les chefs de la commune avaient repris, auprès des prisonniers du Temple, une négociation pour obtenir du roi une lettre confidentielle adressée à Frédéric-Guillaume, afin d'arrêter la marche de l'armée prussienne. Avant la fatale journée, Louis XVI s'y était constamment refusé, et ce n'est pas sans but, je le répète, que l'on avait promené comme une grande menace, sous les fenêtres du Temple, cette tête de la princesse de Lamballe; on disait ainsi aux prisonniers le sort qui les attendait. L'homme n'est pas cruel sans but, sans passions : on voulait effrayer Louis XVI, et obtenir de lui cette lettre intime pour le roi de Prusse, dans laquelle sa position serait parfaitement exposée. La commune était maîtresse de la vie du roi, et il fallait le prouver au cabinet de Berlin, de manière à lui faire comprendre que la révolution ne s'arrêterait devant rien. Danton, caractère si décidé, aurait versé froidement le sang pour un but politique et révolutionnaire; mais ce qu'il voulait, c'était sauver la position, arrêter les Prussiens, et pour cela il avait des ressources d'argent, de négociations et de menaces fatales.

L'argent ne manquait pas à la commune de Paris : elle avait commandé des pillages, et le vol du garde-meuble était encore une énigme. Il faut rendre cette justice aux meneurs de la révolution, qu'ils apportaient une certaine discrétion, une façon de justice et de désintéressement même dans le crime ; ils ne s'enrichissaient pas : aux jours où l'on défend sa tête, on songe peu à sa bourse. La commune put dès lors donner librement une destination secrète à l'argent qu'elle avait recueilli ; la corruption n'est pas tout en affaires, elle ne fait pas marcher les idées en sens contraire de la volonté ; mais quand la volonté existe, elle est comme l'huile qui facilite les rouages d'une machine. Les ressources des négociations de la commune consistaient surtout dans la connaissance parfaite qu'avaient le chef du conseil, Danton, et surtout le ministre des affaires étrangères, Tondu-Lebrun, du véritable esprit du cabinet prussien, et de la tendance si pacifique des trois intelligences qui dirigeaient ce cabinet, MM. de Haugwitz, de Lucchesini, et le secrétaire du cabinet, M. Lombard. Mme de Lichtenau, la bien-aimée de Frédéric-Guillaume, venait d'arriver aux eaux de Spa, et l'on pouvait agir auprès d'elle par des voies pressantes, et toujours écoutées : une maîtresse échange si facilement une couronne de roses contre une couronne de perles et de rubis ! et le garde-meuble de la maison de France était si riche en épis de diamants, en grappes étincelantes de topazes et d'émeraudes !

M. de Dohm (1), déjà fort influent par ses écrits politiques, n'avait cessé d'être en rapport avec l'abbé Tondu-Lebrun, qu'il avait beaucoup connu en Belgique. Esprit très-avancé, même dans les idées révolutionnaires, on pouvait facilement rattacher M. de Dohm à la cause française, et quant au duc de Brunswick, ce ne serait pas le plus difficile à entraîner dans le sens d'une transaction. On réveillait ses idées ambitieuses en lui reparlant de la mission de M. de Custine à Berlin. Si la royauté était abolie en France, un stathoudérat à la manière des princes d'Orange, un protectorat comme celui de Cromwell, pouvait toujours être offert à un vieux soldat; et cette espérance flattait le duc de Brunswick. Que de moyens d'action n'avait-on pas ainsi sur les Prussiens pour arrêter leur marche timide, lente, incertaine après Verdun!

Le général en chef Dumouriez entretenait le conseil exécutif et Danton dans ces idées ; il savait qu'avec lui, homme fort et sans préjugé, on pouvait s'ouvrir sur toutes les combinaisons avec franchise. Dumouriez n'était pas seulement un général de stratégie intelligente, hardie, mais encore un esprit essentiellement négociateur. Ministre des affaires étrangères pendant quelques mois, il avait demandé comme condition impérative le vote de six millions de fonds secrets, destinés à corrompre les cabinets de l'Europe; nul ne connaissait mieux que lui le personnel de la cour de

(1) J'ai donné une notice sur M. de Dohm dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire.*

Berlin, et avec sa présomption habituelle, il osait en écrire le tarif à Danton. Deux préoccupations semblent dominer alors plus spécialement le général Dumouriez : l'impossibilité d'une résistance militaire aux Prussiens, et la possibilité, au contraire, de s'arranger avec eux à l'amiable. Excellent tacticien, général consommé, Dumouriez appréciait parfaitement son armée, la désorganisation qui la rongeait au cœur, la turbulence d'indiscipline de tous ces volontaires, hurleurs de *Marseillaise.* On ne fait campagne qu'avec des armées régulières, avec de l'artillerie, de la cavalerie fortement organisées; et autour de lui, Dumouriez ne voyait aucun élément de victoire; dans sa conviction un mouvement hardi des Prussiens pouvait faire mettre bas les armes à toute son armée, si faible, si démoralisée : il s'y attendait à chaque moment, et Paris alors était pleinement ouvert à l'ennemi (1). Avec des moyens de transaction, au contraire, tout pouvait s'arranger : on mettrait une bague au doigt à ces mystérieux agents qui font mouvoir tous les ressorts. N'était-il pas facile de faire comprendre à un cabinet éclairé, comme celui de Berlin, la véritable situation des affaires? « Si on voulait amener l'assassinat de Louis XVI et de toute la famille royale prisonnière au Temple, le meilleur moyen était de marcher sur Paris. On avait vu ce que le peuple pouvait oser dans sa fureur implacable, au 2 septem-

(1) Les mémoires du général Dumouriez indiquent ses espérances et ses découragements; ils se ressentent de son caractère fanfaron.

bre; eh bien! on finirait ce qu'on avait commencé! » Une lettre du roi de France à Frédéric-Guillaume devait exprimer cette conviction, et supplier le roi de Prusse de suspendre la marche de ses armées, s'il voulait sauver la vie à la famille des Bourbons. La commune s'engageait à respecter le roi, à le mettre en liberté et sûreté, dès que les Prussiens auraient évacué le territoire. Dumouriez ajoutait même que, maître d'une armée, il pourrait marcher sur Paris, et, sans jouer le rôle ridicule de M. de Lafayette, restaurer une royauté constitutionnelle, au profit soit de Louis XVI, soit du duc d'Orléans, ou même d'un prince étranger; ce qui laissait une large voie aux négociations diplomatiques.

C'est pour examiner tous ces points confidentiels, et disposer de tous les éléments nécessaires, que Billaud-Varenne arrivait au camp de Dumouriez. Si Billaud-Varenne était une nature révolutionnaire, cependant, comme Barère et la partie éclairée, polie de la révolution, il possédait une grande souplesse d'idées et des ressources de négociations remarquables; il put s'assurer par lui-même de la vérité de ce qu'avait écrit Dumouriez sur l'impuissance de l'armée pour s'opposer aux Prussiens. Billaud, porteur de la lettre de Louis XVI au roi de Prusse et d'importantes valeurs mises à la disposition du général en chef, ne dissimula plus qu'avec ces ressources il pouvait sauver la chose publique, c'est-à-dire négocier (1).

(1) Le général Dumouriez, dans une lettre datée de Sainte-Mé-

Dans sa correspondance avec le conseil exécutif et Danton spécialement, Billaud-Varenne se montra enthousiaste de Dumouriez (1) : lui seul a les moyens de préserver le pays, et quels sont ces moyens? Le général en chef les expose : diriger des agents habiles soit auprès de M. de Dohm, soit auprès de la comtesse de Lichteneau, et du duc de Brunswick lui-même, afin d'expliquer la véritable situation de Paris. Un pas de plus des Prussiens au delà de Châlons, et Louis XVI est assassiné ainsi que la famille royale; on complétera le 2 septembre; le roi, la reine, après la princesse de Lamballe, c'est tout simple; il ne faut qu'un coup de tocsin, et on le sonnera. Si les Prussiens, au con-

néhould, le 18 septembre 1792, adressée au ministre de la guerre, dit positivement que Billaud-Varenne, venu à son quartier général, « *l'a beaucoup aidé à sauver la chose publique.* »

(1) Plus tard, Billaud-Varenne eut à se défendre de ses rapports avec Dumouriez. Il lui avait écrit la lettre suivante, qui indique la vive sollicitude que Dumouriez mettait à suivre la situation de Paris :

« Arrivé depuis trois jours, mon cher général, à chaque instant j'ai eu l'intention de vous écrire, sans pouvoir trouver cette satisfaction... Je voulais, d'ailleurs, vous donner des nouvelles de la situation dans laquelle j'ai trouvé Paris, tant pour les choses que pour les personnes. C'est hier seulement que j'ai pu avoir la parole à la convention, pour faire le rapport de ma conduite à l'armée et des faits dont j'ai été le témoin. Le porteur de cette lettre est le citoyen Laribeau. Ce sera pour vous un homme de confiance... C'est mon ami intime que je donne à mon ami, et cela seul allége le sacrifice que je fais de l'un et de l'autre. Je vous demande une grâce, celle de m'écrire aussi dans les circonstances décisives, pour me mettre en mesure d'agir....... Bonjour, mon cher général, croyez moi votre ami pour la vie. »

traire, évacuent le territoire, la commune s'engage à préserver Louis XVI, avec la possibilité future d'une restauration ou au moins du rétablissement d'un ordre régulier dans le gouvernement politique en France; et avec cela la commune peut mettre à la disposition du général en chef quelques millions pour payer les frais d'une guerre coûteuse et sans but, tandis que la Pologne offre une admirable proie et l'espérance d'un partage que la France laissera s'accomplir. C'était ce plan diplomatique très-raisonné que le conseil exécutif et la commune voulaient simultanément mettre à exécution. Les moyens ne manquaient pas, et Billaud-Varenne avait de pleins pouvoirs et des valeurs en argent, en pierreries, pour agir de concert avec Dumouriez.

Ces négociations secrètes allaient se suivre dans un moment décisif qui devait solennellement prononcer sur les tendances, l'esprit et le but de la révolution. L'assemblée législative était à sa fin, épuisée, haletante, elle n'avait ni la force, ni l'intelligence du gouvernement. C'était tout le XVIII[e] siècle entré par masse aux affaires avec ses idées, ses principes d'administration et son idéologie de souveraineté populaire, n'osant pas le mal, mais le laissant faire : l'esprit de cette assemblée se personnifiait bien dans le caractère de Pétion qui est son symbole véritable. Tout en proclamant la liberté, l'égalité, la propriété, l'assemblée législative dénatura tous les principes; elle fut violente et faible, et assista impassible aux fatales et sanglantes journées du 10 août et du 2 septembre,

ayant la conviction profonde des crimes qui éclataient autour d'elle et y applaudissant par peur; ce qui est la plus triste dégradation du pouvoir et des hommes.

Et pourtant, cette assemblée comptait des âmes honnêtes, des cœurs sincères, des opinions très-vraies; mais en politique ce sont là les caractères les plus dangereux, quand une mauvaise éducation les a gâtés: avec les hommes pervers ou hypocrites, il y a des ressources: on peut en faire des instruments par les séductions et la corruption intime; mais la candeur imbue de mauvais principes, de fausses maximes et d'une philosophie trompeuse, voilà ce qui fait la chute des États. L'abbé Raynal, Bernardin de Saint-Pierre ont perdu nos colonies; les Barnave, les Lafayette ont compromis pour des siècles les destinées de grandeur et de force de notre monarchie. Ainsi fut évidemment l'assemblée législative, usée au bout d'un an, forcée d'abdiquer la souveraineté qui échappait à ses mains débiles; comme elle n'en pouvait plus, elle appela les élections à son aide; et les élections convoquèrent le peuple.

L'idée d'une convention appartenait à l'Angleterre dans le temps de sa révolution la plus ardente, avant le protectorat de Cromwell. Une convention était l'expression la plus immédiate de la souveraineté populaire, une assemblée nommée par une délégation spéciale avec des pouvoirs sans limites, et la démocratie à la tête même de la société; une convention pouvait proclamer la république, juger le roi, choisir un dictateur, en un mot réaliser toutes les idées, toutes les

nécessités d'une situation. Plus l'assemblée législative avait été faible, décousue, incertaine, plus on avait senti la nécessité d'une assemblée fortement gouvernementale et constituée dans des proportions gigantesques, et la convention réunit toutes ces conditions avec une grande énergie de vues et de moyens.

A cet effet, on recourut aux assemblées primaires, ou, pour parler plus exactement, aux jacobins. Comme en matière de gouvernement ce qui est force est toujours un bénéfice, ce fut un événement souhaitable que cette influence des jacobins dans la marche et la tendance des affaires; eux au moins, ils offraient une vaste organisation avec des idées d'ordre politique et d'administration puissante; s'ils partaient de la démocratie, ils voulaient, du reste, qu'elle se fît gouvernement et dictature. Sous ce point de vue, le pouvoir de la convention fut légitime, parce qu'il eut au moins la conscience de lui-même. Qu'aurait fait de grand et d'énergique la convention dans les mains des constitutionnels ou des girondins? L'Europe savait si bien cette force des jacobins qu'elle ne parlait que d'eux, et l'on a généralement l'instinct de ce qu'on doit craindre; on ne se préoccupe pas de ce qui est faible et petit; on le laisse, on s'en raille. Les constitutionnels, à la manière de M. de Lafayette et de Lameth, les girondins, à la façon de Condorcet, de Vergniaud (1),

(1) Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, était né en 1743 près de Saint-Quentin en Picardie; son oncle, évêque de Lisieux, prit soin de son éducation et l'envoya au collége de Navarre. En 1762, il vint à Paris, où il publia quelques ouvrages de géomé-

n'étaient que des désorganisateurs à phrases et à systèmes; malheur aux États lorsqu'ils tombent dans de semblables mains! Et la convention ne devint force et gouvernement que sous la domination des jacobins. On avait fait un appel à la force populaire, et celle-ci répondait avec sa sincérité sauvage; nul ne devait s'en étonner. Les assemblées primaires, sous l'influence des clubs et des affiliations, enlaçaient toutes les provinces d'un grand réseau; il n'était pas de village qui n'eût sa petite société de sans-culottes; les municipa-

trie et de mathématiques qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences en 1769; il en devint ensuite secrétaire perpétuel; et en 1782, fut membre de l'Académie française. On trouve dans l'*Encyclopédie* de nombreux articles de Condorcet. Au commencement de la révolution, il embrassa avec ardeur le parti populaire; en 1791, il fut nommé commissaire de la trésorerie, puis député de Paris à l'assemblée législative; élu secrétaire le 3 octobre et enfin président en février 1792.

Pierre-Victorin Vergniaud, né en 1759 à Limoges, où son père était avocat, suivit la même profession dans cette ville, puis à Bordeaux; partisan des principes de la révolution, il fut nommé membre de l'administration du département de la Gironde, et en 1791 député à l'assemblée législative, dont il fut élu président le 29 octobre.

Pour donner une idée de l'esprit de Vergniaud et de ses opinions confidentielles sur la politique, je publie la lettre suivante qui existe en autographe dans le cabinet si curieux de M. de Lalande : on dirait un article de journaliste.

« Vous me demandez, monsieur, des réflexions sur les circonstances actuelles, on ne peut en faire que d'affligeantes. Voici les premières qui s'offrent à mon esprit : Quelle est la conduite du gouvernement dans la grande lutte du despotisme contre la liberté? Mobile comme les vents, sans plan, sans projet, sans idées, il se laisse aller au cours des événements; impuissant ou inhabile pour

lités correspondaient à l'organisation des clubs, et la garde nationale s'était empreinte de l'esprit des municipalités. Les jacobins avaient leur tribune et leur armée; les besoins de la patrie, l'aspect de l'invasion ayant nécessité la levée des volontaires sur tous les points de la France, ces jeunes hommes, organisés en camps, formaient l'armée des clubs; sous cette dénomination de sans-culottes, ils s'affiliaient les uns aux autres dans une grande franc-maçonnerie qui, la pique en main, apparaissait partout. Les clubs incessam-

les maîtriser ou les préparer, son instabilité, sa malveillance et son impéritie l'ont rendu un objet de mépris pour les ennemis que nous avons à combattre et un objet de méfiance pour la nation qui lui a remis le soin de sa défense.

« Une grande effervescence se manifeste dans l'empire ; la division entre les deux pouvoirs la fomente ; le peuple voit dans l'assemblée nationale le défenseur de ses droits, il croit en voir l'oppresseur naturel dans le roi. Un mécontentement universel, excité par d'impolitiques *veto*, exalte partout le sentiment de la liberté. Un nouveau ferment révolutionnaire tourmente dans ses bases une organisation politique que le temps n'a pas consolidée. Le désespoir peut en accélérer le développement avec une rapidité qui échapperait à la vigilance des autorités constituées et à l'action de la loi. On ne s'informe point si l'on sera mieux dans un nouvel ordre de choses; on se trouve mal dans celui où l'on est; on se presse de vouloir en changer.

« Je crois que si l'on veut sérieusement sauver la constitution et la chose publique, il n'y a pas un seul jour à perdre.

« Les soupçons, ou plutôt des accusations caractérisées, s'élèvent contre le chef suprême du pouvoir exécutif, et depuis longtemps il était aisé de prévoir que telle serait un jour la direction de l'opinion publique.

« Le roi est environné de personnes qui ont toutes leurs affections à Coblentz, comment se défendre de croire qu'il partage leurs sen-

ment en correspondance, obéissant à un même esprit, n'admettaient que les hommes purs, surveillaient toutes les conduites, de manière à rester toujours dans le même esprit, avec le même dessein. De cette discipline admirable des jacobins naquit la dictature de Robespierre; maître des clubs, il dut l'être tôt ou tard du gouvernement.

La révolution de 1789 avait fait de Paris un grand centre d'action, qui absorbait la vie même de la société; l'organisation par département, si rapidement

timents? Chaque jour ses prétendus amis, agissant en son nom, étonnent l'Europe par la multiplicité de leurs perfidies et la lâcheté de leurs trahisons. N'est-il pas tout simple que l'on soit tenté de supposer qu'il en est le complice ou le protecteur? Toutes les fautes de ses agents sont funestes à la liberté. Comment ne pas les attribuer à une combinaison secrète formée contre elle, de concert avec nos ennemis extérieurs? Nos moyens de défense sont faibles; ils pourraient être tout-puissants; nos bataillons sont nombreux, mais disséminés, et avec beaucoup de soldats nous n'avons point d'armée; sur qui doivent se diriger les craintes et les murmures, si ce n'est sur celui au nom duquel on nous fait la guerre et qui cependant dispose à son gré de nos forces militaires? sur celui à l'autorité de qui nos défaites seraient profitables, et qui, par cela même, est présumé s'intéresser plus à nos revers qu'à nos succès?

« Dans une pareille position, dont on chercherait en vain des exemples dans l'histoire, ce n'est que par des efforts aussi extraordinaires que les circonstances, par des sacrifices douloureux peut-être pour le cœur, mais commandés par l'intérêt général, que le roi peut rassurer la nation, fixer autour de lui la confiance et se préparer des jours tranquilles et heureux.

« On l'a cruellement trompé, si on lui a fait croire que ne pas sortir de la ligne constitutionnelle, c'est faire tout ce qu'il doit; ne pas violer la constitution n'est rien, ses serments lui imposent aussi l'obligation de la défendre : il ne la trahirait pas moins par

accomplie, avait bouleversé tant d'habitudes, jeté une si grande anarchie, qu'il n'y avait pas d'autre autorité que les jacobins; ceux-ci s'étaient associé avec un parfait instinct la partie passionnée de la population, les prolétaires dans les cités, les paysans dans les campagnes. La guerre aux riches et aux châteaux avait produit une sorte de jacquerie aussi grossière au moins que celle des communaux et pastoureaux au XII[e] et au XIV[e] siècle. Les jacobins n'aimaient pas plus la bourgeoisie opulente que les paysans n'aimaient les nobles;

un système d'inaction que par une intelligence formelle avec les puissances coalisées. Ce seraient là deux crimes égaux aux yeux de la nation; elle les jugerait avec la même rigueur.

« Peut-être le roi a-t-il pensé qu'il y avait du courage à braver les soupçons, de la dignité à se renfermer dans un profond silence. Quand les accusations sont le cri du peuple, se taire n'est ni grand, ni magnanime; c'est bien plutôt avouer les fautes dont on est accusé, ou témoigner une fierté insultante à un accusateur souverain. La gloire alors est de se justifier par des actes éclatants, par des démarches solennelles. J'ajoute que ce n'est pas seulement de la sûreté et de la couronne du roi qu'il s'agit ici, mais du salut de la patrie, et qu'elle a droit d'exiger que Louis XVI fasse pour elle ce que le sentiment d'une fausse grandeur pourrait l'empêcher de faire pour lui.

« Mais quels actes peut-il faire aujourd'hui? Il est mille manières de montrer du zèle, et il serait ridicule de les demander ou de les indiquer. Je me fixerai donc uniquement sur trois points :

1° Une déclaration sur laquelle le roi attesterait solennellement que, malgré les efforts des ennemis de la chose publique pour diviser les deux pouvoirs, il ne se séparera jamais de l'assemblée nationale, et qu'il périra avec elle sous les ruines de la monarchie et de la constitution, plutôt que de consentir à voir démembrer l'une et modifier l'autre. J'observe que cette déclaration courrait risque de manquer son effet, si elle n'était suivie et même précé-

on donna en partage au petit peuple les assignats de 30 sous et aux paysans les biens des émigrés. Un acte de civisme fut alors de démolir ou de brûler le château et de partager la terre de l'ancien seigneur; il se fit un mouvement iconoclaste contre ces admirables castels que l'on préserve aujourd'hui avec amour; on fit la guerre aux tourelles, aux créneaux, aux ogives, à l'art même de la renaissance, comme si de nouveaux barbares avaient apparu; on avait brisé les blasons, brûlé les chartes; on démolit les châteaux. Il faut un

dée, ou du moins accompagnée, par quelques actes qui lui donnassent du poids et qui pussent inspirer une juste confiance;

2° Je n'inculpe point le ministère actuel, mais je regarde comme un malheur que la plupart de ceux qui le composent soient tellement inconnus, que le roi lui-même n'ait pu en dire aucun bien en les présentant à la nation, et que le corps législatif n'ait trouvé ni dans leur conduite révolutionnaire, ni dans leurs noms, des motifs pour les accréditer dans l'opinion publique. Il importerait beaucoup que leur patriotisme ne fût point douteux pour la majorité de l'assemblée;

3° Pour investir le ministère de la confiance dont il a besoin, il faudrait le *populariser*, et cela ne me paraît pas impossible;

4° Les ministres réunis devraient faire à l'assemblée une déclaration dans le sens de celle du roi, adaptée à leurs fonctions et aux circonstances;

5° Le roi pourrait appeler au conseil quatre membres de l'assemblée constituante, en prenant garde de ne pas les choisir dans cette minorité de la noblesse, qui voulut concourir à la révolution, non pour le peuple, mais pour elle; qui, trompée dans ses espérances, voudrait faire aujourd'hui la contre-révolution toujours pour elle, non pour le roi; on sent qu'un pareil choix ne ferait qu'irriter les méfiances; on ne peut songer qu'aux hommes aussi recommandables par leur amour pour la liberté que par leurs talents. Cette mesure n'est point contraire à la constitution, car ce n'est pas un

passe-temps de destruction au peuple, et on lui donna la propriété, l'art, l'élégance à dévorer; en échange, il créa la sainte guillotine, le fatal triangle, le bonnet rouge, la carmagnole, de sauvages saturnales, la loi des suspects, les cartes de sûreté, les certificats de civisme; cette terrible police qui ne permettait ni la liberté de penser, ni le gouvernement du patrimoine, ni la sécurité de la famille.

Le système administratif improvisé par la constituante tombait en décadence, aucune autorité n'était

emploi, une place que le roi conférerait à des membres de l'assemblée constituante, ce sont des avis qu'il leur demanderait, ce seraient des services purement gratuits que ceux-ci rendraient à leur patrie. Si une pareille idée était adoptée par le roi, les rapports intimes qu'a la tranquillité de Paris avec les événements qui pourront avoir lieu sur les frontières, les mouvements funestes que pourraient exciter des échecs auxquels il est néanmoins prudent de s'attendre, indiquent assez qu'il conviendrait, pendant que durera la crise, d'appeler les deux magistrats du peuple, qui, par leurs places et leur caractère, exercent la plus grande influence, je veux dire le procureur général du département et le maire de Paris. Je ne sais si je me fais illusion, mais je me persuade qu'au moment où le conseil du roi serait ainsi renforcé, où la nouvelle en serait portée à l'assemblée nationale, les craintes de trahison s'affaibliraient, l'espoir de voir le ministère sortir de sa nullité renaîtrait, le trône constitutionnel sortirait de ce nuage d'accusations qui flétrit sa gloire, et qu'une approbation générale serait le prélude d'une concorde *sincère* entre les deux pouvoirs et les citoyens, qui seule, à mon avis, peut nous faire soutenir la guerre avec quelque succès et épargner à la France peut-être un demi-siècle de calamités.

« Je ferme ma lettre; elle n'est que trop longue puisqu'elle sera inutile; j'ai le cœur oppressé par la plus vive douleur.

« Ce 29 juillet 1792, l'an IV de la liberté.

« VERGNIAUD. »

respectée; il n'y avait d'autre gouvernement que les affiliations jacobines : elles seules commandaient en vertu de leur droit qui était la force. Le système financier était très-simple : avait-on besoin d'argent pour les nécessités de la guerre ? on faisait une émission d'assignats, et pour garantir l'assignat, on confisquait les biens des émigrés, ou des corporations, ou des proscrits. A la ressource des assignats, on ajoutait celle des réquisitions : avait-on besoin d'un homme, d'une chose, d'une faculté de l'esprit? on les mettait en réquisition, c'est-à-dire qu'on s'en emparait avec violence, sans considération, sans scrupule; quand on ne respecte plus aucune loi, aucun droit dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, on décuple momentanément ses forces par l'abus, et c'est ce qui arrive toujours en révolution; on brise la vie du gouvernement en multipliant les coups d'énergie. A la fin de l'assemblée législative, la France était parvenue à son paroxysme de désordre : il y avait une royauté et plus de roi, des administrateurs partout et pas d'administration; des ministres sans gouvernement, une assemblée sans crédit, une majorité sans volonté, une hiérarchie sans obéissance. Dans ce triste état, le parti jacobin ramassa le pouvoir, et son grand service fut de porter l'organisation dans ce chaos. Il restitua le respect aux autorités, la force aux organes du pouvoir, à ce point de supériorité et de grandeur, que la parole d'un seul représentant du peuple bouleversait les cités et réduisait une population au néant. A ces quelques mots :

Voilà le représentant du peuple, c'est le représentant! une multitude émue s'agenouille, humble et soumise. La vue d'une écharpe tricolore et d'un panache flottant sur un chapeau à la Henri IV, faisait plus d'effet que la parole d'un roi absolu. Immense service du parti jacobin que cette reconstitution de toute force gouvernementale! et Bonaparte n'est à vrai dire que le continuateur du comité de salut public.

La convention nationale ne fut pas, comme la constituante ou la législative, une assemblée d'anarchie et de démolition, mais un pouvoir de force, de commandement : la convention absorbait en elle-même toutes les discordes pour ne plus permettre au dehors qu'unité dans ses décrets, exécutés inflexiblement.

Les élections préparées par le parti jacobin furent empreintes de cet esprit : ce n'est pas l'opinion publique qui domine généralement le corps électoral, mais un instinct de situation remarquable : au temps de lâcheté il est lâche, au temps d'énergie il est fort. Si la convention devait voir dans son sein bien des orages, il était nécessaire que la montagne triomphât; et quand la montagne fut brisée, il n'y eut plus de révolution. Le premier acte de cette assemblée fut d'abolir la royauté et de proclamer la république. En cela, elle fut nette comme la force; elle effaça tout mensonge, tout faux semblant : lorsqu'une époque est empreinte d'un principe, pourquoi hésiterait-on à le reconnaître et à le proclamer? Est-ce que Louis XVI était encore roi depuis la grande émeute de la Bastille? est-ce qu'il y avait encore un pouvoir,

une autorité? L'insurrection grondait violente, le drapeau tricolore remplaçait la cornette blanche; est-ce qu'il y avait encore une maison de Bourbon? Pourquoi dès lors prendre tant de détours? On ne pouvait plus longtemps rester dans l'anarchie, au milieu d'un incessant conflit de pouvoir, de royauté et d'assemblée. Il fallait que la dictature vînt de droite ou de gauche, mais il fallait qu'elle vînt; le peuple se fit convention, la convention se fit comité de salut public, et le comité se personnifia en un homme.

CHAPITRE XIV.

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Affaires de Pologne. — Développement du système de Catherine II. — Inquiétude de la Prusse ; — de l'Autriche. — Dissidence. — Neutralité persévérante de l'Angleterre. — Dégoût de la guerre. — Agents secrets à Bruxelles ; — à Verdun. — Marche lente des Prussiens. — Question militaire. — La défense des défilés de l'Argonne. — Les Prussiens étaient-ils démoralisés par la maladie ? — Hôpitaux militaires. — Relevé météorologique. — Causes de la lenteur des mouvements. — Négociations. — Bases. — Délivrance de Louis XVI. — Rétablissement de l'ordre. — Carte blanche sur les questions de la Pologne. — Conférences pour l'évacuation du territoire. — Engagement de Valmy. — Retraite des Prussiens. — Étonnement de tous. — Explication.

Septembre 1792.

Catherine II avait fait tous ses efforts pour entraîner la Prusse et l'Autriche dans une guerre sérieuse, puissante, contre la révolution française ; indépendamment de la haine qu'elle portait au principe révo-

lutionnaire, l'impératrice, je l'ai dit, avait pour but de masquer son mouvement contre la Pologne entièrement occupée par ses troupes. Tout se faisait à Varsovie publiquement au nom de la Russie; on aurait dit que l'occupation permanente allait se changer en souveraineté. Le feld-maréchal Suwarow campait dans la vieille Pologne, profondément émue à l'aspect de l'étranger; on parlait sourdement d'une insurrection nationale; mais quel serait son résultat? Quelques nobles cœurs, beaucoup d'intrigants, des brouillons de tous les pays, tels seraient les mobiles de ce qu'on appelait le réveil de la Pologne : il ne faut jamais croire au réveil de ce qui est mort; comme dans les vieilles fresques du moyen âge, la révolte des tombes ne produit plus qu'une danse fantasque au milieu des ruines avec les dernières clartés de la lune; ce qui est mort est tout entier dans le sein de Dieu. Aussi la Prusse et l'Autriche surveillaient-elles attentivement les mouvements de l'armée russe et de l'intrépide et vieux feld-maréchal Suwarow. Le cabinet de Saint-Pétersbourg voulait-il s'approprier la Pologne et par conséquent devenir un voisin redoutable pour la population allemande? Les cours de Vienne et de Berlin avaient sondé Catherine II, et ce fut alors que l'impératrice jeta l'idée d'un partage comme base et principe d'une alliance intime entre les trois cours.

Or, en politique, l'idée d'un partage, même convenu, entraîne avec elle la présence d'armées permanentes qui, protégeant le droit de chacun, sont appelées

à le faire respecter. Ainsi, les cours de Vienne et de Berlin sentaient la nécessité d'augmenter les corps d'observation sur la frontière polonaise; on se trouvait précisément entre deux guerres inévitables. Le but de l'invasion en France, tout politique, se renfermait dans une sorte de croisade : qu'avait à y gagner la Prusse? Le duc de Brunswick, en commençant la guerre, avait hautement déclaré qu'on ne toucherait pas à l'intégralité de la France, à ses frontières, à ses places fortes; on n'aurait donc dans cette campagne aucun bénéfice à réaliser, aucune conquête effective! Il faut remarquer que toute la politique du XVIIIe siècle s'était matérialisée : on ne connaissait pas la puissance destructive d'une forme ou d'une idée politique; on en était aux guerres d'intérêt et de prépondérance. Dans cette situation complexe y avait-il à hésiter? Si l'armée prussienne, alors en France, pouvait, par sa présence dans la vieille Prusse, assurer à son cabinet une plus grande part dans le partage de la Pologne, ne devait-on pas la rappeler? Cette même considération existait pour l'Autriche, avec cette différence toutefois que l'Autriche, plus immédiatement menacée dans ses possessions des Pays-Bas, devait opposer une plus grande résistance sur la question d'un traité avec la révolution française. Aussi tous les efforts des négociateurs devaient-ils se porter sur la cour de Berlin, alors si vivement préoccupée de la Pologne.

Une des causes qui déterminaient la Prusse à tant de tiédeur et de ménagements dans une campagne contre la France, c'était la neutralité indifférente,

obstinée des puissances naturellement appelées à faire cause commune; tandis qu'elle dépensait son argent dans ce que les hommes d'État appelaient une guerre de principe, l'Angleterre, sa vieille alliée, loin de se décider encore aux hostilités, avait déclaré : « Qu'elle se maintenait dans la plus stricte neutralité (1). » Si M. Pitt suivait avec sollicitude la cause et les développements de la guerre continentale, il ne donnait ni subside d'argent, ni secours d'hommes, de sorte que le poids de la campagne retombait en définitive sur la Prusse seule, si économe de son trésor. Le cabinet de Berlin s'était tourné vers la Suède, et depuis l'assas-

(1) La déchéance de Louis XVI ayant été prononcée à la suite de l'événement du 10 août, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fut aussitôt rappelé, parce que, disait-on, ses lettres de créance étaient caduques depuis l'emprisonnement du roi, et que la résidence d'un ambassadeur à Paris dans les circonstances serait incompatible avec la neutralité. La lettre remise par lord Gower au ministre Lebrun, au nom de Georges III, exprimait le vif intérêt que ce monarque portait à la famille royale.

M. de Talleyrand était allé rejoindre à Londres M. de Chauvelin, après le 2 septembre; on fit publier l'explication suivante pour empêcher l'alliance anglaise avec la Prusse :

« Des bruits ridicules et calomnieux ont précédé l'arrivée de MM. de Talleyrand et de Chauvelin; les papiers anglais sont remplis de relations absurdes sur l'objet de leur mission et sur les moyens qu'ils se proposent d'employer. On cherche ici à tromper l'opinion publique, comme on cherche ailleurs à tromper les rois. On se sert surtout du reproche banal de jacobinisme, mot que l'aristocratie, dans toute l'Europe, paraît avoir choisi pour envelopper dans la même proscription le faux prosélytisme ou une licence coupable, et un ardent amour de la liberté, dans le dessein de les rendre suspects au gouvernement et odieux à une nation dont

sinat de Gustave, cette puissance répondait par cette expression solennelle de l'indifférence diplomatique: *Je garde ma neutralité*; il s'adressait aussi à Copenhague, à La Haye: partout la même froideur, la même déclaration; de sorte que la guerre semblait réduite à une querelle personnelle entre la Prusse et la France, ce qui était un véritable contre-sens dans les annales diplomatiques des deux cabinets; et pour qui combattait-on d'ailleurs? La position de Louis XVI sans doute méritait un vif et puissant intérêt, mais autour de cette cause de grandeur et d'humanité, que d'in-

la fierté n'attend pas des étrangers une réforme qu'elle saura faire elle-même lorsqu'elle en sentira le besoin. Au reste, les patriotes estimables qui sont chargés d'une mission aussi importante que délicate, bien loin de se décourager par les vains efforts d'une malveillance méprisable, n'en poursuivent qu'avec plus d'ardeur le but auquel ils espèrent atteindre, et qui, par l'union des deux pays, différemment, mais également libres, doit préparer la paix générale de l'Europe. En même temps qu'ils respectent le système de la constitution anglaise, et qu'ils ménagent les opinions du pays où ils se trouvent, ils montrent avec franchise et professent avec énergie l'attachement qu'ils ont pour la constitution de leur patrie. C'est sous ce rapport surtout que la conduite de M. de Chauvelin est digne d'éloges. Jusque dans les moindres démarches, il s'étudie à se montrer patriote français et entièrement dévoué à la cause qu'il sert. Il se console aisément de l'accueil assez froid que lui ont fait certaines personnes de la cour et du ministère. Quelquefois de petites choses ne laissent pas que de tirer à conséquence. C'est ainsi, par exemple, qu'il a trouvé l'occasion de parler au roi d'Angleterre *du roi des Français et du prince royal*, et il y a toute apparence que c'est pour la première fois que, dans le palais de Saint-James, on a donné cette dénomination constitutionnelle au dauphin et à Sa Majesté Très-Chrétienne. »

trigues et de clameurs fatigantes ! Ici, les réclamations de régence pour Monsieur, comte de Provence ; là, l'activité incessante de M. le comte d'Artois et du parti Calonne. La fraction militaire du prince de Condé blâmait sur tous les points les opérations des Prussiens avec amertume ; ces dignes et braves gentilshommes, avec cette ardeur, cette impatience généreuse de la noblesse, ne comprenaient pas qu'on hésitât dans une marche rapide, droite sur Paris. Comme la gentilhommerie béarnaise sous Henri IV, elle voulait diriger ses coups de coulevrine contre les murailles de la cité, dominée par une nouvelle Ligue ; cette impatience trouvait un invincible obstacle dans le caractère froid et compassé du duc de Brunswick, s'avançant méthodiquement, comme dans une grande parade de *Sans-Souci*.

C'était pour ainsi dire avec une expression de regret public hautement avoué que le duc de Brunswick continuait la guerre ; toutes ses opinions politiques, ses gloires, ses émotions étaient froissées par la nature et le principe de cette invasion. Il n'était pas de jour qu'il ne reçût des lettres amères sur ce qu'il osait « l'impiété d'une telle guerre ; » et, chose curieuse, Klopstock, la plus grande renommée littéraire de l'Allemagne, lui adressait de poétiques invectives pour lui reprocher de combattre la liberté sainte, l'humanité et le vœu des générations. Des dépêches venues de Liége, où se trouvait M. de Dohm, lui parurent même d'une assez haute importance pour ralentir le mouvement déjà si lent des armées prussiennes.

Il est très-essentiel de se faire une juste idée de l'esprit et du caractère de M. de Dohm, un des hommes les plus influents à cette époque de négociations intimes et d'arrangements clandestins. Christian-Guillaume de Dohm, Saxon d'origine, avait débuté dans cette carrière du journalisme qui exige une si grande improvisation d'idées et de style; nul n'avait publié plus de livres et de brochures sur les questions de morale et de philosophie; et en Prusse, où tous les hommes sérieux sont associés à la politique du gouvernement, M. de Dohm eut dès lors sa place marquée dans la diplomatie secrète; il réussit dans plusieurs missions importantes, ce qui grandit sa prépondérance naturelle; ses principes, son éducation littéraire étaient cette philanthropie du XVIII[e] siècle, amie de tout changement et de toute révolution; et l'on affirmait qu'intimement lié avec Mirabeau, il lui avait fourni les documents de son livre sur la *Monarchie prussienne*. Pendant son séjour à Liége, il avait également connu l'abbé Tondu-Lebrun, que la révolution portait, sous le patronage de Danton, au ministère des relations extérieures.

Au moment où le conseil exécutif et la commune de Paris résolurent de traiter, il était naturel que le souvenir de M. de Dohm vînt au ministre Lebrun et à Danton lui-même comme un intermédiaire tout trouvé, un de ces diplomates capables d'aider un dénoûment favorable, parce qu'il n'était pas en nom et qu'on pouvait l'avouer et le désavouer au besoin. A cet effet, M. Lebrun désigna pour cette mission délicate un chef

des relations extérieures, M. Denis Benoît (1), qui dut se rendre directement à Liége, avec des pouvoirs, pour exposer à M. de Dohm la véritable situation des affaires en France, et la nécessité d'en finir par une transaction dans l'intérêt de Louis XVI même. M. de Dohm était plus capable que nul autre de comprendre ces sortes de transactions : il avait assisté aux révolutions des Pays-Bas et de la Belgique. La commune de Paris, le chef provisoire du gouvernement, offraient la liberté de Louis XVI, une indemnité de guerre et la promesse formelle qu'on ne s'immiscerait en aucune façon dans le partage de la Pologne; et, au besoin même, la France soutiendrait la Prusse pour lui assurer une plus large part à l'encontre de la Russie et de l'Autriche, si des différends s'élevaient entre elles.

C'étaient ces ouvertures du conseil provisoire de France que M. de Dohm envoyait au duc de Brunswick, avec invitation confidentielle d'y beaucoup réfléchir, et le généralissime des armées prussiennes n'y était que trop favorablement disposé. Depuis la prise de Verdun, la marche du duc de Brunswick paraissait inexplicable; l'état de complète désorganisation de l'armée (2) du général Dumouriez ne permettait pas

(1) Je crois M. Denis Benoît le même que celui qui dirigea honorablement plusieurs postes élevés sous la restauration.

(2) Dans ces temps d'anarchie et de désordre, où toutes les autorités et tous les pouvoirs étaient confondus, les administrations départementales avaient des commissaires aux armées. Celle de la Côte-d'Or envoya en Champagne les sieurs Baillot et Naissant, chargés de faire des rapports sur l'état des affaires. Dans un de ces rap-

une sérieuse résistance; maître de Verdun et de la route de Châlons, on pouvait se porter en masses pressées sur la Marne, et, par la rapidité du mouvement, aider encore la fatale destruction de l'armée républicaine. Quand on attaque une révolution, il faut aller vite, parce qu'alors on peut profiter de ses désordres pour la comprimer; si l'on tarde trop longtemps, le désordre cesse et l'enthousiasme régularisé devient une force que les vieux gouvernements ne connaissent pas. D'où venaient donc l'hésitation, les tâtonnements du duc de Brunswick, et cette inexplicable immobilité sous Verdun qui salue le drapeau blanc? Maîtresse de la ville depuis le 1er septembre, l'armée prussienne n'avait pas jeté le 5 ses avant-gardes au delà de Varennes, c'est-à-dire à deux lieues

ports inédits sur la bataille de Valmy, auquel est joint un plan à la main de la position des Prussiens et des Français, on lit: «L'ennemi est entré: il dévaste, il avance; encore quelques jours et il va être aux portes de Paris; qui l'arrêtera? est-ce une armée qu'il vient de dépasser presque sans coup férir, qu'il affame, et qui, malgré tous les bruits dont on la berce, ne songe qu'à se tenir sur la défensive, et se croit victorieuse du moment qu'elle n'est pas vaincue?... Sont-ce ces bataillons de nouvelle et de dernière levée, mal armés, mal commandés, sans discipline, et qui n'ont pas encore vu le feu? Encore une fois, le danger de notre position est ignoré.» Dans un autre rapport, daté du 20 septembre, les commissaires de la Côte-d'Or disaient: «La vérité veut que nous ne taisions pas que généraux et troupes sont très-mécontents des nouveaux fédérés de Paris; point de discipline, beaucoup de peur, et le mot de trahison toujours à la bouche. L'un de nous a entendu de Kellermann lui-même: Je vous ordonne de couper la tête au premier auquel vous entendrez prononcer le mot de trahison.»

sur la route de Verdun. Dès ce moment, toutes les manœuvres de l'armée du duc de Brunswick deviennent sans but, incertaines, douteuses : qui pourrait expliquer comment le siége de Thionville se poursuit sans grosse artillerie, et comment qualifier la conduite du gouverneur de Luxembourg qui refuse d'en fournir aux Autrichiens ? Comment ne pas s'emparer rapidement des défilés de la forêt d'Argonne, que le général Dumouriez put ensuite appeler les Thermopyles de la France ? Comment soixante et seize mille hommes d'excellentes troupes disciplinées par Frédéric n'attaquent-ils pas le général français, qui commande à peine vingt mille hommes désorganisés au camp de Grandpré ?

Quoi ! le duc de Brunswick sait parfaitement que pour le pouvoir énergique et révolutionnaire chaque heure est un siècle, chaque retard une cause de force, et quinze grands jours s'écoulent entre la prise de Verdun et sa marche militaire sur Châlons ! il laisse comme à plaisir MM. de Beurnonville (1) et de Keller-

(1) Le marquis Pierre Riel de Beurnonville, né près de Bar-sur-Aube le 10 mai 1752, entra, à quatorze ans, dans la gendarmerie de Lunéville, où les simples cavaliers avaient rang de sous-lieutenants, et passa en 1775, avec ce grade, dans le régiment de l'île de France, où il devint bientôt capitaine. Après les campagnes de l'Inde sous Suffren (1779-1781), il revint à l'île Bourbon, où il fut successivement aide-major, major et commandant des milices. A la suite de querelles avec le gouvernement de cette colonie, Beurnonville fut destitué, et il arriva à Paris en 1789 porter ses plaintes; on lui donna pour satisfaction la croix de Saint-Louis. Partisan de la révolution, au commencement de la guerre de 1792, il fut, avec

mann opérer leur jonction avec le général Dumouriez dans le camp de Grandpré. Un jeune militaire d'un ordre même vulgaire aurait marché rapidement pour s'emparer des défilés de l'Argonne à peine défendus; maître de cette position, rien n'était plus aisé que de tourner le camp de Grandpré et de faire mettre bas les armes aux vingt mille hommes de Dumouriez, coupés et conservant à peine des communications; et ce général avoue lui-même ses dangers. Mais cette marche de l'invasion devait s'accomplir à vol d'oiseau, sans hésitation, dans l'étonnement et l'effroi qu'inspirait la prise de Verdun : d'où vient donc que rien ne se fit dans ces conditions? qui peut expliquer l'immobilité des Prussiens, quand il faut si vigoureusement agir?

En présence de faits militaires si étranges, si bien et si hautement censurés par Napoléon, on a voulu tout expliquer par des causes vulgaires; on a dit : L'armée prussienne, assaillie par des pluies continuelles (1), compta des malades par milliers; le soldat allemand, abreuvé de raisin dans les plaines de la Champagne, subit la plus cruelle dyssenterie; il fallut donc songer à la retraite rapide, et par une manœuvre glorieuse, le général Dumouriez mit un terme à l'in-

le grade de colonel, aide de camp du maréchal Luckner, puis nommé maréchal de camp; après sa défense du camp de Maulde, il reçut le titre de lieutenant général.

(1) Voici le tableau météorologique du mois de septembre 1792. Les huit premiers jours furent très-beaux, et il ne plut qu'à différents intervalles dans les journées des 8 et 9. Le beau temps dura

vasion ennemie, et délivra le territoire de la France. Le grave historien qui recueille ses documents aux sources, ne peut s'arrêter à des notions légèrement ramassées. Des relevés météorologiques incontestables constatent que, du 29 août jusqu'au 21 septembre, période dans lequel tous ces événements s'accomplirent, il ne plut que trois jours sur vingt-deux, et ce furent des pluies d'orage, chaudes et rapides. Le registre des hôpitaux de l'armée prussienne aux archives de Berlin, constate que sur un effectif de cinquante-six mille hommes, il y eut une moyenne de onze cents à quatorze cents malades, ce qui est l'état normal d'une armée en campagne, dans les pays les plus sains.

Il faut donc retrancher dans les tableaux de la révolution française ces peintures rembrunies de la mauvaise saison et de l'état maladif de l'armée prussienne, causes qui agirent à ce point de la faire pour ainsi dire capituler. Non, les terres ne furent pas détrempées par les pluies; non, la dyssenterie ne ravagea pas le camp du duc de Brunswick. Comme il fallait trouver une explication naturelle aux événements si étranges de la campagne, on dut parler de la mauvaise saison et de la mauvaise santé des troupes;

ensuite jusqu'au 20, où il ne plut que dans la matinée, puis le 23, le 24, le 25. Ainsi il y eut cinq jours et demi de pluie pendant tout le mois, et cette pluie ne fut ni continuelle, ni abondante : tous les autres jours furent très-beaux et le temps ne devint absolument mauvais que dans les premiers jours d'octobre, lorsque les Prussiens étaient en pleine retraite et qu'ils avaient dépassé la frontière.

mais la cause de ces retards répétés, de ces hésitations timides, se trouve dans les négociations incessantes qui suivaient, pour ainsi dire, la marche de l'armée. A peine Verdun était-il soumis, que dans un mémoire présenté à Frédéric-Guillaume, le comte de Haugwitz, le marquis de Lucchesini et le secrétaire de cabinet Lombard, rappelèrent au roi la véritable situation des affaires de la Pologne, et la nécessité pour lui de retourner à Berlin, afin de prendre la direction d'une négociation diplomatique, bien autrement importante que cette croisade coûteuse et sans but contre la France : « Les événements de Paris étaient de nature à provoquer la plus sérieuse attention, disaient-ils; à mesure que l'armée prussienne faisait un pas, la fureur de la population redoublait; ou voulait sauver le roi de France : une marche de plus, et la famille royale était égorgée. En suivant cette campagne, on en manquait donc le but. Indépendamment des subsides dépensés et des pertes effectives de l'armée, on exaspérait les esprits. Pourquoi dès lors ne point traiter ? Si l'évacuation du territoire pouvait amener la délivrance de Louis XVI et la fin de la guerre, comment hésiterait-on encore? Le général Dumouriez, qui était à la tête de l'armée de France, MM. de Custine, de Kellermann, de Beurnonville, n'étaient pas des jacobins ennemis de Louis XVI; bien loin de là, ils s'engageaient à se prononcer pour lui; le chef du gouvernement, Danton, bien qu'il fût tête d'énergie et de résolution, était fort corruptible, et déjà même on avait essayé auprès de lui ce moyen

d'argent pour le rapprocher de la cour. Rien au fond n'était plus facile à dominer que la commune de Paris, et l'on pouvait ainsi par un simple arrangement obtenir des résultats plus certains que le sort des batailles. La paix une fois conclue, la Prusse pourrait porter toutes ses forces sur la Vistule et obtenir un meilleur lot dans la Pologne. » Les hommes d'État ajoutaient à ces considérations des motifs tirés du peu d'intérêt qu'inspiraient l'émigration et les querelles des princes de la maison de Bourbon : Monsieur demandait la régence, le comte d'Artois voulait le pouvoir, le prince de Condé la direction de l'armée. Un arrangement faisait cesser tout cela, et l'on pourrait traiter directement avec une autorité régulière en France pour reconstituer les anciennes relations des deux monarchies avec une constitution modérée.

Ce mémoire frappa vivement le roi Frédéric-Guillaume. Prince loyal et courageux, s'il avait suivi sa propre impulsion, il aurait continué la campagne avec fermeté ; son honneur chevaleresque était engagé à ne pas reculer à la tête de 80,000 hommes ; mais son conseil l'entraînait à une politique de tempérament, et Mme de Lichtenau appuyait le parti des transactions. Sans quitter le camp, il laissa la direction suprême de la guerre et de toute négociation diplomatique au duc de Brunswick, c'est-à-dire au parti temporisateur qui ne demandait pas mieux que de terminer la guerre. Trois négociateurs étaient successivement partis de Paris avec les instructions très-secrètes du conseil exécutif ; le premier, Billaud-Va-

renne, dont j'ai déjà parlé, portait les propositions les plus larges : « blanc seing pour la délivrance de Louis XVI ; le roi ne servirait plus d'otage dès qu'il n'y aurait plus de guerre qui nécessiterait cette mesure ; appui de cabinet pour le partage de la Pologne ; indemnité pour la campagne. » Le second négociateur fut Westermann (1), le héros du 10 août, l'ami de Danton, et que celui-ci dépêchait à Dumouriez pour hâter la fin de l'invasion du territoire. Ce n'était pas un homme ordinaire que Westermann, le plus intrépide des héros d'une révolution qui déjà en avait tant produit. Fabre-d'Églantine (2) fut également envoyé par Danton ; c'était son secrétaire intime, esprit fin, adroit, mesuré et très-propre à déterminer une négociation par sa petite renommée littéraire.

Du côté du duc de Brunswick le choix fut également facile : le général Heymann, aide de camp du roi Frédéric-Guillaume, avait longtemps servi dans l'armée du marquis de Lafayette ; et le secrétaire de cabinet Lombard n'était-il pas d'origine française ? C'était déjà s'entendre que d'avoir indiqué de tels négociateurs pour convenir des bases d'arrangement.

(1) Westermann, né en 1764 à Molsheim en Alsace, s'engagea dans un régiment de cavalerie ; en 1789 étant à Paris sans emploi, il se jeta avec ardeur dans les émeutes populaires, et fut nommé en 1790 greffier de la municipalité d'Haguenau. Après le 10 août, il reçut le grade d'adjudant général.

(2) Fabre-d'Églantine, né à Carcassonne en 1756, fut d'abord comédien. Ayant abandonné cet état pour se faire homme de lettres, il se trouvait à Paris lorsque la révolution éclata, et en devint un des chefs les plus ardents.

Tandis que M. de Dohm entrait dans des questions plus mystérieuses avec M. Denis Benoît, Mme la comtesse de Lichtenau restait aux eaux de Spa, pour être plus à même de tout connaître et de tout suivre. On savait cela à Paris, et tous les moyens de séduction étaient employés pour arriver à l'évacuation du territoire.

Si les hommes d'État du cabinet de Berlin avaient résumé dans un mémoire les motifs qui devaient entraîner le roi Frédéric-Guillaume à un arrangement pour porter toute son attention en Pologne, Billaud-Varenne avait de concert avec Fabre-d'Églantine (1) rédigé une lettre fort remarquable qui fut adressée au général Heymann, sur la nécessité de presser une convention militaire. Ce mémoire tendait à prouver : « Que les armées prussiennes porteraient la responsabilité de tous les événements de Paris, violents, désordonnés, si elles n'arrêtaient pas leur marche : on avait vu, par la fatale journée du 2 septembre, que

(1) Je continue à largement puiser dans le beau portefeuille de M. Lalande.

Fabre-d'Églantine, comme poëte, était en constante relation avec M. Lombard, secrétaire du roi de Prusse, qui avait la prétention de littérateur français. Il existe peu d'autographes de Fabre-d'Églantine ; j'en trouve un pourtant court. C'est une lettre adressée à sa femme ; la voici :

« Je ne doute pas que les récits que l'on fait à Strasbourg de ce qui se passe à Paris ne soient aussi merveilleux que ceux que l'on fait à Paris de ce qui se passe à Strasbourg. De tout cela, je ne puis dire autre chose sinon que mon fils et moi nous portons assez bien; lui crayonnant les aristocrates avec du charbon, le long des escaliers, et moi les peignant dans mes comédies, quand ils me tombent

la démocratie une fois soulevée ne respectait rien. Les prêtres et les nobles seraient tous massacrés et, avec eux, le roi et la famille royale; dans cette hypothèse, il fallait enfin poser un arrangement respectable au moyen duquel tout serait sauvé. » Westermann en rendait compte à Danton; Fabre-d'Églantine avec son esprit fin, délié, correspondait avec le secrétaire de cabinet Lombard, homme essentiellement littéraire, très-flatté des succès d'Académie et presque orgueilleux qu'un auteur de comédie aussi remarquable que Fabre-d'Églantine voulût bien s'occuper de ses petits vers français. On masqua comme toujours le but réel des entrevues: le général Heymann vint dans le camp de Dumouriez sous prétexte d'arrêter un cartel d'échange, et le secrétaire Lombard se laissa tout volontairement enlever par un parti français, afin de négocier à l'aise sur les bases posées par le conseil exécutif à Paris. Ces entrevues furent fréquentes; on prenait si peu de précautions que des mémoires de

sous la main, et tels que je les ai vus et les vois. Du reste, je regarde passer ce monde et ces Parisiens; je trouve tout cela fort drôle,

Hors les morts, qui sont enterrés.

« Mes amitiés à maman; qu'elle écarte d'elle tout souci et toute folle prévoyance, car celui qui ne sait pas vivre aujourd'hui est toujours malheureux d'avance. Je pense que les affaires d'Haguenau se meurent et que ses rentes sont réellement ressuscitées, c'est son meilleur. Adieu, soyez tranquilles, rien n'est rare ici, si ce n'est l'argent et la fidélité aux bureaux de la poste.

« Fabre d'Églantine. »

cabinet, adressés au duc de Brunswick par Billaud-Varenne, existent encore à Berlin. On s'engageait surtout à sauver la vie au roi menacé par l'émeute.

Quel que fût le caractère de plus ou moins de bonne foi et de netteté de ces négociations, continuées peut-être avec des arrière-pensées, elles avaient au moins pour résultat de gagner du temps et de jeter plus de lenteur dans les opérations militaires des Prussiens. Quand il s'agit d'une guerre d'invasion, la rapidité c'est la fortune, et l'audace le succès; on avait tout à gagner à Paris, en amusant le duc de Brunswick par des espérances: après la défection de M. de Lafayette, le moral de l'armée était perdu; la situation du général Dumouriez au 1er septembre était essentiellement compromise; une marche des Prussiens pouvait enlever le camp de la Lune. A partir du 15 septembre, la situation a changé: le conseil exécutif a placé sous les ordres de Dumouriez, les généraux Kellermann et Beurnonville, qui doivent converger sur le centre, et opérer la jonction des deux armées; dans quelques jours, Dumouriez, qui n'avait pas plus de 20,000 hommes, pourra en opposer 45,000 aux Prussiens. Des manœuvres habiles, le courage des soldats, l'activité des généraux, tout concourt à sauver la chose publique; et à ce moment les Prussiens s'arrêtent et négocient.

Divers points sont discutés pour arrêter l'effusion du sang humain, et amener des propositions plus générales pour la paix: 1° Les Prussiens évacueront le territoire sans être inquiétés par l'armée républi-

caine; 2° toutes les places seront remises aux généraux français; 3° le conseil exécutif s'engage à faire cesser la captivité de Louis XVI, et à rétablir un gouvernement régulier qui comprime l'esprit d'agitation et de propagande à l'extérieur; 4° des fonds seront alloués comme indemnités de guerre aux armées prussiennes, et livrés au duc de Brunswick. Dumouriez agissait en même temps avec une grande activité auprès du cabinet de Frédéric-Guillaume pour le déterminer à une paix définitive; toujours dominé par l'impérieux besoin d'écrire et d'exposer ses pensées, il développa les causes qui devaient amener la paix, et un mémoire adressé au cabinet à Berlin fut destiné à séparer le cabinet prussien des intérêts de l'Autriche. Dans un second mémoire, il déclarait au roi Frédéric-Guillaume, que son intention était de se prononcer pour la cause du roi de France ou d'un prince de la famille de Bourbon, afin de rétablir l'ordre monarchique à Paris; mais pour cela, il avait besoin de réunir tous ses moyens : ce qui signifiait qu'il fallait le laisser opérer sa jonction avec les généraux Kellermann et Beurnonville. D'ailleurs le malheureux Louis XVI ne demandait-il pas en suppliant, dans une lettre de sa main adressée au roi de Prusse, que, pour sauver sa vie et celle de sa famille, on arrêtât la marche des armées ennemies dont le succès hâtait sa mort?

Il faut suivre avec quelque attention les mouvements militaires du 15 septembre jusqu'au 21, jour de la canonnade de Valmy, pour se convaincre qu'il

n'y eut de part et d'autre aucune volonté de s'attaquer vigoureusement : on parade en déployant ses forces; les Prussiens avancent de quelques postes jusqu'à Sainte-Ménehould, et pirouettent sur la droite pour dominer le camp de la Lune; et Dumouriez à son tour agit avec une sécurité si grande, qu'on dirait qu'il existe une suspension d'armes secrète et qu'on se cache mutuellement. Quoi! pendant sept jours, dix occasions de bataille se présentent, et nul n'en profite. On hésite à chaque pas pour l'attaque comme pour la défense. Et qu'est-ce au fond que la canonnade de Valmy? Aujourd'hui que la vérité est bien connue, toute la bataille de Valmy consiste en cette seule stratégie : les Français sont en colonnes pressées et massées sur les hauteurs, sans intervalles, sans ordre de bataille; une canonnade lointaine commence, deux caissons éclatent auprès des moulins qui dominent la position (1); les Prussiens, près d'attaquer les hauteurs, se massent, la baïonnette au bout du fusil, lorsque le duc de Brunswick renonce subitement à cette manœuvre, sous prétexte qu'il y a impossibilité d'attaquer de front un poste aussi formidable; et dans tout cela on perd trois ou quatre cents hommes.

(1) *Extrait de la relation officielle de la bataille de Valmy, rédigée au quartier général de Frédéric-Guillaume, à Hans, le 24 septembre 1792, et publiée à Berlin :*

« L'armée prussienne montra, le 20 septembre, ce que peut la discipline militaire unie à la valeur. Ses mouvements se firent avec le même ordre, la même tranquillité qu'aux manœuvres en temps

C'est que l'achèvement de l'œuvre secrète était à bout; les négociations touchaient à leur terme : les amis de Danton accouraient auprès de Dumouriez avec toutes les ressources de Paris; après Billaud-Varenne, Westermann et Fabre-d'Églantine, Tallien lui-même arrivait. Tous membres de la commune de Paris, ils avaient ses pleins pouvoirs et ses confidences. S'il ne s'agissait pas d'une sorte de négociation intime pour sauver la capitale, que venaient faire au camp tous les confidents de Danton, les mains pleines? Le pillage les avait faits riches de diamants et d'or, et le garde-meuble seul aurait chargé les mulets du roi Philippe. Dès lors les prétextes de retraite ne manquèrent pas vis-à-vis des Autrichiens et des émigrés, qu'on ne pouvait délaisser sans motif, car il fallait garder les convenances envers des alliés et des auxiliaires. « Eh bien ! disait-on, à Valmy on avait essayé la bataille, elle n'avait pas réussi ; il ne s'agissait plus de combattre quelques débris d'une armée désorganisée; par un mouvement de concentration des généraux Kellermann et Beurnonville, l'armée française comptait 71,000 hommes, sans comprendre encore les nouvelles levées, les camps de Châlons et de Pa-

de paix, et, durant trois heures, tout resta tranquillement en ligne sous le feu le plus vif, sans qu'un seul homme pensât seulement à quitter son rang. Du premier général jusqu'au dernier soldat, tous brûlèrent du désir le plus ardent d'être menés à l'ennemi, et nous eussions remporté le triomphe le plus glorieux *si des motifs prépondérants* n'eussent retenu le roi de se déterminer à livrer bataille. »

ris. Dès lors c'eût été folie de poursuivre une invasion quand on avait à peine des forces égales aux troupes activement organisées dans le pays envahi ; que restait-il de plus raisonnable dans cette situation ? Traiter en sauvant l'honneur et les apparences, opérer sa retraite sans compromettre le personnel de l'armée, avec la condition expresse que Louis XVI serait sauvé. »

Ce fut après la bataille de Valmy que les négociations, jusqu'ici secrètement conduites (1), prirent un certain caractère de publicité. La convention nationale venait d'ouvrir son énergique carrière par deux décrets, l'abolition de la royauté en France, et la pro-

(1) Dumouriez écrivit, le 24 septembre 1792, la lettre suivante au ministre des affaires étrangères :

« Je ne suis pas toujours occupé de batailles, comme vous allez le voir, mon cher Lebrun, par les deux pièces ci-jointes. J'ai été provoqué plusieurs fois à des conférences par le prince de Hohenlohe, général des Autrichiens, et par des confidents du roi de Prusse. J'ai rejeté fort loin les insinuations autrichiennes ; mais, profitant de la capture d'un secrétaire du roi de Prusse, je lui ai fait passer le mémoire ci-joint, fait par un de mes aides de camp, nommé Fortain, d'après les renseignements que je lui ai donnés. Ce mémoire a attiré une conférence avec l'aide de camp de confiance du roi de Prusse; elle a eu lieu hier. J'ai beaucoup amplifié tous les principes contenus dans ce mémoire, et cela a produit l'espèce de proposition que je vous envoie, avouée par le roi de Prusse, de la main même de M. de Manstein. M. Westermann, que je vous dépêche, a été au camp prussien. Je suis prié à dîner demain chez le roi de Prusse, mais je n'irai point, parce que ce serait une imprudence, et parce que le premier acte, très-juste et très-rigoureux, de la convention nationale détruit tous les moyens de négocier, non-seulement sur les bases de M. de Manstein, qui, dans aucun cas,

clamation de la république. A la tribune, dans les clubs, on ne procédait que par menace et avec arrogance contre les Prussiens. Danton se servait de termes de mépris et de colère contre le duc de Brunswick, et cela pour tromper les esprits vulgaires et déclamateurs; mais au fond on négociait sans jactance et avec un désir immodéré de part et d'autre d'arriver à un résultat. La convention déclarait qu'il ne serait fait aucun armistice avant que l'ennemi n'eût évacué le territoire; mais sous main et pour arriver secrètement à ce résultat, les négociateurs de Danton multipliaient les allèchements et les promesses à la Prusse. Enfin, quand ces négociations eurent atteints un certain caractère

ne seraient admissibles, mais même sur aucun rapprochement, s'il est vrai que la déchéance soit prononcée et la royauté supprimée.

« Cette pièce de M. de Manstein ne m'a paru, dans aucun cas, matière à négociation; elle prouve seulement que la détresse est très-grande dans l'armée prussienne, ce que M. Westermann vous prouvera en vous apportant le pain dont ces malheureux sont nourris, et, ce qui est encore plus prouvé par la mollesse de leurs attaques, par la quantité de leurs malades et par le nombre de leurs déserteurs. Je crois le roi de Prusse très-embarrassé et très-fâché d'avoir été si avant, et qu'il désirerait trouver un moyen de sortir d'embarras. Je crois qu'il se rapproche de moi dans le désir de me combattre, n'ayant plus d'autre moyen de se tirer d'affaire; car si je le tiens encore en panne huit jours, son armée sera entièrement défaite d'elle-même sans combattre, à moins qu'il ne lui vienne de nouveaux secours, avec lesquels il pourrait s'avancer sur Reims ou sur Châlons. Je n'entreprendrai, comme vous le jugez bien, aucune négociation, à moins d'y être autorisé, et de recevoir du conseil les bases sur lesquelles je pourrai négocier. Cette pièce de M. de Manstein n'est point une négociation et n'engage à rien, mais vous pouvez vous faire autoriser à y faire une réponse, et c'est cette ré-

de maturité, on n'en fit plus mystère, même à la tribune; et le ministre Tondu-Lebrun les annonça en termes presque officiels à la convention nationale: « Des négociations importantes ont été entamées et elles promettent une heureuse issue; il en est une surtout qui intéresse essentiellement l'existence de la république française. Je m'abstiens d'en dire davantage; sans doute vous approuverez cette réserve, sans laquelle nous risquerions de perdre tout le fruit de nos tentatives. Dès que vous l'ordonnerez cependant, je pourrai déposer ces secrets importants dans le sein d'un comité choisi, en attendant qu'il n'y ait plus de danger à les révéler au public. »

ponse qui peut contenir les bases d'une négociation. Répondez-moi à cet égard, et en attendant je continuerai à tailler ma plume à coups de sabre. Je vous embrasse, mon cher Lebrun, de tout mon cœur. »

A cette lettre était jointe la pièce suivante :

Points essentiels pour trouver le moyen d'accommoder à l'amiable tout mésentendu entre les deux royaumes de France et de Prusse.

« 1° Le roi de Prusse ainsi que ses alliés désirent un représentant de la nation française dans la personne de son roi pour pouvoir traiter avec lui. Il ne s'agit pas de remettre les choses sur l'ancien pied, mais, au contraire, de donner à la France un gouvernement qui soit propre au bien du royaume ;

« 2° Le roi ainsi que ses alliés désirent que toute propagande cesse ;

« 3° L'on désire que le roi soit mis en liberté.

« A Dampierre-sur-Aube, le 23 septembre 1792.

« *Signé :* MANSTEIN, lieutenant-colonel et aide de camp général du roi. »

Quelles étaient ces négociations mystérieuses, et par quelle voie obtenaient-elles alors cette publicité un peu tardive et néanmoins très-nette? Le lendemain de la canonnade de Valmy, l'adjudant général Westermann se présenta au quartier général du roi de Prusse, accompagné du secrétaire de cabinet Lombard, enlevé comme on l'a dit par un parti français. Westermann n'avait pour mission officielle qu'une convention d'échange du secrétaire M. Lombard contre M. Georges de Varennes, arrêté par les Prussiens. Westermann fut immédiatement conduit sous la tente du duc de Brunswick, qui l'écouta attentivement, avec une bienveillance marquée. Il le fit présenter au roi de Prusse, alors fort ennuyé de la guerre et prêt à quitter le camp. Westermann, reproduisant toutes les considérations développées par Dumouriez, les exposa comme réalisables dans un délai très rapproché; il aperçut que Frédéric Guillaume l'écoutait avec une attention bien vive et continue; le roi parut fort inquiet de la famille de Louis XVI, et se résuma en disant que le général Heymann et le colonel Manstein, son premier aide de camp, iraient auprès du général Dumouriez, et que, sous prétexte d'un cartel d'échange, on pourrait traiter les questions politiques sérieuses.

Ces esprits de négociateurs étaient bien faits pour s'entendre : les généraux Kellermann, Westermann, Heymann, étaient d'origine commune, alsacienne, et Manstein appartenait à la Souabe; on discuta en allemand les points politiques importants : comment pourrait-on assurer la liberté de Louis XVI et rétablir un

simulacre de royauté en France? Le général Manstein ajouta, au nom du roi de Prusse, des compliments très-flatteurs pour Dumouriez, qui ne cessait de dire : « La France et la Prusse sont placées dans un même système politique; que le roi abandonne le territoire français et tout sera désormais facile; mais avant tout, plus d'ennemis sur notre sol. C'était, ajoutait-il, les conditions essentielles pour que lui-même pût exercer une certaine influence politique à Paris, au profit de l'ordre, de la paix et de l'élément monarchique. » Le résultat de cette conférence, plus diplomatique que militaire, fut d'abord une suspension d'armes illimitée.

Deux partis existaient dans le camp prussien bien prononcés: l'un qui, sans se mêler de la question politique, voulait évacuer le territoire promptement par des considérations militaires ou par des mobiles secrets que les négociateurs apportaient avec eux-mêmes; l'autre qui appelait une grande bataille et une marche rapide sur Châlons; et c'était entre ces deux opinions que flottait incertain le roi Frédéric-Guillaume. On ne pouvait se dissimuler que la première opinion avait une force et une prépondérance bien naturelles dans les circonstances particulières. Depuis six mois, la Prusse avait tâté l'Angleterre et la Hollande pour obtenir une immédiate déclaration de guerre et des secours effectifs contre la révolution française; à ces démarches on avait répondu par un refus; les contingents, même germaniques, étaient si restreints, qu'ils ne pouvaient pas compter dans les masses de l'armée d'invasion. L'Autriche n'avait disposé pour la

guerre actuelle que de forces extrêmement limitées, tandis que ses grandes ressources se concentraient sur les frontières de la Pologne, pour profiter plus largement d'un partage. C'était donc la Prusse seule qui supportait les chances de la guerre; les émigrés eux-mêmes étaient plutôt un embarras qu'un appui avec leur opinion ardente, leurs espérances illimitées, qui rendaient toute négociation difficile : les gens de cœur gênent les esprits à transactions.

Ces sentiments dominaient la partie active de la diplomatie prussienne sous le duc de Brunswick, Lucchesini, Haugwitz et le secrétaire Lombard; la comtesse de Lichtenau y poussait également le roi. Les nouvelles qu'on recevait de Paris n'étaient pas de nature à grandir les espérances des partisans de la guerre et d'une marche sur Paris. On avait le bulletin chaque jour des actes et des mesures énergiques de la convention nationale; la proclamation de la république, l'abolition de la royauté; l'esprit centralisateur de cette assemblée; cette souveraineté dont le diadème était plus rayonnant que celui d'un roi, ses fortes résolutions, jetaient l'étonnement, j'ai presque dit l'admiration, dans le camp prussien! « Singulière et forte nation! ne cessait de dire le duc de Brunswick; à peine est-elle constituée en république qu'elle menace déjà les rois. » Les premiers actes de la convention nationale avaient même singulièrement simplifié la question politique : la Prusse pouvait-elle encore faire des conditions gouvernementales à la France, exiger le rétablissement de la royauté et la restauration du pou-

voir aux mains de Louis XVI, quand tout cela était réduit au néant par des décrets ? Il fallait donc proportionner le résultat de la négociation entre les deux armées à une convention purement militaire; si l'on s'occupait du sort de Louis XVI, c'était pour qu'on le rendît à la liberté en cessant de l'exposer aux coups de la multitude. L'ultimatum donné par le cabinet de Frédéric-Guillaume, parlait encore, pour la forme, du royaume et du roi ; mais il n'insistait véritablement que sur la nécessité d'éteindre et de comprimer l'esprit menaçant de la propagande ; encore cet ultimatum avait-il été signé le 25 septembre, et l'on ne connaissait pas encore le décret de la convention qui proclamait la république ; l'on pouvait donc transiger encore sur des bases monarchiques. Pendant les sept derniers jours de septembre, les conférences se continuèrent presque publiquement. Le colonel Thévenot, aide de camp de Dumouriez, était comme à résidence fixe auprès du duc de Brunswick, et M. de Manstein ne quittait pas la tente de Dumouriez, tandis que le général Massenbach était secrètement envoyé au général Kellermann (1), avec ordre d'ouvrir des négociations directes avec le vieil officier général des règnes de Louis XV et de Louis XVI.

(1) C'est dans le camp de Kellermann que le général Massenbach trouva le général Arthur de Dillon, fort lié avec le roi de Prusse. « Jetant autour de lui un coup d'œil inquiet, et voyant qu'on parlait avec vivacité dans la salle et sans l'observer, le général Arthur de Dillon ouvrit la fenêtre, et se penchant au dehors : « Voyez, dit-il à M. de Massenbach, la belle contrée ! » Le major l'ayant com-

Si quelques députés fougueux ou bien les feuilles ardentes à Paris réclamaient contre toute espèce de traité avec l'étranger, Danton et les chefs actifs du gouvernement ne jugeaient pas au même point de vue les négociations prussiennes. En révolution, les chefs ont généralement deux langages, celui des partis et celui des affaires, lesquels diffèrent essentiellement.

Danton pouvait bien s'exprimer sur le roi de Prusse et le duc de Brunswick en paroles ordurières, selon l'usage de ses amis des clubs ; mais il avait compris l'importance de la négociation que Dumouriez avait révélée au ministre Lebrun: la correspondance diplomatique lui détaillait la véritable situation de l'Europe soulevée contre la révolution. Si quelques États gardaient encore la neutralité, c'était seulement pour la forme; la guerre générale était imminente, même avec l'Angleterre. Or, quel succès déjà que de séparer la Prusse d'une coalition inévitable ! quel effet moral ne produirait pas sur la nation et l'armée la simple nouvelle de la retraite des Prussiens !

Le général Dumouriez n'avait pas tout confié à des dépêches qui tôt ou tard deviendraient publiques : il envoyait à Danton le général Westermann avec tous

pris, se pencha de même et alors Dillon lui dit à l'oreille : « Avertissez le roi qu'on travaille à Paris à un projet d'invasion en Allemagne, parce qu'on sait qu'il n'y a pas de troupes allemandes sur le Rhin, et que par là on espère hâter la retraite des armées étrangères. » Ceci était de la plus haute importance, et Massenbach se hâta d'aller rendre compte au duc de Brunswick de ce qu'il avait vu et entendu. »

les renseignements qui pouvaient éclairer le conseil exécutif. Le secret de la négociation était celui-ci : « Les Prussiens ne demandent qu'un prétexte pour abandonner nos frontières ; ne vous montrez pas trop difficile pour le trouver. » Le général Westermann devait également poser au conseil les questions suivantes : « Quelle est la position de Louis XVI au Temple, et quel moyen prendre pour lui assurer la liberté ? » Danton reçut toutes ces communications avec une satisfaction sincère (1). Dans les hommes d'énergie, les moyens violents s'épuisent, après l'excès vient l'atonie ; Danton voulait garder son audace pour l'intérieur. Le conseil exécutif fournit tous les documents que le roi de Prusse pouvait désirer sur la situation de la famille royale au Temple : « A la paix, le sort de cette auguste famille serait amélioré ; mais si l'on voulait que les hommes considérables pussent conquérir une puissance d'opinion dans les idées d'ordre et de sécurité, il fallait avant tout évacuer le territoire ; tant qu'il y aurait un Prussien en France on ne pourrait pas négocier, et la convention nationale venait de déclarer hautement ce principe, afin de fortifier les paroles de Danton. »

Les trois députés de la convention nationale chargés de faire proclamer la république aux armées, avaient également mission de conclure avec le camp

(1) Le général Dumouriez écrit au ministre des affaires étrangères Lebrun, à la réception de ses dépêches : « La grande difficulté pour les Prussiens est de savoir comment ils pourront garder le *décorum* dans cette négociation. » Ce décorum ne fut pas même gardé.

prussien toute espèce de trêve militaire sur les bases d'une évacuation de territoire. Ces trois députés, Prieur (de la Marne), Carra et le marquis de Sillery, n'appartenaient pas tous aux mêmes opinions; néanmoins Dumouriez pouvait s'ouvrir avec confiance au marquis de Sillery, fort dévoué à la maison d'Orléans, et correspondre avec Danton par son organe. Ils étaient porteurs d'un arrêté très-précis du conseil exécutif, sorte de plein pouvoir, toujours avec les conditions essentielles de l'évacuation du territoire : « Les généraux des armées du Nord et du centre ayant fait connaître au conseil qu'il leur a été fait des ouvertures de la part du roi de Prusse, qui annoncent quelques dispositions à entrer en négociation, le conseil, après avoir délibéré sur cette communication, arrête qu'il sera répondu que la république française ne peut entendre aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient entièrement évacué le territoire français (1). »

(1) Le duc de Brunswick, à la suite de la dernière communication de Dumouriez, avait provoqué un conseil de cabinet pour le 29 septembre 1792, dont il avait préparé les ressorts la veille. Là il fit rendre compte au roi : 1° de l'état de la négociation secrète d'après laquelle il ne restait plus d'autres moyens d'assurer la retraite de l'armée et de sauver les jours de Louis XVI que dans l'évacuation du territoire français; 2° de l'arrivée d'un courrier, porteur de dépêches importantes d'Angleterre et de Hollande, qui répondaient négativement à la proposition faite à ces deux cabinets, au nom du roi, d'entrer immédiatement dans la coalition; 3° de la confirmation de l'avis donné par le général Dillon au major Massenbach sur la marche immédiate vers le bas Rhin d'un corps d'ar-

Restreintes dans ces conditions impératives, les négociations devaient s'engager au quartier général des deux armées. On ne se battait plus; la suspension d'armes était tellement absolue, qu'on fraternisait entre les deux camps en échangeant des toasts secrets et significatifs. Dans la saison déjà très avancée, au 29 septembre, est-ce que, sous les tentes, les Prussiens pouvaient songer encore à un projet d'invasion? que de temps n'avait-on pas perdu? Du 1er au 15 septembre, il fallait être à Paris pour surprendre la révolution, dans ce mouvement de désordre qui suivit le 10 août et le 2 septembre, autrement tout était compromis. Depuis, la puissance organisatrice de la révolution, immensément grandie, avait créé de nombreuses armées, des généraux éminents, un conseil exécutif énergique sous Danton, une assemblée profondément dévouée aux nouveaux intérêts et décidée à tout pour réaliser l'œuvre révolutionnaire.

Les moyens étaient démesurés, parce que tout était dictature et que le gouvernement avait dans ses mains, la mort, la confiscation, la violation des domiciles,

mée, réuni à Landau, sous les ordres du général Custine, chargé de faire une invasion en Allemagne et de couper la retraite à l'armée prussienne. Le duc de Brunswick, pesant ces différentes circonstances et aussi la position hasardée et difficile de l'armée, conjura le roi d'abandonner toute idée de pénétrer en France plus avant et de livrer une bataille qui serait au moins inutile, si elle n'était pas dangereuse; il le supplia instamment d'ordonner la retraite pendant qu'il en était temps encore. Le roi, cédant aux instances du généralissime et à l'avis de son cabinet, révoqua l'ordre qu'il avait donné le 27, et la retraite fut résolue.

les réquisitions de toute espèce, et qu'avec cela on va loin ; la barbarie a ses moyens, ses forces, et la France était dans l'état sauvage pour l'énergie du commandement, et dans l'état civilisé pour les ressources de l'esprit et du génie. Le coup manqué d'une marche rapide sur Paris, on ne pouvait plus y revenir ; et ce fut pour les Prussiens un acte de nécessité et de politique que de signer la convention du 1er octobre, d'abord purement militaire, puis accompagnée de certains engagements confidentiels pour l'amélioration du sort des prisonniers du Temple. S'il ne fut rien écrit, le général en chef Dumouriez donna sa parole que la vie et la liberté de Louis XVI seraient respectées, et le roi de Prusse s'y abandonna loyalement. De son naturel prometteur, avec une foi extrême en son propre crédit, Dumouriez promit plus qu'il ne pouvait tenir ; est-ce qu'en révolution quelqu'un est maître de sa destinée? qui peut rester directeur des événements, garant de sa parole et même de sa vie ?

Le mouvement militaire des Prussiens dure plus d'un mois et toujours en pleine négociation. Dans la première période tout se fait et se prépare secrètement : la corruption agit sur tous les éléments de l'armée ennemie et du cabinet, et l'attitude hostile, ambitieuse, de la Russie en Pologne un peu plus que la corruption. Rien n'eût été plus aisé, après la défection du marquis de La Fayette, que de marcher droit sur Paris; on le pouvait au milieu de l'affaiblissement du pouvoir et de l'anarchie des opinions : des armées régulières avaient traversé au pas de course ces camps

de volontaires qui n'avaient d'autre ressource que le mot *trahison!* et l'assassinat de leur chef. Dans la seconde période, après la canonnade de Valmy, les Prussiens sont plus sérieusement préoccupés d'une retraite; les frais de la guerre leur font peur; ils avaient l'espérance des subsides de la Hollande et de l'Angleterre, cet appui leur manque : ces deux cabinets s'en tiennent encore à la neutralité exacte. Sur les derrières, la Russie organise la Pologne et s'empare du territoire. Ni la Saxe, ni la Bavière ne fournissent de contingent; l'Autriche marche faiblement de concert avec la Prusse. Dès ce moment, le cabinet de Berlin songe à faire son traité à part : il ne s'agit que d'une convention militaire, et le général en chef Dumouriez, s'étant engagé à sauver Louis XVI, le but apparent de la guerre est accompli! Quant à l'alliance avec l'Autriche, on devait être toujours à temps d'expliquer la retraite de l'armée du duc de Brunswick par le mauvais succès de la canonnade de Valmy. La Prusse même se portait forte pour l'Autriche en se posant comme puissance médiatrice, afin de régler les conditions d'une paix générale avec la nouvelle république.

CHAPITRE XV.

INITIATIVE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONTRE L'EUROPE.

Propagande. — Doctrine de la fraternité du genre humain. — Application spéciale. — L'Allemagne. — La Belgique. — La Savoie. — La Pologne. — L'Angleterre. — L'Irlande. — Plan d'invasion pour l'Allemagne. — Le comte de Custine à Mayence et à Francfort. — Développement de la retraite des Prussiens. — Nouvelles conférences politiques. — Invasion de la Belgique par Dumouriez. — Système de réunion. — Départements. — Inquiétude des cabinets. — Disposition à une coalition générale. — — Apathie de l'Espagne. — Changement de ministère. — Manuel Godoï. — Invasion de la Savoie.

Septembre à novembre 1792.

La partie glorieuse et noblement intrépide du caractère français est une chose trop incontestée en Europe pour qu'il soit nécessaire à l'histoire d'en reproduire l'apologie : notre nation a de si belles pages dans ses vieilles et jeunes annales ! Mais il faut reconnaître que les premiers succès de la révolution française ne furent pas dus seulement au patriotisme

indompté des armées, mais encore à une certaine tendance générale des esprits qui secondait en Europe le principe de la liberté et même de la république. Un siècle de déclamation contre la tyrannie avait passé sur toutes les têtes ; il se manifestait un sentiment de répugnance et de haine contre les vieilles choses ; la littérature et la philosophie avaient donné l'impulsion ; les images et les idées de Rome antique étaient partout sur le théâtre et dans les livres ; on ne parlait que de l'état de nature, de la souveraineté du peuple, de l'égalité de tous, de tribuns, de consuls, de Brutus et de Cassius. Dans cette sorte de jacquerie européenne, la noblesse n'échappait pas à la proscription générale, et la révolution se faisait plutôt pour l'égalité que pour la liberté. Cette situation des esprits préparait une propagande naturelle, universalisée par les sentiments et les opinions. Quand ces mots *liberté*, *égalité*, étaient prononcés avec enthousiasme, il se faisait un battement au cœur de tous les peuples ; leur artère démocratique se gonflait ; le paysan convoitait le bien du seigneur, le seigneur celui de l'Église, et au milieu de tout cela, on parlait de la fraternisation du genre humain dans une commune famille ; l'univers n'offrait qu'une grande fédération du peuple conviée au banquet de la liberté ; la France donnait l'impulsion. Les jacobins, les sans-culottes, étaient des frères qui tendaient la main à des frères, et quand le temps serait venu, ils s'enivreraient tous de l'or des riches et des aristocrates (1).

(1) L'évêque Grégoire, président de la convention, répondit en

Ces maximes, qui paraissent aujourd'hui le renversement de tous les principes, étaient alors universellement populaires, tant le XVIIIe siècle avait ravagé les consciences! Si l'on parcourait l'Allemagne, à la lisière du Rhin surtout, on les trouvait inculquées parmi le bas clergé, les paysans, et surtout dans la partie intellectuelle et les universités ardentes, studieuses. En Allemagne, on prend tout au sérieux; si notre caractère léger et moqueur se raille des maximes qu'il proclame pourtant comme incontestables, en Allemagne, quand une chose est crue la vérité, on la soutient avec la conviction la plus profonde, on s'en fait martyr. Or, les opinions étaient vigoureusement travaillées dans le sens d'une révolution : est-ce que Schiller n'était pas le plus hardi, le plus intrépide révolutionnaire? la popularité des *Brigands* et du caractère de

ces termes aux députations des deux sociétés constitutionnelles et des amis de la révolution de 1688, nouvellement établies à Londres : « Vous êtes ici au milieu de vos frères; la royauté est en Europe détruite ou agonisante sur les décombres féodaux ; et la déclaration des droits de l'homme, placée à côté des trônes, est un feu dévorant qui va les consumer. Estimables républicains, félicitez-vous en pensant que la fête que vous avez célébrée en l'honneur de la révolution française est le début de la fête des nations!... »

L'orateur de la *Société constitutionnelle*, ayant paru à la barre, annonça « que de pareilles sociétés se formaient actuellement dans toute l'Angleterre; qu'elles s'occupaient à rechercher les abus du gouvernement et les moyens d'y remédier ; que, d'après l'exemple que venait de donner la France, les révolutions allaient devenir faciles, et qu'il ne serait pas extraordinaire que, dans un court espace de temps, il arrivât aussi des félicitations à une convention nationale britannique. »

Moor ne supposait-elle pas dans ce peuple une tendance vers le bouleversement social? les vers brillants de *Guillaume Tell*, et même les chastes et enthousiastes prières de la vierge d'Orléans, ne respiraient-elles pas l'amour de la patrie et de la liberté? Il faut lire la correspondance intime de Klopstock avec M. de La Fayette et Pétion, pour hautement se convaincre de la naïve foi du génie contemplatif dans la première lutte de la révolution française : c'est du délire, de l'ivresse; on souhaite le titre de citoyen français avec une indicible ardeur; on s'agenouille devant l'arbre sacré de la liberté, dont les verts rameaux couvrent le monde entier. Des rêveurs politiques, ces idées passent à des intelligences plus applicables et plus actives : l'historien Müller, le professeur Bœhmer devenaient les agents actifs de la propagande française dans la Germanie; le temps d'un grand réveil était arrivé pour la nationalité allemande sous quelque nouvel Arminius; l'unité populaire et la liberté démocratique devenaient les deux bases du symbolisme révolutionnaire au delà du Rhin; la confédération, édifice vieilli, paraissait comme ces châteaux gothiques qui s'élèvent sur les bords du grand fleuve, ruines sur lesquelles les siècles ont passé.

Des intérêts matériels venaient s'unir à ces rêveries : le paysan voyait s'appesantir sur sa tête le gonfanon seigneurial; la mitre épiscopale dominait de grandes cités autrefois libres; pourquoi ne seraient-elles pas, comme Strasbourg, fières du drapeau français? les paysans se partageraient les biens des nobles

et du clergé; la terre serait à eux, car ils la fécondaient de leurs sueurs. Les vieilles traditions anabaptistes n'étaient point oubliées dans la cité de Munster. Ainsi était l'Allemagne; cette puissance, immense quand elle agit dans son unité, contemplait avec un sentiment de convoitise ineffable la liberté de l'Alsace, devenue comme un foyer de propagande pour l'Allemagne, car on y était familier avec la langue, les coutumes de la patrie germanique. Folles illusions dont les désabusements arrivèrent bientôt!

La Belgique avait des sentiments non moins favorables à la révolution française : récemment remuée par une vaste émeute, elle aspirait à un nouveau changement, non point dans un esprit semblable aux désordres politiques (1), mais dans un esprit de religion et de municipalité. Au reste, le fond de la pensée importait peu; la propagande n'agissait pas moins; un pays qui veut changer sa situation prend peu garde à l'instrument qu'il emploie pour arriver à ses fins; qu'il parvienne au but, il est satisfait. La Belgique, fatiguée du gouvernement autrichien, aspirait depuis longtemps à une réunion avec la France, ou ce qu'elle plaçait sur le même plan d'intérêt, à une indépen-

(1) Déjà Dumouriez avait envoyé dans les Pays-Bas divers agents secrets pour travailler l'esprit public dans l'intérêt de la France, entre autres le fameux Saint-Hurugue, qui avait tant figuré, comme orateur populaire, dans les groupes et les rassemblements de Paris. Il en fit un propagandiste révolutionnaire; n'ayant eu qu'à se louer de son activité et de son zèle, il le couvrit plus tard de sa protection quand il fut parvenu au généralat. »

dance, quelle que fût la forme du gouvernement. Au XVIe siècle déjà, pendant la Ligue, cette idée s'était produite dans l'esprit des huguenots. Louis XVI lui-même avait songé à la conquête des Pays-Bas par une tendance désormais inévitable. A la première apparition des couleurs de la France, on les saluait comme le signe de la nationalité; les cités courraient à cette liberté antique dont les populations de la Flandre étaient toujours avides. Il y avait aussi un parti républicain fortement prononcé contre le stathoudérat en Hollande. Ce pays, organisé par une récente contre-révolution, protestait contre la dictature du prince d'Orange et demandait la liberté de ses états généraux. S'il n'y avait pas un parti français, comme dans la Belgique, il s'y formulait au moins une opinion mécontente, et c'était un élément pour favoriser la conquête républicaine.

Ainsi partout, dans la Gueldre, la Brabant, les Pays-Bas, sur les rives du Rhin, on trouvait des éléments favorables à la révolution française, dès qu'elle paraîtrait conquérante; ces idées d'exaltation et de grandeur serviraient à une active propagande, au nord comme au midi; elles retentissaient même dans ces pays de montagnes de la Savoie, au milieu des populations simples et naïves : toujours en Savoie il s'était manifesté une opinion favorable à la France. Ces contrées agrestes, appauvries, déversaient une partie de leur population dans les grandes cités de France, à Paris surtout; l'air des montagnes est favorable à la liberté, et l'on y répandait les souvenirs

antiques des Allobroges et des Huguenots. Cette population robuste fournirait de bons soldats à la république; leur antipathie contre les Piémontais servirait encore les desseins de la France sur la Savoie; et l'Italie elle-même, agitée par les souvenirs de Rome et les accents d'une liberté éteinte, les poésies d'Alfieri, les drames de Métastase, la philosophie de Beccaria, et l'histoire de Giannone, compterait bientôt un parti bourgeois et libéral d'avocats et de commerçants, qui réveillerait les souvenirs du forum et les énergiques inspirations de la liberté. Au loin, les mâles accents de la *Marseillaise* n'auraient-ils pas des échos en Pologne, envahie par les Russes et déjà tant de fois opprimée? La coalition y trouverait de courageux et turbulents ennemis sous Koscinsko (1), l'ami de La Fayette, l'affilié des jacobins; et j'ai déjà dit qu'un parti considérable, audacieux, avec le dessein de renversement en Angleterre et en Irlande, s'était initié à cette société-mère. C'était pour appeler une sympathie universelle du peuple, pour l'exprimer comme une menace aux yeux de l'Europe, que la convention avait joué cette parade d'une fraternisation universelle de tous les peuples : Anglais, Hongrois, Hanovriens, Polonais,

(1) Thadée Koscinsko, élevé à l'école des cadets à Varsovie, voyagea en Europe, et surtout en France, aux frais de l'État; à son retour, il eut le commandement d'une compagnie, qu'il quitta pour se rendre en Amérique, près de Washington : revenu dans sa patrie, il vécut dans la retraite jusqu'en 1789, où il fut promu au grade de général-major par la diète; en 1792, il défendit pendant six heures, avec quatre mille hommes, un poste attaqué par quinze mille Russes, ce qui lui acquit dès lors une grande réputation.

Russes, les mains les unes dans les autres, s'étaient donnés l'accolade en pleine séance; or, ce qui aujourd'hui paraîtrait fortement ridicule, était pris au sérieux par les peuples, dans la naïveté de leur conviction primitive.

Préoccupé de cette situation de l'Europe, le général Dumouriez, persistant plus que jamais dans son plan primitif de prendre l'initiative contre les cabinets et l'Autriche spécialement, engagea la convention à réaliser deux projets d'invasion : l'un qu'il conduirait lui-même contre la Belgique en pleine fermentation sous la main de l'Autriche; l'autre contre l'Allemagne déjà puissamment travaillée par l'esprit de propagande. Le premier projet paraissait facile à réaliser, surtout depuis la retraite et l'annulation complète de l'armée prussienne : il était évident que l'Autriche, délaissée par la Prusse, abandonnée à ses propres forces, ne pourrait, en nombre très-inférieur, soutenir le choc des Français dans un pays révolutionné déjà par les principes; les républicains trouveraient partout sympathie en Belgique : la propagande morale et active leur ouvrirait les voies, et que feraient les Autrichiens pour défendre les Pays-Bas lorsque la retraite des Prussiens, découvrant leur aile droite, permettait une large trouée?

Quant à l'invasion de l'Allemagne, elle devait trouver d'extrêmes facilités. Au moment où la Prusse et l'Autriche avaient concerté la campagne d'invasion contre la France, elles avaient négligé de couvrir l'Allemagne, qu'elles croyaient suffisamment protégée

par sa neutralité, par le large fleuve du Rhin et surtout par la situation même de la France obligée de se défendre. Cette opinion était fautive sur tous les points : d'abord la diplomatie révolutionnaire n'avait pas de ces précautions méticuleuses qui respectent le droit; la question de neutralité ne pouvait être un obstacle, s'il était bien démontré que l'armée française pouvait opérer un mouvement utile à sa stratégie d'invasion: si elle pouvait compter sur un appui et une sympathie de la population allemande avec Strasbourg comme point de départ, le passage du Rhin n'était pas une entreprise démesurée; on remarquait surtout que nul prince d'Allemagne n'était préparé à la guerre, et en supposant la France même envahie, n'était-ce pas un admirable coup de hardiesse que de se porter sur l'Allemagne sans défense, pour opérer sur les derrières de l'armée prussienne et autrichienne, et alarmer ainsi leur invasion?

Cette campagne au delà du Rhin fut confiée à un homme de guerre hardi, le comte Adam-Philippe de Custine. Ce gentilhomme de bonne origine, lieutenant à sept ans, fut blessé à huit sous les yeux du maréchal de Saxe, comme cela se devait en bonne noblesse; à la paix, il fit ses études classiques; capitaine à quinze ans dans les dragons de Schomberg et commandant d'avant-garde en Westphalie, il devint ensuite colonel; et lors de la guerre d'Amérique, il sollicita le commandement de Royal-Saintonge qui faisait cette campagne. Dans cette expédition d'outre-mer, M. de Custine, comme MM. de La Fayette, Biron et de Ro-

chambeau, avait adopté les opinions de liberté et de république. Député aux états généraux et à l'assemblée constituante, il vota constamment avec le côté gauche, jusqu'à ce que le commandement de l'armée du Rhin lui fût confié. Philippe de Custine était un des plus braves gentilshommes de la vieille monarchie; son talent comme général n'avait pas eu encore l'occasion de se faire remarquer; mais on lui savait une grande énergie de caractère, une intrépidité incontestable, et surtout une force de discipline nécessaire dans la crise de sédition et de révolte qu'on venait de subir. De quoi se composaient en effet ces armées de la nouvelle république? de régiments la plupart en insurrection contre leurs officiers, et de volontaires criards et souvent poltrons, qui compromettaient par leurs bavardages la marche et le succès de l'armée. C'était donc au colonel de l'ancien régime, à celui qu'on appelait depuis le général citoyen Custine, que cette expédition au delà du Rhin était confiée.

Lorsque la Prusse et l'Autriche s'étaient décidées à la guerre offensive, elles avaient porté toutes leurs forces dans la Champagne, ne laissant sur le Rhin qu'un corps d'observation qui devait agir lentement sous les ordres du prince Holenlohe-Kirchberg. Celui-ci avait franchi le Rhin près de Spire, et pour seconder le mouvement général d'invasion, il pirouetta vers la droite sur la Meuse, laissant à peine dix mille Autrichiens pour couvrir Spire et Mayence, les deux portes de l'Allemagne, et ce corps même fut très-amoindri pour appuyer le siége de Thionville.

Ainsi trois mille hommes à peine, sous le commandement d'un simple colonel, couvraient le moyen Rhin à la face de Strasbourg, et tous ces pays militaires de la Souabe, largement approvisionnés, faute immense dans le plan des alliés! Quoi! l'armée combinée, qui avait des magasins considérables à Spire et une place forte comme Mayence, ne les couvrait que par trois mille hommes! Peut-être un motif diplomatique avait-il déterminé cette imprudence étudiée : l'Autriche, voulant engager l'Allemagne entière dans la lutte, agissait isolée jusqu'ici; or, si la confédération était insultée par une invasion française, elle prendrait fait et cause contre la révolution et partagerait le poids de la guerre. C'était raisonner avec assez de justesse et d'habileté : on voulait faire insulter le géant germanique pour qu'il remuât sa grande épée et ses brassards de fer du XIIe siècle, et qu'il ne fût pas impuissant devant l'insulte jetée à sa face.

En observation devant ce petit corps de troupes, le comte de Custine avait protégé d'abord son armée par un camp retranché au delà de Landau. Comme il n'avait pas de régiment fortement organisé, il occupait ses veilles à rétablir d'abord la discipline, et à préparer l'insurrection allemande dans les électorats de Trèves, de Cologne et de Mayence, qu'on appelait les Trois Évêchés (1); le régime ecclésiastique, faible et

(1) Custine se hâte d'adresser aux soldats de Hesse-Cassel une proclamation où il leur signale leur souverain comme un tyran qu'il faut renverser de son trône; il l'apostrophe ainsi : « Monstre sur lequel déjà, depuis longtemps, s'étaient entassées, semblables

pesant à la fois, excitait là des mécontentements; frontières de la France, ces électorats avaient été travaillés aisément par l'esprit de révolution. Le comte Philippe de Custine, par ses efforts persévérants, la sévérité de ses moyens de discipline, était parvenu à grouper dix-huit mille hommes de troupes de ligne ou volontaires, et en vertu du pouvoir discrétionnaire dont tous les hommes de résolution disposaient, il avait levé huit mille paysans alsaciens sous le titre de *légion germanique*, et tous destinés à fraterniser avec les populations allemandes. Et qu'avait-il devant lui comme résistance? à peine trois mille soldats de la confédération sous un colonel médiocre du nom de Winkelmann, que la hardiesse des Français allait surprendre. Tout à coup le comte de Custine lève son camp retranché, et avec son intrépidité habituelle marche sur Spire, enveloppe le faible corps de la confédération qui met bas les armes; Spire arbore le drapeau tricolore; les magasins de l'armée autrichienne sont au pouvoir des Français (1) pour une

à des nuages noirs, présages de la tempête, les malédictions de la nation allemande. » Continuant sur le même ton, et provoquant à la défection les propres troupes du landgrave, il ajoute : « Tes soldats, dont tu as fait un usage abusif, te livreront à la juste vengeance des Français, tu ne leur échapperas pas! Comment serait-il possible qu'il y eût un peuple qui puisse donner asile à un tyran tel que toi? »

(1) « Je voudrais, écrit Custine au ministre de la guerre, n'avoir jamais que d'aussi bonnes nouvelles à vous donner, et que la fortune secondât toujours nos entreprises; mais la fortune est une femme, et mes cheveux grisonnent. »

valeur de trois millions de florins, et aussitôt Custine impose une contribution d'un million deux cent mille livres au pays.

Cette mesure commençait ce système de spoliation et de pillage qui allait compromettre la popularité des idées françaises à l'extérieur. Les peuples pouvaient sympathiser sans doute avec les émotions de liberté et de poétique indépendance, mais quand ces idées se réalisaient à la fin par des sacrifices d'écus et le pillage des troupes, le bon sens avare des Allemands devait naturellement s'alarmer sur leur vieille huche en bois de Nuremberg. C'est pourtant de Spire que s'élance l'active propagande en Allemagne : les deux agents les plus actifs sont le professeur Bœhmer qui enseigne à Worms, et Stamm, jeune et ardente tête alsacienne ; ils inondent l'Allemagne de proclamations, toutes dans l'esprit de la révolution française ; ils traduisent dans la langue de Schiller et de Klopstock, cette maxime des clubs jacobins : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières* (1) ! Guerre aux châteaux ! c'était réveiller le vieux ressentiment des paysans aux bords du Rhin, dont les ancêtres avaient salué les doctrines d'égalité proclamées par les anabaptistes. Paix aux chaumières !

(1) *Extrait d'un rapport de Cambon, présenté à la convention le 15 décembre* 1792 :

« L'aristocratie règne partout ; il faut donc détruire toutes les autorités existantes. Rien ne doit survivre au régime ancien, lorsque le pouvoir révolutionnaire se montre ; il faut que le système populaire s'établisse, que les peuples soient convoqués en assemblées primaires, qu'ils nomment des administrateurs et des juges

n'était-ce pas la déclamation de Moor dans les *Brigands* de Schiller? et quel effet de telles doctrines ne devaient-elles pas produire au milieu de ces populations naïves et enthousiastes? Aussi le comte de Custine reçoit de tous côtés des députés qui l'enivrênt par l'espérance de succès inouïs; on lui parle même de la possibilité de s'emparer de Mayence!

Quand aujourd'hui le voyageur étonné parcourt les poétiques bords du Rhin à travers les sept montagnes, ce qui le frappe profondément, ce qui excite en lui une véritable admiration stratégique, c'est le système défensif de la confédération germanique, qui a pour siége et centre militaire Mayence : l'organisation militaire est tellement concertée, qu'au premier coup de tambour, deux cent quatre-vingt mille hommes se porteraient sur le Rhin pour défendre la nationalité allemande. Il n'en était pas ainsi quand la révolution française éclata si puissante par ses idées; le corps germanique n'avait pas retrempé sa vieille cuirasse, et il était encore ce que Charles-Quint, la transaction de Passaw et le traité de Westphalie l'avaient fait, un de ces chevaliers des antiques légendes qui paraissaient se mouvoir sous leur pesante armure, et quand

provisoires. Ce n'est pas tout : en entrant dans un pays quel doit être notre premier soin ? de prendre pour gage des frais de la guerre les biens de nos ennemis. Il faut donc mettre sous la sauvegarde de la nation les biens, meubles et immeubles appartenant au fisc, aux princes, à leurs fauteurs, adhérents, partisans, à leurs satellites volontaires, aux communautés laïques et régulières, à tous les complices de la tyrannie. »

on s'en approchait, ils n'étaient que squelettes et poussière, comme le chevalier de la Mort d'Albert Durer; Mayence, Erfurth et Kœnigstein, les trois places de guerre de l'électeur comptaient à peine pour garnison trois mille hommes de toutes armes, et c'est avec des invalides et des bourgeois que se complétait le petit corps de troupes destiné à défendre cette place aujourd'hui si formidable.

Le comte de Custine se résolut à l'enlever par un coup de main; à peine les Français ont-ils quitté Spire pour se porter sur Mayence, que la garnison abandonne les ouvrages extérieurs de la place, et se réfugie sous la protection des murailles. Un parti républicain formidable se prononce; Bœhmer et Stamm vont s'aboucher dans la place avec les chefs de ce parti; et cela librement, comme si l'on était en pleine paix et qu'il s'agit de causer science et commerce. Pendant ces négociations si extraordinaires, l'armée française que dirige M. de Custine arrive en colonnes serrées; elle a vingt mille hommes, indépendamment d'une multitude de volontaires alsaciens qui marchent avec elle: que serait cette petite armée devant Mayence, s'il ne s'y passait des choses étranges, des trahisons inouïes? Tandis que le parti républicain continue à s'agiter dans Mayence, le comte de Custine menace par des sommations répétées de détruire la ville et d'y lancer des milliers de bombes qu'il n'a pas; il offre la fraternité aux habitants et aux soldats, il déclame contre l'électeur, en ménageant le peuple qu'il caresse et qu'il flatte. A certaines époques, il surgit pour les

hommes des crises d'hésitation et de découragement qui leur font commettre toute espèce de lâchetés; il ne faut pas trop leur en vouloir, c'est la contagion de la peur, la plus terrible de toutes. Ainsi étaient les chefs de la garnison de Mayence : menacés par une petite armée assiégeante, et surtout par le parti républicain, ils signèrent la capitulation de cette forte cité par un de ces entraînements indicibles; Mayence fut au pouvoir des Français sans qu'il fût même tiré une seule volée de canon; et, pour compléter cette défection à la patrie, plusieurs officiers de l'armée allemande passèrent au service de la France : le major Esmeyer, le signataire de la capitulation, accepta le grade de colonel d'un régiment d'infanterie.

Qui peut dire l'ivresse que ce succès inespéré jeta dans l'armée française (1) ! le boulevard de l'Allemagne

(1) *Extrait d'une lettre du général Custine au président de la convention nationale* (Mayence, 26 octobre 1792).

« Citoyen président,

« Je m'empresse d'exprimer à la convention nationale le bonheur que j'éprouve à me trouver dans cette cité, qui naguère était un des plus puissants boulevards du despotisme, qui recevait des lois de cet électeur qui, le premier et avec le plus de fureur, a provoqué toutes les puissances à la guerre. Je vois que le germe de la liberté était chez beaucoup d'individus où il demande à se développer.

« Avant-hier, 24 du courant, s'est ouvert à Mayence un club, sous le titre des *Amis de la constitution et de la république française*, où vont se développer les principes d'éternelle vérité qui vont réintégrer les peuples dans leurs droits.

« Cette utile institution est due aux soins du professeur Boehmer

était abaissé sous le drapeau tricolore, et cela presque sans coup férir ; il n'y avait désormais plus rien d'impossible, et marcher en avant fut le cri général.

Mayence était un point central d'où l'armée française allait se répandre sur toute l'Allemagne ; par un mouvement à droite, elle pouvait s'emparer de Manheim, la ville si gaie, si commerçante, sur la frontière suisse ; par la gauche, elle pouvait marcher sur Coblentz et se rapprocher ainsi du corps du général Kellermann ; enfin elle avait à sa face Francfort, presque au cœur de l'Allemagne. Une conversion de droite sur Manheim n'avait d'autre résultat que de rendre les Français maîtrès du haut Rhin en se rapprochant de la Suisse ; la stratégie commandait une marche sur Coblentz, car le principe militaire est de ne jamais s'isoler même dans le succès, et les ailes doivent incessamment pirouetter sur le centre ; marcher sur

et du docteur Wintcking, que l'un et l'autre j'ai cru devoir attacher à la cause de la révolution, et à qui je fais un traitement provisoire de cinq cents francs par mois, pour les indemniser des grands sacrifices qu'ils ont faits... Plus de deux cents citoyens mayençais se sont trouvés avant-hier à la première séance ; hier le nombre était plus que doublé ; on va y inviter les habitants des petites villes et des campagnes.

« Il va se former de semblables sociétés à Worms et à Spire ; je vais chercher à engager quelques citoyens de Strasbourg, recommandables par leurs vertus, leurs principes, leurs talents oratoires et leurs écrits, à venir prendre part à ces séances

« Je demande à être autorisé à leur assigner des traitements, ce que je ferai provisoirement, ne pouvant déplacer de leurs demeures des citoyens aussi utiles sans leur donner des indemnités.

« La république française doit des moyens de s'instruire à ces

Coblentz, c'était préparer sa jonction avec le général Kellermann, qui lui-même appuyait l'armée du général Dumouriez en Belgique. Toutes ces considérations s'effaçaient aux yeux du comte de Custine devant la gloire profitable de s'emparer de Francfort-sur-le-Mein. Francfort n'était qu'à quelques lieues de Mayence; ville des banquiers, capitale des richesses de l'Allemagne, on pouvait la rançonner à l'aise, et quelques millions de florins restaureraient l'armée. C'est aussi à ce dernier parti que se décida M. de Custine, contre l'avis du général Kellermann, qui lui écrivait de se porter sur Coblentz pour entrer dans le mouvement général de l'armée.

Déjà commençait, il faut le répéter, ce système de contributions et de pillages qui créa tant d'ennemis et d'obstacles à la révolution; les beaux florins d'or aiguillonnaient l'activité des chefs de corps, et l'armée

peuples que les prêtres et la servitude ont tenus dans la plus profonde ignorance, et je pense servir parfaitement la république, suivant son vœu, en ne perdant pas un instant pour répandre la lumière, et faire germer dans les âmes les principes des vérités éternelles. Ce soin a été un des premiers qui m'aient occupé.

« Ce dont je dois assurer les représentants du peuple, c'est que, dans cinquante jours, la tête de pont de Mayence finie, toutes les puissances conjurées ne raviraient pas aux armes de la république la ville de Mayence. Cette ville, outre près de deux cents pièces de canon, renferme plus de quatre cent mille boulets et de la poudre dans la même proportion.

« De toutes parts les princes des États de l'Empire s'empressent à reconnaître la république française; ceux éloignés de moi de plus de vingt-cinq lieues demandent des sauvegardes. »

« Le citoyen français, général d'armée, Custine. »

républicaine se décida pour une marche en avant sur Francfort. Une fois Mayence au pouvoir des Français, la ville des capitalistes, sans défense, sans énergie, travaillée par l'esprit democratique, devait nécessairement se soumettre; quelques patrouilles de cavalerie lancées dans la plaine amenèrent la capitulation de la cité de bourgeoisie. A Francfort, M. de Custine put accomplir son système de contributions forcées et de rançons violentes. Dans la plus riche des villes d'Allemagne, où les florins se remuaient à pelletées, Custine imposa cinq millions à réaliser dans trois jours sur la banque; les idées de fraternité française durent singulièrement souffrir d'un système de propagande qui se résumait à la fin par des contributions de florins levées sur les habitants (1).

L'invasion hardie de l'Allemagne s'était accomplie pendant la négociation qui assurait la retraite des Prussiens sur la Belgique. La convention militaire conclue entre les généraux Massenbach et Dumouriez, portait sur cette base : libre retraite des Prussiens sur la Meuse et jusqu'à ce moment neutralité absolue. Le 1[er] octobre, par une magnifique journée, le mouvement rétrograde de l'ennemi commença dans un ordre parfait. Jamais cette armée n'avait été plus belle; jamais la discipline, si fortement établie par

(1) Custine écrit de Mayence, dans les premiers jours de novembre 1792, au ministre de la guerre : « Faites des vœux pour que la fortune soit favorable aux troupes de la république. Je n'ai d'autre moyen d'empêcher l'ennemi de me cerner que de tenter le sort des combats. »

Frédéric, n'avait brillé d'un plus vif éclat. Nul ne prétendit inquiéter cette retraite; les généraux Kellermann et Valence la suivaient par ses flancs, jusqu'à ce que le duc de Brunswick eût mis l'Aisne entre lui et les Français. Les Prussiens évacuèrent successivement Verdun, Longwy, et ce qui dut être particulièrement remarqué, c'est qu'après cette capitulation, à chaque halte militaire, des conférences s'engageaient soit entre les officiers généraux, soit entre des agents particuliers, dans les termes les plus intimes (1), les plus confiants : on parlait incessamment sous la tente, comme d'une chose désirable, de la paix ferme, sta-

(1) Dans une conférence au village de Glorieux, près de Verdun, le 11 octobre 1792, entre les généraux français Arthur Dillon et Galband, et le général prussien Kalkreuth, celui-ci parla en ces termes : « Je n'ai pas été consulté sur la guerre présente; mais la Prusse a suivi l'impulsion donnée à l'Europe entière, par la crainte de voir se propager des opinions qui ne conviennent point aux princes. Quant à la sommation que vous avez faite, elle serait susceptible de bien des observations; vous dictez des lois, et cependant vous n'avez gagné aucune bataille; nos armées combinées sont aussi fortes que les vôtres. Vous aurez Verdun, mais si nous nous obstinions à le garder, vous ne pourriez y entrer qu'après une victoire. J'espère que notre conduite, en vous rendant la place, vous prouvera le désir du roi de s'arranger avec la France. » — « Le roi de Prusse, répondit Arthur Dillon, pourrait donner en ce moment une preuve convaincante de ses dispositions pour la nation française; ce serait de séparer entièrement ses armées de celles de ses alliés, et de cesser de protéger et de couvrir leur retraite. » — « Mais vous savez, dit Kalkreuth, que quand des voyageurs se sont promis de faire route ensemble, l'honneur veut qu'ils l'achèvent conjointement; ce n'est pourtant pas une raison pour qu'ils recommencent une nouvelle route. »

ble, entre la France et la Prusse : pourquoi avait-on pris les armes entre deux nations qui ne devaient jamais se heurter? n'était-il pas contraire à tous les principes de la vieille diplomatie de voir la Prusse unie avec l'Autriche contre la France? La convention elle-même, si méprisante pour les rois, ménageait essentiellement Frédéric-Guillaume dans ses déclamations; les commissaires, Prieur (de la Marne), Carra, le marquis de Sillery, avaient d'incessantes conférences avec le duc de Brunswick, qui manifestait en toute circonstance une admiration haute et sans déguisement pour les hommes d'énergie de la convention et de la république. On voyait bien que le conseil exécutif voulait détacher la Prusse de toute idée de guerre : si l'on pouvait l'entraîner à reconnaître la république française, quelle force morale pour le nouveau gouvernement? Une fois cette neutralité du cabinet de Berlin admise et proclamée, le général Dumouriez restait maître d'agir sur les Pays-Bas et d'envahir la Belgique; l'Autriche, réduite à ses propres forces, avec une armée de quarante mille hommes à peine, pourrait-elle jamais résister à toutes les forces de la république, alors portées à plus de soixante et quinze mille hommes sur le seul point de la frontière du Nord? Préoccupé de son expédition en Belgique contre les Autrichiens, le général Dumouriez écrivait incessamment de se montrer très-large, très-facile, pour un traité militaire avec la Prusse : cette puissance, de toute nécessité, se détacherait tôt ou tard du système autrichien. Et à cet effet on envoyait de nouveaux

agents à M. de Dohm, à Bruxelles, pour le déterminer à la paix; on faisait à la Prusse de grandes offres, pourvu qu'elle reconnût hautement la république française en proclamant sa neutralité militaire dans la guerre actuelle (1).

Pendant ces négociations, le général Dumouriez méditait son expédition en Belgique; ses espérances de possession et de conquête reposaient sur des notions positives et des éléments infaillibles; dans un court voyage à Paris, il les avait exposés aux comités de la convention nationale : la première cause de succès paraissait au général en chef l'esprit antiautrichien des provinces Belges, le besoin de remuer qu'elles avaient manifesté à toutes les époques; dans le Brabant et la Flandre il existait un parti français très-puissant, et la propagande avait agi avec efficacité pour l'entraîner à

(1) Une conférence eut lieu en plein champ, au-dessous du coteau de Saint-Barthélemy, à une demi-lieue de Verdun, le 8 octobre 1792, entre les généraux Laborellière de Galbaud d'une part, le général Kalkreuth, le duc de Brunswick et un général hessois de l'autre. Les deux généraux français y déployèrent une telle fierté, que le duc de Brunswick s'écria : « Nation étonnante, à peine s'est-elle déclarée république, qu'elle en prend déjà le langage. Je suis fâché, ajouta le duc, que Dumouriez, au sujet de mon dernier manifeste, ait pris de l'humeur pour quelques paroles insignifiantes qui s'y trouvent; ces expressions se jettent dans le peuple; mais les personnes instruites savent les apprécier. » Le général Galbaud ayant parlé des droits du peuple français, devenu libre, et de la souveraineté nationale : « Je ne conteste nullement à votre nation, répondit le duc, le droit de régler son gouvernement; mais a-t-elle choisi la forme qui convient le mieux à son caractère? Voilà ce dont on doute généralement en Europe; et certes, quand je suis

la cause républicaine. Si l'on séparait les Prussiens de l'armée autrichienne, il restait à peine trente mille hommes effectifs dans les Pays-Bas, et l'on pouvait leur en opposer soixante et dix mille. Le général Dumouriez promettait donc la conquête de la Belgique comme un résultat facile à réaliser.

La question était de savoir ce qu'on ferait de cette conquête une fois accomplie : réunirait-on ce territoire à la France, ou bien la Belgique ferait-elle une souveraineté, une république à part? Dans toute hypothèse, si la conquête était achevée sans précaution, sans ménagement, avec des idées anticatholiques et l'esprit de pillage, une réaction populaire pourrait bien se manifester contre la France. Il était à craindre en Belgique de heurter le principe religieux dans ces cités fortement catholiques; les prêtres étaient la

venu en France, je n'avais d'autre but que de concourir à rétablir l'ordre. » — « La meilleure preuve que puisse donner le duc de Brunswick, répliqua le général Laborellière, de ses heureuses dispositions à notre égard, est d'évacuer le territoire français avant que nos armées, qui se grossissent journellement, ne l'y forcent... Si vous voulez traiter pour la reddition de Verdun, je ne doute pas que la nation n'accorde aux Prussiens toutes les facilités qui peuvent se concilier avec ses intérêts et la vengeance qu'elle doit tirer de son territoire. » Le duc se réservant de prendre les ordres du roi à ce sujet, finit par demander une suspension d'hostilités entre les vedettes pour vingt-quatre heures. En quittant les deux généraux français : « Continuez l'un et l'autre à bien servir votre patrie, leur dit-il, et croyez que, malgré la teneur des manifestes, on ne peut s'empêcher d'estimer ceux qui travaillent avec loyauté à assurer l'indépendance de leur pays. » Pendant la conférence, les soldats des deux partis buvaient et fumaient ensemble.

portion éclairée, libérale de la nation, et il était peu dans l'esprit de la révolution française, dominée par le XVIII[e] siècle, de ménager ces croyances, ces formes religieuses, et de ne pas railler ces processions ardentes des cités d'Anvers, de Mons, de Gand, de Liége, de Bruxelles.

Deux grandes plaies allaient désormais gâter l'esprit populaire de la révolution française; le pillage organisé et les petites impiétés philosophiques. Ce que le comte de Custine avait fait à Francfort donnait la mesure de ce qui se préparait dans tous les pays envahis; il est peu de dévouement en matière politique qui aille jusqu'au sacrifice des écus; et ce parlage d'impiétés des commissaires de la convention et des généraux philosophes, la persécution des prêtres, la profanation des églises, devaient heurter profondément les habitudes et les pensées religieuses des Belges. Le général Dumouriez pourtant, tout préoccupé de son plan d'invasion en Belgique, laissait la négociation politique avec les Prussiens se continuer par les agents naturels, le ministre des affaires étrangères Lebrun, au nom de la république, et par M. de Dohm, au nom de la Prusse. Tout s'y préparait sans animosité; on aurait dit que la paix la plus profonde existait depuis longues années entre les deux cabinets de Paris et de Berlin; le général Kellermann n'eut plus qu'un rôle d'observation, et toutes les forces républicaines actives se concentrèrent sur la frontière pour seconder la conquête de la Belgique. On ne s'explique pas l'étrange aveuglement du duc de Brunswick à l'as-

pect de ce mouvement d'invasion si visible (1) ; était-il loyal et politique de laisser tout le poids de la guerre sur les Autrichiens, qui n'avaient pas trente mille hommes dans la Belgique? Aussi d'étranges bruits coururent alors en Allemagne : il y eut bien des dettes payées, bien des patrimoines rachetés; des diamants et des pierreries ornèrent de jeunes fronts à Berlin, et dans les bals de Sans-Souci et de Potsdam, on vit briller plus d'un diadème enrichi des dépouilles du

(1) Le duc de Brunswick fit proposer au général Kellermann une entrevue pour le 24 octobre, au château de Danhrouge, entre Luxembourg et Longwy, en le prévenant qu'il serait question de propositions de paix. Kellermann s'y rendit, et trouva réunis le duc de Brunswick, le prince héréditaire de Hohenlohe, le prince de Reuss, ambassadeur de l'Empereur, et le marquis de Lucchesini. Le duc prenant la parole : « Général, dit-il, nous vous avons prié de venir à ce rendez-vous pour vous parler de paix ; » et en même temps il l'engage à en poser lui-même les bases. « Cela ne sera pas difficile, répond Kellermann, qui avait ses instructions. Reconnaissez la république française le plus authentiquement possible, et ne vous mêlez jamais directement du roi ni des émigrés ; les autres difficultés pourront facilement s'aplanir. » Il demanda alors au duc de vouloir bien s'expliquer à son tour. « Eh bien ! répond le duc, nous nous en retournerons chacun chez nous comme des gens de noces. Quant à moi, ajoutait-il, je pense que l'Empereur ayant été agresseur, les Pays-Bas doivent être donnés à la France en dédommagement. » A ces mots, le prince de Reuss ayant montré de l'humeur, le duc feignit de ne pas le remarquer, et dit à Kellermann : « Général, rendez compte à la convention nationale que nous sommes tous disposés à la paix ; et pour vous le prouver, la convention n'a qu'à nommer des plénipotentiaires et désigner un lieu pour les conférences ; nous nous y rendrons. En attendant, nous nous tiendrons soit à Luxembourg, soit dans les Pays-Bas, où l'on pourra nous avertir. »

garde-meuble et de la noble couronne de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Dans l'état d'anxiété et de crainte où se trouvait l'Europe à l'égard de la révolution française, rien ne fut d'un plus fatal effet que la nouvelle étrange et aussitôt répandue de la retraite des Prussiens : comment se faisait-il que la plus belle armée du monde, disciplinée par le grand Frédéric, sous un général de remarquable mérite tel que le duc de Brunswick, se fût résolue à la retraite en face d'un ramassis de recrues et de régiments désorganisés? Quoi! sans résistance, sans essayer une bataille, on évacuait Verdun, Longwy, pour se retirer derrière la Meuse! Les plus durs jugements étaient portés dans le camp des émigrés (1) et sous les tentes des Autrichiens; on je-

(1) Voici comment le maréchal de Castries s'exprimait à la fin d'octobre 1792, dans une lettre interceptée à Mallet-Dupan, sur la retraite des armées coalisées : « Nous voici à peu près au même point où nous étions il y a un an ; notre situation est même pire. La campagne a été sans succès et elle devait être telle. J'avais prévu une partie de ce qui devait arriver. Les deux puissances confédérées ont méprisé mes avis et ceux des émigrés les plus capables d'en donner de bons ; elles n'ont paru agir que pour elles-mêmes. Cependant, comme la gloire et même l'intérêt de l'Autriche de la Prusse se trouvent plus que jamais compromis, ce qu'elles n'auraient plus voulu faire pour nous, elles le feront pour elles-mêmes... La Prusse vacille en ce moment ; elle est mécontente et voudrait entrer en négociations ; mais elle sera entraînée par l'ascendant et la force des circonstances, d'autant plus que le point de ralliement, le centre vers lequel pourraient aboutir les négociations (la royauté) n'existe plus. Le printemps prochain verra renaître une guerre terrible... »

tait bien des accusations, je le répète, contre le duc de Brunswick et les hommes d'État du cabinet de Berlin. L'étonnement fut immense, et l'on ne savait pas même encore quelle en serait la portée (1). Une première victoire de l'insurrection décuple toujours ses forces, et nul ne pouvait calculer l'élan que la retraite des Prussiens allait donner à l'armée de la république : quelle barrière pourrait-on désormais imposer à cette *furia francese* déjà si redoutable sous François I[er] ? C'est moins le succès matériel d'une victoire qui grandit une armée, que le sentiment moral de la force qu'elle en recueille; ce sentiment, l'armée française le portait à l'extrême sous l'impulsion de chefs ardents, impétueux. Au mois de septembre, la France voyait l'invasion gronder sur la Marne; un mois après, le territoire était délivré; Mayence subis-

(1) Déjà se manifestaient plusieurs défections parmi les alliés allemands.

Lettre du landgrave de Hesse-Cassel, datée de Luxembourg le 10 octobre 1792, au duc de Brunswick.

« L'invasion française (celle du général Custine) paraissant s'étendre de plus en plus, exige absolument le retour de mon corps de troupes de la France au bas-comté de Catzellenbogen, pour la défense de Rheinfelds. Que Votre Altesse daigne me les envoyer au plus tôt ; leur état actuel, après avoir perdu tant de chevaux et en tant de fatigues, leur défend de prendre part à d'autres opérations militaires; ce serait à Rheinfelds que ce corps pourrait avoir ses quartiers d'hiver et se remettre, en couvrant par là le Rhin et toute cette contrée. Je ne puis passer par Coblentz, je vais par Maëstricht et Cologne.

« *Signé* : Guillaume. »

sait le drapeau tricolore suspendu à ses hautes murailles, et Francfort recevait l'avant-garde de M. de Custine, en payant quelques millions de florins. A Lille, plus de siége, et le général Dumouriez apparaissait sur les frontières de la Belgique avec une armée d'invasion. Aux Alpes même, l'armée française prenant l'initiative menaçait la Savoie et la principauté de Nice. Dès ce moment, la révolution commençait son système d'invasion active et peut-être permanente. La constitution de 1791 avait bien déclaré que la France ne ferait plus de conquêtes et qu'elle se renfermerait désormais dans ses propres limites; mais avec l'extrême élasticité des opinions sur la souveraineté populaire, ne serait-il pas toujours facile d'interpréter ce principe dans le sens même de la possession; ne pouvait-on pas appliquer cette autre maxime de la politique révolutionnaire, que lorsque le peuple, source et principe de toute souveraineté, voudrait renverser son gouvernement, il en serait le maître, et que si sa volonté se manifestait pour une réunion à la France, il le pourrait sans que nul eût le droit de s'y opposer? Au moyen de cette intervention de la souveraineté populaire dans la diplomatie, il n'était pas de limites aux invasions de la France : la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, pouvaient se trouver englouties par la révolution et en vertu de son principe de démocratie.

Si donc la retraite des Prussiens produisit une triste surprise parmi les cabinets de l'Europe, elle les fit plus profondément réfléchir encore sur les moyens de

répression d'un fait si grandement perturbateur. Tant que la révolution n'avait pas pris l'initiative, on ne la redoutait que comme une de ces effervescences passagères qui se dévorent souvent par leurs propres excès : aujourd'hui il fallait la juger plus sérieusement, car elle menaçait les États par les principes et par les armes ; on devait se réunir et s'entendre au plus tôt pour empêcher l'Europe d'être bouleversée.

Ainsi, ce qui aida la coalition à se former, ce fut précisément la retraite des Prussiens et l'attitude conquérante de la révolution française. Il fallait songer à se défendre, et M. Pitt lui-même, si froid pour la cause des Bourbons, allait se déterminer à quelque grand coup militaire contre l'ambition de la France républicaine. En jetant les yeux sur le continent, ce grand homme d'État vit d'abord la Russie toute préoccupée de la question polonaise, qui devait tôt ou tard se résumer en un partage entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Un tel acte dans la diplomatie pouvait être préparé de deux manières : ou par une convention amicale, ou par la guerre ; le premier parti était le plus facilement réalisable, et M. Pitt, loin de s'y opposer, ne vit dans cet événement qu'un moyen de porter, réunies en un faisceau, les forces des trois cours contre la révolution française, pour en éteindre le foyer. Les Russes n'avaient pas encore paru en ligne conduisant leur masse terrible ; les Autrichiens n'avaient employé qu'un cinquième de leurs forces, et les Prussiens, après la honte de leur retraite, ne demanderaient pas mieux que de reconquérir leur renommée à la pointe de leur

sabre. Il y avait un cri tellement universel contre leur dernière campagne, que la rougeur montait au front de plus d'un soldat de Frédéric. Le Danemark, persistant dans sa neutralité, conservait son chargé d'affaires à Paris; la Suède, depuis l'assassinat de Gustave III, gardait également une attitude neutre; l'usurpation de l'oncle sur le jeune neveu ne pouvait s'accomplir que par le principe révolutionnaire, et le régent fraternisait sans hésitation avec la république française.

La Hollande, restée neutre, pourrait-elle demeurer longtemps encore dans cette situation expectante jusqu'à l'égoïsme, lorsque l'invasion de la Belgique allait retentir à ses frontières (1)? Le prince d'Orange devait tout à l'Angleterre; le jour où serait arboré le drapeau tricolore à Bruxelles, le stathouder n'igno-

(1) Le comte Louis de Starenberg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, près les hautes puissances, remit, le 25 septembre 1792, par suite de l'emprisonnement du roi Louis XVI, une note par laquelle il demandait que, vu le danger imminent qui menaçait les jours de Leurs Majestée Très-Chrétiennes et de la famille royale, et la crainte trop fondée que les factieux en France se permissent contre ces augustes personnes des actes qui n'auraient d'autres bornes que le comble du crime, les hautes puissances voulussent bien déclarer « que, dans le cas où un horrible attentat pût avoir lieu, elles ne permettraient aucun séjour et ne donneraient aucune protection à aucune personne qui aurait pu y prendre part d'une manière quelconque. » Les états généraux déférèrent à cette note, et lord Grenville y accéda également, au nom du roi d'Angleterre, par une réponse officielle sur la demande formelle qui lui fut adressée à cet effet par le comte de Stadion et le prince de Castel-Cicala, envoyés extraordinaires de l'Empereur et du roi des Deux-Siciles.

rait pas que le parti républicain en Hollande bouleverserait son pouvoir, et ce motif devait déterminer la maison d'Orange à déclarer la guerre. Depuis la prise de Mayence et de Francfort, il était également facile à l'Autriche de pousser les cours secondaires d'Allemagne dans une grande coalition : est-ce que la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, jusqu'ici parfaitement neutres, pourraient se reposer en paix, lorsque Mayence, la clef de l'Allemagne, était au pouvoir des Français? Les cercles devaient donc mettre leur armée sur le pied de guerre. Le Piémont, sans attendre les grands cabinets, avait pris l'initiative; la noble et digne maison de Savoie se plaçait à la tête de la résistance; car, fière et hardie, elle aimait à se rappeler la longue suite des victoires de ses aïeux, telles qu'elles sont brodées dans les grandes tapisseries des Gobelins. Quant à l'Angleterre, M. Pitt laissait marcher les événements de telle manière que, lorsque la guerre serait possible, le peuple anglais s'y jetât tout entier. Il n'est pas de pays au monde où l'opinion publique soit plus activement consultée qu'en Angleterre : le gouvernement l'étudie, la prépare, et au moment où une résolution est prise, la nation s'y voue corps et biens. M. Pitt entretenait avec soin cette opinion, très-effrayée déjà des progrès de la révolution française. Dès que le drapeau tricolore se montra sur les frontières belges, pour menacer Anvers, tout fut dit pour la paix; les whigs perdirent de leur crédit; la majorité parlementaire s'accrut, et M. Pitt se prépara sur-le-champ à porter un coup vigoureux : on arma dans

les ports; des mesures furent prises pour que l'acte du conseil déclarant la guerre vît cent cinquante vaisseaux de haut bord sur toutes les mers.

Dans ce mouvement général des cabinets contre la révolution française, une question dut naturellement se présenter : que feraient les deux branches cadettes de la maison de Bourbon, placées par la politique de Louis XIV et de Louis XV sur les trônes d'Espagne et de Naples? Plus spécialement intéressées aux destinées de leur race, ces deux branches d'un même rameau devaient profondément ressentir le mal porté à la racine même du vieil arbre. Si Naples était trop éloigné du théâtre des événements pour agir d'une manière active, il n'en était pas ainsi de l'Espagne, qui s'étendait sur une frontière de soixante lieues au midi de la nouvelle république; et Charles IV resterait-il insensible aux désastres de Louis XVI? J'ai déjà dit la tendance de la politique espagnole sous le ministère du comte d'Aranda. Le plus grand fléau pour un État, c'est d'être gouverné en vertu de certains principes d'innovation qui tuent les vieilles coutumes, les antiques forces de la société, sans en produire de nouvelles; et tel fut l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, plein de mauvais instincts et fort impuissant pour créer. Le comte d'Aranda, longtemps ambassadeur à Paris, fut porté au ministère dans les circonstances de cette prodigieuse révolution qui entraînait tout à son char; on vit avec un étonnement mêlé de quelque mépris, l'Espagne protester elle-même contre toute coalition dans les conférences de

Pilnitz. Le comte d'Aranda, admirateur de la révolution française, ne voulait pas la combattre; et ce fut seulement lorsque le péril de Louis XVI s'accrut (1), que Charles IV, aidé des conseils actifs, ardents, de sa femme Marie-Louise de Parme, porta au premier ministère ce *guarda del corpo*, aux cheveux noirs, ondoyants, ce Manoël Godoï, le plus bel homme des Castilles, cœur d'énergie au fond, plein d'espérance, de jeunesse et de grandeur, avant que la corruption eût gâté son âme. Le premier conseil de Manoël à Charles IV fut pour la guerre vigoureuse à la révolution française; dans cet âge d'énergie et de force, il ne calculait que par le sentiment d'honneur et le désir d'offrir à Maria Luisa une belle épée de victoire. La destinée du Cid enthousiasme tant de têtes castillanes! Dès ce moment, la préoccupation du cabinet de Madrid est de sauver Louis XVI; il offre de l'argent, il agit, mais mollement, comme un cavalier des Asturies qui se réveille de sa sieste : ce serait une trop

(1) *Extrait d'une note du chevalier Ocariz, chargé d'affaires du roi d'Espagne à Paris, au gouvernement français* (novembre 1792).

« Sa Majesté Catholique ne saurait être accusée de vouloir se mêler des affaires intérieures de l'État, lorsqu'elle vient faire entendre sa voix en faveur d'un parent, d'un allié, d'un prince malheureux, du chef de sa famille... Si je pouvais, par ma réponse, annoncer au roi que les désirs de son cœur ont été remplis, heureux d'avoir été l'agent d'une négociation aussi humaine, aussi glorieuse, heureux d'avoir bien servi ma patrie et la vôtre, ce jour serait le plus consolant de ma vie... »

grande tache pour son blason pacifique qu'une goutte de sang tombé d'un échafaud !

Quel cercle rapide, puissant, la révolution française n'avait-elle donc pas traversé dans l'espace de deux mois à peine ? La royauté était tombée au 10 août, au moment de l'invasion du territoire, et déjà l'initiative de la guerre appartenait à la république naissante. La Prusse, tristement annulée par la retraite de ses troupes, laissait croire aux causes honteuses de la détermination du duc de Brunswick ; le courage des Français avait pris un essor indicible ; et tout cela s'était produit par des mobiles secrets qu'on ne pouvait expliquer que par la corruption. Alors il y avait une plus grande corruption que celle que produit l'argent : c'était l'affaissement des âmes sous les maximes philosophiques ; on devait passer à travers bien des excès de rois et de peuples pour guérir cette plaie profonde au cœur des générations. Les faux principes amènent les mauvaises actions ; et l'Europe pouvait-elle fortement combattre la révolution française, elle qui avait caressé pendant soixante ans les principes sur lesquels précisément reposait cette révolution ?

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

Changement de mœurs. — Les nobles. — Les bourgeois. — Le peuple. — Les salons. — La littérature. — Les théâtres. — Les arts. — Cercles. — Cafés. — Costumes. — Paris, 1792. — Les provinces. — Première fermentation. — La Vendée. — Le Midi. — Le camp de Jalès. — Le patriotisme. — Fêtes. — Processions. — Propriété. — Commerce. — Ouvriers. — Assignats. — Gravures. — Les prisons. — L'armée. — Les magistrats. — Le clergé. — Visites domiciliaires. — Suspects. — Arrestations. — Terreur. — Joie. — Habitude du sang. — Tribunaux extraordinaires. — Louis XVI au Temple. — La famille royale. — La branche d'Orléans. — Les princes. — Pensée du procès de Louis XVI devant la convention. — Courage des individus. — Série des mesures. — Idée que se fait l'Europe de la convention. — Les partis. — Le sentimentalisme républicain de la Gironde. — Les montagnards. — Les jacobins.

Août à décembre 1792.

Les mœurs de la société française, si élégantes, si admirablement aimables, s'étaient bien modifiées depuis cinq ans; l'étranger n'aurait pu retrouver encore

ces types de goût, de bonne compagnie, que l'Europe venait admirer avec jalousie. Qu'étaient devenus ces esprits modèles, fins, spirituels causeurs de riens sans prétention et sans fatigue, les marquis, enfin, tout pailletés, qui faisaient les délices des boudoirs et des soupers, et les petits abbés tout roses et joufflus, avec des points d'Angleterre aux jabots et aux manchettes? Et ces adorables marquises, la taille serrée comme des guêpes, la cravache à la main et une touffe de fleurs sur leur petit chapeau d'homme, telles qu'on voyait Mme de Lamballe, Mme de Polignac autour de la noble et belle Marie-Antoinette, à la petite laiterie de Trianon? Cette génération élégante, raffinée, n'existait plus que dans les souvenirs; ceux des gentilshommes qui avaient pris parti pour la révolution en avaient adopté le costume, affectant même des formes populaires, afin de mieux constater leurs opinions; les marquis de Saint-Hurugue et d'Antonelle, le prince Charles de Hesse, aimaient à se montrer dans une sorte de costume cynique et débraillé à la société des jacobins et dans les faubourgs de Paris; la plupart des nobles constituants, qui composaient la partie éclairée, philosophique, avaient fui dans une seconde émigration avec M. de La Fayette; on aurait dit qu'à Coblentz et à l'armée de Condé la noblesse s'était réfugiée avec ses élégantes manières. Là, rien n'était abaissé, le gentilhomme ne rougissait pas d'être simple cavalier comme au moyen âge, dans ce qu'on appelait les régiments nobles, renouvelés des antiques gens d'armes de François Ier, qui comptaient Bayard et La

Palisse. Le sentiment de l'honneur avec la gracieuseté, la pureté des formes, se conservaient aux bords du Rhin, tandis qu'une si triste révolution de mœurs et d'habitudes s'était faite à Paris.

Le clergé avait aussi profondément souffert que la noblesse, avec cette différence que pour lui la persécution l'avait en quelque sorte épuré, comme le feu dépouille l'or de ses alliages. Si quelques abbés de cour, si quelques évêques d'aristocratie avaient pu donner des scandales aux hommes, ce fut pourtant un admirable spectacle que cette résistance soudaine, inflexible, de l'immense majorité du clergé à la constitution civile de 1790 : les prêtres, que la philosophie du XVIIIe siècle n'avait cessé de présenter et de flétrir comme des railleurs de croyance et des trompeurs de peuple, aimèrent mieux se dévouer à l'exil, à la mort, plutôt que de prêter un serment qui répugnait à leur conscience, à leur conviction religieuse.

Quel merveilleux spectacle de dignité et de sainteté ! Sous la réforme du XVIe siècle, le clergé anglican céda aux caprices de Henri VIII (1) et du parlement ; en Suède, en Allemagne, il avait obéi aux ordres séculiers ; en France, il préféra l'échafaud plutôt que d'apostasier sous le plus terrible des pouvoirs, la convention nationale : aussi le clergé s'était-il relevé pur dans cette tristesse universelle. Aux Carmes, à l'Abbaye, on avait vu le martyre candide des prêtres, qui,

(1) *Voyez* mon travail sur *la Réforme et la Ligue*. Ce serait un curieux ouvrage à écrire que l'histoire du clergé pendant la révolution française.

sans sourciller, avaient offert leurs poitrines aux bourreaux, et l'influence morale des idées religieuses s'en était agrandie. Le clergé constitutionnel n'inspirait aucune considération ; les évêques des départements, les curés des districts, M. Grégoire ou M. Sieyes ne parlaient à aucune conviction ; car, dans les questions de croyance, il n'y a pas de milieu ; toute conscience un peu fervente s'adressait aux prêtres persécutés (1), pour le baptême, le mariage et les dernières prières de la mort ; et, chose véritablement miraculeuse ! il sortait presque de dessous terre de ces prêtres purs de tout serment, car pour eux le martyre était une gloire, et j'oserai presque dire une idée ambitieuse.

Dans la seconde moitié de 1792, la bourgeoisie elle-même commençait sérieusement à s'alarmer des tendances du peuple : placée, dès l'origine de la révolution, à la tête du mouvement, et jalouse des classes supérieures, elle était aise de les voir se briser ; le mot *égalité* lui avait particulièrement souri, tant qu'il ne s'était agi que de sa lutte avec la noblesse. Mais quand les basses classes l'invoquèrent à leur tour dans leur accent terrible, alors elle tenta de devenir répressive, puis elle eut peur. Ses héros tombaient renversés de leur piédestal ; à M. de La Fayette succédait le bras-

(1) Il m'a été dit que Camille Desmoulins ne voulut pas d'un prêtre constitutionnel pour bénir son mariage ; il désira et chercha un prêtre non assermenté, il le trouva : ce fut Bérardier, ci-devant principal du collége Louis-le-Grand et membre de la première assemblée constituante, qui donna à Camille Desmoulins et à sa fiancée la bénédiction nuptiale.

seur Santerre dans le commandement de la garde nationale, tandis que la commune de Paris s'organisait en vertu d'un principe purement démocratique; la populace était partout, et imprimait à tout son empreinte fatale. La bourgeoisie voulait conserver quelque décence dans le costume; ces marchands, dont les pères s'étaient pavanés en habit de camelot sur les bancs de Saint-Eustache, ne voulaient pas adopter la carmagnole courte et l'habit d'atelier. Il existe encore quelques gravures des modes de ce temps : le peuple porte généralement une petite veste, des pantalons larges rayés aux trois couleurs, et le bonnet rouge avec une grande cocarde tricolore; et ce costume répugnait prodigieusement à la bourgeoisie, conservant l'habit à revers et à basques, les bas de soie et la culotte courte. La véritable citoyenne, avec son large bonnet relevé par la cocarde tricolore, portait un déshabillé à la taille haute, couvert par un petit fichu de linon. Çà et là dans la foule on voyait quelques costumes de l'ancien régime, qu'on huait comme une marque de priviléges, quand on ne suspendait pas l'aristocrate au réverbère.

Le costume marque généralement une époque, comme les arts, les sciences en indiquent l'esprit. La littérature, à ce moment de tristesse, quand le sang coule et que la république fait un appel à ses plus fiers enfants, s'empreint de cet esprit général de la société : tout semble concourir au triomphe de l'enthousiasme public : la peinture, la sculpture, appartiennent à l'école républicaine dans l'atelier de David; les artistes

ont trop étudié la Grèce et Rome pour ne point sentir bouillonner dans leurs veines l'ardent amour de la patrie : Vien a légué ses idées à David, et David les transmet à ses élèves, Gérard, Guérin, Girodet et Gros. Le plus chéri d'entre eux, Gérard, est presque un fanatique parmi les jacobins mêmes; son âme bouillonne sous ses pinceaux, et ses études ne portent que sur les antiques dévouements de Rome. Il existe de Gérard une série de têtes de la Liberté et de l'Égalité, d'une perfection admirable. Couverts de la robe prétexte dans leurs ateliers, si souvent visités, les élèves de David, ardents jeunes hommes, reproduisaient toutes les formes de la belle antiquité, la Minerve, la Cybèle aux puissantes mamelles; quand ils dessinaient une fête républicaine, c'était Rome dans ses bas-reliefs de la villa Médicis ou le musée de Naples; quand leurs crayons improvisaient une séance de la convention, c'était le sénat avec ses belles et énergiques figures; ils n'avaient point horreur de la guillotine, ils la poétisaient même dans leurs riches couleurs. Leurs pinceaux spirituels se complaisaient surtout dans la caricature : combien de fois les traits du malheureux Louis XVI n'avaient-ils pas été livrés à ces croquis railleurs des artistes patriotes, qui le représentaient comme Gargantua entouré de toutes les productions de la terre!

Arrêtez, jeunes hommes; arrêtez, grands artistes; respectez au moins les magnifiques traits de la reine de France! Ne savez-vous pas que Marie-Antoinette vous tendait les mains à tous, et qu'au temps de bon-

heur elle vous élevait jusqu'à elle; ne souillez pas ce front majestueux, respectez la douceur éclatante de ces yeux et cette bouche si noble, héritage de Marie-Thérèse, avec cette lèvre avancée, si fière et si hautaine! Ainsi se montrent les époques de passions; toutes les facultés de l'esprit sont employées à démoraliser le beau, l'honnête et le bon. La coalition des rois n'était pas épargnée par les artistes, et toutes les têtes couronnées, changées en animaux, viennent assister à une sorte de conférence que leur fait Pitt, sous les traits d'un renard fin et rusé.

Si la peinture avait adopté avec enthousiasme les formes républicaines, la musique s'était jetée avec passion, depuis la *Marseillaise*, dans les compositions patriotiques: le *Chant du Départ* est récité sur les théâtres au moment où la patrie est en danger; tous les poëmes excitent le peuple à la haine contre les rois et au triomphe de la cause populaire; des pièces à grand spectacle rappellent le forum de Rome. Du théâtre, les citoyens courent aux processions patriotiques, qui marchent avec ordre et régularité; les vieillards, les femmes, les jeunes filles, récitent des hymnes. S'il faut célébrer la mort d'un sans-culotte, les cassolettes répandent des parfums sur les marches resplendissantes du Panthéon; on élève sur la place publique de hauts, de majestueux cénotaphes surchargés d'inscriptions et de drapeaux aux trois couleurs avec des couronnes de chêne; le peuplier balance ses feuillages autour de l'urne funéraire; le soir on fait l'éloge du citoyen dans le club des jacobins, aux accents d'une

musique guerrière. Les lieux de réunions publiques se sont multipliés, car la vie intime est insupportable; quelques cafés déploient leurs mille glaces à travers leurs mille colonnes; le Palais-Royal, où commença la révolution française, est devenu le rendez-vous de la foule; on y accourt comme sur la place publique d'Athènes ou de Sparte; lorsque la multitude inonde ses galeries, tout à coup vient un ordre de la commune de Paris; on ferme subitement les portes, et la police garde les avenues; on compte un à un les captifs, qui doivent décliner leur domicile, présenter leur carte de sûreté, se réclamer de leur section, car la souveraineté du peuple est capricieuse, exigeante comme un monarque absolu. Et cependant, avide de nouvelles, on a un besoin incessant de se grouper, de se passionner. Avec les clubs on voit naître les cercles; les royalistes en avaient essayé un élégant, épuré, à plusieurs louis de souscription, dans la rue Royale-Saint-Honoré (1); la multitude le disperse: la liberté n'est pas pour tous. On veut lire les papiers publics: c'est un déluge d'écrits, de pamphlets, de discours; une moitié de la nation endoctrine l'autre, et quelle doctrine! quel langage d'énergie et de patriotisme grossier! Paris offre un singulier aspect de plaisir et de tristesse, de distraction et de terreur; avec la guillotine en permanence, avec les massacres à l'Abbaye ou aux Carmes, nul bal n'est dérangé aux barrières et dans l'échoppe du marchand

(1) La plupart des royalistes constitutionnels, y compris M. de Talleyrand, s'y étaient fait inscrire.

de vins ; on danse au bruit d'une musique bruyante : est-ce qu'à Paris la guinguette n'a pas toujours été à côté du cimetière ? on danserait sur des tombeaux. Le bas peuple, d'ailleurs, a des assignats, les bonnes citoyennes sont récompensées, et il ne faut pour cela que faire acte de présence à la section quand elle est en permanence.

Dans cette effrayante commotion, qui entraîne et broie toutes choses, il y a moins de comédie et d'hypocrisie qu'on ne croit ; tout cela est pris au sérieux ; les hommes qui agissent sont d'une effrayante bonne foi. Si la convention est implacable, nul ne peut dire qu'elle ne soit sincère ; ces caractères d'énergie ont conçu une idée, et ils y marchent avec fanatisme ; on n'a pas le temps de penser à sa fortune ou à son ambition ; on se dévoue, on meurt, on défend, sa tête à la main, un système, un principe, une opinion ; chacun met sa vie comme un enjeu dans ce terrible basard. Ainsi que les saints de la république d'Angleterre, les anabaptistes, ou les chefs du mouvement municipal sous la Ligue, caractères nullement menteurs ni corrompus, ils se sont épris fortement d'une conviction et ils y marchent hautement, et voilà pourquoi ils dominent.

Si les jacobins entraînent Paris sous leur forte croyance républicaine, le mouvement qu'ils impriment est trop violent, trop en dehors des vieilles coutumes, pour ne pas trouver des résistances (1) : à Paris.

(1) Voici le résumé des premiers actes de la convention :
22 septembre 1792. Décret qui abolit la royauté en France.

les nouveautés rencontrent toujours un plus facile succès, et dans le tourbillon on a rarement le temps de penser au bien ou au mal; en province, on les réfléchit davantage. La révolution, restreinte dans les idées de 1789, y avait été accueillie généralement avec enthousiasme. Ces projets d'égalité bourgeoise plaisaient aux familles paisibles des classes moyennes; la magie des mots *liberté*, *égalité*, était partout entendue, dans les cités et les campagnes; l'abolition des droits féodaux et des maîtrises, la vente même des biens ecclésiastiques, avaient conquis à la révolution des fractions considérables en province. Lorsque la marche des idées eut dépassé ce but, lorsque la révolution se fut produite violente par le pillage, et antireligieuse par la persécution contre les prêtres, alors il se fit un mouvement naturel de réaction : on ne brise pas un vieil état social sans exciter des mécon-

23. Décret qui déclare incompatibles les fonctions de représentant de la nation avec toute autre fonction publique.

25. Déclaration sur l'unité et l'indivisibilité de la république française.

28. Règlement à l'usage des séances de la convention nationale.

1er octobre. Décret qui divise les forces armées de la France en huit armées.

6. Décret qui ordonne le brisement des sceaux de l'État et des ornements de la royauté, et leur envoi à la Monnaie.

15. Décret qui supprime la croix de Saint-Louis comme décoration militaire.

23. Décret qui bannit à perpétuité les émigrés français.

24. Décret qui ordonne la vente du mobilier du château des Tuileries et autres maisons royales, des maisons religieuses et de celles des émigrés.

tentements. En 1789, ce n'était encore qu'une réforme; en 1792, ce fut une révolution qui heurtait tous les sentiments, toutes les opinions religieuses et politiques; on renversait les autels du catholicisme et de la royauté par trop de sacrifices à la fois, et le 2 septembre, qui avait eu son retentissement en province, fut destiné à effrayer les âmes timides, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille.

La division du territoire par départements, en bouleversant toutes les antiques habitudes, avait réveillé le parti de l'ancien régime avec un sentiment de sympathie pour cette infortunée famille qui gémissait au Temple. Tous les gentilshommes n'avaient pas émigré, et la proscription n'avait pas atteint tous les prêtres qui cachaient leur tête vénérable dans la retraite; dans certains pays même, tels que le Poitou et la Vendée, l'organisation révolutionnaire n'avait été ni comprise, ni mise en action; là régnait la vieille foi féodale et toute la ferveur religieuse. Lorsque tant de paysans chassaient à coups de fourche leur ancien seigneur, dans le noble pays de Vendée on ne se groupait pas en jacqueries contre le castel. En partant de la Normandie, jusque dans le Maine, la Bretagne, l'Anjou et le Poitou, il existait une antique foi du vassal au seigneur, une religion du moyen âge; les nobles bretons ou vendéens connaissaient peu Versailles et ses pompes: les uns servaient dans la marine, comme Charette; les autres, dans l'armée de terre, comme Bonchamp, Lescure; et quand la paix venait au drapeau, ces gentilshommes reprenaient

leur vêtement de bure, leur habit à longues basques, pour vivre au milieu de leurs paysans. La division de la propriété favorisait même ces rapports du Vendéen avec le seigneur, qui n'était à vrai dire que le grand suzerain des métairies.

En descendant du Poitou dans le Languedoc, on trouvait, aux chauds pays du Midi, d'ardents royalistes qui n'attendaient qu'une circonstance favorable pour lutter corps à corps contre la révolution. Le camp de Jalès avait-il une autre destination qu'un soulèvement provincial? Les fleurs de lis de France, la couleur de Henri IV, la religion de saint Louis, pouvaient exciter sans honte de saints dévouements; la guerre civile n'attendait qu'un moment pour éclater, et il en est toujours ainsi après un mouvement qui a profondément agité toutes les âmes. On n'abandonne pas une conviction sans combattre; une croyance est une chose trop pure, trop élevée, pour qu'on n'essaye pas un coup d'épée en sa faveur, et cela est grand!

C'était contre tous ces obstacles puissants et armés que le patriotisme républicain avait à lutter. Il y eut alors des cœurs admirables de puissance et de fermeté, des caractères marqués à l'antique, reliques du vieux temps qu'il faut toujours admirer; il y eut surtout une intelligence profonde de ce qui émeut les masses : est-ce que ces processions patriotiques qui sillonnaient Paris n'avaient pas pour objet de donner une foi, une croyance à ce peuple que le XVIIIe siècle avait désenchanté? On multipliait les fêtes publiques

pour toucher les multitudes. Ceux-là qui se raillaient des pompes catholiques, reconnaissaient eux-mêmes qu'on ne parle aux vives et grandes émotions que par les solennités, les chants et les hymnes. On ne s'inquiétait plus des intérêts qui matérialisent les âmes, de ces questions de propriété et de fortune qui jettent un certain égoïsme dans les habitudes. Si quelques hommes s'occupaient encore de spéculations commerciales, d'agiotage sur les fonds et les assignats, l'immense majorité était comme suspendue en face des questions actives, profondément sociales, qui ébranlaient le pays tout entier. On faisait tout juste assez de commerce pour la consommation du peuple, comme l'ouvrier, assez de travaux pour accomplir sa tâche. Les forces de la société étaient entièrement tournées vers le salut de la patrie, et avec le mot de réquisition, on en disposait à volonté; il suffisait d'un ordre de la section, pour que commerçants, artistes, ouvriers, fussent appelés à concourir au secours de la république. Quel temps et quels hommes! La science elle-même n'avait plus cette tendance, toujours un peu vague, d'utilité générale; elle dut tourner toutes ses ressources vers le but commun : créer le salpêtre, multiplier les moyens de communication, jeter les nouvelles à travers les airs avec la rapidité de l'oiseau; donner des ailes à l'artillerie; employer la chimie, la physique, les mathématiques, à la grande cause républicaine; tel fut l'objet constant de cette génération d'hommes si gigantesques! Tous les moyens même factices furent acceptés comme certains et

vrais; rien n'était moins garanti que les assignats; un changement pouvait en détruire la valeur et la puissance de circulation : eh bien! ils furent admis, préférés d'abord par acte de patriotisme, puis par peur; des hommes paisibles achetèrent même des biens confisqués, afin de s'associer complétement au nouvel ordre de choses et de lui donner des garanties; officiers, soldats, administrateurs, tous semblaient rivaliser de zèle pour la cause nationale. Dès lors, on s'explique parfaitement ces premiers succès de la révolution.

A côté de cette partie si haute, si puissante de l'esprit public, il ne faut pas dissimuler deux conséquences qui en résultèrent pour les mœurs populaires : chose triste à dire en face de la destinée! l'homme profondément convaincu s'accoutume à l'idée de donner la mort pour une opinion qui contrarie sa conviction intime; il arrive même jusqu'à s'en réjouir; et ce n'est pas de la révolution française que date cet affreux instinct. A toutes les époques d'émotion forte, active, le sang coule à grands flots; des âmes, même honnêtes, candides, marchent sans sourciller à ces idées cruelles. Depuis la prise de la Bastille, on faisait bien peu de cas de la vie humaine; on criait *à la lanterne!* avec la même gaieté de cœur que si l'on eût chanté un couplet de vaudeville. Sur une simple dénonciation et la clameur publique, un aristocrate ou un prêtre étaient suspendus à un réverbère aux applaudissements de la multitude; on avait trouvé fort utile de hâter le supplice, afin de le multiplier

plus à l'aise; et l'on prouva même physiquement que le supplicié ne devait pas souffrir; comme si une tête s'était jamais levée pour vous dire : « C'est doux de sentir les nerfs, les artères coupés par ce large coutelas! » On vota des remercîments au médecin Guillotin pour avoir dessiné cet instrument de mort, le plus affreux de tous; on fit de belles images sur la guillotine, et on ne manqua pas de mettre, sous le triangle de l'égalité, la sainte guillotine, barbouillée de carmin (1), afin d'imiter le sang; on chanta ses bienfaits, on récita des vers en son honneur, et tout cela sans se croire le moins du monde inhumain ou barbare.

La seconde fatalité de ce temps fut de rendre l'arrestation d'un homme la chose la plus facile, la plus simple, la plus légale; on jetait pêle-mêle dans les prisons tout ce qui pouvait faire obstacle à la marche du gouvernement; on arrêtait sans ménagement; les palais s'étaient transformés en prisons; le magnifique Luxembourg renfermait plus de mille détenus par les simples ordres de la section et de la commune; et la captivité paraissait aussi indifférente que la mort. Il est besoin de bien comprendre ce qu'étaient les mœurs pour expliquer les événements contemporains: si la société n'avait pas été préparée, est-ce qu'elle eût souffert tout cela? Ce qui heurte les masses ne peut dominer longtemps; ce cri de *vive la liberté!* au

(1) Il existe plusieurs de ces belles images de la guillotine à la bibliothèque du roi; on les ornait de touffes de fleurs, de lilas et de roses.

bruit duquel tombaient les têtes, exprimait la haine démocratique contre les supériorités sociales; cette haine est implacable, et les victimes, qui le savaient bien, attendaient leur sort avec insouciance : on s'accoutumait à dormir la tête sur l'oreiller, en la tâtant chaque soir pour voir si elle tenait encore; la joie, les fêtes étaient souvent dans les prisons et l'inquiétude au dehors : l'échafaud s'était changé en autel de sacrifices, et l'on s'y couronnait de fleurs; on tombait bien comme les martyrs, ou comme ces gladiateurs de Rome qui mouraient avec grâce.

Le plus grand, le plus haut de ces captifs était Louis XVI, alors détenu avec sa famille dans la tour du Temple. Après le 10 août et la suspension des pouvoirs de la royauté, il avait été résolu d'abord de placer Louis XVI au Luxembourg. Là, tout en lui donnant un vaste jardin pour respirer, on pourrait le garder comme otage en présence de la coalition armée. La commune, souveraine des prisons, en avait décidé autrement, et le Temple, vieille demeure des antiques chevaliers, fut consacré à la captivité du roi; car ce fut dès ce moment une véritable captivité, avec le geôlier, les porte-clefs, et les chiens de garde. Le Temple ne présentait pas l'aspect qu'il offre aujourd'hui, blanc, recrépi, moderne; c'était un bâtiment carré, avec une large tour bastionnée comme le Châtelet et la Bastille; sa porte de fer se refermait sur Louis XVI et sa famille, c'est-à-dire sur la noble Marie-Antoinette, le dauphin, pauvre enfant aux blonds che-

veux (1), madame Royale (2) sa sœur, aux cuisantes épreuves, et madame Elisabeth.

J'ai parcouru dans les archives et les bibliothèques tout ce qui pouvait me donner une idée plus nette, plus exacte, de la captivité du roi, et j'ai trouvé un dessin tracé d'une main tremblante, et au crayon noir; il est intitulé *une garde au Temple* (3); l'artiste a pris le moment de la promenade dans le jardin. Au fond du tableau bien raccourci, est le geôlier vêtu dans le costume classique des vieux mélodrames, avec ses clefs suspendues, un bonnet large, en laine, à sa tête; sur le devant, est Louis XVI, en habit à la française, en gilet moucheté de soie, couvert d'un chapeau à trois cornes; à ses côtés, le dauphin joue au cerceau, et madame Royale donne la main à Marie-Antoinette, qui cause avec madame Élisabeth; et ce tableau est fatalement relevé par la physionomie inquiète, attentive, de deux officiers municipaux, qui ne perdent pas de vue les moindres gestes, les moindres paroles des prisonniers. Hélas! que de fatales pensées m'ont saisi à l'aspect de ce dessin; la main qui le traça (un garde national sans doute) est desséchée par la mort, et de tous les traits qu'il a reproduits, une seule

(1) Louis-Charles, d'abord duc de Normandie, puis dauphin par la mort de son frère aîné Louis-Joseph-Xavier, né le 22 octobre 1781, mort à Meudon le 4 juin 1789, n'avait pas encore atteint sept ans.

(2) Marie-Thérèse-Charlotte de France. Madame royale était née le 19 décembre 1778.

(3) Ce dessin est dans la collection des estampes, année 1793.

femme survit, digne et sainte fille du roi, sur la terre d'exil! La vie de Louis XVI au temple se résumait dans une de ces résignations fortes et grandes, que le christianisme seul peut donner; ses derniers jours furent comme la *passion* de la royauté, l'expiation de bien des scandales qu'elle mit au pied de la croix. Quand on a touché le calice des douleurs du bord des lèvres, cela ne suffit pas, il faut le boire en entier jusqu'à la lie.

La convention venait de décider que le procès serait fait à Louis XVI. Tout ici était logique : la coalition ne s'arrêtait pas devant les menaces de la révolution; les audacieux allaient lui jeter la tête d'un roi, dans leur effroyable orgie; ce n'était pas un procès, mais une mesure de circonstance. On avait eu d'abord l'idée de faire assassiner le roi dans une émeute : il parut plus hardi et plus franc de le faire assassiner par un jugement qui compromettrait la convention, les autorités, le pays même, dans une épouvantable complicité. C'était l'audace, comme Danton l'avait recommandée en matière de révolution.

Les Bourbons de la branche aînée étaient tous captifs au Temple ou dans l'émigration, et le chef de la branche cadette, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, venait de prendre son siége de douleur au milieu de la convention nationale. D'atroces portraits ont été faits du duc d'Orléans; moi je le considère comme le type le plus malheureux d'un caractère faible aux prises avec une idée de fatalité et d'ambition. Non, ce n'était pas un cœur méchant que ce prince qui écrivait de si

douces, de si nobles choses à sa famille, à ses fils tendrement aimés! Mais lorsqu'un caractère vacillant et un peu corrompu se place dans d'horribles complicités, il se compromet, s'engage chaque jour davantage, il marche invariablement au crime.

Tant que le duc d'Orléans reste avec la bourgeoisie de la constituante pour faire triompher l'idée de 1688, sous le conseil de Mirabeau et de Merlin, c'est un rôle; il peut aller jusqu'au bout sans se souiller. Mais qu'il dut être malheureux, le jour où il subit la domination implacable de ses confidents et de ses complices! Il y avait eu en histoire un exemple de cette familiarité des chefs des halles de Paris avec le duc de Bourgogne, échangeant son chaperon avec eux : quel supplice pour le duc d'Orléans lorsqu'il dut écouter les menaces, les sarcasmes moqueurs, les épithètes insolentes de Danton, de Marat de Camille Desmoulins, qui pourtant travaillaient pour lui! Avec les marquis de Sillery, de Biron et le général Dumouriez lui-même, le duc d'Orléans était en bonne compagnie. Avec Laclos, il pouvait causer comme avec un confident dissolu et perverti, mais, enfin, qui gardait respect pour un prince de la maison de Bourbon : en était-il ainsi avec les coryphées du club des cordeliers, dans ces conciliabules du Rinci, où il traitait si délicatement les favoris du peuple, en leur jetant des vins exquis, des viandes raffinées, en échange de quelques reproches grossiers et avinés, répétés en langage des halles? Le duc d'Orléans, à ses derniers temps, fut aussi un grand résigné, un

martyr d'expiation ; à chaque commandement des clubs, il obéissait avec un respect qu'il n'eût pas donné à la majesté de Louis XVI au temps de sa splendeur. On lui fit changer son nom, ce qu'un gentilhomme garde le plus soigneusement avec son blason, et il y eut un peu de raillerie dans ce mot *Égalité*, appliqué à un prince du sang royal de France.

L'aîné de ses fils, duc de Chartres, était allé chercher de la gloire sous la tente, à côté de Dumouriez : c'était la place d'un Bourbon débarrassé de tous les prestiges, et sous la jeune émotion des principes de liberté. Le duc de Chartres (1) se laissait murmurer à l'oreille par Dumouriez les espérances d'un avénement, hélas ! bien difficile, après beaucoup de péril et de gloire. Une épreuve attendait le chef de la maison d'Orléans : c'était le procès de Louis XVI ; il fut une fois encore sous la fatalité de sa destinée. Les hommes implacables qui le connaissaient appelaient un gage. Ce fut la tête du roi : il la donna, parce que je crois qu'il était à bout de sacrifices, et qu'il savait qu'il payerait à son tour tant de faiblesses par l'échafaud ; il avait alors cette insouciance de la vie et de la mort, qui donne une tête et offre la sienne sans s'émou-

(1) Il avait deux frères, Antoine-Philippe, duc de Montpensier, né le 3 juillet 1775, alors à l'armée du général Dumouriez, où il servait en qualité d'aide de camp de son frère le duc de Chartres ; et le comte de Beaujolais, né le 7 octobre 1779. Le duc de Montpensier a laissé des mémoires fort touchants sur sa captivité (avril 1793 — novembre 1796.)

voir, comme la chose la plus simple, quand on voit autour de soi une société qui vous dégoûte et vous abreuve de sang.

Il faut, en effet, se rappeler quels étaient ces hommes qui dirigeaient la France au sein de la convention nationale, pour l'excuser dans ces violences. Tant que le roi Louis XIV avait conservé l'ombre du pouvoir, tant qu'il était captif et non jugé encore, il y avait eu ligue, alliance, entre les deux partis républicains pour frapper l'ennemi commun; il fallait avant tout le cadavre politique du roi roulant dans la poussière. Quand le drame sanglant eut été joué sur la place de Louis XV, cette haine passionnée qui se résumait contre le roi, dut trouver son issue au sein même de la convention nationale, et alors s'agitèrent les partis pour se déchirer. Dans la convention, il n'y avait pas de royalistes; les constitutionnels mêmes s'étaient effacés; la forte majorité était républicaine par les idées et par les actions. On appelait républicains modérés les partisans de la Gironde, et vraiment le plus pauvre des partis politiques depuis les constitutionnels de la législative : qu'est-ce que des gens qui veulent la fin sans oser les moyens (1)? Cette association d'intelligences jeunes, élégantes, s'était fait

(1) Les girondins déposaient déjà leur douleur sur la situation politique. Voici une lettre autographe de Gorsas, que je copie dans la collection précieuse de M. Lalande.

« Mon frère part et ne me donne qu'un moment pour répondre à votre obligeante lettre. Je l'ai chargé de vous témoigner toute ma sensibilité et ma reconnaissance ; l'estime des honnêtes gens est un

une théorie de bonheur public, de contrat social, s'imaginant ensuite que le peuple s'y encadrerait tout simplement. Je n'aime pas, en politique, les partis niais qui soulèvent la tempête pour avoir peur ensuite des flots courroucés. Les girondins étaient pour le parti républicain ce que M. de Lafayette avait été pour la monarchie constitutionnelle : des intelligences étroites qui n'avaient pas prévu qu'en révolution on ne peut pas s'arrêter ; ils avaient fait le 10 août par l'émeute, ils devaient périr par l'émeute ; chez eux on trouvait de l'esprit, de la phrase même ; mais cette politique de gémissement et de lamentation

bien précieux, et surtout pour l'homme qui, se trouvant comme moi ballotté dans la mer d'une révolution de quatre années, n'est souvent arrivé au port que pour être jeté un instant après au milieu des écueils.

« Je ne vous parlerai pas de Paris dans ce moment, mais croyez bien que nous sommes au milieu des sicaires et des poignards ; à moins d'un miracle, je crois impossible qu'avant peu il n'y ait de nouveaux massacres dans cette malheureuse cité, livrée à l'anarchie et dominée par la terreur qu'inspirent quelques vils brigands qui se sont saisis de tous les pouvoirs ; par des hommes d'hier couverts d'opprobre et de flétrissures... La société des jacobins est perdue : l'immoralité y règne ; on prêche hautement à la tribune l'insurrection et le mépris des lois ; chaque jour la convention y est traînée dans la boue ; aucune liberté d'opinion : les patriotes les plus purs sont présentés au peuple comme des aristocrates et des royalistes : ont-ils la force de parler et d'écrire ? ils ne font pas un pas sans courir risque d'être insultés. La douleur ou l'épouvante énerve les esprits faibles ou les âmes sensibles ; les citoyens domiciliés ont successivement perdu leur courage ; la loi agraire se prêche hautement ; le pillage et le meurtre sont sans cesse à la bouche d'une foule d'individus qui sortent on ne sait d'où. Le despotisme

qu'adopte Vergniaud à la tribune, n'est-elle pas pitoyable ? Quelle force ne donnait-il pas à ses adversaires, invoquant l'énergie et la victoire au nom de la république ?

Les montagnards seuls comprenaient l'esprit de la révolution ; cherchant à grandir ses forces, rien ne les étonnait ni ne les arrêtait ; rudes hommes, ils avaient à vaincre la Gironde aux idées décousues. Pour eux la parole était une action ; pour la Gironde, une vanité. La Montagne était un gouvernement, la Gironde, une coterie d'assemblée. Or, quand un gouvernement le veut bien, il vient à bout d'une assem-

des anarchistes n'a plus qu'une barrière à rompre pour arriver à l'épouvantable *régime municipal* qu'ils veulent établir, et je crains de dire trop vrai, pour la franchise, ils amoncelleront les cadavres de leurs victimes. Ne croyez pas, mon cher concitoyen, que je vois en noir : personne n'a plus de sang-froid que moi, et c'est pour cela que je calcule avec plus d'exactitude peut-être, et, je vous le répète, je suis convaincu qu'on veut arriver à un nouveau 2 septembre, mais bien autrement décisif que le dernier. J'espère que la Providence déjouera ces funestes projets ; mais ils existent, et s'ils n'ont pas les succès que nos Mazaniellos et nos Syllas en attendent, c'est qu'un coup du ciel nous aura sauvés.

« Je vous salue fraternellement ; puissé-je un jour pouvoir jouir du ciel qui m'a vu naître ! c'est de tous les plaisirs, de toutes les jouissances, ce que j'ambitionne le plus. Que de dettes j'aurai à y payer à la reconnaissance. Je compterai aussi au nombre de mes jouissances celle de me réconcilier avec quelques compatriotes que j'ai peut-être aliénés sans le vouloir ; si vous en trouvez quelques-uns dans votre chemin, dites-leur mes sentiments ; ils sont d'après mon cœur.

« Votre affectionné citoyen,

« A. J. Gorsas. »

blée ; s'il ne la corrompt pas, il la disperse, et l'on applaudit, parce qu'on aime la hardiesse et la force. Ces hommes avaient pris ce symbole de la Montagne, sans doute moins à cause de cette hauteur matérielle sur laquelle ils siégeaient, que pour exprimer la grandeur de leur énergie et la fermeté de leur résolution. Quand on veut connaître le type de cette génération exceptionnelle, il faut lire les lettres, les correspondances intimes des montagnards : dans leur cœur, le fanatisme républicain n'est pas de commande, il leur vient d'une conviction profonde, sincère ; ce ne sont pas des hommes d'un faible tempérament et de termes moyens ; ils ont une idée, et ils lui sacrifieraient tout, leur fortune et leur vie ; ils se seraient ensevelis dans le linceul de la France ; ils le disaient, et ils l'auraient fait ; caractères terribles qui marquent cette époque d'une empreinte de feu !

L'Europe ne connaissait que très-imparfaitement, dans l'origine, ce type si énergique des jacobins ; les cabinets étaient partis de l'idée un peu vulgaire et vieillie, que la convention se détruirait par ses querelles intestines ; et s'ils raisonnaient avec exactitude, sous un aspect général et matériel, ils se trompaient étrangement sur les résultats. Nul ne pouvait douter qu'il n'y eût des divisions dans une assemblée orageuse ; mais comme leur conséquence devait être de la centraliser en expulsant le parti bavard, raisonneur des girondins, ces divisions étaient une force de plus, un élément de surveillance et de gouvernement même. Il y avait cette différence avec la constituante, que

celle-ci avait morcelé le pouvoir, de manière à ce que l'anarchie fût dans les lois, dans les administrations, et qu'aucune obéissance ne pût être obtenue. La convention procéda dans une forme toute opposée; on se trompe quand on l'accuse d'avoir fait l'anarchie; tout au contraire, elle réorganisa le pouvoir, elle le créa avec une telle grandeur, qu'un seul de ses délégués fut plus puissant que le plus absolu des rois de la terre; elle plaça bien le peuple dans la constitution, mais elle mit le glaive sanglant dans les mains des proconsuls qui disposaient de toutes les forces. La convention brisa toutes les causes de désordre que la constituante et la législative avaient semées : l'indiscipline dans l'armée, l'insubordination dans les corps administratifs, et même cette commune de Paris, la plus redoutable et la plus ignoble des anarchies municipales. J'abîme mon imagination, d'étonnement et de terreur, en lisant le vaste recueil du *Bulletin des lois* pendant la première période de la convention nationale. Maintenant elle défie l'Europe, et lui jette comme gage de bataille le cadavre de Louis XVI!

CHAPITRE XVII.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME AGRESSIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE; COALITION.

Isolement des Autrichiens par la retraite des Prussiens. — Le général Dumouriez en Belgique. — Bataille de Jemmapes. Conquête des Pays-Bas. — Menaces à la Hollande.—Dès ce moment l'Angleterre décidée à la guerre. — L'Allemagne entre en ligne. — Reprise de Francfort par les Prussiens.—Négociations pour sauver Louis XVI. — L'Espagne. — Situation diplomatique après la mort du roi. — Déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, — de la Hollande, — de l'Espagne. — L'Europe en armes.

Novembre 1792 — février 1793.

La retraite inattendue, inexplicable des Prussiens, ces pourparlers, ces conventions d'armistice avec l'armée républicaine, plaçaient les Autrichiens dans une situation militaire fort difficile. Lorsque les cabinets de Berlin et de Vienne s'étaient rapprochés pour s'entendre dans les opérations d'une campagne commune, tout avait été concerté sur les bases d'une action forte et simultanée; les rôles stratégiques étaien réglés d'après

16.

l'effectif des deux armées et sur leur loyal concours. Maintenant l'une de ces armées, à la suite d'une fatale défection, abandonnait son poste par une retraite précipitée, sans s'enquérir de ses alliés; elle les découvrait par là complétement. Les Autrichiens avaient désormais à supporter tout le poids de la guerre, et étaient-ils en force suffisante pour résister à cet énergique enthousiasme que les premiers succès venaient d'imprimer aux troupes républicaines? La retraite des Prussiens exaltait le courage des vieux et des jeunes régiments de France; ils avaient à leur tête un chef entreprenant, hardi, qui, fortement prononcé contre la maison d'Autriche, souhaitait avant tout la conquête des Pays-Bas.

Depuis Bruxelles jusqu'à Anvers sur la gauche, et jusqu'à Liége sur la droite, les Autrichiens comptaient 47,500 hommes; en supposant même un mouvement complet de concentration, l'armée impériale ne pouvait pas réunir sur un seul point plus de 40,000 hommes. Et c'était avec ces forces si restreintes qu'elle avait à résister au général Dumouriez, envahissant la Belgique avec 50,000 hommes d'infanterie et 105 escadrons de cavalerie, soutenu par l'esprit de la population si hostile aux Impériaux. Le feld-maréchal commandant les Autrichiens était le duc Albert de Saxe-Teschen, général fort brave, mais sans distinction parmi ces familles princières d'Allemagne, qui mettent leur épée au service de l'Autriche. Le duc Albert avait sous lui une intelligence militaire

de premier ordre, le général Clairfayt (1), qui dirigeait véritablement la campagne. A la nouvelle de l'invasion des Français en Belgique et de la défection des Prussiens, les Impériaux vinrent se concentrer dans la position de Jemmapes, qu'ils fortifièrent de larges redoutes. Le duc Albert réunit dans cette position retranchée 25,700 hommes, et il allait être attaqué par une armée de presque moitié plus nombreuse, soutenue par la population; le général Clairfayt comptait sur la fermeté des troupes, sur trois régiments de grenadiers hongrois, sur l'artillerie bohémienne, si habile, et sur la force des redoutes crénelées et garnies de cinquante-cinq pièces de canon.

Les Français se deployèrent avec une ardeur indicible, qu'on n'avait pas vu briller depuis Fontenoy: à la face de ces retranchements, il n'y eut plus de distinction entre les vieux et les jeunes soldats; les redoutes furent emportées à la baïonnette et tournées par le flanc. La petite armée autrichienne se défendit avec fermeté; bien inférieure en nombre, elle fit supporter une perte égale aux troupes du général Dumouriez; 5,000 hommes restèrent de part et d'autre sur le champ de bataille. Le général Clairfayt, qui prit le commandement de la retraite, se développa fièrement et avec tant d'ordre, qu'il ne fut pas un seul moment inquiété par les vainqueurs, jeunes et braves soldats

(1) Le général Clairfayt était un des stratégistes les plus remarquables de l'armée autrichienne; les états majors furent à cette époque généralement mauvais et corruptibles. Bonaparte plus d'une fois les avait pratiqués.

aussi : car dans le combat de Jemmapes, première et véritable bataille rangée que gagnèrent les républicains, il y eut dans tous les rangs un magnifique élan d'aventureuse bravoure : les bataillons de volontaires attaquèrent galamment les redoutes sans s'inquiéter des larges gueules de canons et des baïonnettes des grenadiers hongrois. Le général Dumouriez se montra ce qu'il était réellement, brave, hardi et stratégiste distingué. A ses côtés était un jeune lieutenant général, aux formes douces et nobles, brave au combat, réfléchi à la face d'une situation si critique pour sa famille, tête mûrie au milieu de cette génération qui avait tant marché ; je parle du duc de Chartres (1), qui mena sa division au feu, sans baisser le front ; dès ce moment, le général Dumouriez rattacha sur ce jeune homme des espérances de grandeur et de royauté.

La bataille de Jemmapes donna toute la Belgique à l'armée de France ; il n'y eut plus dès lors aucune résistance sérieuse. Les villes ouvrirent leurs portes avec enthousiasme au drapeau tricolore ; elles étaient depuis longtemps prêtes à le saluer ; Mons, Tournai, Nieu-

(1) Louis-Philippe, d'abord duc de Valois, puis duc de Chartres, était né à Paris le 6 octobre 1773. Le 20 novembre 1785, il fut fait colonel propriétaire du régiment de Chartres (infanterie), et nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1789 ; le 15 juin 1791, le prince prit le commandement du 14e régiment des dragons en garnison à Vendôme, et passa l'hiver à Valenciennes, où il remplit les fonctions de commandant de la place. Maréchal de camp le 7 mai 1792, il fut fait, le 11 septembre, lieutenant général.

port, Ostende, Bruges, vinrent offrir leurs clefs au général Dumouriez après une courte défense. Les clubs étaient avides de fraterniser avec la révolution française : à Bruxelles, le parti national proclama lui-même son indépendance; les Français virent les murailles s'abaisser devant eux. Anvers, le grand arsenal des Pays-Bas, résisterait-il même à l'entraînante émotion de l'esprit de liberté?

Tandis que les Autrichiens opéraient la retraite avec ordre et sans être entamés, le général Dumouriez rêvait de plus hardis projets encore : l'Escaut ne devait plus être une barrière : comme Louis XIV, la révolution voulait châtier la Hollande; déjà l'idée de rançonner Amsterdam, ainsi que Custine avait imposé Francfort, la ville de banque, souriait à cette armée républicaine : après les villes fortes, les cités d'argent, les récompenses après les victoires. La propagande révolutionnaire devait singulièrement aider l'esprit de conquête, et les amis de Dumouriez à Paris, les hommes les plus avancés dans la pensée de république, lui écrivaient (1) qu'il ne suffisait pas de la

(1) *Lettre de Brissot au général Dumouriez, du 28 novembre* 1792.

« C'est ici un combat à mort entre la liberté et la tyrannie, entre la vieille constitution et la nôtre. Avec des pamphlets allemands et des baïonnettes tout s'arrangera... Pas un Bourbon ne doit rester sur le trône!... Ah! mon cher, qu'est-ce qu'Alberoni, Richelieu, qu'on a tant vantés? qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvements du globe, à ces grandes révolutions que nous sommes appelés à faire?... Ne nous occupons plus, mon ami, de ces projets d'alliance de la Prusse, de l'Angleterre, misérables échafaudages; tout cela doit disparaître : *Novus rerum*

conquête, mais qu'il fallait encore attaquer hardiment tout le système social, abaisser les grands et les riches pour favoriser les pauvres et les démocrates, ne respecter ni les préjugés, ni les vieilles croyances, chasser les magistrats de l'ancien ordre de choses pour leur en substituer de nouveaux. Un véritable esprit d'invasion semblait couronner au reste ces premiers et héroïques efforts de la république française. La convention nationale abandonnant les déclamations naïves et sentimentales de la constituante sur le désintéressement de la France, avait réuni successivement par des décrets les territoires conquis par ses armées, et cette réunion semblait porter une empreinte tellement définitive, que la république nouvelle n'hésitait pas à les organiser en nouveaux départements ou districts (1), comme si jamais la fortune de la guerre ne devait les en séparer : ainsi la Belgique, la Savoie, le comté de Nice étaient agglomérés dans la grande na-

nascitur ordo. Il faut que rien ne nous arrête. J'aime à croire que la révolution de la Hollande ne s'arrêtera pas devant le fantôme d'*illuminés*, et qu'il ne sera pas pour le *sta sol*. Une opinion se répand ici : la républiqne française ne doit avoir pour bornes que le Rhin. »

(1) Décret du 27 novembre 1792. La convention nationale décrète que la Savoie formera provisoirement un 84e département, sous le nom de département du *Mont-Blanc*.

Décret du 4 février 1793. Le ci-devant comté de Nice, réuni à la républiqoe française, formera provisoirement un 85e département, sous la dénomination des *Alpes-Maritimes*.

Les décrets qui réunissent partiellement les villes de la Belgique à la France sont au nombre de seize, tous datés du mois de mars 1793.

tionalité française; et l'on donnait pour motif à ces décrets de réunion le vœu du peuple, l'expression de sa souveraineté. Dès l'instant qu'une certaine cohue venait sur la place publique planter un arbre de la liberté, on prenait ce tumulte pour une délibération sérieuse, et quelques cris de démocratie, pour la grande parole d'une nation ; et ceci suffisait pour motiver un décret de réunion à la France. Avec ce système, développé d'ailleurs par le décret du 19 novembre sur la fraternité et la souveraineté de tous les peuples, il n'y avait plus de couronne possible et assurée pour les rois; tous les trônes étaient menacés; il fallait prendre des précautions sérieuses pour empêcher les envahissements de l'idée républicaine sur le monde.

Tant qu'il ne s'était agi que d'une question de gouvernement et d'opinion en France, le cabinet anglais ne s'était que faiblement ému. M. Pitt se bornait à cette surveillance générale des menées que la révolution pouvait tramer en Angleterre; M. de Chauvelin et M. de Talleyrand lui-même étaient froidement accueillis, mais nul n'aurait compris une guerre forte, soutenue, nationale, fondée sur ce que la France aurait changé la forme de son gouvernement. Lord Gower restait sans qualité à Paris ; M. de Chauvelin cessait d'être accrédité et reconnu en Angleterre comme ambassadeur (1) ; sur chaque note on demandait des

(1) Voici la dernière note de lord Grenville :

Extrait de la réponse de lord Grenville à une note de M. de Chauvelin, du 26 décembre 1792.

« La promesse faite au nom de la France de respecter l'indépen-

explications, on niait les droits, les qualités. Quand la république fut proclamée, M. Pitt, cessant tout rapport même avec M. de Chauvelin, lui fit enjoindre de se tenir comme simple particulier en Angleterre, avec recommandation de garder une conduite circonspecte, de manière à ne pas forcer le gouvernement à lui appliquer l'*alien bill.* Si tout cela n'était pas la guerre, des circonstances impératives y poussaient le gouvernement anglais. Cette nation, qui rarement se laisse entraîner par les idées de croisade sentimentale, comprend avec un admirable instinct les questions positives : or, tels étaient le sens et la tendance de l'invasion du général Dumouriez en Belgique.

A toutes les époques, l'Angleterre s'était opposée au développement de la puissance française sur les

dance de l'Angleterre et de ses alliés, et de ne point attaquer la Hollande tant qu'elle observerait une exacte neutralité, est d'autant moins rassurante, qu'au moment même où la déclaration en était communiquée, un officier, se disant employé au service de France, violait ouvertement le territoire et la neutralité de la république des Provinces-Unies, en remontant l'Escaut pour attaquer la citadelle d'Anvers. La France n'avait cependant aucun droit d'annuler les stipulations des traités relativement à l'Escaut, à moins d'avoir aussi le droit de mettre pareillement de côté tous les autres traités entre toutes les puissances de l'Europe, et tous les autres droits de l'Angleterre et de ses alliés. Loin d'adopter les principes que la France veut ainsi établir, l'Angleterre est et sera toujours prête à s'y opposer de toutes ses forces ; fidèle aux maximes qu'elle a suivies depuis plus d'un siècle, elle ne verra jamais d'un œil indifférent la France s'ériger, directement ou indirectement, en souveraine des Pays-Bas, ou arbitre général des droits et des libertés de l'Europe ; que si la France désire réellement conserver l'amitié et la paix avec l'Angleterre, il faut qu'elle se montre disposée à renon-

côtes nord de la frontière; autrefois elle avait possédé Calais; longtemps un commissaire anglais avait résidé à Dunkerque pour en empêcher les fortifications; jamais donc elle ne pourrait souffrir que les villes d'Ostende, de Nieuport et d'Anvers surtout fussent réunies à la France. Pour l'empêcher, elle devait se résoudre à faire une guerre puissante, éternelle : qu'on emprisonnât un roi à Paris, cela pouvait exciter de l'intérêt, donner matière à quelques remarquables ouvrages de Burke sur la révolution française; mais en face du parlement ce n'était pas un *casus belli* suffisant pour autoriser et voter des subsides dans des conditions vigoureuses et fermes; tandis que la menace contre Anvers, la domination de l'Escaut par le pavillon tricolore, allait appeler nécessairement l'Angleterre à des efforts persévérants; elle ferait la

cer à ses projets d'agression, à ses vues d'agrandissement; en un mot, il faut qu'elle s'en tienne à son propre territoire, sans outrager les autres gouvernements, sans troubler leur repos, sans violer leurs droits. »

Extrait d'une note de M. de Chauvelin à lord Grenville (1793).

« Après cette déclaration, qui manifeste un grand désir de la paix, les ministres de Sa Majesté Britannique ne peuvent plus conserver de doutes sur les véritables intentions de la France; mais néanmoins, si ces explications paraissent insuffisantes, si nous sommes encore forcés d'entendre un langage fier et orgueilleux; si les armements continuent dans les ports d'Angleterre, alors, malgré tous nos efforts pour conserver la paix, nous nous préparerons au combat avec un sentiment profond de la justice de notre cause et des efforts que nous aurons employés pour éviter cette fâcheuse extrémité. Nous combattrons avec regret les Anglais, parce que nous les estimons, mais nous les combattrons sans crainte. »

guerre vingt ans, trente aussi s'il le fallait, et jetterait ses forces dans la balance. De plus, on n'ignorait pas à Londres les projets du conseil exécutif de Paris sur la Hollande et la révolution préparée contre le stathoudérat; on allait donc s'en prendre encore à l'œuvre de l'Angleterre, car c'était à M. Pitt que la maison d'Orange devait son pouvoir et son existence souveraine; en la menaçant, on attaquait son ouvrage. Quand les Français furent sur l'Escaut, il devint évident pour tous que la Grande-Bretagne, unie à la Hollande, entrerait dans la ligue contre la nouvelle république; ce n'était pas haine de son gouvernement, ni un vif intérêt pour Louis XVI; il ne s'agissait que d'une question de territoire et d'influence maritime, et pour cela l'Angleterre est toujours prête à armer (1).

Si l'invasion du général Dumouriez en Belgique allait appeler l'Angleterre et la Hollande dans la grande lice des batailles contre la révolution, la prise de Mayence, l'occupation de Francfort, jetaient également dans les idées belliqueuses la vieille Allemagne, en tant que nation, car jusqu'ici elle avait gardé son exacte neutralité. En commençant la guerre contre la France, on se rappelle les efforts de la Prusse et de

(1) Dans une des déclarations de la France concernant la Belgique, elle dit : « Qu'elle a renoncé et renonce à toute idée d'envahissement, et qu'elle ne conserve l'occupation des Pays-Bas que pour donner le temps convenable à la Belgique d'assurer et de consolider sa liberté, afin qu'elle soit heureuse et indépendante; ajoutant que les Français trouveront leur récompense dans la félicité dont elle jouira. »

l'Autriche pour entraîner la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et les autres électeurs dans la coalition; ces cabinets s'en étaient abstenus, prétextant qu'il ne s'agissait pas d'un intérêt germanique, mais d'une querelle personnelle à la Prusse et à l'Autriche, à laquelle ils devaient rester étrangers; la France d'ailleurs ne les menaçant pas, ils se bornaient donc à garder une position expectative.

Lorsque Mayence fut enlevée par un coup de main téméraire, et qu'on vit Francfort, la banque et la richesse de l'Allemagne, rançonnée sans motif, sans prétexte, à plusieurs millions de florins, alors l'Allemagne, impartiale et paisible jusque-là, se crut exposée et arma vigoureusement (1). C'est le propre des esprits timides de rester longtemps en pleine sécurité, puis de s'irriter profondément lorsqu'ils voient que l'on se joue d'eux : ainsi est toujours l'Allemagne crédule et faible, mais qui se prend d'indignation et de colère lorsque, trompée ou insultée, le vin du Rhin lui monte au cerveau. Dès lors, la Prusse et l'Autriche purent compter sur le concours de la Saxe et de la Bavière

(1) *Extrait d'un avis de la diète germanique, donné le 22 mars 1793.*

« La diète déclarait qu'attendu la manière injuste dont les Français avaient rompu la paix par leur invasion sur le territoire de l'Empire, le corps germanique, de son côté, ne se croyait plus obligé ni tenu par la paix de Munster, ni par aucun traité où il avait été stipulé des avantages en faveur de la France, sauf néanmoins les droits des tiers : en conséquence, il n'était plus permis à aucun État ou membre de l'Empire de garder la neutralité, sous quelque nom ou prétexte que ce fût. »

dans une guerre générale; la confédération ordonna la levée de tout le contingent féodal, ce qui pouvait porter sa force à cent vingt mille hommes, si la guerre était fortement et définitivement déclarée.

Dans ce soulèvement général de l'Allemagne, la Prusse devait donner des gages : sa récente conduite avait excité l'indignation du peuple, et l'on peut dire même, à l'honneur du soldat prussien, qu'il murmurait tout haut contre l'inexplicable manœuvre de son feld-maréchal le duc de Brunswick. La retraite des Prussiens s'était arrêtée sur le Wahal; admirablement conduite à la manière du grand Frédéric, l'armée restait intacte, et la condamnerait-on à rester inactive en présence des événements militaires qui donnaient la Belgique et Mayence aux Français? Quant à la Belgique, la Prusse s'en inquiétait faiblement alors; elle la considérait comme une possession purement autrichienne, et ce voisinage n'avait rien de favorable pour l'action prussienne sur le Rhin; il n'en était pas ainsi de Francfort et de Mayence, cités vieilles et allemandes; la Prusse qui mettait un grand prix à conquérir une prépondérance incontestée sur la confédération, n'ignorait pas tout ce que lui donnerait de force morale la délivrance de Mayence et de Francfort. Il fallait d'ailleurs prendre sa revanche; le roi Frédéric-Guillaume le désirait avec impatience, car la bourgeoisie de la ville libre s'était adressée à lui pour demander aide et appui, et cette préférence flattait son orgueil et caressait son ambition.

Il fut donc résolu dans le camp des Prussiens que,

par une conversion à droite, l'armée se porterait sur Francfort, afin d'expulser les Français de tout le littoral du Rhin, qu'ils avaient pris au pas de course. De fortes colonnes, soutenues d'une artillerie formidable, suivirent une double direction : les unes s'avancèrent droit sur la route de Francfort pour l'attaquer de front; les autres corps, généralement de troupes légères, tournèrent la montagne de Wisbaden, pour se placer entre Francfort et Mayence, de manière à ne plus laisser de retraite à la garnison fortement attaquée par l'armée prussienne en masse. Ce mouvement s'opéra dans les conditions indiquées, avec une remarquable précision; les habitants de Francfort, fatigués de la tyrannie républicaine, de ces pillages de caisses, de ces turbulences de garnison, commandées par M. de Custine, se mirent en relations avec le duc de Brunswick. A un signal donné, la cité fut entourée, pressée par l'immense réseau des troupes allemandes qui appelaient, par les chants de la patrie commune, le concours de la bourgeoisie se levant comme dans une grande émeute; on empêcha toute défense des Français, on paralysa le jeu même de quelques pièces d'artillerie; l'hôtel de ville se prononça contre les oppresseurs de la bourgeoisie, et cette protestation de Francfort contre la domination française fut d'autant plus importante, qu'elle commençait la réaction contre l'esprit de propagande jeté à l'Europe par les clubs de Paris : on vit que cette liberté annoncée au monde se réduisait à une levée d'impôts et de subsides, au désordre et au pillage. En Belgique, comme en Alle-

magne, on saisit le sens mystérieux de l'énigme révolutionnaire. La prise de Francfort rendit quelque éclat à l'armée prussienne dont la vieille réputation s'était ternie en Champagne; cette armée devint l'avant-garde des troupes de la confédération qui s'avançait pour reprendre Mayence (1).

La primitive popularité des idées françaises, qui avait tant aidé le progrès de la révolution, même en Europe, s'affaiblissait encore par la nouvelle fatale du procès et de l'inévitable condamnation de Louis XVI. A l'origine de la révolution, des esprits poétiques, candides, exaltés, en Allemagne, en Italie, s'étaient épris fortement des principes de la constitution et de la liberté : cette proclamation incessante des maximes philosophiques, dans le sens des assemblées constituante et législative, avait enthousiasmé les rêveurs d'idées humanitaires, les écoles intellectuelles d'Iéna, de Gœttingen, d'Heidelberg, toujours dans une sorte de ravissement sur chaque progrès formulé en thèse; on pourrait dire, à ce point de vue, que la révolution française était européenne. Mais quand les âmes honnêtes virent le dernier sens de cette énigme sanglante, quand elles s'aperçurent que le sphinx se nourrissait de cadavres, et que l'échafaud lui jetait des têtes, alors un grand nombre de ces esprits enthousiastes revinrent sur la pensée révolutionnaire et l'attaquèrent de face. En Allemagne, le remaniement d'idées fut complet surtout après le 2 septembre; Klopstock,

(1) *Voyez* le rapport du duc de Brunswick, décembre 1792.

Schiller, Gœthe (1), formèrent comme un triumvirat de résistance pour préserver les antiques institutions de l'Allemagne; rejetant alors avec indignation le titre de citoyens français qu'ils avaient accepté naguère avec enthousiasme, ils firent revivre la vieille histoire allemande pour l'opposer à l'esprit révolutionnaire. Alors vinrent les poétiques inspirations sur les légendes du Rhin, les traditions féodales sur les hauts faits du moyen âge, sur les grands festins des nobles d'autrefois ; barons hautains qui protégeaient la patrie germanique, comme les vieux pairs autour de la table de Charlemagne, ainsi qu'on les voit aux vieux vitraux. En Angleterre, cette réaction était commencée depuis longtemps avec Burke; le procès de Louis XVI, la conviction profonde où l'on était que la condamnation du roi de France ne pouvait pas être empêchée, soulevèrent une puissante indignation dont l'esprit de guerre pouvait facilement s'emparer, et M. Pitt la laissa se déployer dans toute son énergie.

Cette triste destinée du roi Louis XVI n'était pas seulement le sujet d'une inquiète sollicitude parmi le peuple, elle occupait toute la diplomatie active. La révolution, en pleine guerre avec l'Autriche, n'avait à recevoir de cette puissance ni avis, ni conseils; on se battait et voilà tout; ce fut même le 6 novembre, le jour précisément de la bataille de Jemmapes, que la

(1) Frédéric-Gottlieb Klopstock était né le 2 juillet 1724 à Quedlinbourg ; J.-Frédéric-Christophe Schiller, le 10 novembre 1759 à Marbach, dans le Wurtemberg, et Jean Wolfgang de Gœthe, le 28 août 1749 à Francfort-sur-le-Mein.

convention décidait que le procès serait fait à Louis XVI, le dernier roi des Français. Dans les négociations de la Prusse avec la commune de Paris, il avait été bien convenu que Louis XVI serait mis en liberté, mais c'étaient là de ces propos de circonstances, de ces simples engagements que les hommes de partis ne peuvent pas tenir, parce qu'ils ne sont jamais maîtres de la situation. Si Danton, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Dumouriez surtout avaient pu s'engager avec le duc de Brunswick, ces promesses, pourraient-ils les tenir? et quand le parti jacobin demanderait impérativement la tête de Louis XVI, seraient-ils assez fermes, assez audacieux pour la refuser? Cela ne pouvait être: les hommes de révolution sont à la face du peuple, comme le Juif errant des légendes à la face de Dieu qui le châtie, ils doivent toujours marcher.

Ni la Prusse, ni l'Autriche ne pouvaient rien. Dans cette négociation pour sauver Louis XVI de l'échafaud, la puissance qui mit le plus d'ardeur, le plus d'activité et d'instance, ce fut l'Espagne et son roi Charles IV. J'ai dit quelle cause avait porté Manuel Godoï au ministère suprême; désormais maître des grandes affaires, il voulait les diriger d'une manière ferme et droite pour maintenir son pouvoir : dans un bon système de diplomatie, la France, quel que soit son gouvernement, doit ménager l'Espagne qui borde et garantit sa frontière méridionale, comme la Suisse sa frontière du centre; sa circonscription géographique est telle, qu'avec une forte guerre au nord et à l'est, si elle doit encore soutenir une invasion au midi, elle est

fatalement exposée. C'est dans ce dessein que toute la diplomatie française s'était si fortement occupée du pacte de famille; l'Espagne d'ailleurs était riche en finances; sa marine, récemment réorganisée d'après le conseil de Louis XVI après la guerre de 1783, comptait soixante-sept vaisseaux de haut bord, formidables auxiliaires de la France, et les vieilles bandes espagnoles avaient gardé quelque célébrité par la patience de leur marche et la solidité de leur feu.

Jusqu'ici l'Espagne n'était entrée que froidement dans la coalition; déclarant sa neutralité dans la guerre, elle avait conservé à Paris un chargé d'affaires, M. Ocariz; et à Madrid, la France avait aussi un représentant officiel; l'Espagne pouvait et devait négocier dans les fatales circonstances d'un procès capital qui grondait sur la tête du chef de la branche des Bourbons. M. Ocariz fut donc chargé d'offrir la neutralité de l'Espagne, si l'on voulait sauver Louis XVI de la mort et le condamner à l'exil. Ces négociations furent repoussées avec mépris, et il se manifesta dans l'assemblée une énergie sauvage contre ce qu'on appelait modérément les *brigands couronnés*. M. Ocariz s'était chargé de répandre de l'or et d'acheter des voix; ces démarches maladroites ou faibles ne préservèrent pas la sainte tête de Louis XVI marquée pour l'échafaud, comme une démonstration politique; elle tomba sans que la convention parût s'inquiéter de l'Espagne, ce nouvel adversaire qui entrait en ligne. Le cabinet de Madrid ne pouvait plus agir dans un autre sens; la guerre était pour lui une question

d'honneur. A quoi jusqu'ici avaient servi les ménagements contre la révolution française? à chaque concession elle avait grandi d'audace; à chaque pas de retraite de ses antagonistes elle avançait. L'Espagne entrait donc, comme la Sardaigne, dans cette coalition qui allait enlacer de ses armes toutes les frontières de la France.

Au sommet de ce grand mouvement de diplomatie et d'armées se trouvait toujours l'Angleterre; après le procès de Louis XVI (1), elle se montra sans plus déguiser sa pensée; toutes les négociations furent rompues, et cependant M. de Talleyrand y avait mis une persévérance, une ténacité remarquables, car, esprit d'une capacité étendue, il prévoyait bien que, si M. Pitt se jetait dans la guerre, les destinées de la France seraient une fois encore compromises. M. de Talleyrand, dans plusieurs conférences avec M. Pitt,

(1) Louis XVI, la veille de sa mort, écrivit à Monsieur :

« Paris, 20 janvier 1793.

« Mon cher frère,

« J'obéis à la Providence et à la force en allant porter sur l'échafaud ma tête innocente. La mort impose à mon fils le fardeau de la royauté; soyez son père et gouvernez l'État pour le lui rendre tranquille et florissant. Mon intention est que vous preniez le titre de régent du royaume; mon frère Charles-Philippe prendra celui de lieutenant général. Mais c'est moins par la force des armes que par la liberté et des lois sages, que vous rendrez à mon fils son héritage usurpé par les factieux. N'oubliez jamais qu'il est teint de mon sang, et que ce sang vous crie clémence et pardon.

« Votre frère vous en prie, votre roi vous l'ordonne

« *Signé :* Louis. »

avait formellement demandé quels griefs positifs l'Angleterre pouvait invoquer contre la France (1); et le ministre avait répondu : « Abandonnez la Belgique; révoquez le décret du 19 novembre qui appelle tous les peuples à renverser leur gouvernement; cessez toute propagande de vos principes particuliers en Hollande, en donnant l'assurance que la maison d'Orange sera respectée; et sur ces bases nous pourrons essayer un traité. »

Dans l'état d'effervescence et d'orgueil de la convention nationale, après les premiers succès de ses armes et de ses principes, c'était folie de croire qu'elle

(1) Il faut ajouter quelques détails à cette négociation de Londres.

M. de Talleyrand eut de nouvelles conférences avec les ministres anglais, et, dans ses dépêches confidentielles, il fit connaître à Paris les griefs qui servaient de motifs à leurs préparatifs hostiles. Ces griefs se réduisaient à trois principaux : 1° l'ouverture de l'Escaut; 2° le décret de fraternisation du 19 novembre : 3° les projets qu'on supposait à la France contre la Hollande.

Au nom du conseil exécutif, le ministre Lebrun fit répondre, sur le premier point, que la France s'attendait que l'Angleterre garderait, à l'égard de l'ouverture de l'Escaut, le même silence qu'elle avait gardé en 1785, lorsque la même question avait été agitée hostilement par l'empereur Joseph II; sur le second grief, que l'exécution du décret du 19 novembre était d'une justice incontestable à l'égard des peuples sous la domination des puissances ennemies de la France; mais qu'à l'égard des pays neutres, il était clair que l'intention de la convention n'avait jamais été de l'engager à faire, de la cause commune de quelques individus étrangers, celle de toute la nation française; enfin, qu'il serait à désirer, au sujet de la Hollande, que le ministère britannique ne se fût jamais plus mêlé du gouvernement intérieur de cette république, qu'il avait

admettrait les conditions imposées par M. Pitt. D'ailleurs, la révolution française s'était fait de singulières et de fausses idées sur l'Angleterre : comme quelques intrigants et quelques fous de démocratie étaient venus à Paris au nom de l'Écosse et de l'Irlande annoncer un bouleversement politique inévitable, la convention croyait qu'avec quelques paroles enflammées on jetterait les principes révolutionnaires parmi le peuple anglais, et que son roi et son gouvernement aristocratique seraient brisés comme une vieille machine usée. C'est, en général, l'erreur de tous les pouvoirs et de tous les partis, quand ils écoutent les mécontents

contribué à asservir, que la France ne voulait s'en mêler actuellement.

M. Lebrun, en rendant compte à la convention de la naissance de ces différends, ajouta : « Du reste, j'ai autorisé, en dernier lieu, le ministre de France à Londres, à déclarer, au nom de la république française, au ministère britannique, que si, contre toute attente, l'intention du cabinet de Saint-James était d'amener une rupture à tout prix, comme alors nous aurons épuisé toutes les explications, propres à démontrer la pureté de nos vues et notre respect pour l'indépendance des autres puissances; comme il serait évident que cette guerre ne serait plus qu'une guerre du seul ministère britannique contre nous, nous ne manquerions pas de faire un appel solennel à la nation anglaise, et de porter au tribunal de sa justice et de sa générosité l'examen d'une cause dans laquelle on verrait une grande nation soutenir les droits de la nature, de la justice, de la liberté, de l'égalité contre un ministère qui n'aurait engagé cette querelle que par des motifs de pure convenance personnelle; qu'ainsi nous établirions la nation anglaise juge entre lui et nous, et que l'examen de ce procès pourrait amener des suites que le cabinet de Saint-James n'avait pas prévues. »

et les réfugiés avec leurs illusions et leurs rêves ceux-ci annoncent une révolution toutes les vingt-quatre heures, parce qu'ils jugent la destinée des gouvernements par la haine qu'ils leur inspirent.

Tout au contraire, avec cet admirable instinct qui caractérise les hautes classes en Angleterre, lorsqu'elles virent le pays menacé, elles oublièrent leurs dissidences pour prêter appui au cabinet; au temps paisible, le duc de Portland, lord Carlisle, lord Fitz-William, M. Windham avaient fait une vive opposition à M. Pitt, comme un simple jeu dans la balance des pouvoirs et des ministres; mais lorsqu'ils virent la guerre sociale que soulevait la révolution française, ils vinrent loyalement à son secours. Les notes, en effet, que communiquait M. de Chauvelin étaient d'une nature étrange et fière, en dehors de toutes les formes admises; on y faisait un appel à la nation anglaise pour qu'elle eût à soutenir les droits de la nature, de la justice, de la liberté et de l'égalité : M. de Chauvelin ne parlait plus au nom du roi de France, mais au nom du peuple français, ce qui donna lieu à une réponse nette et hautaine de lord Grenville : « Il n'y avait et ne pouvait y avoir en Angleterre qu'un ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne, on n'en reconnaissait pas d'autre, et moins encore celui d'un gouvernement qui voulait propager le trouble et la révolte dans tous les pays, même neutres. »

Ces rapports diplomatiques prenaient un caractère d'aigreur et d'animosité qui annonçait la guerre; en aucun cas, le ministère anglais ne voulait s'y décider

qu'après avoir préparé tous les éléments d'énergie et de force nationale, et dans ce dessein il continuait quelques négociations secrètes, soit à La Haye, soit à Londres, afin de se donner le temps et le loisir d'une rupture (1). Les griefs portaient spécialement sur la Belgique; lord Grenville établissait en principe dans ses notes qu'en aucun cas l'Angleterre n'admettrait l'influence de la France dans les Pays-Bas : c'était là une antique maxime de la diplomatie et l'on ne l'oublierait pas. Toutefois, pour constater aux yeux de tous qu'on n'appelait pas la guerre implacable, lord Grenville, en renonçant à négocier avec M. de Chauvelin, consentit à continuer quelques entrevues particulières, soit à La Haye, soit à Bruxelles.

M. de Talleyrand, qui avait conservé plus d'im-

(1) Je crois qu'on se faisait bien des illusions sur la marche de la révolution française. Le ministre de France à la Haye, M. de Maulde, qui était redevable à Dumouriez de sa légation, arriva en toute hâte dans les premiers jours de janvier à Paris, et dit au général que si on désirait garder la neutralité avec la Hollande et d'Angleterre, rien n'était plus facile; qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient ni reconnaître la convention, ni traiter avec le ministre Lebrun; mais que le grand pensionnaire de Hollande, van de Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez. En même temps, l'agent secret Benoît, qui arrivait de Londres, dit au ministre Lebrun, de la part de M. de Talleyrand, de Talon et des autres émigrés constitutionnels qui avaient des relations avec le ministère anglais, que Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation et passât en Angleterre pour la terminer.

portance et plus de faveur à Londres, avait relevé considérablement l'influence du général Dumouriez; il le croyait appelé tout à la fois à un rôle de gouvernement à l'intérieur et à une destinée de pacification pour l'Europe. La conquête de la Belgique, si rapide et si glorieusement accomplie, avait grandi sa position : on le disait assez maître de son armée, même pour opérer une contre-révolution au profit de la monarchie constitutionnelle ; c'est pourquoi M. de Talleyrand insistait afin qu'on fît donner au général Dumouriez une grande mission pour Londres; là, on pourrait s'ouvrir complétement à lui, soit dans le but de reconstituer la monarchie de Louis XVI, soit pour en élever une nouvelle au profit du jeune duc de Chartres, esprit déjà méditatif, sérieusement éprouvé par la fortune; quelques-uns songeaient même à l'élévation du duc d'York, fils puîné du roi d'Angleterre, appelé à opérer en France une révolution à la manière de 1688.

Dans cet ensemble de projets et de vues, il fallait la présence du général Dumouriez à Londres; et M. de Talleyrand écrivait au ministre des affaires étrangères, l'abbé Tondu-Lebrun, l'importance d'une telle mission pour éviter la guerre. M. Lebrun, en réponse, lui dépêcha M. Maret, chef de ses bureaux, avec pouvoir d'essayer quelques ouvertures vis-à-vis de M. Pitt (1)

(1) On décida que M. Maret, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre comme agent diplomatique, y serait envoyé pour savoir de Pitt si réellement il souhaitait traiter personnellement avec Dumouriez. Dans ce nouveau plan, M. de Chauvelin devait être rappelé et M. Maret occuper sa place.

sur la libre navigation de l'Escaut, mais au fond spécialement pour exprimer à M. de Talleyrand toutes les difficultés qu'un tel voyage du général Dumouriez trouverait, soit dans l'opinion publique, soit au sein même de la convention nationale.

Alors M. de Talleyrand proposa de fixer le lieu d'une entrevue secrète à La Haye, où le général Dumouriez avait un homme de confiance, un parent, M. de Maulde, chargé d'affaires de France; lord Grenville y comptait également un remarquable négociateur, lord Auckland, ministre plénipotentiaire, tête sans préjugé, sans répugnance pour les plus délicates questions. Le grand pensionnaire de Hollande, M. Van de Spiegel, serait également mis dans la confidence, et l'on traiterait à La Haye, non-seulement la question diplomatique, mais encore celle du gouvernement intérieur de la France (1) : la république orageuse et

(1) *Note présentée par lord Auckland et le comte de Stahremberg aux états généraux des Provinces-Unies.*

« Hauts et puissants seigneurs,

« Il est connu que vers la fin du mois de septembre de l'année dernière, Sa Majesté Britannique et VV. HH. PP. ont donné de concert l'assurance solennelle que, dans le cas où le danger imminent qui menaçait dès lors LL. MM. Très-Chrétiennes et leur famille se réalisât, Sa Majesté et LL. HH. PP. ne manqueraient pas de prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher que les personnes qui se seraient rendues coupables d'un crime aussi atroce, ne trouvassent aucun asile dans leurs États respectifs. Cet événement qu'on pressentait avec horreur, a eu lieu, et la vengeance divine paraît ne s'être pas longtemps fait attendre. Quelques-uns de ces détestables régicides sont déjà dans le cas de pouvoir être soumis

la convention paraissaient à ces hommes d'État comme un fait passager qui amènerait de toute nécessité une dictature ou une monarchie pondérée; il fallait donc prévoir l'hypothèse d'une reconstruction monarchique, comme en 1688, soit avec M. le duc de Chartres, soit au profit du Dauphin avec un conseil de régence. Par cet essai de congrès à La Haye, le rôle de M. de Chauvelin fut complétement annulé à Londres; la correspondance active ne se continuait plus que par l'entremise de la Hollande.

A côté de ces petites négociations diplomatiques, la convention agissait en grand avec une majesté effrayante. Tandis que quelques négociateurs arrêtaient à La Haye un plan de paix et de restauration pour une

au glaive de la loi. Les autres sont encore au milieu du peuple qu'ils ont plongé dans un abîme de maux et auquel la famine, l'anarchie et la guerre civile préparent de nouvelles calamités. Enfin tout ce que nous voyons arriver concourt à nous faire regarder comme prochaine la fin de ces misérables, dont la démence et les atrocités ont pénétré d'épouvante et d'indignation tous ceux qui tiennent aux principes de religion, de morale et d'humanité.

« En conséquence, les soussignés soumettent au jugement éclairé et à la sagesse de Vos Hautes Puissances, si elles ne trouveraient pas convenable d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour défendre l'entrée de leurs États en Europe ou de leurs colonies à tous ceux des membres de la soi-disant convention nationale, ou du prétendu conseil exécutif, qui ont pris part directement ou indirectement audit crime, et, s'ils étaient découverts et arrêtés, de les livrer entre les mains de la justice, pour servir de leçon et d'exemple au genre humain. »

« *Signé*, Auckland et Louis comte de Starhemberg.

dynastie, la convention allait droit au jugement et à la condamnation de Louis XVI; on faisait valoir à l'assemblée des considérations diplomatiques, elle les repoussait avec mépris; des motifs d'ordre et de paix à l'extérieur, elle les raillait, car appelant la force populaire, elle s'appuyait sur les piques. Cette journée sinistre du 21 janvier, grande tombe entr'ouverte pour tous les rois, mettait un terme à toutes les transactions rêvées par les esprits modérés; il n'y avait plus aucun moyen de négocier; toutes les âmes furent abattues, et les esprits un peu calmes demeurèrent consternés en présence de tant d'audace. Le général Dumouriez eut peur, mais comme la combinaison du duc de Chartres n'était pas épuisée, il dissimula et retarda ses projets. M. de Maulde donna sa démission, et quant à M. de Talleyrand, un tel acte sortait si effroyablement des habitudes de sa vie et de ses idées de transaction, qu'il eut hâte de se retirer des affaires publiques. Il voyait bien d'ailleurs la tendance des actes du cabinet de M. Pitt : l'impression qu'avait produite l'assassinat de Louis XVI était si grande à Londres, que les ministres ne manquèrent pas d'en profiter pour demander un vote solennel de subsides au parlement. Déjà l'*alien-bill* recevait sa pleine exécution contre les Français qui venaient agiter l'Angleterre; un simple ordre de police suffisait pour éloigner un étranger des trois royaumes, et tant l'opinion publique fut soulevée, que lord Grenville signifia à M. de Chauvelin, à M. de Talleyrand, à M. Maret, à leurs secrétaires et agents, de sortir dans le plus

court délai de la Grande-Bretagne (1). Nulle considération n'arrêta plus ni lord Grenville ni M. Pitt, et la question de paix et de guerre fut portée au parlement; ce coup, qui étonna M. de Chauvelin au dernier point, ne surprit pas M. de Talleyrand; d'avance, il avait vu la portée de l'exécution de Louis XVI, et il s'était muni d'un passe-port comme simple particulier pour les États-Unis.

Ce fut une magnifique solennité que la séance du parlement dans laquelle M. Pitt, développant le motif d'une grande guerre contre la France, demanda hau-

(1) Dans une note du 27 décembre 1792 à lord Grenville, M. de Chauvelin se plaint de la manière dont le gouvernement britannique interprète la conduite de la France, et proteste de la plus grande amitié entre les deux pays.

Et quelques jours après pourtant, la pièce suivante était publiée :

Circulaire du ministre de la marine, en date du 31 *décembre* 1792, *aux amis de la liberté et de l'égalité dans les ports de mer.*

« Le gouvernement d'Angleterre arme, et l'Espagne, encouragée par là, se prépare à nous attaquer. Ces pouvoirs tyranniques pensent, en nous effrayant, qu'ils exerceront leur influence dans le jugement que nous avons à prononcer sur Louis; non, un peuple qui s'est rendu libre, un peuple qui a repoussé du sein de la France jusqu'aux bords du Rhin les armées prussiennes et autrichiennes, ne peut souffrir qu'on lui dicte des lois.

« Le roi d'Angleterre et son parlement veulent nous faire la guerre; mais les républicains anglais ne le souffriront pas. Déjà ils montrent leur indignation, et nous saurons voler à leur secours; nous effectuerons une descente; nous apporterons cinquante mille bonnets de la liberté; nous planterons l'arbre sacré, et la tyrannie de leur gouvernement sera bientôt détruite. »

tement un vote de subsides aux communes réunies. Le message du roi, clair et précis, ordonnait la communication des pièces de la négociation avec M. de Chauvelin et l'ordre qui lui avait été transmis à la suite de l'*acte atroce* commis à Paris; il croyait indispensable, dans les circonstances semblables, d'augmenter les forces de terre et de mer, et de prendre des mesures pour s'opposer aux projets ambitieux de la France et à la propagation des principes désorganisateurs qui menaçaient l'Europe. Ces demandes de subsides au parlement sont une occasion en Angleterre d'exposer le plan politique du ministère, et de bien établir la situation du peuple anglais dans les hostilités qui s'engagent, délibération sur la paix et la guerre à la manière des anciens. M. Pitt appelait d'abord toute l'attention des communes sur l'effroyable outrage fait à la religion, à la justice et à l'humanité (1) : « Ces considérations ne suffisaient pas sans doute pour motiver la guerre; il fallait des intérêts positifs; le parlement pouvait dénoncer au

(1) M. Pitt, dans la séance du 1er février 1793, proposa à la chambre :

« Qu'une adresse soit faite à Sa Majesté pour la remercier de son message à la chambre, et de la communication des pièces qu'elle a fait présenter ; pour lui offrir nos sincères condoléances sur l'acte atroce exercé à Paris, qui doit être envisagé, par toutes les nations de l'Europe, comme un attentat à la religion, à la justice et à l'humanité, et qui montre le danger de principes entraînant la violation des devoirs les plus sacrés et capables de renverser l'ordre social ; pour représenter à Sa Majesté qu'il nous est impossible de douter des vues d'agrandissement et d'ambition de la France, en dépit de ses

monde une pareille monstruosité, mais il ne fallait pas céder devant cette émotion. De quoi s'agissait-il? Jusqu'ici l'Angleterre avait gardé la plus exacte neutralité envers la France : est-ce que cette nation avait agi de manière à respecter les droits de l'Angleterre et de ses alliés? D'abord le pouvoir en France avait solennellement promis de réprimer ce monstrueux esprit de propagande en respectant les formes gouvernementales des sociétés; et son premier pas dans les relations extérieures a été de tout bouleverser! Il avait promis de ne pas faire de conquêtes, et il réunissait de nouveaux départements à son empire. Est-ce que la Belgique allait former le 85e département? Le décret du 19 novembre est un appel à tous les pays pour renverser les pouvoirs : est-ce là une manière de procéder et d'agir conforme au droit des gens? Les républicains de France viennent de faire un appel aux républicains d'Angleterre contre le gouvernement établi : est-ce qu'une nation indépendante, qui a sa dignité, peut subir de pareils

protestations; vues qui sont la conséquence de la propagation de principes incompatibles avec l'ordre de tout gouvernement régulier; que, dans cette position, nous regardons une opposition vigoureuse à ces vues comme essentielle au repos des nations et à la tranquillité de notre pays; que, dans ces dispositions, nous offrirons à Sa Majesté tous les secours nécessaires pour l'augmentation de ses forces de terre et de mer, et pour agir comme les circonstances l'exigeront dans un moment aussi critique, afin de conserver à la nation les bienfaits dont la Providence nous fait jouir sous la sauvegarde de notre heureuse constitution. » — Cette adresse fut adoptée à l'unanimité.

outrages? Non, sans doute. » Et M. Pitt se résumait en demandant qu'une adresse fût présentée au roi pour lui offrir les condoléances sur le meurtre commis à Paris; les communes priaient Sa Majesté de prendre toutes les mesures indispensables d'armement pour repousser les vues ambitieuses de la France qui se manifestaient par l'invasion et la conquête.

Quelques jours après, nouveau message du cabinet, celui-ci plus net, plus précis encore; c'est la guerre qu'un acte du conseil vient de déclarer à la France (1). Le roi informait ses fidèles communes que l'assemblée qui avait actuellement le pouvoir en France avait exercé des actes d'hostilité contre les personnes et les sujets britanniques; il comptait sur l'appui de ses communes pour venger le droit de sa couronne

(1) *Message du roi d'Angleterre à la chambre* (séance du 12 février 1793).

« Sa Majesté croit convenable d'informer la chambre des communes que l'assemblée qui exerce en ce moment le pouvoir en France, a exercé des actes d'hostilité, sans provocation ni cause, contre les personnes et les propriétés des sujets de Sa Majesté, contre toutes les lois des nations et contre tous les traités.

« Dans cette circonstance, Sa Majesté a cru convenable de prendre tous les moyens pour le soutien de l'honneur de la couronne, et pour venger les droits de son peuple. Elle compte sur le ferme appui de la chambre des communes, et les efforts et le zèle de son loyal peuple, en poursuivant une guerre juste et nécessaire, et en cherchant, par les bienfaits de la Providence, à opposer une forte barrière aux progrès d'un système qui frappe directement le gouvernement de toutes les nations. »

et de son peuple, et opposer une barrière aux progrès d'un système qui frappe directement le gouvernement de toutes les nations. M. Pitt, développant le sens de cette adresse, fut admirable d'habileté et d'éloquence : « Il ne faisait pas l'injure à aucun des membres de l'assemblée de croire qu'il pourrait être opposé à une mesure commandée par l'honneur et l'intérêt national. Le décret de la convention du 19 novembre était une hostilité contre tous les gouvernements, il jetait la rébellion dans toute l'Europe! Qu'avons-nous fait pour sortir de notre impartiale neutralité? Absolument rien; nous avons assisté, spectateurs immobiles, à une révolution qui a débordé de tous les côtés sur ses frontières; aujourd'hui elle a conquis, usurpé, et nous n'avons pas dit un seul mot; c'est la France qui partout a pris l'initiative; il faut donc lui répondre avec vigueur. » M. Pitt concluait à un vote considérable de subsides pour l'augmentation de la flotte et de l'armée.

Le cabinet ne trouva véritablement pour adversaire que M. Fox, et son discours se ressentit de l'embarras de sa situation; quand la guerre menace la patrie, l'opposition qui se place sur le terrain de la paix et des concessions à l'étranger, semble de complicité avec l'ennemi; on n'ose tout dire, tout exprimer dans la crainte d'être accusé de n'être pas de son pays; ainsi fut la situation de M. Fox, obligé de voter lui-même à la fin avec le cabinet pour montrer son patriotisme. La chambre des communes fut unanime pour commencer cette grande guerre qui

devait durer vingt-deux ans; jamais l'Angleterre ne s'était montrée plus énergique, plus puissante de moyens; on se jeta dans ces hostilités corps et âme, parce qu'il s'agissait du salut de la patrie. Et puis la France de Louis XVI avait une grande et belle marine! depuis l'émigration, les bons officiers avaient disparu; on n'improvise pas des flottes; cela s'était vu, il est vrai, à Rome au temps des Carthaginois; mais les grandes escadres aux mille bouches de canons demandent l'habileté des amiraux plus encore que le courage des capitaines. La mer est une de ces souveraines qui n'accepte pour ses courtisans que les hommes qui, depuis l'enfance, caressent ses cheveux humides.

La gravité d'une déclaration de guerre officielle et invariable de la Grande-Bretagne résultait surtout de ce qu'elle allait former comme le lien commun d'une véritable et forte coalition : tel est le rôle de l'Angleterre; il ne se fait rien sans elle pour la paix comme pour la guerre, elle est le ciment de toutes les vastes cohésions de gouvernement ou de peuple; jusqu'ici elle s'était bornée, dans son rôle de neutralité, à écouter, à conseiller. Quand l'Autriche et la Prusse avaient déclaré la guerre à la France, elle avait dit : « Agissez avec vigueur et prudence, je choisirai le moment de me décider d'une manière favorable aux intérêts communs. » Ce moment arrivait parfaitement choisi, car la catastrophe de Louis XVI soulevait l'indignation de l'Europe; M. Pitt croyait la nation anglaise résolue à tous les sacrifices pour agir

vigoureusement, et ce fut ce qui détermina cette ferme résolution d'une guerre implacable (1).

L'Angleterre avait tout à gagner dans ces hostilités. La paix fait fermenter les idées d'agitation; quand les esprits sont occupés par les émotions guerrières, on ne songe pas aux réformes, aux petits débats d'intérieur. La position spéciale de la Grande-Bretagne, entourée de l'Océan, la met à l'abri d'une surprise; elle peut jeter ses flottes, ses armées partout; victorieuse sur mer, elle conquérait les colonies; dans l'Inde, elle avait à s'emparer de riches établissements; la guerre lui donnait une supériorité incontestée sur tous les pavillons. Ce qu'elle désirait depuis Louis XIV, c'était une sorte de puissance morale sur le continent; comme elle allait devenir l'âme de la coalition par les subsides, il en résulterait des rapports nouveaux avec les cabinets; nul ne traiterait désormais sans l'Angleterre, et c'était le but souhaité. On voyait déjà les premiers effets de cette situation nouvelle : la Hollande, qui jusqu'ici s'était montrée timide, en répétant sans cesse à M. de Maulde qu'elle resterait neutre, prit hautement parti pour la Grande-Bretagne; la maison d'Orange ne pouvait se séparer du cabinet britannique, et lord Auckland expédia la déclaration de guerre du cabinet de La Haye, afin que M. Pitt en formulât lui-même les expressions. L'Angleterre ne fut pas aussi heureuse à Copenhague; elle

(1) La convention avait déjà déclaré la guerre au roi d'Angleterre et à la Hollande par un décret du 1er février 1793.

ne put faire prononcer le Danemark qui se réservait toute son indépendance; et de là cette haine implacable qu'elle lui jura jusqu'à l'expédition de 1807, qui détruisit sa marine (1).

(1) « L'Angleterre avait passé, dans le courant d'avril 1793, deux traités de subsides, l'un avec le landgrave de Hesse-Cassel (signé par lord Elgin, le 10 avril, pour huit mille hommes); l'autre avec le roi de Sardaigne (signé par lord Grenville et le comte de Front, ministre de cette cour); Victor-Amédée s'engageait par ce traité à tenir son armée sur le pied de cinquante mille hommes, moyennant le payement annuel de cinq millions. La Grande-Bretagne venait aussi, par un traité avec la cour de Madrid, signé le 26 mai, par lord Saint-Helens et le duc d'Alcndia (depuis prince de la Paix), de se substituer en quelque sorte au pacte de famille, qui, depuis Louis XIV, identifiait la politique des deux branches de la maison de Bourbon. Le pacte de famille venait d'être anéanti par la guerre qu'avait déclarée la France à l'Espagne et que celle-ci avait provoquée à la mort de Louis XVI. Soixante mille Espagnols étaient déjà aux prises avec deux armées françaises dans toute l'étendue des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan. Cette nouvelle alliance avec l'Espagne était d'autant plus profitable à la puissance de l'Angleterre, que la Méditerranée valait au commerce anglais près d'un million sterling; or, il s'agissait de repousser des côtes d'Espagne et d'Italie le pavillon français, devenu l'objet d'une vive inquiétude de la part du ministère britannique, depuis que la flotte sortie de Toulon avait menacé Naples, attaqué l'île de Sardaigne, et fait trembler les petits princes d'Italie. Lord Hood ayant cinglé avec une escadre vers la Méditerranée, son apparition fit rentrer la flotte française dans Toulon. Jusque-là menacées et frappées de terreur, les puissances italiennes, cherchant un refuge, trouvèrent leur sûreté sous l'aile britannique. Pour compléter son influence dans la Méditerranée, la cour de Londres fit aussi négocier une alliance avec la cour de Naples (elle fut conclue le 12 juillet par le chevalier Hamilton et le chevalier Acton, ministre du roi de Naples).

La déclaration si hautaine et si fière de la Grande-Bretagne renoua plus fortement les liens affaiblis de la Prusse et de l'Autriche; le cabinet de Berlin, soutenu par la démarche vigoureuse de M. Pitt, consentit à recommencer une campagne contre la république française, de concert avec les alliés; la reprise de Francfort fut comme l'origine de ce système d'initiative, et la Prusse, développant cette action, s'engageait à reprendre Mayence et à délivrer ainsi l'Allemagne jusqu'au Rhin. Là, par un engagement nouveau, elle se lierait pour un plan d'invasion du territoire français : délivrer l'Allemagne était une idée qui plaisait à la Prusse, parce qu'elle relevait sa force et son influence germanique, à ce moment surtout où la confédération venait de prendre des mesures pour lever son triple contingent; l'Angleterre s'engageait de plus à un payement de subsides, et la Prusse mettrait sur pied 70,000 hommes, auxquels on donnerait la défense du Rhin.

L'Autriche vit également avec satisfaction la déclaration de l'Angleterre, parce que, dans le fait, elle seule avait payé les frais de la guerre par l'évacuation des Pays-Bas. Son patrimoine était ainsi entamé sans compensation; elle allait renouveler de grands efforts, car il n'est pas de gouvernement plus patient, plus tenace, que l'Autriche, dans ses projets une fois conçus : elle lutte contre la fortune avec un flegme de délibérations et de sacrifices imperturbable. A Vienne, comme à Berlin, l'Angleterre envoya des ambassadeurs spéciaux; ce ne fut pas seulement l'armement

des grandes escadres qui préoccupa sa pensée, mais encore la fermeté et le développement de ses relations sur le continent. C'était quelque chose pour elle que rien ne se fit désormais en Europe, alliances, batailles, neutralités, sans qu'elle fût consultée; la guerre allait donc démesurément grandir son influence : elle y trouverait sa force de cohésion, on ne parlerait plus que de l'Angleterre; car, par la puissance de son commerce, de son crédit, elle dominerait le monde, et chaque cabinet viendrait la consulter pour ses traités politiques.

L'Espagne n'avait plus hésité, dès que la tête de Louis XVI était tombée sur l'échafaud : plus on a été apathique et oublieux, mieux on se réveille avec énergie et colère par la nouvelle de quelques-uns de ces événements qui vous bouleversent. Combien Charles IV ne dut-il pas regretter d'avoir suivi depuis 1789 une politique si molle, quand le premier il devait entrer vigoureusement dans la coalition, comme l'avait fait le Piémont, sans se préoccuper du danger? L'Espagne venait tardivement en ligne; et c'est une faute, parce qu'alors on n'inspire ni crainte ni intérêt. Manuel Godoï devait mener l'armée, tandis que l'Angleterre engageait le Portugal dans une même lutte. Puisqu'on était résolu aux hostilités, il fallait que l'Europe entière y prît part : Naples n'échappait pas par son éloignement à cette levée d'armes. La mort de Louis XVI jetait une indicible terreur dans toutes les âmes : c'était l'idée monarchique que la démocratie faisait monter sur l'échafaud, et la révolution ne déguisant

pas que tel était son but, il devait y avoir plus d'une nuit sans sommeil sous ces lambris d'or et de soie où s'abritaient les royautés européennes; le fantôme de Louis XVI apparaissait sanglant comme un exemple et un avertissement.

L'Angleterre n'oubliait rien dans cette impression générale pour grandir son influence et son commerce; presque avec tous ces cabinets un traité de subsides était accompagné d'une convention favorable à l'industrie britannique, de sorte que, par une simple opération de banque, les subsides se trouvaient presque toujours composés par l'achat et la consommation de marchandises : admirable système que les vulgaires déclamateurs ne comprenaient pas, et qui faisait de chaque emprunt une source de richesses! Tandis que l'on parlait incessamment de la banqueroute de l'Angleterre, de l'obération de ses finances, elle effectuait au-dessous de cinq pour cent tous les emprunts qui lui étaient nécessaires. Autour de son crédit se groupaient les capitaux du monde, et le change de La Haye, de Hambourg, de Vienne, de Francfort, lui restait constamment profitable.

Ce phénomène merveilleux d'une puissance commerciale conduite par l'aristocratie se manifesta surtout à la suite du traité conclu avec la Russie : Catherine II, qui avait engagé toutes les puissances dans la coalition, paraissait décidée elle-même à lui prêter son immense force, et l'Angleterre vint aussitôt pour seconder ses résolutions. Le premier acte de rapprochement se résuma dans la révocation du traité de

commerce conclu par Louis XVI avec la Russie; et le second, en un traité spécial qui assura tout le débouché russe à l'Angleterre, sorte de lien intime et profond entre les deux gouvernements. Une fois ces points obtenus, la Grande-Bretagne ne se refusa plus à promettre des subsides, à prêter ses flottes pour embarquer un corps russe destiné pour la Hollande ou la Vendée. Catherine II se montra profondément affectée de la mort de Louis XVI; cette hardiesse d'une assemblée séditieuse étonnait et blessait la majesté suprême de l'impératrice; elle eût jeté toutes ses forces contre la révolution française, si la Pologne n'avait alors absorbé son attention. C'était là un intérêt si puissant, si positif, que toute l'Europe, même à l'aspect de l'échafaud royal, se préoccupait des événements de Varsovie et des flots populaires qui s'agitaient sur la Vistule!

CHAPITRE XVIII.

DIPLOMATIE DE LA COALITION.

La Pologne. — Invasion simultanée des Russes, des Prussiens et des Autrichiens. — Varsovie. — Dantzick. — La Gallicie.— Agitation des patriotes sous Kosciusko.— Rôle de Stanislas Poniatowsky. — Rapprochement de la Russie et de l'Angleterre.—Renonciation aux principes de la neutralité.—Le comte de Woronzoff à Londres. —Négociations de la Prusse et de l'Autriche avec le corps germanique; — de l'Angleterre et de la Hollande. — Congrès d'Anvers. — Choix des généraux. — Le prince de Cobourg. — Le duc d'York. — Plan de campagne. — Idée de partage. — Plan politique. — Marche des Autrichiens. — Bataille de Nerwinden. — Développement des projets diplomatiques. — Défection de Dumouriez.

Janvier — avril 1793.

Lorsque les premiers succès de la république naissante retentirent au loin, il se fit un frémissement joyeux de la démocratie en Europe; par un effort de génie et d'audace, les armées françaises venaient de vaincre des troupes solides et parfaitement disciplinées, les premières peut-être en ligne de bataille.

Comme le vulgaire ignorait les causes secrètes de la retraite des Prussiens, il n'en avait vu que le résultat : l'évacuation de la Belgique, la prise de Mayence, citadelle formidable de la confédération, et la récente bataille de Jemmapes, avaient entouré d'un vif éclat les faisceaux tricolores sous le bonnet de la liberté. Ce succès facile d'un peuple contre les rois avait jeté un indicible aveuglement sur d'autres peuples ; la république exerçait sa fascination au loin ; bien des esprits ardents durent rêver la liberté énergique, fougueuse, et ce vif amour d'une patrie indépendante touchait de nobles cœurs, pour les pousser à des coups de folie !

La Pologne n'avait cessé d'espérer sa liberté ; la constitution de 1791 créait le gouvernement monarchique et héréditaire en faveur de la maison de Saxe, pour mettre un frein à la noblesse et au tumulte d'élection ; l'esprit belliqueux subit impatiemment le sceptre de Stanislas Poniatowsky (1). La ligue de Targowitz sous deux chefs, Félix Potocky et Rzewusky, proclama de nouveau l'indépendance nationale ; la ligue, protégée par les Russes et les Autrichiens, amena l'occupation de la Pologne, et ensuite, comme on l'a dit, le concours simultané de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie dans la résolution d'un second partage ; et c'était à ce point qu'était arrivée la question polonaise, au moment de la campagne de la

(1) *Voyez*, sur le règne de Stanislas Poniatowsky, mon travail sur *Louis XV*.

Prusse et de l'Autriche contre la révolution française. Cette question de la Pologne qui ne cessait de préoccuper les cours de Vienne et de Berlin, avait beaucoup contribué à affaiblir leurs moyens dans la guerre, jusqu'à ce que ces deux puissances fussent parfaitement assurées de la loyauté des intentions de la Russie dans la pensée d'un partage commun.

Il y avait cela de fatalement remarquable pour la Pologne, qu'en jetant un rapide coup d'œil sur la carte, chaque puissance semblait trouver son lot particulier dans le morcellement du vieil empire de Jagellon. La Prusse souhaitait s'arrondir du grand-duché de Posen et de Dantzick, le port de mer de ses blés; l'Autriche, du haut des monts Krapacks, convoitait toute la Gallicie jusqu'à Lemberg et Cracovie (1) ; et quant à la Russie, son ambition était plus large : tôt ou tard ses frontières devaient s'étendre jusqu'à la Vistule ; Catherine II l'avait écrit au livre de ses destinées. Dans l'idée de ce partage primitif, on laissait le fantôme d'une Pologne indépendante sous le sceptre de Stanislas Poniatowsky, que les puissances prenaient sous leur protection. Est-il besoin de dire que tous les Polonais qui avaient rêvé la gloire de la patrie, surtout Kosciusko, le courageux agitateur, étaient venus chercher appui dans les clubs de Paris. Cette association des idées révolutionnaires, cette complicité, avaient fourni un prétexte aux cabinets pour hâter le partage; la révolution française porta les

(1) La carte de ce partage a été gravée en 1793.

derniers coups à l'indépendance de la Pologne ; elle donna des encouragements et jamais d'appui, elle enflamma les têtes et n'offrit jamais un bras. La diplomatie profita de ces circonstances pour arrêter les bases du partage éventuel : la frontière était tracée, et la Prusse, jusqu'ici si prudente, n'hésita plus à commander au maréchal d'infanterie Mœllendorff de franchir la frontière polonaise (1).

Avec le concours des Russes, maîtres de Varsovie, les Prussiens entraient en Pologne cinq jours avant l'exécution de Louis XVI, le 16 janvier 1793. Le but apparent de la Prusse, annoncé par ses manifestes, était d'arrêter les progrès de l'esprit démocratique, que la révolution de France avait introduit en Pologne avec le génie ardent des clubs et de l'insurrection : le cabinet de Berlin ne voulait en apparence que préserver ses frontières de la terrible contagion. Mais en même temps le général Raumer faisait le blocus de Dantzick (2), s'appuyant sur le peu de foi qu'on pou-

(1) L'entrée des troupes prussiennes en Pologne fut accompagnée d'une déclaration de Frédéric-Guillaume, en date du 16 janvier 1793 ; elle commençait ainsi :

« Il est connu de toute l'Europe que la révolution arrivée en Pologne le 3 mai 1791, à l'insu et sans la participation des puissances amies et voisines de la république, n'a pas tardé d'exciter le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation... »

(2) En donnant l'ordre au général Raumer de former le blocus de la ville de Dantzick, le roi de Prusse fit paraître, sous la date du 24 février 1793, une seconde déclaration que rendait remarquable le paragraphe suivant :

« Les mêmes raisons qui ont engagé Sa Majesté Prussienne à

vait accorder aux magistrats de la cité libre, presque tous liés aux principes démagogiques de la révolution française; car par Dantzick les clubs de Paris pouvaient secourir la Pologne : il était donc de la prudence de la Prusse de s'en emparer, comme d'un dépôt, jusqu'à ce que des mesures fussent arrêtées pour préserver les frontières. Les troupes prussiennes, déployées ensuite sur tout le littoral, par Eylau, Friedland, Kœnigsberg, formaient ainsi un vaste cordon autour de la Pologne, tandis que les Autrichiens portaient 80,000 hommes dans les districts de la Gallicie, par le motif incessamment répété que tout État avait le droit de se préserver de la contagion morale des principes révolutionnaires : de cette manière se préparait comme de lui-même cet inévitable dépècement de la Pologne, conséquence de ses doctrines, de son ardente foi, de sa croyance aux paroles de la révolution. La Pologne avait gardé quelque chose du moyen âge, la vassalité puissante, l'esclavage des serfs, l'élévation des rois aux champs de guerre, institutions vieillies à la face des nouveaux besoins et de l'égoïsme de la civilisation. Les patriotes les plus

faire entrer un corps de troupes dans quelques districts de la grande Pologne, la mettent aujourd'hui dans la nécessité de s'assurer de la ville et du territoire de Dantzick Sans parler des intentions peu amicales que cette ville, depuis une longue suite d'années, n'a cessé de manifester envers la monarchie prussienne, on se contentera de faire observer que c'est dans le sein de cette même ville que s'est formée cette odieuse et cruelle conjuration qui, marchant de crime en crime, cherche aujourd'hui, à l'aide de ses abominables adhérents, à se répondre de toutes parts... »

purs s'exilèrent de Pologne, cherchant un abri en France, en Saxe, en Italie; ils y apportaient un courage natif, un haut esprit de fierté, mais avec cela de la turbulence, de l'agitation; braves officiers, nobles soldats, ils faisaient l'orgueil de tous et la perte de leur propre pays.

Si l'Europe avait été placée dans des circonstances normales, ce partage de la Pologne aurait soulevé des guerres, et la Grande-Bretagne particulièrement se fût hâtée de protester : les trois cabinets de Prusse, d'Autriche et de Russie y gagnaient un accroissement de territoire assez considérable pour ébranler l'équilibre européen; mais l'intérêt le plus pressant de l'Angleterre, c'était de briser et de vaincre la France dans la lutte qu'elle allait engager. Certes, elle y devait trouver une indemnité : les colonies offraient une vaste proie; les escadres au pavillon britannique avaient déjà paru aux Antilles; la perte de nos comptoirs dans l'Inde, de nos établissements du Levant, la ruine de notre commerce, étaient une suffisante compensation, et M. Pitt parut à peine s'inquiéter des événements qui se passaient au centre de l'Europe.

Sur ces entrefaites, le comte de Woronzoff (1), ambassadeur spécial de Catherine II, arriva hâtivement à Londres avec des explications de la czarine, et des offres brillantes capables de séduire les intérêts

(1) Le comte Alexandre de Woronzoff, neveu du grand chancelier de l'empire sous l'impératrice Élisabeth et Pierre III, fils d'un sénateur, était ministre du département du commerce, lorsque Catherine l'envoya ambassadeur en Angleterre.

anglais : déjà la Russie avait donné tout son commerce à l'Angleterre en brisant le traité conclu avec la France sous l'influence de M. de Vergennes ; et M. de Woronzoff avait de pleins pouvoirs pour traiter définitivement sur une question qui avait motivé la ligue maritime du nord sous l'action de la France, à savoir : quelles seraient les règles du pavillon et de la neutralité ? Le système russe, concerté avec le Danemark, la Suède et la France, avait été jusqu'ici que le pavillon couvre la marchandise, d'où résultait le plus profond respect de la neutralité. L'Angleterre soutenait inflexiblement le droit de visite ; et c'était précisément cette concession que le comte de Woronzoff était autorisé à faire au cabinet britannique. Sous prétexte que l'état de guerre avec la France allait donner lieu à d'incessantes fraudes, le cabinet de Londres avait demandé hautement la conservation du droit de visite ; et telle était la situation des esprits en Europe, que cette question, qui l'aurait dix ans auparavant soulevée tout entière, fut concédée sans hésitation par Catherine II, naguère la protectrice des neutres. Par ce moyen, l'Angleterre fut désormais la maîtresse absolue des mers : nul ne put lui disputer la souveraineté ; elle visita, rançonna tout à son gré ; ses croisières purent surveiller toutes les côtes de France, et bientôt étendant le principe des marchandises prohibées à toutes choses, elle déclara le blé objet de contrebande, afin d'affamer la France, l'ennemi commun ; moyen abusif qui devait assurer la supériorité de son pavillon sur les neutres, les Amé-

ricains, les Suédois et les Danois. Plus tard, des conventions de subsides furent arrêtées, et 30,000 Russes durent s'embarquer sur la flotte anglaise pour prendre une part active à la coalition de l'Europe.

Le traité secret pour le partage de la Pologne avait naturellement rapproché l'Autriche de la Prusse, et la tendance qu'allait prendre la guerre devait encore resserrer ces liens. M. de Kaunitz, affaibli par la maladie, n'avait que peu d'influence, et néanmoins il avait jeté dans les négociations, dans les plans militaires de la campagne, une idée féconde : il était décidé par la diète que l'Allemagne entière prendrait part à la guerre actuelle, et cela ne faisait plus de doute depuis l'occupation de Mayence par les Français; la diète avait voté la levée du triple contingent, et 120,000 hommes étaient sous les armes. Jusqu'ici, et d'après la constitution germanique, le contingent des cercles formait une armée à part, qui agissait également sous un chef élu par la confédération : ainsi les choses s'étaient passées dans la guerre de sept ans; mais le prince de Kaunitz, de concert avec le baron de Hardenberg, posèrent un principe de stratégie en opposition complète avec cette coutume. S'appuyant sur la nécessité d'une base d'unité dans la guerre, ils établirent qu'il n'y aurait pas d'armée fédérale séparée, indépendante, et que les contingents des cercles se fondraient dans les deux armées principales de la Prusse et de l'Autriche, chacun d'après leur situation et leur rapport : les contingents saxons, hessois, mecklenbourgeois, marcheraient dès

lors avec la Prusse, tandis que les contingents de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, prendraient rang dans l'armée autrichienne. Par ce moyen, les petites puissances étaient absorbées par les grandes, ou au moins surveillées et dirigées.

Ces méfiances devaient exciter de vifs mécontentements à Munich, à Dresde, à Stuttgard; mais le péril était commun, et la nécessité de reprendre Mayence faisait taire toutes les jalousies. La Prusse grandit son armée devant Mayence, et l'Autriche confia la direction des mouvements militaire à un prince dont le nom devint pour le moins aussi odieux à la révolution que ceux de Pitt et de Brunswick; j'entends parler du prince de Saxe-Cobourg (1). Allié à des maisons souveraines, il était feld-maréchal au service d'Autriche, et sa réputation datait de la guerre de sept ans. Dès l'enfance, on avait admiré sa bravoure, son intrépidité dans les dernières campagnes contre les Turcs; il avait brillé à côté de Suwarow. Mais dans la guerre qu'on allait entreprendre, il fallait des capacités jeunes, nouvelles, actives; toutes les vieilles méthodes de Lascy et de Landon, enseignées par le conseil aulique, ne pouvaient plus servir pour l'énergie et la force d'une campagne dirigée contre une armée prodigieuse et une ardente révolution. On

(1) Frédéric-Josias, prince de Saxe-Cobourg, né en 1737, était fils du duc François de Saxe-Cobourg-Saalfeld. On ne le vit commander en chef que dans la coalition formée en 1787 contre les Turcs, par l'empereur Joseph II et l'impératrice Catherine, où il fit preuve de courage et de bravoure.

mettait sous ses ordres le général Clairfayt, génie militaire d'une bien autre valeur, et qui venait d'opérer une admirable retraite; l'archiduc Charles (1), glorieux jeune homme qui faisait ses premières armes, et le célèbre colonel d'état-major Mack, dont on exaltait beaucoup la science et la capacité. L'armée autrichienne réunie devait compter plus de 130,000 hommes, car à l'Autriche tout entière étaient réservés les grands coups de cette campagne. On se méfiait des Prussiens depuis leur dernière retaite : la direction de la guerre avait passé au cabinet de Vienne, qui s'y jetait fermement.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, fort mécontent du duc de Brunswick, avait pris lui-même le commandement de ses troupes, alors renforcées de la brigade des gardes, des contingents de Hesse et de Saxe; se réservant la partie de la campagne purement allemande, le roi avait déployé ses colonnes autour de Mayence, que les Français occupaient sous le comte de Custine. D'après l'opinion du roi, rien ne pouvait s'opérer en grand qu'après la reddition de Mayence, et il avait tout espoir de réussir, car les Français resserrés de toutes parts n'osaient plus que quelques sorties isolées; 50,000 Prussiens de fortes troupes devaient suffire pour contenir les tentatives de la garnison.

On remarquera que, par cette position même, les

(1) Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, connu sous le nom de l'archiduc Charles, né le 5 septembre 1771, était le troisième fils de l'empereur Léopold, et frère de l'empereur François II.

rôles étaient complétement changés : dans la campagne de 1792, les Prussiens, à la tête du mouvement, ne laissaient au corps autrichien qu'une place secondaire; maintenant l'Autriche dirigeait tout, et la paix et la guerre étaient dans ses mains. Cela tenait à l'esprit du roi et à la révolution qui se préparait dans le cabinet : le prince de Kaunitz n'en pouvait plus des affaires (1), et le parti modéré du comte Philippe de Cobentzl et du général Spielmann ne dominait plus absolument le conseil de Vienne; le comte de Metternich, ministre des Pays-Bas, cédait son influence modérée au baron de Thugut, homme d'énergie, qui penchait pour l'opinion de la guerre (2); et tel était l'état du cabinet de Vienne, que M. de Thugut voyait avec impatience la réunion du congrès d'Anvers, destiné à pacifier la situation déjà si compliquée.

Jusqu'à l'institution de l'énergique comité de salut public, aucune des guerres de la révolution ne fut exempte d'intrigues et de négociations secrètes; il semblait que la mort du roi Louis XVI, si rapide, si fatale, si criminelle, aurait dû rompre tous les rap-

(1) Le prince de Kaunitz, qui depuis si longtemps dirigeait le cabinet de Vienne, touchait aux glaces de l'âge, et d'ailleurs sa vieille réputation d'habileté s'était comme évanouie devant l'ère nouvelle de la révolution. Il n'avait réussi ni dans sa guerre de plume, ni dans ses prévisions contre la secte politique des jacobins, qu'il s'était flatté de tuer avec de la patience.

(2) Le baron de Thugut devint le pivot sur lequel allait rouler la politique autrichienne, aux temps les plus épineux de sa lutte avec la révolution française.

ports, mettre un terme à tous les rapprochements : cela était vrai pour la forme et les apparences. M. de Chauvelin quittait Londres, M. de Maulde, La Haye, et cependant tout espoir de négociation ne paraissait pas perdu pour ramener l'ordre et la paix en Europe; et l'idée d'un congrès de ministres réunis à Anvers fut unanimement accueillie alors qu'on se préparait à la guerre. Lord Auckland pour l'Angleterre, le comte de Stahremberg pour l'Autriche, le comte de Keller pour la Prusse, se réunirent à Anvers pour y délibérer en commun sur les propositions que les partis en France adressaient aux coalisés à la suite de certaines ouvertures du général Dumouriez. On pouvait constater une triste et fatale vérité : c'est que la mort de Louis XVI avait débarrassé le terrain diplomatique de l'obstacle capital qui empêchait un arrangement. J'ai parlé de la négociation commencée à Londres par M. de Talleyrand, soutenue par M. Maret, laquelle tendait à placer M. le duc de Chartres sur le trône au moyen d'une révolution de 1688. La renommée du général Dumouriez s'était élevée à un éclat inaccoutumé, et l'on savait que telle était sa pensée; à Anvers, toutes ces questions pourraient être discutées avec le plan de campagne. Ce n'était pas la première fois qu'il y aurait un congrès pendant les hostilités, sorte de conférence qui laissait une porte toujours ouverte pour en finir au moyen d'une transaction. Le but apparent de cette réunion diplomatique était tout militaire, le but secret était la paix : c'est ce qui explique le voyage de

M. de Valence (1), l'un des confidents de Dumouriez, et lui-même ami du duc de Chartres, auprès des ministres à Anvers. Il y avait cela de commode dans la réunion du congrès, que les diplomates n'étaient pas de premier ordre, et qu'ils pouvaient au besoin être désavoués.

Depuis le mois de janvier tout respirait la guerre : à Londres, les dispositions étaient de plusieurs natures, comme le comportent la pensée et l'habileté de ce gouvernement, à savoir : la flotte, l'armée de terre, les intrigues et les mouvements pour opérer la contre-révolution en France; les merveilleuses ressources de l'Angleterre lui rendent immédiats et faciles tous les armements de ses escadres; c'est pour elle comme un usage naturel de sa force vitale : le cétacé déploie ses immenses nageoires et soulève l'Océan. Depuis longtemps préparée à une déclaration de guerre, la Grande-Bretagne se trouva presque immédiatement en mesure de couvrir les grandes mers de ses croisières en comptant les belles et larges voiles de 141 vaisseaux de ligne et de 170 frégates, montés par 200,000 matelots; nul ne pouvait lui disputer la supériorité.

Il n'en était pas ainsi de son armée de terre : le recrutement était difficile ; on ne pouvait nier la bra-

(1) Le comte de Valence, né à Agen en 1757, entra au service dans l'artillerie en 1774, passa en 1778 capitaine dans un régiment de cavalerie, devint aide de camp du maréchal de Vaux, et fut nommé colonel en 1784. En 1792, il était à l'armée de Luckner comme maréchal de camp, puis sous Dumouriez il obtint le grade de lieutenant général, et commandait la réserve à Valmy.

voure de son infanterie, mais elle entraînait avec elle d'immenses magasins. Le soldat anglais est celui qui consomme le plus, comme le soldat espagnol est le plus sobre, le plus résigné; l'Angleterre recrute partout des régiments : en Allemagne, en Belgique, en Hollande; elle semble ne point tenir compte du sol, car la mer est à elle. On déféra le commandement d'une expédition sur le continent au duc d'York, de race royale, le fils puîné de George III (1), et ce choix se mêlait encore à des combinaisons politiques, comme, dans l'origine, celui du duc de Brunswick, tant les intrigues se croisaient! Enfin, le dernier moyen que se réservait l'Angleterre, c'était le soulèvement des provinces, la guerre civile sur le sol de France labouré par les passions, les mécontentements et la terreur. Depuis la bataille de Fontenoy, les Anglais ne s'étaient point présentés en lice sur le continent; ils reformaient cette coalition si puissante alors. Les Russes devaient seconder l'expédition du duc d'York; et en attendant, la czarine armait la flotte de Cronstadt, mise pour ainsi dire à la disposition de la Grande-Bretagne.

Le plan des alliés alors se rattache tout à la fois à l'intrigue et à la conquête; il n'est plus question de Louis XVI : la mort l'a frappé au milieu des douleurs de l'Europe; mais rien n'a été fait au delà; à peine

(1) Frédéric, second fils de George III, né le 16 août 1763, prit le titre de duc d'York en 1784; il avait épousé, le 29 septembre 1791, Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, princesse de Prusse, née le 7 mai 1767, fille aînée de Frédéric-Guillaume II, alors régnant.

est-il jeté quelque intérêt sur cette royale famille captive au Temple. La question a marché et l'Europe a fait trop de sacrifices pour ne pas chercher une compensation : les princes, les émigrés sont écartés des conseils ; on ne les consulte plus que pour la forme ; et les alliés se rattachent désormais à des idées de morcellement : « La monarchie de Louis XIV s'est trop agrandie, ses lignes de forteresses sont offensives ; on l'a vu naguère par l'énergie du mouvement du général Dumouriez et du comte de Custine : l'un s'est emparé de la Belgique sans coup férir après une seule bataille, l'autre a conquis Mayence avec la plus étrange facilité. Tant que les choses seront ainsi, il n'y aura plus de sécurité pour l'Europe ; il faut donc rogner les frontières de France ; au nord, la ligne de Dunkerque est trop avancée et trop menaçante pour l'Angleterre et la Belgique ; Lille est flamande par ses mœurs et ses habitudes, Valenciennes menace Mons et Tournay ; les Ardennes, les Vosges, doivent servir de limites ; l'Alsace, fraction de l'Allemagne, doit y retourner comme un fragment qui se rattache au tout. Cette rectification des frontières est indispensable pour faire passer la France, hardie, impatiente, du système offensif au système défensif ; une fois réduite, on négociera avec les partis un traité pour élever un trône au profit de celui que le choix général désignera, Français ou étranger, le duc d'York, le duc de Brunswick, le prince d'Orange, ou indifféremment le Dauphin ou même le duc de Chartres. »

On avait agi ainsi envers la Pologne, où chaque sédi-

tion amenait un nouveau partage. Pour arriver à ce résultat de morcellement des frontières, il fallait favoriser les guerres intestines, l'anarchie, l'affaiblissement de tous les pouvoirs ; et c'est à cet effet que le congrès d'Anvers s'était mis en rapport avec les diverses factions de la république naissante.

Pendant que Dumouriez essayait une pointe sur la Hollande, le congrès d'Anvers se révéla, dans une sorte d'abandon, au général en chef; on lui proposait une seigneurie sur le duché de Brabant, ce qu'il souhaitait depuis longues années. Si l'on parvenait à obtenir dans la convention une majorité pour M. le duc de Chartres, ou si le général Dumouriez, à l'aide de son armée, dispersait l'assemblée à la manière de Cromwell: eh bien! alors, l'Europe s'obligeait à reconnaître la nouvelle forme de gouvernement que la nation se donnerait et le prince qu'elle placerait à sa tête. Ces propositions caressaient l'idée favorite du général Dumouriez, et ses confidents les plus intimes assuraient que la majorité des généraux de son armée étaient prêts à seconder ses desseins de défection ; ce que M. de Lafayette avait essayé pour Louis XVI et les constitutionnels, le général Dumouriez l'aurait également accompli pour M. le duc de Chartres.

Dans la guerre comme dans les révolutions, on ne peut pas classer et étiqueter les événements heure à heure : il y a un débordement étrange d'idées et de faits. On apprit tout à coup la marche rapide, brillante du prince de Saxe-Cobourg, à la tête de l'armée autrichienne, qui débouchait en grandes colonnes par

la Roër. Le général Clairfayt conduit l'avant-garde avec son intrépidité habituelle; le jeune archiduc Charles est à ses côtés, et s'essaye à cette large guerre qui fit depuis sa gloire; surpris, étonnés, dans leurs retranchements, les généraux Valence et Miranda (1) se replient en confusion sur Liége. Le siége de Maestricht est levé. Dumouriez qui se trouve en Hollande est sérieusement compromis, car le prince de Cobourg lui coupe toute espèce de retraite. Le moment est décisif; s'il n'y a pas de bataille tout est hasardé; le général Dumouriez l'offre fièrement au prince de Cobourg dans la plaine de Neerwinden. Ce fut un engagement meurtrier, terrible, soudain; le canon retentit depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir; l'intrépidité du général Clairfayt, une charge de cavalerie autrichienne qui traverse le champ de bataille à trois reprises, décident le gain de la bataille. L'armée du général Dumouriez se retire précipitamment et en confusion; en vain le général essaye de résister en ralliant ses troupes; les Allemands s'avançent jusqu'à Tirlemont et Louvain, et la Belgique conquise par les Français, il y a moins de quatre mois par suite d'une bataille, est recouvrée par une autre bataille. Destinée curieuse de la Belgique de servir de champ de guerre et, pour ainsi dire, de proie et de dédommagement aux

(1) François Miranda, né au Péron, d'une famille distinguée, s'attacha d'abord au service d'Espagne; âgé déjà de quarante-deux ans, il vint à Paris pendant la session de l'assemblée législative, se lia avec Pétion, et fut nommé général de division par l'influence des girondins, qui l'envoyèrent à l'armée de Dumouriez.

vainqueurs ! et c'est en cela que l'idée de la rendre neutre est vaste et féconde comme une garantie donnée à une situation tout ouverte, que les forteresses même ne peuvent pas toujours protéger.

Les succès décisifs de l'armée autrichienne étaient de nature à grandir les prétentions de la cour de Vienne ; cette cour, depuis l'empereur Léopold, était constamment partie de l'idée qu'on pouvait essayer une transaction avec le parti mitoyen en France, en se ralliant autour de l'idée de 1791. Telle était la direction donnée aux négociations par le prince de Kaunitz, esprit si modéré lui-même. Le prince de Cobourg appartenait à cette école de tempérament diplomatique ; il était parfaitement informé par le comte de Stahremberg du plan proposé dans la réunion d'Anvers par les agents du général Dumouriez, à savoir : qu'il y aurait une transaction possible avec le parti militaire sous la tente, afin de reconstruire un système monarchique en France, sous le sceptre du duc de Chartres. Sans adopter précisément toutes les phases de cette idée, le prince de Cobourg trouvait au moins très-utile à la cause générale d'entrer en pourparler avec Dumouriez pour opérer à Paris une contre-révolution favorable à l'ordre, à la paix (1), et dont

(1) Voici comment Dumouriez s'exprime (1793) :

« Il ne restait de ressources à la convention que dans les débris de l'armée française, échappée du camp de Famars et réfugiée dans le camp de César, sous Cambrai. On s'occupa exclusivement du siége de Valenciennes. Si le duc d'York avait été promptement détaché par le prince de Cobourg contre le camp de César, avec

le résultat inévitable devait être le renversement du parti jacobin.

Quand les premières ouvertures de ces propositions avaient été faites à la conférence d'Anvers, Dumouriez était victorieux et voyait briller à son front la plus rayonnante des couronnes militaires; aucune renommée ne pouvait être comparée à celle d'un général maître de la Belgique, jetant déjà ses avant-postes sur la Hollande par Breda; à ce moment, un traité avec Dumouriez était d'une grande importance pour les alliés, et le cabinet de Londres adoptait l'idée de lui faire des concessions d'honneur et d'argent fort larges. Une nouvelle situation était arrivée depuis la marche en avant des Autrichiens sous le feld-maréchal prince de Cobourg : la victoire, divinité capricieuse, avait abandonné les drapeaux de l'armée française, alors en pleine retraite et revenant découragée sur les frontières; Dumouriez éprouvait des revers, et dans cette position la dictature d'un général vaincu est bien difficile : aurait-il le même amour, la même confiance

la moitié de son armée, il lui serait resté assez de troupes pour continuer ce siége, et le sort du camp de César aurait décidé de celui de la France, en rejetant la défense de ce côté, au delà de la Somme, qui serait redevenue frontière de la France, comme du temps de Henri IV. Mais l'armée alliée fit la même faute que le roi de Prusse en Champagne devant Verdun ; elle resta tout entière devant Valenciennes. Le siége fut long; la défense fut opiniâtre et glorieuse. Les armées françaises eurent le temps de s'organiser. On a perdu du temps à faire une guerre méthodique. Les Français ont eu celui de se remettre ; ils sont devenus plus forts et plus nombreux, et ils se sont aguerris. La France a été sauvée. »

du soldat pour accomplir un plan qui se mêlait à l'action de l'ennemi ?

Ce fut pourtant à cette époque si défavorable que s'ouvrirent les premières communications entre le général Dumouriez et le maréchal prince de Cobourg. Le plan, comme je l'ai dit, se mêlait à une idée politique et à une combinaison militaire. Le général français proposait une marche simultanée de son armée et de celle des Autrichiens jusque sur la frontière; là, la place de Condé était livrée comme garantie au prince de Cobourg, avec promesse de la restituer à la paix, sauf indemnité de guerre; les généraux dévoués à Dumouriez surprendraient Lille, Valenciennes, tandis que son armée s'avancerait sur Paris dans le but de réaliser une restauration de la monarchie de 1791, soit avec le Dauphin, soit avec le duc de Chartres, seconde partie de l'idée et sur laquelle on n'était pas précisément d'accord. L'illusion des généraux, maîtres de la confiance du soldat, est de croire qu'ils peuvent en disposer même pour le faire fraterniser avec ce qui répugne à son honneur, à sa nationalité : oui, des soldats tournent facilement leurs armes contre la liberté ou contre une assemblée, quand un général chéri de la victoire leur indique de la pointe de son épée des chaises curules qui tremblent sous les paroles vides de quelques tribuns; mais nul n'est assez puissant pour leur faire trahir la cause de la patrie au profit de l'étranger, et voilà pourquoi chaque fois que la défection est concertée par les chefs, ils sont abandonnés par les soldats, qui ont un instinct si profond,

à travers leurs uniformes grossiers, de toutes les questions de patrie et d'honneur. Ces considérations ne vinrent pas à l'esprit du général Dumouriez lorsqu'il résolut de proposer son vaste plan de défection militaire et politique. Le représentant de sa pensée intime fut un de ses aides de camp, le colonel de Montjoie, qui possédait toute sa confiance, et le plénipotentiaire du prince de Cobourg fut le colonel d'état-major Mack, appelé à un rôle de police militaire. M. de Montjoie parla de tous les projets de son général avec un extrême abandon, et ces ouvertures, déjà connues à Londres, excitèrent un intérêt tellement puissant, que les troupes du duc d'York, prêtes à s'embarquer, reçurent contre-ordre : on croyait le plan du général Dumouriez infaillible; la conférence d'Anvers en avait transmis toutes les particularités; on n'aurait plus qu'à faire une promenade sur Paris. MM. de Miranda, de Valence, de Montjoie souhaitaient ardemment le triomphe du parti modéré, et c'est pour cela qu'ils étaient entrés dans les idées du général Dumouriez, avec d'autant plus d'ardeur, que la pensée secrète et dernière devait être le triomphe de la monarchie de M. le duc de Chartres, auquel ils étaient personnellement dévoués.

Cette confiance dans le triomphe de l'idée de 1791, par un mouvement d'armée, se manifeste par les actes de la diplomatie et la proclamation militaire du prince de Cobourg. Si le comte de Stahremberg et lord Auckland s'adressent aux états généraux de Hollande, c'est pour leur annoncer la chute très-prochaine de la con-

vention nationale et du parti jacobin; ils préviennent les états généraux qu'il serait bien possible que quelques-uns de ces détestables régicides vinssent chercher un refuge en Hollande, et invitent les hauts et puissants seigneurs à prendre des mesures de précaution à cet effet. Quand le prince de Cobourg s'adresse à la nation française, dans les proclamations qui précèdent l'entrée sur le territoire (1), il parle toujours du réta-

(1) *Le maréchal prince de Saxe-Cobourg, général en chef des armées de Sa Majesté l'Empereur et de l'Empire, aux Français.*

« Le général en chef Dumouriez m'a communiqué sa déclaration à la nation française. J'y trouve les sentiments et les principes d'un homme vertueux, qui aime véritablement sa patrie et voudrait faire cesser l'anarchie et les calamités qui la déchirent, en lui procurant le bonheur d'une constitution et d'un gouvernement sage et solide. Je sais que c'est le vœu unanime de tous les souverains que des factieux ont armés contre la France, et principalement celui de Sa Majesté l'Empereur et de Sa Majesté Prussienne. Rempli d'estime encore pour l'ensemble d'une nation si grande et si généreuse, chez laquelle les principes immuables de la justice et de l'honneur furent jadis sacrés, avant qu'à force d'attentats, de bouleversements et de prestiges, on soit parvenu à en égarer et en corrompre cette portion qui, sous le masque de l'humanité et du patriotisme, ne parle plus que d'assassinats et de poignards; je sais aussi que ce vœu est celui de tout ce qu'il y a en France d'honnête, de sensé, de vertueux. Profondément pénétré de ces grands vertus, ne désirant que la prospérité et la gloire d'un pays déchiré par tant de convulsions et de malheurs, je déclare par la présente publication que je soutiendrai de toutes les forces qui me sont confiées les intentions généreuses et bienfaisantes du général en chef Dumouriez, et de sa brave armée. Je déclare en outre que venant récemment, et à plusieurs reprises, de nous battre en ennemis vaillants, intrépides et généreux, je ferai joindre, si le général Dumouriez le demande, une partie de mes troupes ou toute mon armée à l'armée française

blissemeut de la monarchie de 1791, d'un système raisonnable et conservateur tout à fait en dehors des idées d'une contre-révolution absolue. A côté de la conquête, il y a une négociation avec les partis en possession des affaires jusqu'au triomphe des jacobins et

pour coopérer en amis et en compagnons d'armes, dignes de s'estimer réciproquement, à rendre à la France son roi constitutionnel, la constitution qu'elle s'était donnée, et par conséquent les moyens de la rectifier si la nation la trouve imparfaite, et ramener ainsi en France, comme dans le reste de l'Europe, la paix, la confiance, la tranquillité et le bonheur. Je déclare par conséquent ici, sur ma parole d'honneur, que je ne viendrai nullement sur le territoire français pour y faire des conquêtes, mais uniquement et purement aux fins ci-dessus indiquées. Je déclare aussi, sur ma parole d'honneur, que si les opérations militaires exigeaient que l'une ou l'autre place forte fût remise à mes troupes, je ne la regarderai jamais autrement que comme un dépôt sacré, et m'engage ici, de la manière la plus expresse et la plus positive, de la rendre aussitôt que le gouvernement qui sera établi en France, ou le brave général avec lequel je vais faire cause commune, le demanderont. Je déclare enfin que je donnerai les ordres les plus sévères et prendrai les mesures les plus vigoureuses et les plus efficaces pour que mes troupes ne commettent pas le moindre excès, ne se permettent pas la moindre exaction ou la moindre violence, respectent partout les personnes et les propriétés sur le territoire français; et que quiconque dans mon armée oserait contrevenir à mes ordres, serait puni sur le champ de la mort la plus ignominieuse.

« Donné à mon quartier général de Mons, le 5 avril 1793.

« *Signé :* Le prince de COBOURG. »

Quatre jours après il publiait cette nouvelle déclaration :

« La déclaration que j'ai donnée de mon quartier général de Mons, le 5 avril, est un témoignage public de mes sentiments personnels pour ramener le plus tôt possible le calme et la tranquillité en Europe. J'y ai manifesté d'une manière franche mon vœu particu-

des révolutionnaires; on ménage les constitutionnels, on les caresse bien autrement que les émigrés qui ne sont considérés que comme des obstacles. Le général Dumouriez est appelé lui-même à régler les conditions de la campagne militaire contre la révolution française. D'après lui, on ne trouvera nul obstacle jusqu'à

lier pour que la nation française eût un gouvernement solide, durable, qui reposât sur les bases inébranlables de la justice et de l'humanité, qui donnât à l'Europe la paix, et à la France le bonheur. Maintenant que les résultats de cette déclaration sont si opposés aux effets qu'elle devait produire, et qu'ils ne prouvent que trop combien les sentiments qui l'ont dictée ont été méconnus, il ne me reste qu'à la révoquer dans toute son étendue, et à déclarer formellement que l'état de guerre qui subsiste entre la cour de Vienne, les puissances coalisées et la France se trouve dès à présent malheureusement rétabli. Je me vois donc forcé par l'empire des circonstances, que des hommes profondément criminels se sont obstinés à diriger vers le bouleversement et le malheur de leur patrie, d'annuler complétement la déclaration susdite, et de faire connaître que cet état de guerre si funeste se trouvant rétabli, j'ai donné les ordres nécessaires pour y donner suite, de concert avec les puissances coalisées, avec toute l'énergie et la vigueur dont les armées victorieuses sont susceptibles. La rupture de l'armistice est la première démarche hostile que la funeste combinaison des événements m'ait forcé de faire. Il ne subsistera donc de ma première déclaration que l'engagement inviolable que je renouvelle ici avec plaisir, que la discipline la plus sévère sera observée et maintenue par mes troupes sur le territoire français, que toute contravention sera punie avec la dernière rigueur.

« La franchise et la loyauté, qui de tout temps ont été le mobile de mes actions, m'obligent de donner à cette nouvelle adresse à la nation française toute la publicité dont elle peut être susceptible, pour ne laisser aucun doute sur les suites qui pourraient en résulter.

« Donné à mon quartier général de Mons, le 9 avril 1793.

« *Signé :* Le prince de Cobourg. »

Paris, et le prince de Cobourg n'aura qu'à seconder l'impulsion de l'armée de France marchant contre la convention, car cette assemblée puissante est le but de la campagne; une fois détruite, rien ne s'opposera plus à la restauration de la monarchie constitutionnelle.

Ce projet, pour réussir, aurait d'abord exigé que la renommée du général Dumouriez n'eût pas été éprouvée par des revers; et, en supposant même les probabilités d'un succès, il fallait garder un silence absolu sur des projets qui attaquaient directement le pouvoir établi, une autorité si formidable que la convention nationale. Mais tel n'était pas le caractère du général, habitué à briser les obstacles; plein de mépris pour ses ennemis, il les raillait sans mystère; il ne croyait pas que nul fût assez osé pour lui faire opposition. Environné d'un état-major dévoué à sa personne, il bravait la convention du milieu de son armée, et sous sa tente, il s'exprimait hautement sur ses projets.

La société des jacobins, la grande police sociale et révolutionnaire, soupçonnant qu'il se passait quelque chose d'étrange et d'inexplicable au camp du général Dumouriez, députa trois de ses membres les plus habiles pour s'enquérir des secrets qui avaient paralysé les armes de la république. Le ministre des affaires étrangères Lebrun avait des renseignements assez certains qu'il se poursuivait une négociation : dans quel but, dans quelle pensée? Un espionnage fut parfaitement établi autour du général, dont on surveilla les plus intimes confidences. Tous ses divisionnaires

ne lui étaient pas complétement dévoués, et ils rendaient compte jour par jour au conseil exécutif des menées et des négociations. Le chef de l'armée, d'ailleurs, comme les hommes qui se croient sûrs et forts d'eux-mêmes, se déguisant peu, s'exprima trop nettement avec les envoyés du club des jacobins, et ceux-ci demandèrent à leur retour qu'on veillât au salut de la patrie. Ce fut alors que la convention crut indispensable de prendre la mesure qui rappelait le général Dumouriez à Paris pour rendre compte de sa conduite. Il n'y avait plus à hésiter! Dumouriez fit arrêter les quatre commissaires, après une de ces conversations moitié moqueuses et moitié colères qui signalaient un caractère sûr de lui, avec des projets fermement et solidement établis; les conventionnels et M. de Beurnonville furent livrés comme gages au feld-maréchal de Cobourg auprès de Condé.

Le même jour, le général Dumouriez, le jeune duc de Chartres, le général Thouvenot, le colonel de Montjoie abandonnèrent également ces tentes qui déjà signalaient la défection; au lieu d'amener avec eux une armée, ils ne furent entourés que de quelques hussards de Berchigni et d'un état-major qui resta fidèle à son chef. Par cela seul, tout le plan du général Dumouriez était détruit, car ce plan reposait sur une force militaire et une idée politique; toutes deux manquaient également : la force, le général avait promis une armée, et il arrivait au camp avec cent cinquante cavaliers; l'idée, le général avait annoncé un appui dans la convention et en France; et au lieu de la

réalisation d'un vaste plan de monarchie, on voyait une assemblée prête à mourir pour défendre l'œuvre d'une révolution ardente, fanatique.

Ce qui donc à l'origine était un plan politique, avec un Cromwell ou un Monck, ne fut plus qu'une défection vulgaire à la façon de M. de La Fayette, dont le général Dumouriez craignait pourtant le rôle. C'est que presque toujours on s'imagine renverser un gouvernement par une conspiration, et il n'y a de conspiration redoutable que celle qui est dans l'opinion et environne le pouvoir comme d'une atmosphère de feu. Les gouvernements ne tombent que parce qu'ils prennent plaisir à se suicider. De là toutes les illusions des partis qui espèrent une révolution toutes les vingt-quatre heures.

Le plan d'une restauration, mi-partie par la France et l'étranger, ayant ainsi échoué, toutes les positions devinrent plus simples. L'aspect du cabinet de Vienne avait, d'ailleurs, changé dans l'intervalle de toutes les négociations du congrès d'Anvers et du camp du prince de Cobourg. A l'administration politique du prince de Kaunitz et du comte de Cobentzl, avait succédé celle du baron de Thugut, élevé au poste suprême par le parti de la guerre (1). Le baron de Thugut, d'origine

(1) Thugut reçut un billet du cabinet de l'Empereur, qui lui notifia l'intention de ce prince de lui conférer la place de *directeur général du bureau des affaires étrangères*. En même temps, le vice-chancelier, comte de Cobentzl, en fut prévenu par un autre billet. Thugut ayant, le lendemain de sa nomination, porté ses remercîments au monarque, déclara à Sa Majesté (ce qui était con-

obscure, issu même de race plébéienne, apportait dans son cœur quelque chose de rude, de résolu, comme la classe des bateliers du Danube dans laquelle il était né; il devait plus difficilement comprendre les temporisations et les termes moyens de la politique du XVIII[e] siècle. Il avait envisagé la guerre actuelle contre la révolution française dans les mêmes proportions que la campagne contre la Pologne; aussi pensait-il qu'elle serait couronnée par des conquêtes positives. Les idées de restauration, de monarchie de 1688, ou de constitution de 1791 en France, inquiètent peu le baron de Thugut. Ce qu'il veut, ce qu'il espère pour son cabinet, c'est une compensation territoriale, après les Pays-Bas, l'Alsace, la Lorraine, que la cour de Vienne au besoin pouvait échanger contre des frag-

certé d'avance) « qu'il ne pouvait mieux prouver son zèle pour le bien de l'État et son respectueux attachement à la personne de son souverain, qu'en consultant sur toutes les affaires son très-digne ministre le prince de Kaunitz. » De son côté, l'Empereur écrivit à ce prince un billet portant en substance que, « pour l'avantage de son service et la plus prompte expédition des affaires, il avait résolu de partager le département d'Italie, et celui des affaires étrangères entre différentes personnes; qu'en conséquence il avait déchargé le comte de Cobentzl de ce dernier département, en lui laissant les affaires de la *Lombardie autrichienne*, et en lui conservant sa place de ministre de conférence, ainsi que son traitement en entier; qu'elle n'avait mieux su le remplacer dans le département des affaires étrangères que par le baron de Thugut, qui, disciple du prince de Kaunitz, avait été formé par ses instructions; qu'ainsi elle l'avait placé à la tête de ce département avec le titre de directeur général; Sa Majesté se flattant, en conséquence, que ce changement ne serait pas désagréable à M. le prince de Kaunitz, d'autant plus qu'elle avait chargé M. de Thugut de lui communiquer, comme

ments de la Bavière pour arrondir parfaitement ses possessions dans le Tyrol. L'ennemi revient ici à l'idée nette, positive, d'un morcellement de province. Lorsque les Autrichiens sont maîtres du Brabant et de la Belgique, le prince de Cobourg ne s'adresse plus qu'aux sujets de l'empire pour leur annoncer sa clémence ou sa sévérité. Il attaque le parti français, et pour rendre à jamais la Belgique inexpugnable, il doit couronner la campagne par la prise de Lille, de Valenciennes et de Condé. On retourne donc à l'instinct naturel de partage contre la monarchie de Louis XIV : les Autrichiens veulent donner une meilleure frontière aux Pays-Bas, reprendre l'Alsace et la Lorraine au profit de leur antique maison. Les Anglais convoitent Dunkerque et Calais pour réveiller la vieille

on l'avait fait jusqu'à présent, toutes les affaires dont M. de Kaunitz souhaiterait d'être particulièrement informé. »

Note du vice-chancelier, comte de Cobentzl, à tous les membres du corps diplomatique en résidence à Vienne.

« L'Empereur ayant jugé avantageux pour son service de séparer le département d'Italie de celui des affaires étrangères, et m'ayant fait la grâce de me nommer son chancelier de la *Lombardie autrichienne,* Sa Majesté a daigné confier le soin des affaires du dehors à M. le baron de Thugut, en qualité de *directeur général* du bureau des affaires étrangères. C'est donc à ce ministre que vous voudrez bien, monsieur, vous adresser à l'avenir pour toutes les affaires dont vous serez chargé, et c'est lui qui vous fera part de tout ce que Sa Majesté Impériale et Royale voudra bien faire parvenir à votre connaissance.

« Agréez, etc.

« *Signé :* J.-P. Cobentzl. »

histoire de la maison de Bourgogne. La Savoie a besoin de se garantir par Grenoble. L'Espagne a deux têtes de pont dans Bayonne et Perpignan. Toutes les idées mixtes sont abandonnées dans cette véritable guerre au territoire de la France; qu'importe qu'elle soit république ou monarchie? ce qu'on veut d'elle, c'est un démembrement de frontières qui la reporte au delà de Richelieu, au temps de Henri IV.

Après la rupture des négociations du congrès d'Anvers, l'Europe impose la plus triste condition aux émigrés à cette digne gentilhommerie qui a rêvé une glorieuse confraternité de noblesse en Europe. Quand on a négocié avec le général Dumouriez le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, au profit même de M. le duc de Chartres, il a fallu tenir l'armée de Condé en dehors, car ce n'était pas pour le drapeau tricolore qu'elle s'était glorieusement émue. Lorsque ces négociations se brisent d'elles-mêmes, un obstacle les fait encore éloigner de toute participation active à la pensée de la guerre. Ces braves et nobles gentilshommes sont bien convenus de s'armer contre la révolution, jamais contre la France; leurs ancêtres avaient aidé Louis XIV à conquérir les provinces, ils ne consentiront pas à se rendre complices d'un démembrement; ils sont groupés autour du drapeau blanc, et non pas autour de l'étendard autrichien sous l'aigle noire impériale! Ils ne savent pas encore le dernier but de la coalition, mais lorsqu'ils voient les couleurs étrangères se déployer sur les villes conquises, ils s'indignent; quelques-uns même brisent leur

épée, et en sont à souhaiter que ceux qui les proscrivent et les tuent sur l'échafaud, sauvent l'honneur et l'intégralité de la France!

CHAPITRE XIX.

ÉTAT DES PARTIS ET DE LA FRANCE.

Situation de la convention après le jugement de Louis XVI. — Partis. — Socialistes. — Démocrates. — Marat. — Organisation des pouvoirs. — Les montagnards. — Les anarchistes. — Les girondins. — Le milieu conventionnel. — Lutte au dehors. — La commune. — Les clubs. — L'insurrection. — Force répressive. — Tentatives de justice. — Tentatives de force. — Le comité de salut public. — Tribunal révolutionnaire. — Principe contre les représentants. — Espérance des montagnards. — Désespoir des girondins. — Situation des départements. — Peur de la bourgeoisie. — Réaction des idées religieuses et monarchiques. — Insurrection de la Vendée.

Janvier—avril 1793.

La première condition d'un pouvoir, c'est l'unité; et l'on peut dire que pendant les trois mois qui suivent la fatale exécution de Louis XVI, c'est dans cette recherche d'unité que s'absorbe la convention nationale. Tant que dure le procès du roi, il y a un aliment pour la haine et les passions publiques; chacun s'exalte et désigne le roi aux vengeances; lorsque

cette haute et sainte tête est tombée sur l'échafaud, alors les partis s'agitent, chacun veut le pouvoir et tend à exclure les autres. Cette lutte curieuse et sanglante se poursuit à coups de proscriptions. Aux époques paisibles, les questions de pouvoir se résument en majorité et minorité; quand il y a du fanatisme et des opinions ardentes, c'est la mort seule qui peut satisfaire les partis; les boules de scrutin sont alors des têtes d'hommes. Les membres de la convention ne sont pas des charlatans politiques, des hypocrites, des joueurs de principes : ils ont tous des convictions fortes, profondes, qu'ils poursuivent jusqu'à la mort; ils la donnent et la reçoivent de bon jeu. Je n'en excepte pas Marat, le socialiste de la démocratie la plus avancée; sa doctrine ressemble aux écrits des anabaptistes des Pays-Bas du XVI[e] siècle : Marat marche froidement à toutes les conséquences d'un bouleversement social; on a voulu de nouvelles formes, de nouvelles idées dans la société : pourquoi en avoir peur? On a dit au peuple qu'il sera heureux, riche, puissant, qu'il est le souverain de tous; est-il raisonnable de ne pas changer sa condition et de le laisser travailler, suer à la peine? Le pillage des riches, c'est chose simple, la mort des aristocrates et de tout ce qui s'oppose à la révolution, une conséquence si naturelle qu'on ne doit pas même s'arrêter devant quelque cent mille têtes; si cela fait peur aux timides, pourquoi ont-ils fait une révolution? La démocratie n'y regarde pas de si près dans le fanatisme de sa victoire; elle a depuis si longtemps combattu, qu'elle a soif de

réaliser son triomphe : est-ce en vain qu'elle élève sur les places publiques la statue gigantesque de la liberté ?

Les montagnards sont les véritables hommes de gouvernement, placés au point de vue de la révolution : ils veulent arriver par l'énergie et l'audace à la réalisation de leurs idées, et c'est leur droit, leur capacité. Si le parti de Danton court à la violence par mesure extraordinaire, et comme une nécessité instantanée de la situation ; s'il a commandé le 10 août, préparé le 2 septembre, le parti de Saint-Just (1) et de Robespierre juge la révolution en sectaire ; il marche au gouvernement avec la conviction profonde qu'il faut établir les principes de la démocratie comme une idée permanente : tout l'état social est à remanier ; il faut changer la religion, les conditions, les rangs, abaisser les riches, élever les pauvres, et créer un bonheur public à l'usage de la démocratie. Avant tout, il faut gouverner énergiquement, relever les forces et la dignité du pouvoir, à ce point que la dictature soit partout, et que l'écharpe d'un représentant du peuple abaisse le front de tous jusque dans la poussière. Aussi la pensée de la Montagne est de tout centraliser dans l'assemblée d'abord ; puis, dans les conseils et dans les comités, de centraliser le pouvoir

(1) Antoine Saint-Just, né à Décize dans le Nivernais, en 1768, était fils d'un chevalier de Saint-Louis ; il fit d'assez bonnes études à Soissons, et fut nommé en 1791 adjudant-major dans une légion de la garde nationale ; s'étant lié avec Robespierre, celui-ci contribua beaucoup à le faire nommer député à la convention par le département de l'Aisne.

dans quelques hommes; on court à la dictature, parce que tout ce qui veut être ou rester pouvoir tend à ce dernier but (1).

A coté de cette énergie, que les girondins sont pitoyables! Il n'est pas de jeune et ardente imagination qui n'ait été plus ou moins fortement éprise du caractère de la Gironde, tant de fois coloré et poétisé; ce sont des âmes républicaines à la manière des études classiques, pleines d'esprit, mais d'une faiblesse inouïe. Agenouillés incessament devant le peuple qu'ils craignent, ils ont renversé la monarchie, proclamé la

(1) Rien ne témoigne plus profondément du caractère fanatique des conventionnels que les lettres d'intimité qu'ils écrivent après le plus grand crime politique, l'assassinat de Louis XVI; je dois à la bienveillance de M. Lalande un autographe du représentant Pelletier, écrit le jour même de la mort du roi. Le voici :

« Depuis longtemps, mon bon ami, j'avais le projet de vous écrire, et il ne m'a pas été possible de le faire; j'ai tant d'occupations, qu'à peine reste-t-il trois heures pour me reposer; je trouve l'instant de céder à mon ardent désir, et je le saisis avec empressement.

« Nous sommes arrivés au moment qui doit décider du sort de la république; la convention vient de donner une preuve bien éclatante de son courage et de sa justice. Le tyran n'est plus; il a trop vécu pour le malheur du peuple français; il était temps que l'on mît un frein à ses forfaits; autrement il serait venu à bout de nous faire tous entr'égorger, sans en connaître d'autres causes que l'exécrable férocité. Combien il a été fourbe, parjure et traître! combien il a fait couler impunément le sang! Ah! mon bon ami, faisons en sorte de ne jamais vivre sous le régime de la royauté! Comme membre de la commission des vingt-quatre, j'ai appris, plus que personne, à connaître les manœuvres horribles de la cour. Nous avons été huit jours occupés du jugement du dernier roi; enfin il a été déclaré qu'il perdrait la vie; le décret lui a été notifié hier matin; il a

souveraineté des masses : et après cela ils ont peur, peur d'être justes ; car ils livrent la tête du roi qu'ils voudraient et qu'ils pourraient sauver ; peur d'être fermes, car ils attaquent Robespierre, Marat, et n'osent rien contre eux avec quelque énergie. Si les montagnards centralisent avec vigueur, les girondins relâchent tous les liens de l'autorité à Paris, dans les départements et les districts ; avec la haine de tout ce qui est unité, ils rêvent le fédéralisme de l'Amérique à la face de cette indivisibilité qui fait la force de la patrie. Si les girondins avaient triomphé, il n'y aurait

demandé : 1° un délai de trois jours pour se préparer à la mort ; 2° qu'on lui laissât voir sa famille ; 3° qu'on s'occupât de son sort ainsi que de celui de ses serviteurs ; 4° qu'on lui donnât un confesseur. Les trois dernières demandes lui ont été accordées. Il a été exécuté ce matin, à dix heures trente-quatre minutes. Il a voulu haranguer le peuple ; il a dit qu'il mourait innocent (le traître! innocent! quelle imposture!) ; qu'il pardonnait à ses ennemis, qu'il désirait que son peuple fût heureux (un bourreau, un assassin peut-il parler ainsi!). Il voulait continuer, mais le commandant général a donné le signal, et, sur-le-champ, sa tête a tombé sur l'échafaud. Que les Parisiens se sont montrés majestueux et grands dans cette occasion ! ils n'ont manifesté ni joie ni douleur : le calme le plus profond a régné ; les boutiques et les spectacles ont toujours été ouverts ; aucunes des occupations ordinaires n'ont été interrompues ; il n'y a pas eu une larme de répandue, pas un soupir de lancé, pas un cri, si ce n'est celui de : *Vive la république!* Mais il y a à Paris des chevaliers du poignard.

« J'entends parler de vils adulateurs de l'ancienne cour royale, des émigrés qui, aussi lâches que leur maître, ont formé le projet d'assassiner les députés qui ont voté pour la mort du monstre. Lepelletier de Saint-Fargeau a été victime de leur exécrable parti. Hier, entre cinq à six heures du soir, il a été percé d'un coup de sabre par un nommé Pâris, ancien garde du corps, et il est mort à

plus de France, mais de grands fiefs à démocratie qui nous auraient reportés au moyen âge : ils avaient quelque chose de l'illusion des huguenots du XVIe siècle, qui croyaient préparer la réforme en chantant le choral de Luther, et se laissaient frapper à la Saint-Barthélemy.

Dans cette même convention, le rôle le plus curieux à étudier fut celui du milieu, qu'on appela la plaine, le marais : il faisait peu parler de lui, s'effaçant toujours,

une heure du matin ; il sera transporté au Panthéon français ; la convention entière assistera à cette cérémonie lugubre.

« Plusieurs députés ont manqué éprouver le même sort. Vous jugez que nous sommes entre la vie et la mort ; ces grands événements ne conviennent qu'aux vrais patriotes républicains : eux seuls ont le courage de les surmonter : les chagrins que j'ai eus m'ont fait redoubler d'intrépidité ; le désir de servir efficacement ma patrie m'a fait mettre au-dessus de tous les dangers ; depuis longtemps j'ai fait le sacrifice de ma vie, et je pardonnerai de bon cœur au dernier ennemi qui me l'arrachera, si le salut de la France en dépend.

« Et vous, mon bon ami, qu'êtes-vous devenu depuis que je ne vous ai vu ? quelle place occupez-vous ? a-t-on enfin rendu justice à votre zèle et à votre mérite ? Écrivez-moi ; soyez assuré que je mets le plus vif intérêt à ce qui vous concerne ; donnez-moi des nouvelles de votre aimable compagne et de votre famille. Je n'entends nullement parler de ma femme ; on m'a dit qu'elle avait fait une acquisition ; obligez-moi de m'instruire de ce qui en est, quelle est la valeur de l'objet, et s'il est de bonne qualité.

« Adieu, aimez-moi autant que je vous suis attaché, etc.

« PELLETIER,

« Député du département du Cher, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 28.

« Paris, ce 21 janvier, l'an IIe de la république. »

mais il donnait la majorité; il avait un sens très-fin, très-habile à démêler les situations; modéré par tempérament, il se laissait entraîner et diriger par les hommes à passions; il pouvait bien y avoir là de la peur, et parmi les âmes faibles, c'est la souveraine, mais il y avait aussi ardeur et patriotisme sincère; si, par sa nature douce et molle, le centre eût pu voter avec les girondins, l'instinct lui disait que c'était perdre la république et compromettre l'indépendance du pays, et le centre vota contre les girondins. Cela se trouve souvent dans les assemblées, et c'est ce qui relève un peu les centres, si vigoureusement attaqués par les partis.

Il y a deux faces dans cette gigantesque physionomie de la convention : son attitude au dehors, son agitation au dedans. Dans ses mesures de gouvernement, rien ne fait pressentir ses déchirements et ses crises; elle ne cesse d'être forte, puissante, active; elle se déploie par ses commissaires aux armées, par ses représentants dans les provinces; partout où l'autorité chancelle, elle délègue quelques-uns de ses membres en mission pour veiller sur tout ce qui constitue son pouvoir. La dictature de ces commissaires est absolue comme celle de l'assemblée qui les nomme; sur un simple ordre, ils mettent toutes les forces de la société en réquisition : faut-il des hommes, de l'argent, des vivres? il n'y a pas à hésiter, tout est fourni sur l'heure au représentant, qui dresse au besoin même la guillotine. Dans ses actes, comme dans ses paroles, la convention, constamment fidèle à ses principes, invite

le peuple à la liberté, proscrit les tyrans, organise et démolit une institution, un pouvoir; elle ne prend garde ni aux vieilles habitudes, ni aux antiques formules qui vont devenir des obstacles; et que lui importe tout cela? elle est forte et elle désire le montrer par une sorte d'orgueil de sa puissance!

Dans son sein ce n'est pas le même spectacle : les haines y fermentent, les passions y bouillonnent comme au cœur des sectaires; on ne s'y proscrit pas encore, le procès du roi a jusqu'ici absorbé les plus ardentes convictions, mais on se mesure de l'œil. Déjà l'on s'accoutume à se classer par opinions, à se jeter des injures et des accusations capitales; ici le parti des intrigants, des hommes d'État, là celui des amis de Brunswick ou de Cobourg; de ces accusations à la vengeance il n'y a qu'un pas. Et tout cela ne suspend pas les efforts pour sauver la chose publique; la convention arme en masse, décrète le soulèvement de la nation, change, organise, et fait paraître et respecter en tous lieux son autorité. Il s'opère surtout dans son sein cette révolution vers l'unité dont j'ai parlé. Quelle est la conduite des girondins depuis la mort du roi? ils ont des velléités de probité républicaine; maîtres du ministère, ils veulent punir les massacres du 2 septembre, proscrire les pamphlétaires, comprimer l'insurrection, et ils grandissent tout ce qu'ils veulent abattre. Il résulte du gouvernement de la Gironde, après la mort de Louis XVI, l'accroissement immodéré de l'insurrection, des clubs, des journalistes, de la commune, et avec

cela un commencement d'anarchie départementale.

C'était la Gironde qui la première avait donné une libre issue à l'insurrection ; imprudents qu'ils étaient, les girondins, députés à l'assemblée législative, avaient voulu en finir avec Louis XVI par la catastrophe du 10 août, et l'insurrection avait grondé sous les voûtes du beau palais des Médicis. Il y a souvent la main de Dieu dans les événements, et il était pour ainsi dire réservé à la Gironde de périr par la loi du talion ; une insurrection devait en finir avec elle.

La plaie la plus grande d'un gouvernement né d'une émeute est ce spectacle incessant des masses soulevées, qu'il doit châtier s'il veut vivre. La Gironde se plaignait souvent de ce que la convention n'était plus libre; est-ce qu'elle avait elle-même laissé la liberté à Louis XVI?

La révolte devenait une habitude organisée, un pouvoir légitime ; la constitution avait dit avec Rousseau que l'insurrection était le plus saint des devoirs pour le peuple opprimé. Les faubourgs agissaient avec ordre dans cet épouvantable devoir : quand l'émeute devait éclater, les masses préparaient tranquillement le coup, réglant les positions, la marche de la force démocratique, et l'on savait d'avance où le peuple allait frapper. En général, c'était au milieu des clubs que ces mesures violentes étaient prises : que le pouvoir s'appelât royauté ou convention, c'était chose peu importante pour les meneurs, quand ils voulaient réaliser une pensée. Les girondins espéraient concentrer tout le pouvoir dans la convention, et maîtres de la

majorité, ils auraient gouverné : de là les déclamations répétées contre tout ce qui attentait à l'indépendance de cette majorité. Pour les masses agitées, la convention ne leur inspirait pas plus de respect que la royauté, et parce qu'on les avait jetées sur la place publique, elles y gardaient leur fière contenance. Les clubs soulevaient les mêmes craintes et les mêmes haines au sein de la Gironde : réunis alors sous le nom de cordeliers et de jacobins avant de se livrer bataille, ils appartenaient aux deux fractions de la Montagne, et toutes deux, par conséquent, agissaient contre les girondins, dénoncés incessamment sous les noms d'intrigants et d'hommes d'État. Quand on veut perdre un parti ou un homme, il faut d'abord lui choisir une épithète bien saisissable, en vertu de laquelle on le poursuit sans relâche; vous verrez ensuite que c'est par cette épithète qu'on le tue. A la tribune des jacobins, toutes les dénonciations apparaissaient d'abord, et toutes à la fin venaient à leur but de proscription, parce qu'il y avait persévérance, ténacité; on y avait dénoncé Louis XVI, M. de La Fayette et Dumouriez; c'était maintenant le tour des intrigants, des hommes d'État, deux sortes d'injures dont le parti passionné savait le sens intime; pour eux les intrigants sont toujours disposés à vendre le pays, parce qu'ils négocient et ménagent; les hommes d'État transigent lorsqu'il faudrait agir avec énergie, et ce sont ces deux grands griefs qui motivent les proscriptions.

Les clubs retentissaient par la presse; les girondins

en avaient étrangement abusé contre la royauté ; que n'avaient-ils pas ramassé d'injures contre le malheureux Louis XVI ! Brissot, le grand déclamateur, avait été impitoyable pour les rois de l'Europe. Maintenant c'était le tour de la Gironde souveraine à défendre sa couronne. Il fut mis en principe qu'on devait avant tout épurer la convention, incessamment présentée comme un corps gangrené : cela voulait dire qu'elle ne serait pure qu'avec le triomphe des idées et des principes de la Montagne. Ensuite, il fallait briser l'inviolabilité des membres de la convention, comme on avait foulé aux pieds le caractère irresponsable de Louis XVI : on peut accuser, saisir un membre du peuple souverain, et pour compléter cette théorie, on créa un tribunal spécial et révolutionnaire, appelé à frapper comme la foudre, et devant lequel l'inviolabilité des représentants cessa d'être respectée.

Ainsi l'insurrection grondait, la presse jetait mille idées de désorganisation, dénonçait les têtes embarrassantes, et la convention devait les livrer à un tribunal extraordinaire, tout prêt à les atteindre, d'après une volonté impérative, et en dehors même de la convention. La commune démocratique ne laissait jamais respirer la convention, la harcelant de ses dénonciations ou des actes même de sa dictature municipale ; tandis, par exemple, que la convention ordonnait la liberté des théâtres et de la pensée, la commune fermait le *théâtre de la république* pour la pièce de l'*Ami des Lois*, et brisait les presses des journalistes ; tandis que la convention déclarait la liberté des cultes, la

commune faisait fermer les églises, et commençait à élever ses autels de la *Raison*. Pour sortir de cette crise à l'intérieur comme à l'étranger, on fut obligé de recourir à la création d'un comité de salut public, énergique réalisation de la dictature. Le comité de salut public eut deux fins : lutter avec les partis, organiser les forces vis-à-vis de l'étranger. Le conseil exécutif provisoire était mou, faible, usé ; depuis la défection du général Dumouriez, le ministère fléchissait sous Danton. Le comité de salut public, c'était la personnification de la représentation, sa tête, son âme et son bras.

Dans ce but d'action, et pour s'expliquer la diplomatie des cabinets, il faut pénétrer dans les actes de cette convention qui touchent spécialement à l'étranger. Le décret du 19 novembre appela tous les peuples à une grande fraternité souveraine, en vertu des principes aussi énergiques que dévastateurs, proclamés par la convention. Sur la demande des députés de Nice, elle déclare qu'elle réunit ce comté à la république, par une façon de gouverner aussi fière que la manière de Louis XIV. Quelques jours après elle proclame encore que le vœu libre et souverain des habitants de la Savoie est pour une réunion avec la France, et ce vœu est accepté : on crée le département du Mont-Blanc. Enfin paraît le fameux décret du 17 décembre, qui admet la liberté et la souveraineté de toutes les nations comme un principe solennel. Partout où les armées françaises apparaîtraient en armes, tout serait aboli : autorité ancienne, contributions, prin-

cipes de gouvernement; les peuples seraient réunis en assemblées primaires en vertu de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; et pour résumer cette nouvelle diplomatie, on répandait en Europe l'étrange proclamation qu'on va lire, rédigée par le conseil diplomatique : « Le peuple français au peuple...Frères et amis, nous avons conquis la liberté, et nous la maintiendrons. Nous offrons de vous faire jouir de ce bien inestimable qui nous a toujours appartenu, et que vos oppresseurs n'ont pu vous ravir sans crime. Nous avons chassé nos tyrans; montrez-vous hommes libres, et nous vous garantirons de leur vengeance, de leurs projets et de leur retour. Dès ce moment, la nation française proclame la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités civiles et militaires qui vous ont gouvernés jusqu'à ce jour, et de tous les impôts que vous supportez, sous quelque forme qu'ils existent; l'abolition de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, tant féodaux que censuels, fixes ou casuels, des banalités, de la servitude réelle et personnelle, des priviléges de chasse et de pêche, des corvées, de la gabelle, des péages, des octrois, et généralement de toute espèce de contributions dont vous avez été chargés par vos usurpateurs; elle proclame aussi l'abolition parmi vous de toute corporation nobiliaire, sacerdotale et autres, de toutes les prérogatives et priviléges contraires à l'égalité. Vous êtes dès ce moment, frères et amis, tous citoyens, tous égaux en droits, et tous appelés également à gouverner, à servir et défendre votre patrie.

Formez-vous sur-le-champ en assemblées primaires ou de commune, hâtez-vous d'établir vos administrations et justices provisoires. Les agents de la république française se concerteront avec vous, pour assurer votre bonheur et la fraternité qui doit exister désormais entre nous. »

Afin de rendre cette proclamation plus étendue, plus populaire, elle devait être traduite en langue du pays, et jetée à profusion sous les pas des armées. En vertu de ce décret, et à peine sur le sol de la Belgique, les généraux organisèrent des légions belges et liégeoises avec les patriotes étrangers. A tous les agitateurs on met les armes à la main. On a procédé ainsi en Savoie : la légion des Allobroges est formidable et servira plus tard à comprimer les troubles du Midi sous le général Carteaux (1) ; ce n'est pas contre les peuples que les déclarations de guerre sont jetées, mais contre les rois et les cabinets. Ainsi est rédigé le manifeste qui précède les hostilités avec la Grande-Bretagne : « La nation française est en guerre contre les rois et les despotes ; elle ne l'est pas contre le peuple anglais. »

A quelques jours de ce décret, la principauté de

(1) Jean-François Carteaux, fils d'un dragon du régiment de Thianges, était né en 1751, en Franche-Comté. Son père ayant obtenu d'être admis aux Invalides, il le suivit à Paris, devint l'élève du peintre Doyen, et se fit quelque réputation. Il embrassa vivement le parti de la révolution, et fut nommé adjudant général après la journée du 10 août 1792, où il avait figuré comme lieutenant dans la cavalerie de la garde nationale ; en 1793, il fut fait colonel, et envoyé à l'armée des Alpes.

Monaco est réunie à la France ; si la Savoie forme le département du Mont-Blanc, Nice et Monaco composeront celui des Alpes-Maritimes ; la Belgique est divisée en trois départements. La convention ne tient pas compte des revers de fortune : il y a quelque chose d'inflexible, d'invariable dans les décrets de cette assemblée qui marche comme si tout ce qu'elle ordonne était la loi éternelle. Enfin, dans ce mouvement d'hostilité contre tous les gouvernements réguliers, un décret annule les traités de commerce et d'alliance conclus avec les puissances en guerre ; il défend l'introduction de toute espèce de marchandises de leurs sujets. Ce n'est que réunions successives de territoires qui semblent prendre un caractère définitif. Après Bruxelles, c'est Gand ; la principauté de Salm, Tournay, Louvain ; et ces réunions s'accomplissent toujours en vertu de la souveraineté populaire et par les assemblées primaires, qui sont l'actif instrument de la démocratie.

Tél était l'esprit de la convention par rapport à l'étranger : la guerre à outrance aux gouvernements, l'insurrection offerte aux mécontents pour se débarrasser des pouvoirs établis. Elle se montre plus hardie encore dans le développement de son système de force nationale : la grande guerre menace le pays, la convention lève 300,000 hommes ; et porte, par un décret, l'armée sur le pied de 500,000 hommes ; elle crée un seul ministre de la guerre ; avec lui, six adjoints travaillent constamment, chacun à une branche spéciale de service. Jusqu'à présent l'armée avait été

divisée, morcelée en vieux régiments et en bataillons de volontaires, et cela favorisait le désordre, l'indiscipline; une telle situation cessera : l'armée ne formera plus que des demi-brigades (1), avec une compagnie d'artillerie et six pièces de campagne; l'élection présidera aux deux tiers des choix, l'autre tiers appartiendra à l'ancienneté. La cavalerie restera organisée par régiments, et les volontaires seront classés parmi les vieux escadrons, hussards, dragons, chasseurs. L'infanterie légère, comme la ligne, eut ses numéros de demi-brigades, sans distinction de corps francs et de régiments des montagnes; l'artillerie seule, avec le génie, restait une arme spéciale.

(1) Décret du 12 août 1793 ;

Art. 1er. L'infanterie que la république entretient à sa solde sera formée en demi-brigades. Chacune de ces demi-brigades sera composée d'un bataillon des ci-devant régiments de ligne et de deux bataillons de volontaires, et elles prendront le rang et les numéros ci-après. (Suit le tableau qui organise les régiments en cent quatre-vingt dix-huit brigades.)

Art 2. L'état-major de chaque demi-brigade sera composé ainsi qu'il suit : un chef de brigade, trois chefs de bataillon, un quartier-maître trésorier, un adjudant major, un chirurgien major et deux aides, trois adjudants sous-officiers, un tambour-major, un caporal tambour, huit musiciens, dont un chef, un chef tailleur, un chef cordonnier, trois chefs armuriers.

Art. 3. Chaque bataillon sera composé de neuf compagnies, dont une de grenadiers et huit de fusiliers.

Art. 5. Il sera formé dans chaque demi-brigade une compagnie de canonniers volontaires, pour le service de six pièces de canon du calibre du 4, qui y seront attachées.

Art. 6. La force d'une demi-brigade, au complet, sera de deux mille quatre cent trente et un hommes.

Il se manifeste une haute intelligence des besoins de la guerre dans tous ces décrets (1). La convention, en centralisant l'armée, y rappelait la discipline et l'unité, une des premières causes des victoires de la république. Toutes les forces, toute l'énergie de la société, demeurent concentrées vers la guerre : ici, c'est le salpêtre qu'on recherche par des fouilles et des réquisitions ; là, les armes de guerre, confiées à des ouvriers de tout état pour en hâter le confectionnement dans des camps improvisés à la plaine de Grenelle. Avec la guerre territoriale, cette étrange et grandiose assemblée s'occupe de la marine, dont elle fixe l'état complet à cinquante-deux vaisseaux de haut bord et cinquante-deux frégates. Tous les capitaines de navires marchands, tous les matelots de commerce,

(1) Voici un résumé des décrets de la convention après la mort de Louis XVI :

23 janvier 1793. Décret relatif au payement des dépenses des écoles militaires.

25. Décret relatif à l'armée navale.

25. Décret qui porte à cinq cent mille hommes la force armée de terre, soldée, pour l'année 1793.

25. Décret relatif à l'organisation des maitres, contre-maitres, aides, ouvriers et autres employés attachés aux travaux des ports et arsenaux de la marine.

26. Décret relatif aux trois légions belges et liégeoises.

26. Décret qui fixe le nombre et le traitement des officiers de santé de la marine.

28. Décret relatifs aux payements à faire, par la trésorerie nationale, aux fournisseurs des armées.

31. Décret relatif à la conduite des généraux dans dans les pays où les armées françaises sont entrées ou entreront.

31. Décret qui autorise les citoyens français à armer en course.

sont mis sur-le-champ en réquisition pour prendre leurs grades dans les escadres : des lettres de marque et de course sont accordées à tout citoyen qui les demande au nom de la liberté et de l'égalité ; les colonies sont soumises à l'autorité d'ordonnateurs et de commissaires ;[1] on multiplie dans les ports les constructions maritimes; les forêts de l'État et des particuliers, tenues à un martelage nouveau, sont livrées à la cognée des ingénieurs ; les vivres, les subsistances, la solde, ces élements d'un bon personnel de marine, demeurent soumises à un régime énergique.

Pour les finances, c'est toujours la source intarissable des assignats, qu'il faut incessamment soutenir par la confiscation ; la valeur de l'assignat reposant

1er février. Décret qui déclare que la France est en état de guerre avec le roi d'Angleterre et le stathouder des Provinces-Unies.

1er. Décret qui autorise le ministre de la marine à faire exploiter dans les forêts de la Corse les bois propres à la construction.

1er. Décret portant création de huit cents millions en assignats.

2. Décret qui accorde des primes et des récompenses aux corsaires qui ramèneront des bâtiments ennemis chargés de subsistances.

2. Décret relatif aux primes et encouragements accordés au commerce depuis 1791.

6. Décret relatif à l'organisation du ministère de la guerre.

9. Décret relatif à la vente du salpêtre.

14. Décret relatif à l'administration civile de la marine dans les colonies.

14. Décret relatif à l'organisation du ministère de la marine.

21. Décret relatif à l'organisation de l'armée et aux pensions de retraite et traitements des militaires de tous grades.

23. Décret qui autorise les communes à convertir leurs cloches en canons

24. Décret qui fixe le mode de recrutement de l'armée.

sur l'hypothèque des domaines, grandir ces domaines, c'était fortifier le crédit. Depuis trois ans, les districts ordonnaient la vente des biens confisqués; ils avaient peu de faveur; toutefois, comme acheter ces propriétés c'était donner un gage à la révolution, beaucoup s'y décidèrent par peur, d'autres par spéculation, ce qui amena d'étranges marchés; on vit des propriétés acquises pour une année de revenus. Alors commencèrent de colossales fortunes, et l'on vit surgir cette classe d'acquéreurs de domaines nationaux, liée à la révolution d'une manière permanente et par le sol, classe exigeante, inquiète vis-à-vis tout gouvernement de restauration. Avec ce crédit absorbé par le papier d'État, toute autre espèce de signe monétaire était proscrite, billets de la banque et de la caisse d'escompte; sous la terreur, l'assignat demeura fort recherché, malgré les émissions multipliées, effrayantes, qu'exigeaient les besoins des services si divers, si mobiles.

Une des plus grandes actions du gouvernement, c'était la police. Aux époques passionnées, les surveillances ne manquent pas; il suffit de livrer un parti à un autre, pour qu'il soit parfaitement espionné dans son cœur et dans ses actes. L'organisation des jacobins suffisait pour établir la plus ferme, la plus puissante des polices : les clubs, les assemblées, les districts, les officiers municipaux pénétraient partout, dans la famille, sous le toit domestique. Chaque citoyen devait avoir un certificat de civisme, délivré par la section, et avec cela une carte de sûreté. Qui

n'avait pas ces deux conditions était suspect. Et qu'on s'imagine cette étrange police : aux mains de qui étaient les sections? En majorité elles appartenaient aux basses classes; il fallait donc que les fronts hauts, les mains blanches, subissent l'examen de ces yeux fauves, de ces regards ignobles pour obtenir de n'être pas en arrestation. Je me méfie des partis ou des pouvoirs qui parlent incessamment de liberté ou d'égalité; c'est qu'ils ne veulent ni l'une ni l'autre : la liberté aboutit souvent à de vastes prisons, l'égalité à cette domination inculte et sans intelligence des classes immondes. La police des clubs, de la commune, des sections, emplissait les cachots avec le seul mot de *suspect :* quand un état social est bouleversé dans ses mœurs, dans ses lois, tous ceux-là sont suspects qui restent attachés au vieil ordre de choses; et comme il est impossible de tous les surveiller, de tous les pénétrer, on les jette pêle-mêle en prison. *Il a été arrêté...* est une locution plus populaire qu'on ne croit; pour le vulgaire, un gouvernement qui arrête beaucoup passe pour fort, et un gouvernement qui emprisonne les riches est toujours très-applaudi par les masses.

C'est précisément ce qui faisait la force du parti montagnard dans la convention; tandis que les girondins, attendris sur la chose publique, gémissaient sur le vaste gouffre qu'avait ouvert leur doctrine; tandis qu'adorateurs un peu niais d'une république aux bras forts et sanglants, ils cherchaient à purifier l'atmosphère du 2 septembre, les montagnards montraient

avec audace plus d'espérance dans la patrie, et parlaient comme les Romains après la bataille de Cannes; eux savaient ce qu'ils avaient voulu, et ils marchaient vers ce but sans hésitation et sans crainte. La lutte, qui s'engage dans la convention après le jugement de Louis XVI, est empreinte de ce caractère : un parti espère avec énergie, menace avec une audace indicible; l'autre pleure, gémit sur l'anarchie, sur le peuple et l'étranger. Or le pouvoir ne va jamais à ceux qui ont peur, ni à ceux qui frémissent ou se désespèrent à l'aspect d'une situation : une nation n'aime pas qu'on débite chaque matin son oraison funèbre, et c'est ce que faisaient les girondins après le 21 janvier. Par le fait, maîtres du ministère, maîtres des commissions, ils se laissaient enlever le pouvoir par l'énergique création du comité de salut public (1); ils ont peur de la commune, et c'est l'émeute insurgée par la commune qui va gronder aux portes de la convention. Républicains honnêtes, rien ne leur inspire horreur comme les doctrines socialistes de Marat, espèce de loi agraire qu'il propose au peuple, et Marat est porté en triomphe. Les girondins luttent contre la presse qui les dénonce incessamment, et le journalisme obtient la domination des classes infé-

(1) Dans sa première formation, voici quels furent les membres du terrible comité de salut public ; Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix. Le comité fut renouvelé en entier le 11 juillet 1793, les membres nommés furent : Barère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Hérault de Séchelles, Robert Lindet.

rieures par le *Père Duchène*, l'*Ami du Peuple*, et ces mille feuilles qui corrompent et animent les masses; toute juridiction exceptionnelle leur fait peur, et ils sont obligés de voter le tribunal révolutionnaire. Jamais parti ne se trouva dans une plus fausse position, et il se rendit justice en se plaçant sous la jupe de Mme Roland. On a dit que cette femme avait le courage et l'énergie d'un homme, je crois plutôt que le parti girondin avait toutes les conditions, les qualités et les défauts de la femme, sans en excepter la sensibilité, chose si nécessaire et si bien placée dans les révolutions, qui demandent des âmes de fer dans des cœurs de fer.

La Gironde faisait reposer ses forces surtout dans les départements, où les esprits sont moins portés aux changements politiques; il faut lire, pour voir la faiblesse et le découragement de ce parti, les lettres que les girondins adressent à leurs commettants, les épanchements intérieurs de leur correspondance (1); ils désespèrent de tout, car l'anarchie gronde, la patrie est sans ressource, sans avenir, et les jacobins sont les maîtres. On dirait que la Gironde tapisse de noir le pays, et qu'il n'y a plus qu'à ouvrir pour lui un grand cercueil : ce sont les trappistes de la république qui répètent sans cesse : *Frère, il faut mourir!* espérant par ce moyen plus vivement parler à l'esprit et à la peur des départements. « On ne peut compter sur Paris, une ville molle, turbulente, sans conviction,

(1) *Voyez* la lettre que j'ai donnée, chap. XVI.

sans responsabilité; toutes les masses sont corrompues et la bourgeoisie tremblante, et un changement s'y fait sans causer la moindre impression; le lendemain succède à la veille avec un nouveau pouvoir, et qu'importe, si les plaisirs ne sont pas troublés, si les théâtres s'ouvrent et si le vin petille aux guinguettes?» Les 2 et 3 septembre et le 21 janvier, en effet, les théâtres furent fort brillants et fort gais (1). Mais en province, les changements politiques sont pris plus au sérieux; dans les villes, on se surveille, on se voit; dans les campagnes, il y a des convictions, des habitudes, et ces choses-là se défendent plus que les créneaux et les donjons; les usages sont enracinés comme le vieux chêne aux rameaux séculaires.

(1) Programme des spectacles du 3 septembre 1792, le jour des massacres:

Académie de Musique : *Fabius*, tragédie lyrique en trois actes et le ballet du *Jugement de Pâris*.

Théâtre de la Nation : *La Veuve du Malabar*, *le Médecin malgré lui*.

Théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart : *Les Causes et les Effets*, ou *le Réveil du Peuple*, comédie en quatre actes mêlée de chant.

Théâtre de la République, rue de Richelieu · *Le Menteur*, suivi des *Plaideurs*.

Théâtre de la rue Feydeau : *Relâche*. Samedi, la première représentation de *Juliette et Roméo*.

Théâtre de la citoyenne Montânsier, au Jardin de l'Égalité : *Le Sourd* et *la Feinte par amour*.

Théâtre National, rues de Richelieu et de Louvois : *Le Maître généreux*, suivi de *la Bonne Mère*.

Théâtre de la rue de Louvois : *La Ruse villageoise*, *le Corps de Garde patriotique* et *les Émigrés aux Terres Australes*.

La majorité de la population des provinces avait salué l'idée de 1789, qui n'était qu'une grande jalousie contre les classes supérieures; la province fut patriote, enthousiaste même, et la fédération du Champ-de-Mars montra des milliers de drapeaux tricolores. Cela dura pendant toute la constituante. La génération du XVIII[e] siècle s'était trop imbue de philosophie pour n'être pas enchantée de ces belles constitutions sur le papier; tout le monde fut tricolore, avec de beaux rubans, de grandes cocardes; les paisibles citadins eurent des uniformes, des épaulettes, et s'enivrèrent de gloriole : l'on pardonne bien un peu de désordre et de démocratie pour obtenir l'élection de ses officiers ou d'autres droits patriotiques. Sous la législative, les opinions bourgeoises devinrent plus tièdes

Théâtre national de Molière, rue Saint-Martin : *Le Château du Diable*, pièce à grand spectacle, suivi de *l'Honnête Criminel*.

Théâtre du Vaudeville : *Arlequin friand, Favart aux Champs-Élysées, la Chercheuse d'Esprit*, *l'Apothéose*.

Théâtre du Palais-Variétés : *Le Petit Orphée*, suivi de *la Caverne*.

Théâtre-Français, comique et lyrique, rue de Bondy : *Nicodème dans la Lune*, en trois actes, à grand spectacle, précédé d'*Alexis et Rosette* ou *les Houlans*.

Théâtre du Lycée des Arts, au Jardin de l'Égalité : *Adèle de Sacy*, pantomime en trois actes, à grand spectacle, précédée du *Mélomane*.

Amphithéâtre d'Astley, faubourg du Temple : Aujourd'hui, à cinq heures et demie, le citoyen Franconi, avec ses élèves et ses enfants, continuera ses exercices d'équitation et d'émulation, tours de manége, danse sur ses chevaux, avec plusieurs scènes et entr'actes amusants.

pour la révolution : quand on eut crainte de la guerre et du dépérissement du commerce, quand on vit les classes inférieures agitant le bonnet rouge, alors la bourgeoisie commença sérieusement à s'inquiéter ; la persécution contre les nobles lui avait souri par cet esprit infernal qui nous pousse à proscrire les classes supérieures. Satan nous met au cœur pour elles, avec l'orgueil, la jalousie, la plus terrible des passions qui fait bouillonner le sang.

Plus tard, les basses classes s'agitèrent et il se fit une réaction bourgeoise : on voulait bien de la royauté constitutionnelle, qui va parfaitement à la classe moyenne, parce qu'elle est molle pour le pouvoir, décousue dans l'action ; mais la république était un système trop énergique, qui dérangeait par ses exigences la paisible existence de la bourgeoisie en entraînant avec elle-même, pour sa défense, les moyens extrêmes, les réquisitions, les maximum, l'impôt sur les riches, les sacrifices de la fortune. Ce qui explique la puissance des girondins sur l'esprit de la bourgeoisie, c'est qu'ils rêvaient une république sans ces moyens extrêmes : Rome et Athènes, aux beaux jours des arts, des sciences, de la mollesse et des courtisanes. Les rêveurs de théories importunent peu, et on les souffre comme un robinet d'eau tiède, qui vous affadit et vous étouffe à la longue.

Dans les campagnes, la révolution demeura fort populaire tant qu'elle put rester dans la condition d'un affranchissement de redevances, après la confiscation et le pillage des terres du seigneur au profit

du paysan. Pour le travailleur, c'était chose simple et naturelle; il y avait naguère un château, de riches prairies, un champ bien cultivé, de vastes forêts où retentissaient le cor et les cris de la meute; on lui donnait tout cela en propriété presque pour rien; s'il était vieux fermier, soumis à un cens : « Allez, lui disait-on, la république vous affranchit. » Voyait-il une belle vigne, un pré verdoyant, un gras pâturage : « C'est à vous encore. » Cette consécration d'une spoliation véritable avait été joyeusement accueillie; les serfs, les pastoureaux du moyen âge n'avaient pas mieux fait. Hélas! le seigneur n'était plus en sa cour; les nobles dames, les pauvres petits orphelins étaient exilés au loin, et le populaire s'était partagé les biens avec avidité!

Puis, cette popularité immense de la révolution française dans la campagne faiblit un peu : le paysan n'avait pas été complétement corrompu par les principes du XVIIIe siècle; l'idée très-simple de s'emparer de la terre d'autrui, lui allait parfaitement; mais depuis son enfance, il était habitué aux leçons de son curé, aux prônes, aux sermons, à la messe de son mariage, au baptême de son fils, au *De profundis* chanté sur la tombe béante de son père; et on lui enlevait ces joies, ces consolations.

Si la convention déclarait que le culte catholique était libre, affranchi, le curé, qui prenait possession du presbytère, n'était pas ce pasteur fidèle bravant la proscription plutôt que de signer une profession de foi contraire à la pureté du dogme; l'église du

village était dépouillée de ses ornements, de la croix feuilletée d'argent, des vases sacrés d'or et de vermeil, pieuses offrandes des ancêtres; la cloche ne retentissait plus pour appeler les fidèles, l'impitoyable représentant l'avait convertie en canon ou en monnaie. Qu'elle était touchante cette tristesse des hommes simples de la campagne à l'aspect de ces dévastations fatales! Nul ne peut rendre cette lamentable impression. Le hameau n'avait plus ses Pâques fleuries, la procession de la Fête-Dieu, ni sa chaste rosière. Le berceau et la tombe n'avaient plus de prières.

Ajoutez à ce sentiment d'exaltation religieuse la personnalité plus égoïste des devoirs que la république imposait : sous la monarchie, il y avait une obligation de milice qui se résumait en un service rare de quelques mois aux jours de périls de la monarchie, et l'on avait vu dans la grande guerre de 1745 tout ce qu'avaient osé les régiments provinciaux; ce service ne demandait pas un homme sur vingt. Depuis le nouveau et fier système de la république, les choses avaient bien changé : une levée en masse de trois cent mille hommes avait été décrétée (1); les envoyés des districts dépeuplaient les villages, et si ce qu'on disait de l'enthousiasme était vrai pour quelques-uns, c'était faux pour la majorité; nul ne quitte le foyer domestique, même pour la gloire, sans émotion; nul ne donne avec joie une dernière larme à sa mère, à sa

(1) C'est ce qu'on appela la première réquisition, où furent compris beaucoup de militaires en congé.

sœur; et déjà la campagne dépeuplée vit bien ce que la liberté imposait de sacrifices.

L'esprit de la province se laissait donc dominer par un mécontentement véritable. Paris prenait une puissance absorbante; depuis cette organisation par départements, il n'y avait plus de ces grands centres d'action avec parlement, clergé, noblesse, bourgeoisie; comme les formes départementales étaient arbitraires, elles n'offraient aucune cohésion. Au temps des calvinistes et des huguenots, il y avait Normandie, Poitou, Provence, et d'autres gouvernements qui se plaçaient dans les conditions d'une haute résistance; aujourd'hui, que vouliez-vous que fît un département qui avait ses districts, ses chefs-lieux, ses autorités, tracés au cordeau par une volonté arbitraire, capricieuse, fantastique? Où étaient le passé et l'histoire de ces localités, et comment créer une force au milieu de ce qui n'avait aucune consistance dans l'opinion, aucune fraternité dans le sang ou la race? On était Poitevin, Picard, Normand, Alsacien, sans comprendre la nationalité de ces démarcations de Calvados, Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, géographie de décret, aussi indifférente dans l'opinion, aussi odieuse dans les habitudes que les nouveaux calendriers ou les nouvelles mesures. C'est ce qui trompa singulièrement les girondins : ils étaient trop liés aux idées de révolution, à ces nouveautés philosophiques, pour parler vivement aux provinces, avec lesquelles ils n'avaient aucun lien dans le présent comme dans l'avenir; ennemis des vieilles choses, enthousiastes des formes

nouvelles, allaient-ils franchement invoquer l'esprit provincial? Nullement; cet esprit était en dehors d'eux : philosophes incrédules, petits sectateurs de Rousseau, chercheraient-ils pieusement l'appui de cette foi religieuse si puissante sous la croix? Ils invoquaient la constitution, feuille de papier morte et bien morte, et l'esprit des départements qui ne répondaient à rien.

Quand un parti se résout à résister, son premier soin doit être d'abord de s'appuyer sur quelque chose qui vit; et c'est précisément ce qui explique l'énergique mouvement de la Vendée : là les opinions bien nettes n'étaient pas une invocation de vagues principes, une confédération sans lien de cohésion intime et fort. Les Vendéens se levaient avec l'étendard de la vieille société; clergé, noblesse, paysans, venaient défendre le presbytère, le château, la métairie, la province. Ce mouvement, parce qu'il se rattachait à une idée nette, devint le plus redoutable de tous : on fait une guerre civile en vertu d'un sentiment, d'un mouvement de la tête et du cœur, on se fait tuer pour une croyance de religion, de royauté ou de république; mais pour une constitution de quelques jours, on parle beaucoup, et l'on se bat peu.

La Vendée, dont je viens de prononcer le nom, agitée depuis l'origine de la révolution française, venait de s'insurger tout à coup à la suite de la levée des trois cent mille hommes. Ce n'était certes pas cette mesure qui seule lui mettait les armes à la main; au milieu de tant d'émotions diverses, souvent il suffit d'un pré-

texte pour qu'une population éclate; sur une terre ardente, le volcan se fait une issue. La Vendée était la vieille province avec toutes les conditions de la nationalité bretonne, angevine, poitevine et vendéenne; comme je l'ai dit, le presbytère, le château, la métairie formaient cette forte solidarité d'intérêt, de sentiment, de grandeur. Les ravages des idées nouvelles n'avaient point flétri les âmes : le Breton restait avec ses mœurs solitaires; car le gentilhomme prenait l'épée, la charrue, ou parcourait les grandes mers sur les navires lointains; le prêtre priait dans les solitudes, comme les vieux druides au fond des forêts séculaires; le paysan aux cheveux longs et flottants invoquait la Vierge, les souvenirs de la patrie, les antiques chants des bardes. Angevins, Poitevins et Bretons formaient les branches d'une même famille au temps de la féodalité. Qu'ils étaient grands ces ducs de Bretagne ou d'Anjou! quels braves archers que les Poitevins au temps du prince Noir! Tout ce peuple était dur au travail, à la charrue, ferme dans sa résistance aux nouveautés, enthousiaste de ses vieux parchemins et, par-dessus tout, agenouillé devant la croix qui marquait la route et le préservait du péril.

La Vendée était plus profondément encore empreinte de ces traditions et de ces vieilles mœurs. Cette noble contrée s'étendait vers la mer, depuis l'île de Noirmoutiers, solitude druidique, défrichée par les vieux moines au VIIe siècle, jusqu'à l'île de Ré; retraite des huguenots quand ils voulurent, sous Richelieu, républicaniser la France et appeler les Anglais.

Ces bords de la mer se prêtaient par leur situation sauvage à tous les débarquements; ici, des sables mouvants et doux comme un moelleux oreiller pour le marin breton; là, des rochers inaccessibles qui formaient des anses pour les matelots et les contrebandiers; dans l'intérieur, des marais, des haies, des routes coupées par la nature ou par le désir de s'isoler. Ici, Bourbon-Vendée, les Herbiers, les Essarts; là, Fontenay, Luçon, Montaigu, Challans; à droite, vers la mer, Nantes; plus au centre, Angers, Saumur; et puis, au milieu de cette solitude, un peuple fier, indompté, des gentilshommes durs à tous les services, et qui depuis des siècles suspendaient leur épée sous la vaste cheminée du manoir, des paysans au fusil long et bien ajusté, des colporteurs au bâton noueux pour le commerce des bœufs du Poitou, des prêtres disposés au martyre, de nobles femmes, des filles du peuple sublimes comme au temps des merveilles de Rome chrétienne et du moyen âge.

Le décret de la convention nationale qui ordonnait une levée de 300,000 hommes avait excité des soulèvements partiels dans l'Anjou, le Poitou, la Bretagne. Ces jeunes hommes hésitaient à servir une république qu'ils détestaient, et un ordre de choses qui avait bouleversé les antiques habitudes de la province. Le 10 mars, le tirage au sort avait été indiqué à Saint-Florent, près de la Loire; les jeunes hommes s'y rendirent en murmurant; ils firent résistance, on tira sur eux, ils se défendirent, coururent sur les gendarmes les autorités, les dispersèrent en pillant l'hôtel de ville;

puis, quand tout cela fut fait, ils retournèrent paisiblement chez eux; ce qui se fit alors sur de petites proportions fut en grand l'histoire des guerres de la Vendée.

La révolte de Saint-Florent eût passé sans laisser trace, si la Vendée n'avait pas été préparée à prendre les armes. Diverses circonstances favorisèrent une sédition: la situation du pays d'abord, la mer à ses flancs, la Loire, autre mer, tant ses eaux sont larges et irrégulières, une ceinture d'eau, de vastes forêts pour retraite, des pays incultes, agrestes, des métairies à tous pas, des châteaux, des tours, des murailles crénelées, une langue inconnue et la plus fervente exaltation au cœur. Ensuite, çà et là, de dignes gentilshommes, Bonchamp (1), d'Elbée (2), Charette (3), le plus élevé de tous; des paysans aussi fiers et aussi nobles que les gentilshommes, Cathelineau (4) et

(1) Artus de Bonchamp, né en 1759 en Anjou, servit avec distinction dans l'Inde et dans la guerre de l'indépendance. Il habitait tranquillement son château lorsque l'insurrection de la Vendée éclata, en mars 1793.

(2) Gigot d'Elbée, né à Dresde en 1752, vint en France et s'y fit naturaliser en 1757. Entré fort jeune dans un régiment de cavalerie, où il était lieutenant, il donna sa démission en 1783, se maria et vécut dès lors retiré à la campagne, près de Beaupréau en Anjou.

(3) François-Athanase Charette de La Contrie, né à Couffé, près d'Ancenis en Bretagne, le 21 avril 1763, entra dès l'âge de seize ans dans la marine, qu'il quitta en 1790 pour aller se réunir aux émigrés à Coblentz; il revint bientôt en France, et se trouvait à Paris au 10 août; après cette journée, il se retira en Poitou, au château de Fonteclause, à deux lieues de Machecoul.

(4) Jacques Cathelineau avait alors trente-quatre ans.

Stofflet (1), un colporteur et un garde-chasse, comme ces forestiers de l'Allemagne, fidèles au seigneur et si habiles au coup de carabine qui frappe à l'oreille le chamois du Tyrol et le chevreuil de Souabe.

Lorsqu'il y eut dispersion des gendarmes à Saint-Florent, il se leva un homme, en effet, agreste, austère, ancien marchand de laine, colporteur de son état : son nom était Cathelineau. Comme il avait quelque argent, une bonne renommée, qu'il allait souvent à l'église et s'agenouillait devant la croix du Seigneur, maître Cathelineau exerçait un immense ascendant sur les villageois des métairies. Or il leur dit que le coup qu'ils avaient fait était hardi, vigoureux, mais que s'ils ne le soutenaient pas, ils allaient être livrés à la grande boucherie nationale ; et comme il était cru en toutes choses ainsi qu'un saint et digne oracle, on courut se rassembler paroisse par paroisse ; sans armes d'abord, on sut en chercher contre l'ennemi. Le Vendéen, le Breton, l'Angevin, fins matois, rusés d'origine, se raillaient un peu des bleus et de leur artillerie : « Voyez-vous cette lumière qui brille au loin ? c'est le canon qui tonne, braves Vendéens ; couchez-vous le ventre à terre, et puis, le boulet retentit sur vos têtes et siffle sans vous atteindre. » Telle fut l'instruction du colporteur bien avisé ; on s'avançait à pas

(1) Nicolas Stofflet, né à Lunéville en 1751, était fils d'un meunier ; il servit pendant quinze ans dans le régiment lyonnais, et devint caporal de genadiers. Ayant sanvé la vie à son colonel, le comte Colbert Maulevrier, celui-ci l'emmena dans ses terres en Anjou et en fit son garde-chasse général.

de loup jusqu'aux larges embouchures, et corps à corps on se disputait les canons. Ici les coups étaient durs, le combat s'engageait à la baïonnette et à la faux, comme dans les guerres huguenotes de Flandres, reproduites par les peintres de l'école flamande du XVIe siècle; les Vendéens et les Bretons, quand ils ne pouvaient atteindre les redoutes, s'y accrochaient des mains, des dents, ainsi que l'écureil de la forêt sur les branches du vieux chêne druidique.

La révolte de la Vendée s'étendit comme une traînée de poudre, et bientôt elle vint agiter la convention et lui donner une énergie nouvelle. A l'armée de Condé, l'esprit gentilhomme exhalait son dernier feu; dans la Vendée, le vieil esprit provincial essayait une lutte encore contre une étrange et formidable rénovation de la société. Il eût été curieux de voir l'état social que ces deux forces triomphantes auraient fondé: l'armée de Condé eût sans doute essayé un retour vers la monarchie de Louis XIII; la Vendée aurait reconstruit une France du moyen âge, quelque chose de gigantesque, d'étrange, de dur et d'impitoyable. Un gouvernement, mi-partie de gentilshommes de Condé et de Vendéens, aurait chassé loin de nous tout principe d'égoïsme, de personnalité, pour revenir à la vie du castel; on aurait eu un système de croyances, de guerres civiles, de coups d'épée, une espèce de duel continu; et il aurait fallu un nouveau Richelieu pour réprimer cette Fronde, retrempée dans les arquebusades des ligueurs catholiques!

CHAPITRE XX.

RÉACTION DES PEUPLES DE L'EUROPE ; DIPLOMATIE DE LA GUERRE.

Sentiment d'horreur produit par la mort de Louis XVI. — La révolution cesse d'être populaire. — Réaction. — Italie. — Savoie. — Naples. — Rome. — Mort du secrétaire de légation Basseville. — Allemagne. — Hongrie. — Levées en masse. — Pays-Bas. — Hollande. — Angleterre. — Irlande. — Espagne. — Mouvement des armées. — Nouvelle attitude de la coalition. — Marche du prince de Cobourg. — Déclaration de l'Angleterre. — Le duc d'York. — Marche des Prussiens sur le Rhin.

Février — juin 1793.

Si les régicides du 21 janvier trouvaient des applaudissements parmi les clubs et la populace des jacobins, si quelques fanatiques, épris des républiques de Rome et de Sparte, avaient élevé des actions de grâce autour de cet échafaud, la mort de Louis XVI avait produit un frémissement de douleur et d'indignation au milieu de l'Europe. Les âmes qui n'étaient point trempées d'acier restaient fortement émues en contemplant

cette tête de roi, que la révolution jetait aux monarques comme une menace. Enfin, l'énigme était déchiffrée : le sphinx avait dévoré la royauté avec le sceptre, la couronne d'or, la main de justice, les ornements de pourpre. Ceux qui jusqu'alors avaient rêvé des réformes calmes, paisibles, une pondération de pouvoirs, s'étaient réveillés, trempés de sueur, de leur songe fatal; la guillotine faisait retentir au loin son fatal coutelas. Alors l'Europe fut inondée de gravures qui reproduisaient le meurtre de Louis XVI, la séparation de sa famille au Temple, le hideux aspect des geôliers, à côté de l'angélique physionomie des victimes, tant d'humiliation à côté de tant de grandeur; et le régicide fut universellement détesté par ce qui conservait au cœur un sentiment d'humanité religieuse. La France fut désormais considérée comme un pays de tristesse et de sang : ceux qui tendaient la main aux patriotes de 1789 la retirèrent avec horreur; il semblait qu'ils eussent participé à ce terrible drame depuis longtemps préparé par leurs discours, par leur tendance. A partir de cette époque, la réaction commença contre la révolution française, qui avait excité tant d'enthousiasme à son origine. Ce n'est plus une réforme calme, paisible, un avancement dans les idées de liberté et d'humanité; c'est l'anarchie, le désordre, la mort jetée aux plus nobles et aux plus saintes personnes; serait-ce donc là le résultat de toute révolution démocratique?

Les populations étrangères étaient ainsi comme forcément amenées, sous la main de leur gouverne-

ment, à leur dessein, à leur pensée contre la France, par cette énergie de principe et cette atrocité d'action, type et caractère du jacobinisme : sur quelque point de l'Europe qu'on jetât les yeux, il n'était pas un principe, pas une situation, qui ne fussent brisés par la révolution française. L'Italie, enthousiaste de toutes les idées d'émancipation et des vieux souvenirs de Rome, réveillée par la douce poésie de Métastase, d'Alfieri, conservait néanmoins les pieuses émotions du catholicisme. Depuis les Alpes jusqu'à cette heureuse mer qui baigne Capoue et Tarente, la population demeurait ardente, religieuse; la madone au front jeune et resplendissant présidait au berceau du fils, aux amours de la jeune fille transtévérine, majestueuse comme une Cybèle antique; la croix s'élevait partout comme un souvenir et une protection; le scapulaire restait suspendu sur la poitrine brunie du lazzarone, du Génois, du Toscan, et quand la tempête bruissait au loin, le matelot promettait un *ex-voto* pieux à la Vierge de la montagne et à saint Janvier, le digne protecteur de la cité de Naples. Si l'idée de patriotisme est forte et bouillante, celle de la religion n'existe pas à un moindre degré; elle brûle l'imagination et le cœur. En descendant les Alpes, le Piémont était un peu plus avancé dans les idées de révolution; la bourgeoisie, et ce qu'on appelait les professions libérales, étaient gâtées par les principes du XVIIIe siècle. Turin, la ville scientifique, ne s'était pas préservée du mauvais contact de Genève et de la Suisse; sur ses flancs, Gênes s'enveloppait dans sa sainte croyance : qui pouvait lui

ravir ses églises de marbre, de porphyre, souvenir de ses temps de splendeur? La Toscane, asile des arts, avait marché vers des réformes philosophiques sous le gouvernement de Léopold; mais ces réformes portaient tout entières sur des idées de législation et de politique; ses grands-ducs, de la pieuse famille autrichienne, se seraient gardés de toucher à ce magnifique dôme de Florence, ouvrage des corporations de marchands de laine, à ce Campo-Santo de Pise, resplendissant de peintures du Giotto. Il en était de même pour toute l'Italie. Otez la resplendissante merveille de l'église de Saint-Marc au gondolier de Venise, que lui restera-t-il? Lorsque sa rame frappe silencieusement les flots du grand canal ou de la Giudecca, où porte-t-il les yeux, si ce n'est sur les peintures d'or d'où le Christ et saint Marc le regardent de leur orbite large et fixe (1)? La religion était là une puissance si grande, si patriotique, si mêlée aux splendeurs, aux arts, qu'il était impossible de l'arracher au cœur du peuple, sans séparer la chair de l'âme, la moelle des os.

A Rome, à Naples, cette ferveur des multitudes pour les saintes choses était plus ardente encore. Lorsque, de la place d'Espagne, l'étranger s'avance vers le pont Saint-Ange, tout couvert de statues et jeté sur le Tibre jauni, il traverse le vieux quartier des Transtévérins pour se rendre à la basilique de Saint-Pierre; là, de

(1) A Venise, tout se fait à la place Saint-Marc et auprès de la vieille église; j'y ai vu vendre des héritages, des gondoles, comme on y vendait autrefois des esclaves.

droite et de gauche, dans les tavernes enfumées (si fameuses au temps des *nauti* et des *caupones* d'Horace), il aperçoit des hommes à la forte stature (1), aux traits antiques, couvert du bonnet phrygien, comme sur les bas-reliefs de la villa Médicis : les uns jouant au palet (le disque de l'ancienne Rome), ou aux osselets d'Ovide et de Virgile; les autres disant quelques chants mélancoliques sur les splendeurs éteintes : *Roma non è piu che era* (2); çà et là, des femmes accroupies, aux magnifiques traits, tiennent des enfants dans leurs bras, comme les vierges de Raphaël; de temps à autre, des troupeaux de buffles sauvages descendant du Capitole, traversent le Campo-Vaccino, et les contadini, armés de piques, les poussent devant eux en soulevant la poussière des champs; toute la population pauvre vous regarde fièrement du haut de sa misère. Le catholicisme a jeté sur ces âmes une vive et profonde empreinte; le pape est pour eux le successeur des Césars; la basilique de Saint-Pierre est leur orgueil, comme le Panthéon fut celui des vieux Romains : une insulte au saint-père, à la croix, à la madone, et tout le peuple est en armes.

Dans cette agitation des jours de la révolution, l'ambassade française à Rome avait été retirée : que

(1) La première fois que je vis Rome, en 1834, cet aspect des Transtévérins me frappa. J'étais avec le digne docteur Larrey, si remarquablement bon, et avec son fils, à qui j'ai voué une douce et longue amitié.

(2) C'est le chant des campagnes de Rome, véritablement mélancolique sur ces ruines qui bordent la route de Rome à Tivoli.

d'insultes n'avait pas éprouvées le saint-siége ! D'abord la constitution civile du clergé lui avait presque enlevé son Église chérie, la *Gallia christiana;* un schisme affreux séparait la France de Rome ; puis était venue la confiscation du comtat Venaissin : qui l'avait motivée? La douceur évangélique de Pie VI avait-elle lutté contre la révolution française par la question du temporel? Chef et pontife du catholicisme, son devoir était d'en défendre les principes, et parce que les révolutionnaires étaient les plus forts, ils s'emparaient d'Avignon. Pie VI s'était contenté de protester. On lui avait demandé la ratification de cette injustice, il répondait : « Je ne le puis; que la violence se contente d'être victorieuse ! » Après le départ de l'ambassadeur, la France n'eut plus à Rome qu'un secrétaire du nom de M. de Basseville (1), sorte d'écrivain et de journaliste, fort avancé dans les idées de révolution.

A Rome, comme dans toutes les résidences d'ambassadeur, si une légation doit conserver la fierté de son gouvernement, elle doit respecter les mœurs, les usages, et jusqu'aux préjugés populaires ; et tels n'étaient pas les ordres de la convention. Chaque légation était un foyer de menées démagogiques. M. de

(1) Nicolas-Jean-Hugon de Basseville était, à l'époque de la révolution, l'un des rédacteurs du *Mercure national* ou *Journal d'État et du citoyen*. En 1792, il fut nommé secrétaire de légation à Naples, puis à Rome; le 13 janvier 1793, un attroupement populaire l'assaillit à coups de pierre, et il reçut dans le bas-ventre un coup de stylet dont il mourut trente-quatre heures après.

Basseville avait déployé ostensiblement le drapeau tricolore; sous les faisceaux et le bonnet de la liberté, on lisait les mots : *République française*. En vain le secrétaire d'État l'avait fait prévenir de l'esprit ardent, passionné des Transtévérins; M. de Basseville, ne respectant rien, écouta moins encore l'émeute gronder sur le Tibre; assailli par une multitude furieuse, le secrétaire de légation voulut chercher un refuge à l'abri d'un palais, il se plaça sous la dignité du droit des gens; les Transtévérins le poursuivirent; un coup de stylet acheva ce fatal attentat. Pie VI en fut profondément affligé; pontife plein de justice et d'humanité, il envoya son secrétaire d'État près de M. de Basseville sur son lit de douleur; son premier médecin le soigna, recueillit les dernières paroles de M. de Basseville, qui furent un retour vers les sacrements de l'Église. Qu'on s'imagine la fureur de la convention à la nouvelle de ce meurtre inouï! Ces hommes, si fanatiques eux-mêmes de leurs idées, n'eurent pas assez de déclamations pour dénoncer le fanatisme de Rome: on rejeta sur la tête vénérable de Pie VI une vengeance de peuple, une émeute de Transtévérins, souveraineté terrible comme celle de la *plebs,* quand elle se retirait sur le mont Aventin.

A Naples, la même ardeur religieuse animait le peuple contre les principes de la révolution française qui blessaient la vieille foi. Rien n'est plus curieux que ce caractère du lazzarone, fier, indépendant, séditieux, affranchi de tout, parce qu'il n'a besoin de rien sur la place de Sainte-Lucie, où il vit, habite et

meurt (1). Les richesses de ce peuple sont la mer, le soleil, les églises sous le grand saint Janvier, son patron; familiers avec tous, rois, saints, madones et Dieu, les lazzaroni n'échangeraient pas leur démocratie de Portici, de Pouzzole, contre une idée de liberté philosophique; s'il leur plaît de tutoyer leur patron, leur Vierge, leur roi, de lancer contre eux des épithètes, même au grand saint Janvier, quand il ne fait pas son miracle, ils le font, sans se gêner, pas plus que leurs membres ne s'assujettissent à un vêtement; ils restent fortement attachés à leurs coutumes, à leurs lois, à leur roi de la mer, à leurs églises, à leurs processions si riches, qui parcourent la Chiaja bannières déployées (2). Attaquer sa croyance, c'était blesser tout le peuple, et, avec ce peuple, les montagnards de la Calabre, moitié bandits, moitié laboureurs, hommes habiles à manier la carabine, à se réunir en troupes sous leurs chefs pour défendre leur nationalité inculte et l'indépendance de leurs mœurs. A Naples, la seule classe qui pouvait adopter les molles impiétés de la révolution française, c'était la noblesse profondément gâtée par les idées du XVIIIe siècle; noblesse endettée

(1) Quoiqu'on ait un peu abusé au théâtre et dans les romans des légendes sur les lazzaroni, on éprouve une vive émotion à l'aspect de ce peuple toujours joyeux et plein d'orgueil.

(2) J'ai habité assez longtemps sur la Chiaja, et rien ne m'y a plus frappé que les enterrements du peuple qu'accompagnaient les confréries de pénitents. Le jardin de la Chiaja ressemble aux Tuileries, mais mettez l'admirable golfe de Naples au lieu de cette place Louis XV, si affreusement gâtée par les dorures et les façons de bronze.

et rêvant, comme en Sicile, des clubs, une constitution, et avec cette noblesse, la classe des avocats, des médecins, des industriels, toujours portée pour les nouveautés, lorsqu'elles ne compromettent pas trop profondément les intérêts et la sécurité publique.

Cette même classe de bourgeoisie et cette tendance au libéralisme constitutionnel se trouvaient dans la Lombardie, pays mixte qui tenait à la fois aux mœurs d'Italie, de Suisse et d'Allemagne. Milan se glorifiait de son titre de capitale de la Lombardie : qui aurait osé porter une main sacrilége sur son dôme de marbre, si resplendissant des merveilles de la renaissance? Saint-Ambroise était sa relique d'antiquité, comme le dôme sa richesse des temps mitoyens. Si le ravage des idées philosophiques avait là plus profondément pénétré, le bas peuple de Pavie restait fervent catholique; et de là devait partir la réaction, sous la bannière de la Vierge.

La madone est pour l'Italie le palladium de toute indépendance; ceux qui pillèrent le trésor de Notre-Dame-de-Lorette, ses vêtements d'or, sa couronne d'émeraudes et de saphirs, ne savaient pas que jamais l'Italie ne serait à eux; ils la profanaient, et ce n'est pas le moyen de rendre durable la domination sur un peuple. Quand vous voulez avoir une jeune et belle fille, faites-vous aimer d'elle, mais ne la dépouillez ni des vêtements qui la couvrent, ni des richesses qui la parent; et quelle plus belle et noble femme que l'Italie? Si vous la brutalisez, cette nation se lèvera partout dans les Abruzzes comme dans les Alpes tyro-

liennes. Ne touchez pas à ces grands christs de bois, aux attributs solennels qui bordent la route depuis le lac de Guarda jusqu'à Trente, à Inspruck (1) sur les pics les plus élevés; l'aspect des montagnes rend religieux: là, l'âme se purifie et semble se rapprocher de Dieu. Ces peuples aux bonnes carabines, ces Tyroliens qui atteignent le daim bondissant, agenouillés devant le Calvaire, devaient être de terribles ennemis pour les Français: plus d'un digne chef précéderait Hofer dans la lutte contre les profanateurs des sanctuaires.

L'Allemagne n'avait peut-être pas cette foi si ardente du Tyrol pour la madone, mais au fond il régnait chez le peuple un sentiment de religion honnête et consciencieux, qu'on ne peut pas heurter impunément. Si, dans les universités, des professeurs avancés de système et d'idées discutaient avec liberté les différentes thèses philosophiques, à ce point d'examiner le fondement et la base de la pensée religieuse et l'ordre social, ces dissertations restaient dans le domaine de la philosophie spéculative, sans s'étendre au delà, et ce n'était pas dangereux au milieu de ces habitudes calmes, de ces causeries intimes qu'accompagnent d'ordinaire la fumée de tabac, la bière de Passau ou le vin du Rhin (2). La réforme même n'a-

(1) J'ai fait le voyage de Venise à Vienne par Inspruck et Salzbourg; ce sont à chaque pas des calvaires, des croix et des madones sur ces routes à côté de ces fortifications, que gardent les braves chasseurs tyroliens, à la veste légère, au chapeau retroussé, si dévoués à la monarchie autrichienne.

(2) Je me souviendrai toujours, avec une douce émotion, de la

vait que faiblement altéré le sentiment religieux de l'Allemagne.

Tant que la révolution française s'était tenue dans les conditions d'un simple programme de réformation, l'Allemagne avait applaudi; elle-même désirait peut-être quelque rénovation dans le principe même de ses institutions. Depuis, les choses avaient changé d'aspect : la révolution française se présentait aux yeux des populations allemandes avec l'insurrection du 10 août, les massacres du 2 septembre, l'exil des prêtres, des nobles, les confiscations de leurs biens, et pour couronner tout cela, un roi décapité sur l'échafaud. Ces drames si sauvages, si sanglants, n'allaient plus à leurs imaginations honnêtes, à leurs rêveries d'un bonheur idéal; la religion des ancêtres était foulée aux pieds, le temple renversé; de nouveaux iconoclastes apparaissaient sur l'horizon; faudrait-il fermer les lourdes portes des églises de Saint-Étienne de Vienne, à la tour élancée; briser ces vieux chevaliers de pierre, qui, agenouillés, prient depuis des siècles; dévaster les saintes images de la mort qui tapissent les murailles de la cathédrale de Munich (1)? Les protestants eux-mêmes aimaient leur temple, respectaient le Seigneur, et profondément dévoués à leur

bonne hospitalité que je reçus, il y a quelques années, à Passau, d'une famille catholique et d'un digne professeur du séminaire de Scharding.

(1) A Ratisbonne, à Munich, les cathédrales sont tapissées d'épitaphes et d'inscriptions de mort, avec les vieilles armoiries d'Allemagne et les blasons couronnés.

prince, à leur monarque, jamais une pensée d'exécution sanglante ne serait venue à leur cœur. L'Allemagne donc se leva tout entière à l'aspect des événements de la France; les contingents de troupes furent fournis. La Hongrie se montra dans sa fidélité antique; on rappela dans des harangues latines le *moriamur pro rege* du temps de Marie-Thérèse. Les levées en masse de la Hongrie formaient les plus belles troupes régulières, et ces grenadiers surtout, au pantalon collant bleu céleste, aux bottines de cuir serrées, géants sous leur bonnet d'oursin (1), qui résistaient aux plus belles charges de cavalerie. La nation qui avait tué son roi devait trouver de terribles ennemis dans ceux qui avaient offert de mourir pour leur souveraine.

Le même sentiment religieux se montrait en Suisse sous la forme démocratique; elle voyait avec douleur ces impiétés qui s'adressaient à Dieu; et de plus, les cantons conservaient de sérieux griefs depuis le triste massacre au 10 août : sur qui la multitude furieuse des faubourgs avait-elle porté les mains sanglantes? sur les Suisses de la garde, sur les habits rouges qu'elle avait foulés aux pieds dans de sanglantes bacchanales. Ces malheureux soldats, ces loyaux officiers, avaient leurs parents, leurs amis dans les montagnes, aux Grisons, dans les cantons de Vaux et de Soleure : celui-ci avait à pleurer un frère, celui-là un fils bien-

(1) Les Hongrois tiennent à ce costume héréditaire. J'ai vu à Pesth de petits enfants qui portent déjà ce costume qui nous gênerait, nous, avec ce pantalon collant, ces guêtres ou bottines de cuir, que les hussards de la république portaient encore.

aimé; et c'était une révolution, faite au nom du peuple, qui avait égorgé les enfants du peuple; les montagnards qui avaient conquis leur indépendance sous Guillaume Tell recevaient le coup de la mort de ceux qui prenaient pour symbole une montagne, comme image de force et de pureté! Au reste, l'organisation de la Suisse reposait alors sur l'influence de quelques grandes familles, liées aux premières lignées de l'Europe; et ces familles puissantes sur les cantons pouvaient les jeter dans la guerre. La Suisse avait préféré jusqu'ici la neutralité, le grand conseil de Berne n'osait pas agiter les questions de gouvernement, car dans le comté de Vaud un parti français remuait déjà, et ses paroles y exerçaient de l'influence pour préparer une révolution radicale. Le peuple suisse, si calme, si en dehors des agitations, devait s'étonner de voir une révolution si sanglante, une liberté si sauvage. Comme il avait une certaine moralité dans les idées politiques, il ne comprenait pas ce pillage, ces confiscations, ces échafauds; vieux amis et compères des rois de France, la mort de Louis XVI avait fait parmi eux une triste et fatale impression. Les landammans avaient pris le deuil du petit-fils de Henri IV, leur plus antique ami; la Suisse était devenue l'asile des émigrés, qui trouvaient un peu de repos à leur agitation à l'aspect des lacs et des montagnes. La neutralité politique était le principe du gouvernement qui avait à se défendre par la force et l'antiquité de ses priviléges contre l'action radicale des clubs et du pays de Gex.

Les populations du Brabant, de la Belgique et de la Flandre autrichienne, étaient un peu revenues de ce premier et puissant enthousiasme qui les avait entraînées vers la révolution française. Il y a toujours un indicible sentiment qui porte les peuples à la liberté; et les provinces belges, si remuantes depuis le XIV[e] siècle, devaient accueillir le drapeau tricolore. Mais à peine conquises par le général Dumouriez, elles virent en quoi se résumait cette liberté : il se fit une inondation de commissaires jacobins, les uns pour fraterniser avec les basses classes, les autres pour organiser révolutionnairement les cités, bouleverser les vieilles institutions, et tous spécialement pour imposer le pillage des couvents et des églises. Quand les commissaires arrivaient dans une pieuse cité, comme Gand, Liége, leur premier empressement était de visiter le trésor des églises; ils portaient une main sacrilége sur les vases d'or, sur les reliquaires, enchâssés de pierres précieuses (1). Comme les barbares du IV[e] et du V[e] siècle, ils ne respectaient ni les œuvres de l'art, ni les magnifiques châsses resplendissantes, orgueil des corporations. Une idée brute et digne des invasions des Goths semblait dominer toutes les têtes : convertir les œuvres de l'art en monnaie, ou en moyen de destruction pour la guerre; faire du salpêtre, fondre des balles et des canons, tel était le but de ces commissaires quand ils n'étaient pas corrompus.

(1) Les *Mémoires* de Dumouriez flétrissent tous les envoyés de la convention, pillards comme des oiseaux de proie.

Lorsque l'amour de l'argent flétrissait leur âme, ces commissaires ramassaient les pièces d'or, les écus, bijoux, diamants, topazes, émeraudes; sentiment ignoble, moins dangereux pourtant pour les antiques monuments des cités, que cet amour artistique qui saisit plus tard les conquérants, alors qu'ils transportèrent les chefs-d'œuvre des arts comme les dépouilles opimes. Ainsi furent sauvées les magnifiques têtes de Rubens, le peintre national, dans les églises de Belgique; ces hommes grossiers passèrent sans prêter une admiration attentive à cette superbe descente de croix, avec Marie, la mère des douleurs, Madeleine, à la tête si belle, aux cheveux flottants, et les disciples qui soutiennent, dans les plus belles poses, ce Christ mort, ce cadavre vénéré.

Le passage des jacobins en Belgique n'avait pas rendu la cause française nationale et populaire; elle avait trop blessé les vieilles coutumes et attaqué le sentiment religieux. La convention, dans sa prévoyance gouvernementale, avait en vain ordonné qu'on respectât le culte catholique (1); ainsi n'étaient pas les commissaires de la commune et des clubs. Après

(1) Décret du 19 mars 1793 : « La convention nationale, ayant entendu avec douleur le récit des profanations commises par des citoyens dans plusieurs églises de la Belgique, au moment où, en vertu du décret du 15 décembre dernier, on en extrayait les vases et ornements d'or et d'argent inutiles, superflus à la dignité du culte, décrète que tout citoyen qui se permettra des indécences dans les lieux consacrés à la religion, ou convaincu de profanation, dans quelque genre que ce soit, sera dénoncé et livré aux tribunaux, pour y être poursuivi suivant l'exigence du cas. »

la bataille de Nerwinde, la restauration des autorités autrichiennes dans la Belgique se fit presque spontanément; les cités considérèrent le passage des Français comme un ouragan qui avait renversé leur noble et saint édifice. Le prince de Cobourg put traiter en rebelles les partisans de la cause républicaine, sans soulever l'esprit des populations, presque satisfaites de revenir à un gouvernement régulier et traditionnel.

L'esprit calme, réfléchi de la Hollande ne s'était pas jeté avec enthousiasme dans les idées et le mouvement révolutionnaire. Lors de la pointe du général Dumouriez jusqu'à Bréda, le peuple des états généraux avait pu voir que la conquête reste toujours la même à toutes les époques, et qu'elle n'est au fond qu'un grand dépouillement, une vraie spoliation. Sans doute, en Hollande, il y avait deux partis: l'un pour le stathoudérat, l'autre pour les états généraux, les républicains purs et les partisans de la dictature; au fond, on pouvait même trouver une certaine idée du parti jacobin, comme partout, en Belgique, en Allemagne; mais la majorité des Hollandais avait trop de calme, calculait trop profondément pour ne pas voir que l'organisation gouvernementale de la France n'était qu'un désordre; les banquiers d'Amsterdam, les commissionnaires de Rotterdam, qui empilaient des tonnes d'or en échange des épiceries de l'Inde, du nankin, du thé et des porcelaines de la Chine, éprouvaient un certain trouble à l'aspect de ces ardents républicains annonçant la dévastation, le pillage, et les contributions de guerre surtout. On avait l'exemple de Francfort: là,

les riches, les agioteurs, les accapareurs (c'étaient les mots convenus), avaient été taxés arbitrairement, sous peine d'exécution militaire; autant en était réservé à Amsterdam, à la Haye, à Rotterdam; et les prétextes ne manqueraient pas, car les émigrés y avaient trouvé à réaliser des emprunts. Ainsi, en Belgique, on froissait les croyances religieuses; en Hollande, les habitudes d'ordre et d'économie, de banque et de commerce. Ce n'est pas sans danger qu'on attaque toutes ces causes de grandeur, de force et de sécurité générales; affaiblies un moment, plus tard elles se relèvent comme un ressort trop fortement pressé; les idées révolutionnaires n'avaient plus cette popularité de rénovation qui les avait saluées en 1789.

En Angleterre, pays de liberté et d'opinions audacieuses, un revirement d'esprit public s'était tout à coup manifesté depuis le drame sanglant du 21 janvier. Ce n'est pas que le régicide dût y inspirer là une indicible horreur, car l'Angleterre avait le sien; il n'y avait pas longtemps encore que le club *de la Tête de Porc* s'était tenu pour l'anniversaire de la mort terrible de Charles Ier. Mais, dans ce pays, il y a une force immense, c'est la propriété, avec cet instinct admirable qui la fait se lever en masse lorsqu'elle se croit menacée; ce qu'on appelle la classe des fermiers, les tenanciers des comtés, sont le plus ferme appui de l'ordre, et tous voyaient que le dernier but de la révolution française était le renversement de la propriété.

Dès le mois d'août 1792, il s'était fait une associa-

tion de tous les propriétaires des trois royaumes, unis pour la défense de la constitution et de l'Église établie; ce Covenant avait offert un appui et un concours loyal à M. Pitt pour la levée de la milice et de la contribution de guerre; et l'on vit dans le parlement se former une majorité tellement compacte, que lorsque M. Fox proposa sa réforme parlementaire, la minorité descendit au chiffre de trente-sept voix, exemple unique dans les votes populaires. Dès lors il ne fut plus question que de l'Église et de l'État violemment attaqués par les doctrines révolutionnaires; le parlement vota l'*alien-bill*, la suspension de l'*habeas corpus*; on donna la dictature à M. Pitt, parce qu'il n'y a de force que là dans la situation périlleuse des États. Si l'Écosse et l'Irlande suivirent cette impulsion avec moins d'ardeur, néanmoins la propriété se ligua; l'Irlande elle-même, si portée à la sédition pour la défense de son culte, de ses autels, de sa nationalité, devait-elle rester favorable à la révolution française, lorsque, ardente catholique, elle voyait les prêtres persécutés, les religieux en fuite, la profanation dans le temple? Quelle était donc cette étrange révolution qui, tendant à l'universalité des peuples, prenait, pour ainsi dire, la contre-partie des opinions et des forces morales dans la société (1)? Les jacobins com-

(1) On se donnait beaucoup de mouvement dans la convention pour agiter l'Angleterre.

Brissot, organe des comités diplomatique et de défense générale, monte à la tribune le 1er février 1793, et fait un rapport virulent sur les actes d'hostilités de l'Angleterre; il annonce que la guerre

mencèrent à faire peur, non-seulement aux pouvoirs antiques, mais aux masses; et dès lors cette révolution fut condamnée à une courte et rapide durée.

Enveloppée dans sa propre nationalité, l'Espagne avait pris peu de part aux idées et aux impressions du XVIIIe siècle; en vain le comte d'Aranda voulut-il un moment lui imprimer un essor philosophique; là, les habitudes, les mœurs, restaient étrangères à tout contact du dehors; le Castillan, l'Aragonais, le Valençais, le Catalan, comprenaient bien leur liberté locale, cette fière indépendance individuelle, qui fait du paysan espagnol le type de la souveraineté personnelle; mais il fallait dénationaliser l'Espagne pour la réunir autour d'une idée de constitution générale. Les pamphlets et l'activité de la propagande n'avaient point passé les Pyrénées; les nouvelles que laissait pénétrer le gou-

qui va s'engager affranchira l'Irlande du joug britannique. « Le stathouder de Hollande, ajoute Brissot, fait cause commune avec le cabinet de Saint-James, dont il se montra le sujet plutôt que l'allié : il partagera son sort. » Le projet de déclaration de guerre au roi George et au stathouder est aussitôt mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Extrait d'un discours de lord Grenville dans la chambre haute, séance de la chambre des lords, du 17 février 1793.

« La vérité est qu'aussi longtemps que M. de Chauvelin s'est conduit avec circonspection, il a été traité avec indulgence. Mais lorsque, après des événements sur lesquels l'imagination ne peut s'arrêter sans horreur, une faction diabolique se fut emparée du pouvoir, il n'est pas de moyens de corruption que M. de Chauvelin n'ait essayés, par lui ou ses émissaires, pour séduire le peuple, l'indisposer contre le gouvernement et les lois du pays. »

vernement n'étaient pas de nature à enthousiasmer l'Espagne pour la révolution. La Péninsule voyait dominer sur elle l'influence d'un clergé tout-puissant, d'un ordre monacal immense, qui se liait à la délivrance de la patrie, et partout, dans les cités ou les campagnes, l'esprit catholique, tel que Philippe II l'avait constitué dans sa pensée d'une monarchie universelle. Les églises étaient remplies de richesses et de reliques des arts, des tableaux de Vélasquez et de Zurbaran, avec leurs figures de saints et de martyrs, d'une si horrible vérité : saint Jérôme, plus mort au monde que la tête osseuse qui est devant lui; saint André, écorché, tout rouge de sang, et le saint Lorenzo de Zurbaran, sur son gril; puis à côté de ces chefs-d'œuvre les admirables toiles de Murillo, avec ses vierges brunes comme les filles de Tolède ou de Grenade, et ses anges, qui ressemblent aux enfants des chevriers de la vieille Castille, bondissant de rochers en rochers (1).

L'esprit de l'Espagne était donc tout à fait opposé au mouvement jacobin, surtout lorsqu'il se faisait antireligieux : cette langue d'impiété ne serait point comprise ; l'action nationale des moines était trop puissante pour que le peuple adoptât jamais ces doctrines, qui proscrivaient les couvents, asiles des fils du pauvre. Le conseil de Castille avait soin d'entretenir ces ardentes opinions par des manifestes qui exagé-

(1) C'est une chose qui me frappa vivement en passant dans la Sierra de Guadarrania, et je me rappelais tout naturellement le roman de Cervantes.

raient même les horreurs de la révolution. A la mort du roi Louis XVI le deuil fut général dans les Espagnes (1); les cités environnèrent leurs armoiries d'un crêpe; dans chaque couvent on prononça l'éloge funèbre du malheureux roi de France, et l'excommunication fut jetée contre les impies et les régicides: la *quinta* se fit avec enthousiasme, comme s'il s'agissait d'une guerre sacrée. Toutefois, il y avait cela de spécial et de caractéristique en Espagne, que tout devait se concentrer dans une guerre défensive, et pour ainsi dire personnelle. Cette nation n'avait rien d'expansif, d'extérieur; son héroïsme était comme un manteau de pourpre dont elle s'enveloppait, à la manière de ses *ricos hombres* et de ses *cabelleros*, pour dormir d'une grande *siesta*; le jour de la terrible défense et de son réveil n'était point venu!

Il résulte, de ce rapide tableau des opinions et des sentiments des peuples en face de la révolution française, que les idées que cette révolution avait soule-

(1) Dès que le roi Charles IV eut connaissance de la catastrophe, il ordonna un deuil de trois mois, et rappelant son chargé d'affaires, il accueillit les émigrés, exila le comte d'Aranda, et malgré son humeur pacifique, malgré le mauvais état de son armée, de ses arsenaux et de son trésor, cédant à l'enthousiasme de ses peuples, il se prépara vigoureusement à la guerre. Le 23 mars 1793, il dénonça au monde la convention et ses crimes, prononça une amnistie en faveur de tous les déserteurs, et fit procéder à toutes sortes d'enrôlements; enfin toutes les provinces, tous les corps de l'État, rivalisèrent de zèle, de dévouement, et soixante-treize millions de dons gratuits vinrent fournir les moyens de recruter et de solder une armée.

vées en 1789 avaient perdu de leur popularité dans leur application surtout. A leur origine, d'abord, elles n'avaient menacé que les gouvernements, et cela pouvait réussir; maintenant elles heurtaient les intérêts matériels, les sentiments religieux, la propriété, la richesse, les habitudes, les croyances: la révolution, dès lors, ne devait plus avoir pour elle à l'étranger que les esprits exaltés, les hommes perdus de dettes ou dans des situations compromises, cette écume qui bouillonne sur toutes les sociétés, et dont la représentation se montrait à Paris dans les clubs, à la convention même; ces esprits à la manière d'Anacharsis Cloots, qui n'ont plus de patrie, parce qu'ils ont la religion du genre humain.

Pénétrés de cette situation nouvelle, les cabinets pouvaient agir avec plus de vigueur pour réaliser le plan de répression : quand les masses d'ordre et de propriété marchent avec les gouvernements, il est bien rare que ceux-ci n'atteignent pas leur but d'énergie. On a vu que les conférences d'Anvers avaient pour objet surtout de s'accorder sur le plan du général Dumouriez, qui proposait la restauration d'une monarchie constitutionnelle d'après les bases de l'acte de 1791. Ce projet complétement échoué par la bonne attitude de l'armée française, les conférences durent se dissoudre ; l'avénement, je le répète, du baron de Thugut, ministre tout autrichien, ne permettait plus ces ménagements; il n'y avait plus de roi en France; on faisait la guerre à la nation, à son territoire; si on réalisait des conquêtes, elles seraient au profit des

puissances, à qui tous les sacrifices étaient commandés, comme en Pologne. D'ailleurs, qui avait donné l'exemple de ces morcellements, de ces réunions, par le simple droit de conquête ? n'était-ce pas la république française elle-même, organisant les territoires conquis en départements. La Savoie et une partie de la Belgique n'avaient-elles pas été détachées de leur ancienne souveraineté ? Et qu'avait donc de plus sacré le territoire de France, et pourquoi ne pas suivre l'exemple que son gouvernement avait donné? Si les armées de l'Autriche restaient victorieuses, elles pourraient légitimement s'emparer de l'Alsace; la Prusse, de la Moselle; l'Angleterre, de Dunkerque, Calais, ligne de forteresses qui seule pouvait la préserver. La France avait débordé au nord et au midi, on déborderait sur elle.

Dans ses conférences avec le prince de Cobourg (1), le général Dumouriez put apercevoir qu'un change-

(1) En sa qualité de commandant en chef de l'armée impériale, le prince de Cobourg donna aussitôt (Bruxelles, 25 mars 1793) une proclamation révélant le point de vue politique sous lequel la cour de Vienne, dans ce retour de fortune, envisageait la situation des Pays-Bas relativement à la France. Voici ce document :

« Sa Majesté l'Empereur et roi, persuadée que l'oppression sous laquelle gémissent les provinces belgiques, depuis l'invasion du mois de novembre dernier, a dévoilé aux yeux de ses plus fidèles sujets, par une trop funeste expérience, la perfidie des principes destructeurs à l'aide desquels la faction française, sous le prétexte d'une liberté chimérique, a cherché à fonder ses progrès, ne saurait douter de toute l'horreur qu'inspirent aux citoyens honnêtes les indignes menées de cette faction, également ennemie de la religion, des mœurs et de tout ordre social. Sa Majesté est aussi con-

ment complet s'était opéré dans la pensée et le plan des alliés. Quand le général voulut rappeler les conditions stipulées, le prince de Cobourg répondit qu'il en était bien fâché, que les positions n'étaient plus les mêmes : que le général Dumouriez, qui avait promis de donner une armée, venait en transfuge; que les ordres de sa cour lui intimaient formellement de faire une guerre sérieuse de gouvernement à gouvernement, et par conséquent de prendre possession des conquêtes au nom de S. M. I. Les situations devenaient ainsi plus nettes.

Le caractère du prince de Cobourg ressemblait beaucoup, pour la mollesse des résolutions et l'incertitude des mesures, à celui du duc de Brunswick. Tandis que les représentants Lequinio, Cochon et Bellegarde, envoyés par la convention, lui parlent un langage arrogant et fier pour réclamer le général Dumouriez (ce traître à la patrie), le prince de Cobourg leur ré-

vaincue que ses sujets belgiques désirent sincèrement le rétablissement de l'ordre constitutionnel et de leurs lois fondamentales, attaquées par cette faction, et dans la jouissance desquelles ces provinces ont trouvé depuis plusieurs siècles leur bonheur et leur prospérité. Dans un tel état de choses, le rétablissement de cet ordre et des lois étant l'unique objet des efforts de la puissante armée que Sa Majesté a envoyée au secours de ses fidèles sujets, elle s'attend qu'ils s'empresseront de concourir à ce but salutaire, certains d'être soutenus et protégés dans leurs efforts de toute son autorité et sa puissance souveraine; Sa Majesté déclarant, de son côté, que ceux qui, contre toute attente, oseraient agir en sens contraire, en se montrant partisans de cette même faction, seront traités, en toute rigueur, comme rebelles à leur souverain, et ennemis de la patrie »

pond pour justifier le général : « Jamais il n'a parlé que du bonheur de sa patrie ; vous différez d'opinions, voilà son crime : y a-t-il de quoi le livrer à l'infamie des scélérats ? »

Dans cette réponse du prince de Cobourg, on voit qu'il caresse la partie modérée de la convention ; il ne dénonce que les résolutions tyranniques des jacobins ; toujours prêt à négocier, il n'a pas encore entamé le territoire par la guerre de conquête, qu'il appelle une transaction. Les ordres précis de la cour de Vienne ordonnèrent enfin au prince de Cobourg un mouvement sur la frontière ; son armée, forte alors de 120,000 hommes, se forma en une longue ligne, qui menaçait à la fois Condé, Lille, Valenciennes, magnifique cordon de belles troupes impatientes de se déployer vigoureusement. Le prince de Cobourg, ménageant le parti constitutionnel, somma le général Chancel, qui commandait à Condé, de proclamer la constitution de 1791, et de rendre la place ; le général répondit qu'il la défendrait jusqu'à la mort pour la république une et indivisible.

Cette tentative ne découragea pas le prince ; au lieu de marcher fortement à l'intérieur, avec une armée si belle qui n'avait devant elle que quelques corps dispersés sous le marquis de Dampierre (1), le prince

(1) Auguste-Henri-Picot de Dampierre, né à Paris le 19 août 1756, fut d'abord officier dans le régiment de Chartres et les chasseurs de Normandie. Quelque temps avant la révolution, il avait donné sa démission, et vivait paisiblement dans ses terres lorsqu'elle éclata. S'en étant montré partisan, il fut nommé en 1790 président

de Cobourg organisa ses corps comme en observation autour des places fortes; son prétexte était d'attendre un renfort de 30,000 hommes des troupes de l'Empire, qui porteraient ses masses à 150,000 hommes, le complet fixé par le congrès d'Anvers. Il espérait que d'ici là quelques grands mouvements politiques, opérés au sein de la convention, mettraient un terme à ce pouvoir extraordinaire : la crise était trop forte pour qu'elle pût durer ; négocier était toujours son vœu comme il avait été celui du duc de Brunswick. Enfin le feld-maréchal des armées de l'Empire ajoutait que la condition étant une œuvre commune, il devait attendre le mouvement anglais sur la droite, et le mouvement prussien sur la gauche, pour commencer une campagne sérieuse.

L'expédition anglaise se développait avec la lenteur habituelle à tout ce qui touche les entreprises territoriales de la grande-Bretagne : l'Angleterre ressemble à ces amphibies, si lourds quand ils atteignent le rivage, et qui s'agitent amoureusement sur les eaux quand ils y reviennent. L'expédition se composait de quelques régiments anglais, écossais, d'une forte légion allemande, et de 20,000 Hollandais, toujours en ligne dans les guerres continentales de l'Angleterre.

du département de l'Aube ; devint en 1791 aide de camp du maréchal de Rochambeau, puis colonel du 5e régiment de dragons. Après la bataille de Valmy, on l'éleva au grade de général de division, et il commandait le centre à Nerwinde. Ce fut après la défection de Dumouriez qu'il reçut le commandement en chef de l'armée.

Le duc d'York, de race royale, était jeune encore: on le disait excellent organisateur, mais esprit lent, avec peu d'énergie; il devait être porté, comme le duc de Brunswick et le prince de Cobourg, aux négociations, car on lui faisait espérer une couronne ou un protectorat; comme on l'avait offert au généralissime des Prussiens. Le duc d'York, opérant à côté du prince de Cobourg et lui prêtant la main, formerait la droite pour se réunir sur la seconde ligne de forteresses; son armée traînait avec elle une formidable artillerie de siége. Une grande flotte, sous le pavillon britannique, suivait les côtes, secondée par sept vaisseaux hollandais, attendant une escadre russe prête à quitter Cronstadt après les glaces de mai. Toutes ces forces combinées devaient suivre la côte; et dès que les armées principales auraient remporté quelques avantages décisifs, la flotte choisirait un lieu de débarquement, la Normandie, la Bretagne ou la Vendée, pour prêter secours à l'insurrection; et, par tous ces moyens, la route de Paris était ouverte à la coalition.

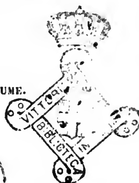
A gauche de l'armée du prince de Cobourg, les Prussiens se déployaient autour de Mayence. Le coup de main sur Francfort avait un peu relevé le moral de l'armée du duc de Brunswick, renforcée depuis par les contingents hessois et saxons. Toute cette armée si ferme, si fortement disciplinée, devait concerter le siége de Mayence; et, pour reconquérir cette place frontière, ce boulevard de la nationalité allemande, la confédération avait levé son triple contingent. Sur

tous les points, les Prussiens prirent l'initiative : à Bingen, jetant des corps volants sur la rive gauche, ils coupent le comte de Custine de la route de Worms, de Cassel, et le général républicain se replie en toute hâte sous Landau, puis, enfin, sous le canon de Strasbourg. Le mouvement prussien, sur la gauche, fut d'une certaine énergie et digne de la guerre du grand Frédéric; car, au moyen de cette marche si fortement réalisée, les Prussiens allaient donner la main au corps auxiliaire autrichien, appelé à opérer dans l'Alsace, sous les ordres d'un gentilhomme qui avait servi le roi Louis XV, M. de Wurmser (1). Singulier jeu de la fortune! Le même officier, qui avait autrefois combattu dans les rangs de l'armée française, conduisait aujourd'hui les Autrichiens contre la France; et par une autre vicissitude plus triste encore, le vieux Condé, un prince du sang français, qui avait eu sous ses ordres le comte de Wurmser, servait maintenant sous les drapeaux de ce dernier! Ce n'était pas sans motif que

(1) Dagobert-Sigismond, comte de Wurmser, né en Alsace le 22 septembre 1724, était en 1750 capitaine de cavalerie au service de France, lorsqu'il partit avec son père s'établir à la cour de Marie-Thérèse, qui lui donna la clef de chambellan et un escadron de hussards, avec lequel il fit la guerre de sept ans contre les Prussiens; pendant cette guerre il fut successivement major, colonel, général-major et chevalier de la croix de Marie-Thérèse. En 1773, il devint colonel propriétaire d'un régiment de hussards de son nom; et en 1788, créé lieutenant général. Après la paix de Teschen, il reçut le collier de commandeur de Marie-Thérèse; en 1789, le commandement général de la Galicie; enfin l'empereur Joseph lui conféra le grade de général d'infanterie.

l'Autriche confiait l'armée qui devait opérer en Alsace à un fils de cette belle et riche province; jamais elle n'avait renoncé à ses prétentions sur l'Alsace et la Lorraine. Dans les agitations qui tourmentaient la France, elle ne voyait que ce résultat définitif : sauver les Pays-Bas, conquérir les provinces rhénanes que la politique de Louis XIV avait détachées du grand faisceau des intérêts allemands. Tel était le dernier but du cabinet de Vienne; et M. de Wurmser était, à cet effet, parfaitement choisi. En outre, nul ne portait au plus haut point ses antipathies nationales contre les Prussiens; c'était un surveillant attentif, et le cabinet de Vienne serait parfaitement informé de tous les mouvements des troupes du duc de Brunswick. Dans quel danger de morcellement n'était donc pas la France, et qui pourrait la sauver de la crise !

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.





PUBLICATIONS

DE LA

Société Belge de Librairie.



Ouvrages du même auteur.

CAPEFIGUE. Histoire constitutionnelle de France. 4 vol. in-18.

— Histoire des Juifs au moyen âge. 2 vol. in-18.

— Histoire de France, sous Philippe-Auguste; ouvrage couronné par l'Institut de France. 5 vol. in-18.

— Histoire de la Ligue et de la Réforme. 8 vol. in-18.

— Richelieu, Mazarin, la Fronde et le siècle de Louis XIV; pour faire suite à l'histoire de la Ligue. 8 vol. in-18.

— Le gouvernement de juillet, les partis et les hommes politiques, 1830 à 1835. 2 vol. in-18.

— Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomatiques avec les États de l'Europe. 6 vol. in-18.

— Même ouvrage. 1 beau vol. in-8° à 2 col.

— Philippe d'Orléans, régent de France. 1714-23. 2 vol. in-18.

— Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe-Auguste. 4 vol. in-18.

— Philippe d'Orléans, régent de France. — Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe-Auguste.—Histoire philosophique des Juifs au moyen âge. 1 vol. grand in-8° à 2 col.

— L'Europe pendant le consulat et l'empire. 3 vol. in-8° à 2 col.

— Même ouvrage. 20 vol. in-18.

— Les Cent-jours. 3 vol. in-18.

— Charlemagne. 3 vol. in-18.

CAPEFIGUE et le comte DE CAZES. Histoire de la restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons. 2 vol. in-8°.

